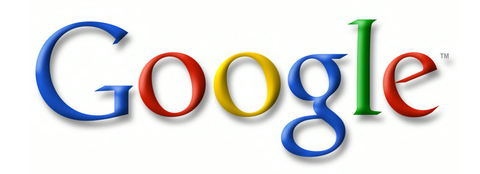
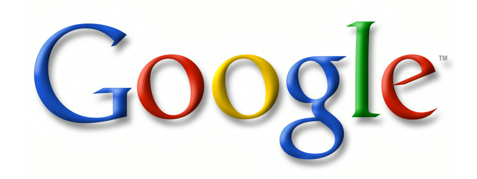
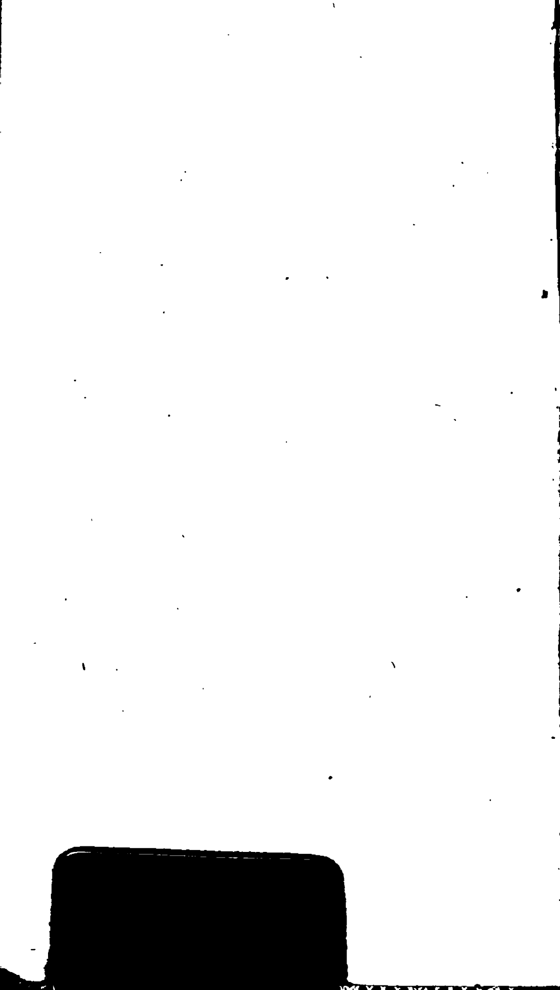



Google


NEDL TRANSFER
HN 5X3X Z



MEMOIRES

DE

BASSOMPIERRE.

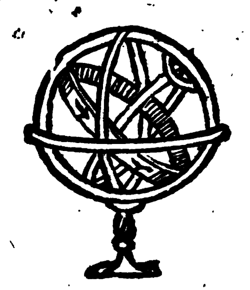
MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE,

CONTENANS

L'HISTOIRE DE SA VIE,

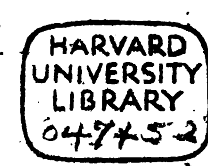
Et de ce qui s'eſt fait de plus remarquable à la Cour de France pendant quelques années.

TOME TROISIÉME.



A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCCXXIII.


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
047452

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

Année 1622.

AU commencement de l'année 1622. le Roi fit ses Pâques à Libourne, & après il voulut, que tous les Chevaliers de son Ordre là-presens communiassent à sa Messe.

Il en partit le lendemain, marchant à petites journées, jusques à Aigre, où Mr le Prince le vint trouver; lequel, comme extremement habile & accort, fit également bon visage à tout le monde, sans incliner d'aucun côté, jusques à ce qu'il eût reconnu le cours du marché. Son dessein étoit de porter le Roi à la continuation de la guerre Hugue-

note, pour trois raisons, à mon avis.

La premiere, pour l'ardente affection qu'il a à sa Religion, & haine contre le parti Huguenot. L'autre, pour penser mieux gouverner le Roi en tems de guerre qu'en tems de paix, car il seroit infailliblement Lieutenant General de son armée : & la derniere, pour l'éloigner de la Reine, sa mere, de M. le Chancelier & des vieux Ministres, qui étoient son antipathie.

Il y avoit à la suite du Roi l'Abbé Roucellay, qui éoit en parfaite intelligence avec le feu Connestable, & qui l'avoit assisté jusques à sa mort. Cet Abbé, riche de patrimoine & de Benefices, de bonne maison, adroit, sçavant & bien-fait, avoit aspiré au bonnet de Cardinal : pour à quoi parvenir, il s'étoit fait Clerico de Camera à Rome, qui est un office de cinquante mille écus, que l'on perd en devenant Cardinal. Il étoit du plus Prefect de l'Annona, intime du Cardinal Borguese, & qui croyoit sans difficulté parvenir à cet honneur; lequel pour accelerer, il avoit voulu se recompenser du Pape qui lui donnoit l'accès infailllible au Cardinalat : mais il y avoit été traversé par Madame la grande Duchesse, qui avoit haï son pere, & éloigné de la personne & des affaires du grand

Duc

Duc son mary. Lui qui pensoit par l'intercession de la Reine mere, pouvoir adoucir l'esprit de Madame la grande Duchesse, vint en France, avec un noble équipage, apportant force presents, qu'il distribua à la Cour, & s'insinua aux bonnes graces du Maréchal d'Ancre; mais sa mort & l'éloignement de la Reine mere, lui reculerent ses desseins, & lui firent donner un commandement par le Roi de se retirer de la Cour, où peu après il revint par ma sollicitation & caution, que je voulus être pour lui de sa fidelité. Mais comme il étoit passionné au service de la Reine mere, il se mit à pratiquer les uns & les autres pour elle, & enfin fit lui-même donner avis à Mr de Luynes, qu'il le falloit de nouveau éloigner de la Cour, dont on lui fit commandement. Il se retira en une de ses Abbayes nommée Segny-lès-bois, proche de Sedan, où il commença à pratiquer Mr de Boüillon, & ensuite Mr d'Espernon, qui s'étoit retiré à Mets, mal satisfait de la Cour. Il reünit par ses entremises ces deux Seigneurs ennemis, & les porta si bien pour la Reine, qu'il fit venir Monsieur d'Espernon, à Loches, recevoir la Reine mere, & l'emmener à Angoulême. Il porta aussi Monsieur de Saint Luc à se joindre à

elle, & gouverna sa Cour & son esprit quelque tems, jusques à ce que Mr l'Evêque de Luçon l'étant venu retrouver à Angoulême, il sappa petit à petit son autorité; à quoy l'insolence & peu-de conduite de l'Abbé Roucellay lui donna jour, lequel se retira d'auprès de la Reine mere, à la premtere paix qui fut faite à Angoulême, ayant auparavant rempli cette Cour de factions, qui firent battre le Marquis de Themines & Richelieu, qui y mourut, & éloigner le Marquis de Mosny, qui se vint jetter entre les bras de Mr de Luynes avec Roucellay, lequel les reçut tous deux, & en peu de tems Roucellay s'insinua tellement en sa bonne grace, qu'il avoit l'entiere faveur. Sur cela, Mr le Prince sortit de Prison, auquel il s'attacha, tant pour avoir quelqu'un qui le protegeât contre la Reine mere, qui lui vouloit mal de mort, que pour le reünir étroitement avec Mr de Luynes. Ce qu'il fit, de sorte que Mr de Luines lui fit donner la generalité de l'armée du Roi au pont de Sées. Depuis Mr de Luynes étant mort, & Roucellay privé de ce support, il se jetta entierement entre les bras de Mr le Prince, & le servit utilement en plusieurs occasions. Il avoit pour amis les Ministres & tous nous autres. Il

sçavoit

sçavoit les desseins du feu Connétable, & étoit adroit & rusé. Monsieur le Prince voulut sçavoir de lui l'état de la Cour, qui lui dit, qu'elle étoit divisée entre les trois Ministres, qui vouloient posseder l'esprit du Roi, à l'exclusion de tous autres, & les trois Maréchaux de France, & quelques-uns de nous qui n'y consentions pas. Que le Roy me parloit souvent, & avoit quelque creance en moy, qui pourrois m'avancer plus avant, si je voulois prendre soin, mais que mon intention n'alloit pas à al faveur presente, à quoi il m'avoit voulu porter, mais qu'il m'en avoit trouvé fort éloigné; si bien à avoir auprès du Roi la part en ses bonnes graces, que mes services me faisoient meriter. Il lui dit aussi que nous n'étions pas toûjours de même sentiment avec les Ministres, & que cinq jours auparavant j'avois âprement parlé au Roi contr'eux en un Conseil. Il lui demanda, si j'étois porté à la guerre. Il lui répondit que je serois toûjours porté à tout ce qui seroit du bien du Roi. Que j'avois pressé feu Monsieur le Connêtable d'entendre à la paix, que Monsieur de Rohan lui proposoit, sur la crainte que j'avois que l'on ne reüssît pas au siege de Montauban, & qu'il me pourroit parler

& sonder mon intention. Roucellay aussi me dit, que Mr le Prince me parleroit, & qu'il sçauroit de moi où j'étois porté: ce qui me fit songer à lui répondre. Mr le Prince s'aboucha premierement avec les Ministres, qu'il trouva enclins à la guerre, & à éloigner le Roi le plus qu'ils pourroient de Paris, afin de le mieux gouverner, & empêcher qu'aucun Favori ne pusse à l'avenir occuper la place, qu'avoit tenuë Monsieur de Luines avec tant d'autorité; qui étoit tout ce que vouloit Monsieur le Prince, qui ne laissa pas ensuite de parler à Monsieur le Maréchal de Crequi, & sonder son intention. Il la trouva portée à la paix & au repos de la France, si le Roi la pouvoit avoir des Huguenots, avec des conditions avantageuses & dignes de sa Majesté, sinon de poursuivre les Huguenots & les mettre à la raison, & en leur devoir. Il me parla ensuite, & me trouva de conforme sentiment. Je lui dis de plus, qu'il trouveroit Monsieur de Praslin & tous les autres bons Serviteurs du Roi de même opinion. Il me dit entr'autres mots: c'est grand cas; tous vous autres gens de guerre, qui la devriez desirer, & qui n'attendez de parvenir que par elle, voulez la paix, & les gens de robbe & d'Estat demandent la guerre.

Je

Je lui répondis que je desirois la guerre, & qu'elle devoit causer ma fortune, & mon avancement, mais que c'étoit avec condition que ce fût le service du Roi, & le bien de l'Estat; qu'autrement je m'estimerois mauvais Serviteur du Roi, & mauvais François, si pour mon bien particulier j'affectois une chose, qui dût causer & à l'un & à l'autre tant de mal & de préjudice. Il dit à Roucellay, après avoir parlé à Monsieur le Maréchal de Crequi & à moi, que nous n'étions pas ses gens, & qu'il auroit plus d'acquêt avec les Ministres qu'avec nous. Il se comporta néanmoins avec beaucoup de discretion, se conservant pour serviteurs les uns & les autres.

Le Roi vint au soir coucher à Chisay, & voulut se mettre au jeu, attendant l'heure de souper, avec quelques-uns de nous. Il parloit de fortune à Monsieur le Maréchal de Praslin & à moi un peu auparavant qu'il se voulût asseoir, quand Monsieur le Cardinal de Retz & Monsieur le Garde des Sceaux arriverent avec Monsieur de Schomberg. Le Roi nous dit en les voyant entrer: mon Dieu, que ces gens sont fâcheux; quand on pense passer son tems, ils me viennent tourmenter, & le plus souvent n'ont rien à me

 dire

dire. Moi, qui étoit bien aise de leur donner un estrete, en revanche de ce qu'ils faisoient tous les jours contre moi, dis au Roi : Comment, Sire, ces Messieurs viennent-ils sans être mandez de vous, ou sans avoir precedemment fait sçavoir à Votre Majesté, qu'il y avoit quelque chose d'importance à déliberer, & sur ce demandé votre heure ? Non, ce me dit-il, ils ne me le font jamais sçavoir, & viennent quand il leur plaît, & la plûpart du tems quand il ne me plaît pas, comme à cette heure. Jesus, Sire, est-il possible ? lui répondis-je. C'est vous traiter en écolier, & eux se font vos pedagogues, qui vous font venir à la leçon, quand il leur plaît. Il faut, Sire, que vous negotiez en Roi, & que tous les jours, à votre arrivée en quelque lieu, un de vos Secretaires d'État vous vienne dire s'il est arrivé quelqu'affaire importante, qui merite d'assembler votre Conseil, & que sur cela vous leur mandiez, qu'ils vous viennent trouver, ou à l'heure-même, ou à celle qui vous sera le plus commode. Et s'ils ont quelque chose à vous dire, qu'ils vous le fassent sçavoir precedemment, & lors vous leur manderez quand ils auront à vous venir trouver. C'étoit ainsi que le feu Roi votre Pere en usoit, &

comme

comme il faut que votre Majesté en fasse. & lors qu'ils y viendront autrement, les renvoyer, comme ils sont venus, & leur dire fortement une fois pour toutes. Le Roi prit en fort bonne part ce que je lui avois remontré, & me dit, qu'à l'heure-même il mettroit mon conseil en pratique, & continua de causer avec Mr le Maréchal de Praslin & moi. Quand cela eut un peu duré, Monsieur le Prince vint dire au Roi: Sire, ces Messieurs vous attendent, pour tenir Conseil. Le Roi se tourna vers Mr le Prince avec un visage ému: & lui dit: quel Conseil, Monsieur? je ne les ai point mandez; je serois enfin leur valet. Ils viennent quand il leur plaît & lors qu'il ne me plaît pas. Qu'ils s'en retournent s'ils veulent, & qu'ils ne reviennent que quand je leur manderai. C'est à eux à prendre mon heure, & me l'envoyer demander, & non à moi à la prendre d'eux. Je veux qu'un Secretaire d'Etat se trouve tous les jours, quand je descendrai à la gîte en quelque lieu, pour me dire ce qu'il y a de nouveau, & selon cela je leur donnerai mon heure; mais je ne prendrai jamais la leur. Car je suis leur Maître. Monsieur le Prince se trouva un peu surpris de cette réponse, & se douta bien de quelle boutique elle
 venoit

venoit. Il s'en retourna leur dire, lesquels lui firent dire par Monsieur le Prince, qu'ils n'étoient venus que pour recevoir l'honneur de ses commandemens, comme courtisans, & non autrement ; & que seulement sa Majesté leur voulût dire un mot, après quoi ils s'en retourneroient : ce que le Roi fit, mais bien brusquement ; qui fut : Messieurs, je m'en vai jouër avec cette bonne compagnie. Ils lui firent lors une grande reverence, & s'en allerent bien étonnez. Mr le Cardinal de Retz envoya querir Mr le Maréchal de Praslin, qui étoit son bon ami, & lui fit des plaintes de moi, disant que je leur avois fait joüer ce tour. Il leur dit qu'oüi, qu'il en étoit témoin, & que je n'étois pas mari qu'ils le sçûssent, & que je n'étois pas resolu d'en faire moins à l'avenir. Qu'ils me tenoient sur les rangs, & mes amis aussi, quand ils étoient avec le Roi, non pas lui, (car sa modestie & mon amitié l'empêchoient de le faire) mais Messieurs de Vic & de Schomberg. Que de mon côté je ne les épargnerois pas aussi, & que le Roi m'avoit dit ce qu'ils lui disoient de moi, dont je n'étois guere en peine, car le Roi me connoissoit bien. Je vis le lendemain Mr le Cardinal de Retz, & l'assûrai pour

ſon particulier de mon très-humble ſervice ; auſſi lui étois-je bien obligé : mais je lui dis franchement, que pour les autres je n'étois pas de leurs amis, & que je voulois bien qu'ils le ſçûſſent. Il deſira de me ramener avec eux, mais deux choſes m'en empêcherent, & eux auſſi : l'une que ce jour même, que Monſieur le Cardinal m'avoit parlé le matin, arriva la nouvelle de l'extrémité de la maladie de Monſieur le Maréchal de Roquelaure, & ces Meſſieurs en corps, avec Monſieur le Prince, vinrent demander au Roi ſa charge de Maréchal de France, qu'il avoit, pour Monſieur de Schomberg. Le Roi ne leur fit autre réponſe, ſinon de leur dire : & Baſſompierre que demandera-t'il. Cette cruë réponſe toucha fort Monſieur de Schomberg, & depuis ce jour-là nous ne nous parlâmes plus. Il arriva que le lendemain le Roi ne fit qu'une poſte en ſa journée. De quoi nous étions marris pour voir que ces Meſſieurs faiſoient exprès retarder le Roi de venir à Paris, penſant avec le tems emporter l'autorité, avant qu'il eût vû la Reine ſa mere : & les vieux Miniſtres, Monſieur le Maréchal de Crequi & moi, nous chauffans en la garderobbe du Roi, nous plaignons de ces petites traites, le Comte de

la Rocheguion nous dit que ce que l'on en faisoit, étoit pour la consideration des gardes Françoises & Suisses, qui ne pouvoient suivre autrement. Nous dîmes lors que cette consideration ne devoit point causer le long retardement: que nous, qui commandions l'une & l'autre garde, ne nous en plaignions point, & qu'elles marcheroient aussi fort qu'il plairoit au Roi, & que nous leur ferions faire ce que nous voudrions. Sur cette derniere parole, qui fut rapportée aux Ministres, ils en vinrent faire trois plats au Roi, disant que nous nous vantions de faire faire aux deux Regimens des gardes ce que nous voudrions, & que nous les tournerions de quel côté il nous plairoit. Ils prirent le Roi dans son foible, qui se facha de voir que nous mettions son autorité en compromis. C'étoit la veille devant son arrivée à Poitiers. Il me dit, que je lui vinsse parler le lendemain matin, & me dit: je vous ai promis de vous dire tout ce que l'on me diroit de vous; c'est pourquoi m'ayant été rapporté, que vous vous vantez de porter les Suisses à faire tout ce que vous voudrez, & même contre mon service, je vous ai bien voulu faire sçavoir, que je ne trouve pas bon que l'on tienne ces discours,

&

& moins vous qu'un autre, en qui j'ai toûjours eu une entiere confiance. Je lui dis: Dieu soit loüé, Sire, de ce que mes ennemis, cherchant tous les moyens de me nuire, n'en peuvent trouver, qu'il ne me soit aisé de retourner & rendre vains.

Celui-ci est de cette qualité, & vous en pouvez sçavoir la verité par leur bouche même, bien qu'elle n'aye guere accoûtumé d'en sortir. Demandez-leur, sur quel sujet j'ai dit, que je ferois faire aux Suisses ce que je voudrois, & s'ils ne vous disent, que ç'a été sur celui de leur faire faire de grandes ou de petites traites, sur ce que nous nous plaignions, Monsieur de Crequi & moi, que l'on fait faire par jour moins de chemin à Votre Majesté pour retourner à Paris, que n'en feroit une procession d'une paroisse; je veux perdre la vie, & Votre Majesté peut juger, si cela vous touche ou non, & si elle doit prendre ce discours comme d'une vanterie, de pouvoir employer les Suisses contre votre service.

Sur cela il apella Beringhen & Jaquinot, & leur demanda en ma presence, qui lui dirent la même chose, dont il demeura satisfait, & en parla ensuite à Monsieur de Crequi, comme d'une cho-

se qu'il avoit déja éclaircie, & qui peu de jours après retourna sur le visage des autres. Car comme le Roi étoit à Châtelleraud, ceux du Conseil lui proposerent d'aller le lendemain coucher à la Haye, ausquels il répondit : je ne vous en croirai pas, Messieurs. Car si je vous en croiois, je ne retournerois de trois mois à Paris, & alla coucher à Sainte Maure. Monsieur d'Espernon vint trouver le Roi à Poitiers, qui lui laissa des forces, & à Messieurs de Saint Luc & de Rochefoucault, pour resister aux Huguenots de Poitou & de Xaintonge. On donna le gouvernement en chef de Poitou à Monsieur de la Rochefoucault, vacant par la defection de Monsieur de Rohan. On mipartit la Lieutenance Generale entre Messieurs de la Chastaigneraye & de Brassac; mais le premier n'en ayant point voulu pour la moitié, Brassac l'eut toute entiere. Roucellay eut, par l'intermission de Monsieur le Prince, des Ministres & de moi, l'Abbaye de l'Or de Poitiers, proche de Saint Maixance, que possedoit precedemment Monsieur de Rohan. Peu de jours après, nous arrivâmes à Paris, où Monsieur le Chancelier & President Janin prirent quelque creance auprès du Roi, & lui persuaderent

rent de ne se pas éloigner de la paix, lors que les Huguenots se mettroient en leur devoir, & qu'il y trouveroit les conditions avantageuses. Et parce que le reste de ceux du Conseil y avoient une entiere repugnance, le Roi se resolut d'employer Monsieur de Lesdiguieres pour la traitter avec Monsieur le Maréchal de Crequy & Monsieur de Boüillon, & qu'il n'en découvriroit aucune chose qu'à Mr de Puisieux & à moi, à qui il commanda de tenir l'affaire très-secrette, & voulut que l'on fît de la part de Monsieur de Lesdiguieres doubles depêches, l'une qui se verroit & resoudroit dans le Conseil, l'autre particuliere adressante à Monsieur de Puisieux, qu'il ne commuqueroit qu'au Roi, & m'en feroit part.

Le Roi manquoit de Maréchaux de Camp, pour ses armées. Ceux qui l'étoient l'an precedent, étoient morts, ou montez à d'autres charges, & moi je ne voulois plus servir en celle-là, pour n'y avoir des compagnons qui fussent de mon calibre. Mais le Roi m'honora de la charge de premier Maréchal de Camp, par brevet particulier, pour donner les ordres & commander precedemment aux autres, en tous les quartiers où je me trouverois, n'ayant point de jour affec-

té, comme les autres, qui se rendoient en mon logis, où se feroient les projets de ceux de l'armée, & autres privileges, que j'acceptai avec très-grand contentement.

Le Roi voulut que Zamet servît. La Reine Mere le supplia de faire servir Marillac, & il fut aisé à Monsieur le Prince d'obtenir la troisiéme place pour Monsieur de Valençay, Lieutenant de sa compagnie de gendarmes, qui étoit beau-frere de Monsieur de Puisieux, pour lequel Monsieur le Chancelier, lui & moi nous nous employâmes avec efficace. Monsieur le Prince eut la charge de Lieutenant General, & Monsieur de Schomberg la commission de l'artillerie, comme l'année auparavant. Le Roy voulut que Monsieur le Maréchal de Praslin vînt à l'armée, mais ne lui vouloit pour lors donner autre commission, que celle qu'il avoit par son Office. Cependant nous passames assez bien le tems cet hiver-là à Paris, tant à la Cour qu'à la foire de Saint Germain, & le Carême-prenant fut accompagné de plusieurs belles Comedies & grands ballets. La Cour étoit fort belle, & les Dames aussi; mais sur le milieu du Carême il arriva un accident, qui fit quelque desordre. La Reine devint grosse, & l'étoit de six semai-

nes

nes, quand un soir Madame la Princesse tenant le lit, la Reine y alla passer la soirée, jusques après minuit, avec les autres Princesses & Dames du Louvre. Monsieur de Guise, les deux fréres de Luynes, Monsieur le Grand, Blainville & moi nous y trouvâmes, & la compagnie fut fort gaye: quand la Reine, s'en retournant coucher, & passant par la grande salle du Louvre, Madame la Connêtable de Luynes, & Mademoiselle de Verneüil la tenant sous les bras, & la faisant courir, elle broncha, & tomba en ce petit relais du haut dais, dont elle se blessa, & perdit son fruit. On cela l'affaire au Roi le plus que l'on pût, jusques à tant qu'il fut à Paris, dont il se resolut de partir le Dimanche de Pâques fleurie, pour aller faire ses Pâques à Orleans, & de là passer par le Berry, & s'en aller à Lyon, pour attaquer le Languedoc, & le reduire à son obéïssance cet Été-là. Le Roi partit, & ce même jour les amis communs de Monsieur de Schomberg & de moi, fâchez de voir notre mauvaise intelligence, travaillerent pour nous remettre bien ensemble: ce qui leur fut aisé; car nous y étions tous deux portez. Ils nous firent voir après Vêpres aux Chartreux, où ils nous donnerent

donnerent rendez-vous; d'où nous sortîmes très-bons amis. On fit sçavoir au Roi, comme & en quelle façon la Reine s'étoit blessée, & on l'anima tellement contre les deux Dames, qu'il depêcha de Tourry la Fourraine à la Reine, pour lui mander qu'il ne vouloit plus que Mademoiselle de Verneüil & Madame la Connêtable de Luynes fussent auprès d'elle, & leur écrivit à chacune une lettre, pour leur faire sçavoir, qu'elles eussent à se retirer du Louvre.

J'ai dit ci-dessus, que le Roi étant à Poitiers, pourvut aux affaires de Xaintonges & de Poitou, autant qu'il le jugea convenable, donnant à Mr d'Espernon le premier commandement, par tout où il seroit de ces Provinces. Lui laissa quatre mille hommes de pied & quatre cens chevaux. Il bailla deux mille hommes de pied & deux cens chevaux à Mr de la Rochefoucault, & pareil nombre à Mr de St Luc, avec ordre de reconnoître Mr d'Espernon, & d'aller en Xaintonges, Angoumois & Aunis avec leurs forces, quand il leur commanderoit de le venir assister, & le premier des deux qui arriveroit près de luy, seroit son Lieutenant General, & l'autre serviroit de Maréchal de Camp. Que si aussi Mr d'Espernon

d'Espernon venoit en la Province de l'un ou de l'autre, pour le secourir, celui dans la Province duquel il seroit, feroit la charge de Lieutenant General, & l'autre de Maréchal de Camp. Et le Roi recommanda à tous trois une parfaite union & intelligence, pour le bien de son service; auquel il pensoit avoir suffisamment pourvû par cet établissement. Mais il arriva, que Mr d'Espernon ayant recommandé à ces deux Messieurs de le venir trouver en Xaintonges avec leurs forces, ils y accoururent promptement, & y demeurerent, jusques à ce qu'ils en eussent chassé Mr de Soubise, qui avoit lors sur pied une armée de sept mille hommes de pied & sept cens chevaux Huguenots. Mais le Sieur de Soubise s'estant de-là jetté dans le gouvernement de Mr de St Luc, puis ensuite dans le Poitou, Mr d'Espernon aima mieux garder ses Gouvernemens avec les troupes qu'il avoit, que de les employer à secourir ses voisins, lesquels s'en étant plaints au Roi, & mandé qu'ils ne pouvoient conserver leurs gouvernemens avec les troupes qu'ils avoient, s'ils n'étoient secourus de plus grandes, le Roi envoya vers Mr d'Espernon un nommé le Fay, pour lui ordonner que, toutes choses cessantes,

il eût à aller ſecourir le Poitou, avec les troupes que ſa Majeſté luy avoit laiſſées. Mais ledit Fay ne luy ayant pas parlé à ſon gré, il le mal-mena: lequel étant de retour auprès du Roi, l'anima bien fort contre Mr d'Eſpernon, & lui ayant derechef envoyé, il en revint avec auſſi peu de ſatisfaction qu'il avoit fait la premiere fois: dont le Roi fut fort en colere, ſe reſolut d'aller lui-même ſecourir le Poitou, pour entrer par la Guyenne dans le Languedoc, au lieu d'y venir, comme il avoit deliberé, par le Lyonnois. Pour cet effet, il s'avança à Blois, fit venir vers lui toutes ſes forces. La Reine ſa mere eſtoit allée faire ſes Pâques à Orleans avec lui, & le voulut accompagner en tout ce voyage, la Reine ſa femme demeurant à Paris avec Mr ſon frere, & ayant fait amaſſer tous les batteaux qu'il pût ſur la riviere, il fit embarquer ſes troupes, & acheminer à bonnes journées ſa Cavalerie ſur la levée du Loire, vers Nantes, où il donna le rendez-vous general, afin d'aller en diligence joindre Mr de Soubiſe, qui ravageoit le Bas Poitou, ſans aucune reſiſtance, Mr de la Rochefoucault n'ayant pas plus de cent chevaux, & quinze cens hommes de pied, pour luy reſiſter. Le

Roi

Roi me depêcha un courrier, pour me faire venir le trouver en diligence; ce qui me fit partir de Paris le Mercredy 2e jour d'Avril, & vins coucher à Chartres: le lendemain à Orleans: puis à Tours, où je me mis sur la Loire, & allai coucher à Saumur; de là à Ancenis, & le Lundy onzieme je fus à dîner à Nantes, où étoit le Roi, qui commença à me faire quelques plaintes de Mr le Prince, que Arnaud & Saint Jerry en venant par la riviere lui avoient occasionnées, lesquels bien qu'ils fussent ses serviteurs affidez, pour joüer le double, & faire voir au Roi, qu'ils ne l'étoient pas, parloient mal de lui. Je rabatis ces coups autant qu'il me fut possible; car je faisois profession d'être très-humble serviteur de Monsieur le Prince, comme je lui avois promis avant que partir de Paris. La Reine Mere, qui étoit venuë avec le Roi, se trouva mal à Nantes, & y demeura lors que le Roi en partit, pour aller chercher au Bas Poitou Mr de Soubise le Mardy douziéme, & alla coucher à Villelongue.

Le Mercredy 13. il logea à Cegeay, où lui furent portées nouvelles, par un nommé le Bois de Carquerois, qu'il avoit envoyé pour garder l'Isle de Riez,

que les ennemis l'avoient occupée, l'en avoient chassé, & y étoient logez : que Mr de la Rochefoucault, avec ce peu de troupes qu'il avoit, étoit venu camper au bout de la chaussée, par où ils étoient entrez en l'isle de Riez, & qu'ils avoient plusieurs vaisseaux à Croix-de-vie & à St Gilles, pour ramener leur butin, qui estoit grand ; & leurs personnes à la Chaume, & aux Sables, & de là à la Rochelle.

Le Roi aussi-tôt assembla son Conseil, pour deliberer ce que l'on auroit à faire, auquel la plûpart furent d'avis, d'aller le lendemain loger à Aspremont, & prendre le chemin de Xaintonges & de Guyenne, pour aller faire la guerre en Languedoc. Monsieur le Prince proposa d'avancer encores une journée jusques à Chalans, quand ce ne seroit que pour voir la contenance des ennemis, & qu'il pourroit arriver, qu'ils nous donneroient jour de les pouvoir combattre dans l'Isle même de Riez. Ce dernier avis fut suivi, & l'ordre donné pour aller le lendemain Jeudy 14. loger à Chalans. Le Roy voulut que l'on marchât en quelque ordre de bataille, non tant pour crainte des ennemis, que Monsieur de la Rochefoucault les empêchoit de pouvoir venir

nir à nous, que pour marcher en gens de guerre. Monsieur de Marillac eut ordre d'aller faire le logement du Roi & de l'armée à Chalans, & la compagnie des Carabins de Desplan de l'escorter.

Comme il y fut arrivé sur le midi, & qu'il étoit occupé à cantonner le quartier, vinrent à lui des habitans de l'Isle de Periez, qui confine à l'Isle de Riez, & n'y a qu'un canal entre eux deux, sur lequel il y a un pont, nommé Daurovet. Ils lui dirent, qu'ils avoient tellement quellement fortifié ledit pont, pour empêcher Monsieur de Soubise, & son armée, de les venir saccager, lequel pont, ils avoient maintenu contre l'attaque, que l'on y avoit faite, & que si on leur vouloit donner cinquante arquebusiers, qu'ils le garderoient, & toute leur Isle contre la puissance ennemie. Marillac demanda par où il falloit aller à l'Isle de Periez; ils lui dirent qu'à huit cens pas de Chalans estoit une chaussée, par laquelle on y entroit. Lui qui pensoit que cette chaussée ne duroit au plus que cinq ou six cens pas, après avoir cantonné promptement le logis du Roi, & laissé aux Maréchaux des logis & Aides de Camp le reste à faire, ayant mandé au Roi, qu'il s'en alloit à Periez, dont il

lui

lui manderoit nouvelles des ennemis, s'y achemina.

Le Bas Poitou est ainsi nommé, parce qu'il baisse vers la Mer, & que toutes les eauxdu Bas Poictou y viennent descendre, desquelles il se fait de grands marécages, lesquels en basse Mer sont secs, hormis les canaux, où passent les eaux, & en haute Mer sont inondez, hormis plusieurs petites mottes, où il y a des maisons bâties en quelques-unes, & les autres servent à retirer le bétail, jusques à ce que ce flux soit retiré. Et parce qu'il y plusieurs petits païs, qui ne sont point inondez proche de la Mer, ausquels neanmoins les eaux douces empêchent les entrées, il y a de longues chaussées qui y conduisent, qui sont faites à quelques saillans, & ces lieux sont nommez Isles, parce qu'il n'y a aucun accès sans passer l'eau, que par ces chaussées. Ainsi est faite l'Isle de Riez, ainsi celle de Periez, celle de Saint Jean des Monts, & autres.

Monsieur de Marillac se jetta dans la chaussée qui va de Chalans à Periez, ayant mis devant lui cinquante arquebusiers à cheval, qui étoit la compagnie de Desplan, quelques trente Gentilshommes volontaires l'accompagnerent & passa

cette

cette chaussée, qui contre son attente avoit plus de deux lieuës de long. Il trouva à son arrivée, que les ennemis tâchoient à forcer ce pont, que les habitans défendoient encore assez bien, attendant ce secours. Il fit mettre ses arquebusiers pied à terre, & occuper la place des païsans, à la garde du pont: ce que les ennemis ayant apperçû, & même qu'il y avoit de la Cavalerie dans l'Isle, ralentirent leur effort. Marillac cependant manda au Roi, que si on lui envoyoit deux mille hommes, il garderoit l'Isle, & tiendroit sur cul les ennemis; jusques à ce que le Roi eût resolu, ou de les attaquer, ou de les laisser passer, & que cependant il se faisoit fort de tenir toute l'Isle de Periez. Ce jour Desplan demanda à parler à Monsieur de Soubise, qui le vint trouver proche du pont, & lui parla le canal entre-deux: cela les amusa jusques sur le tard.

Cependant le Roi estant arrivé, & logé à Chalans, eut les nouvelles de Marillac, & ayant assemblé son Conseil, resolut d'envoyer quatorze compagnies de son Regiment des gardes, pour la conservation de l'Isle de Periez, & que le lendemain au jour il se mettroit en bataille avec la Cavalerie qu'il avoit, à la

vûë de Riez, à cinq cens pas d'où la Rochefoucault étoit campé, qui s'y mettroit aussi. Aussi il ordonna que je mettrois son Infanterie en bataille, sur le bord de la chaussée, pour faire ce que Monsieur le Prince m'ordonneroit, qui passeroit avec Monsieur le Maréchal de Praslin dans l'Isle de Periez dès la pointe du jour. Monsieur le Maréchal de Vitry demanda de mettre à Periez ces quatorze compagnies des gardes; il y arriva vers la pointe du jour du Vendredy 15. d'Avril, & Monsieur le Prince, dès qu'il fut jour, s'achemina en ladite Isle; nous laissant avec l'Infanterie à l'entrée, tandis que le Roi s'alla presenter prochede la chaussée de Riez. Sur les huit heures du matin, Monsieur le Prince me manda, que je fisse passer dans Periez toute l'Infanterie, dont je donnai avis au Roi, & me mis à la tête & allai. Elle commença d'y arriver sur les dix à onze heures. Je vins trouver Monsieur le Prince, qui me commanda de faire hâter les troupes le plus que je pourrois, & de les amener à un guai, que les païsans de Periez luy montrerent, qu'en basse mer il n'y avoit pas plus d'eau que jusques à la ceinture, pour traverser un bras de mer large comme la Marne, qui separoit

roit les Isles de Riez & de Periez : ce qui estoit veritable. Car lors plusieurs de nous la passerent aisément ; mais comme le flux ne tarda guere à venir, il étoit douteux que toute l'armée eût eu loisir de passer. Neanmoins je la hâtai le plus qu'il me fut possible, & en la ramenant je dis à Monsieur de Praslin : que pense faire Monsieur le Prince ? a-t'il bien consideré ce qu'il entreprend ? croit-il passer son armée entiere ? n'apprehende t-il point que les ennemis ne le chargent, quand il en aura passé un tiers, ou la moitié ? Que veut-il entreprendre sans Cavalerie contre des gens, qui ont huit cens chevaux & huit ou dix pieces de canon ? Sur quoy se fonde-t-il ? Il me dit : il ne nous en a parlé qu'en passant, & est plûtôt porté par l'avis d'Arnaud que conseillé par nous autres ; mais, ce me dit-il, vous êtes un de ses gouverneurs, allez lui parler.

Je ne marchandai point, & l'étant venu trouver, je lui dis que l'Infanterie arrivoit. Je lui dis ensuitte : Monsieur, quel est vostre dessein, de passer sans Cavalerie en un païs, où si les ennemis vous font le moindre obstacle du monde, la mer vous prendra à demi passé, & quand ils vous laisseroient passer, ce vous

ſera un grand deſavantage, d'être ſans Cavalerie ni canon. Mais quand toutes ces conſiderations ne vous toucheroient point; permettez, Monſieur, que comme votre très-humble ſerviteur je vous demande ce que vous ferez du Roi, qui eſt en bataille devant la chauſſée de Riez, & comme quoi vous voulez combattre ſans lui. Car ſi vous défaites Monſieur de Soubiſe, il vous voudra mal, de ce que vous ne lui aurez point fait part de l'honneur de la victoire, & s'il vous arrive quelque diſgrace, il blâmera voſtre precipitation, & vous accuſera de ne l'avoir voulu ou daigné attendre.

Monſieur le Prince, ne prit pas bien mon diſcours, & me dit: je vois bien que vous êtes de la cabale des autres, qui me veulent détourner d'acquerir de la gloire, & faire perdre un grand ſervice, lequel peut-être ne ſe pourra pas recouvrer, quand nous l'aurons laiſſé échapper. Je veux donc que vous alliez tout à l'heure trouver le Roi, & lui dire qu'il eſt à propos, qu'il vienne promptement ici avec ſa Cavalerie. Je le ſuppliai de lui en écrire un mot; ce qu'il fit, & je m'y en allai en diligence.

Je le trouvai au milieu de la chauſſée, qui déja venoit impatient de n'avoir point

de

de nos nouvelles, & d'être sans rien faire devant les ennemis, une riviere entre-deux, qu'eux ni lui ne pouvoient passer. Dès qu'il fut arrivé en l'Isle, Monsieur le Prince lui mena voir le passage du gué, & les habitans nous assurerent, qu'il y en avoit encore un autre plus proche de l'embouchure de la mer, & qu'à minuit precisément l'eau seroit basse & plus basse qu'elle n'étoit à midi; car c'étoit gros d'eau.

Le Roi se logea, avec les Princes & autres principaux de l'armée, dans quinze maisons, qui étoient dans l'Isle de Saint Jean des Monts, & fit camper son Infanterie proche de son logis, & vers le pont d'Avroüet, & retenant les Maréchaux des logis & Sergens Majors de tous les corps, pour leur porter ordre après le Conseil, qu'il vint tenir à l'heure-même, où il fut resolu de passer en basse mer, avec toute l'Infanterie, & aller attaquer Monsieur de Soubise. Puis ensuite Monsieur le Prince, prevoyant sagement les inconveniens qui peuvent arriver aux differens commandemens, l'importance de passer en une heure l'armée, & avec un grand ordre, proposa au Roi d'en commettre le soin à un seul, & qu'il lui conseilloit, que ce fût à moi,

 s'assurant

s'assurant que je m'en acquitterois bien. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il me faisoit, & de la bonne opinion qu'il avoit de moi, & l'assurai, que je tâcherois de m'en acquitter à son contentement. Sur cela, je m'en vins en un logis, que l'on avoit laissé à Monsieur les Maréchal de Praslin & à Messieurs les Maréchaux de Camp, lesquels j'appellai, pour ensemble faire l'ordre; lequel fut en cette sorte.

Que le rendez-vous de toutes les troupes seroit à dix heures du soir, & que l'Infanterie se mettroit en bataille à la gauche du logis, où nous étions, en une plaine qui y étoit, & que le Regiment des Gardes feroit cinq bataillons, qu'il mettroit en losanges, & seroit à la tête. Que derriere lui seroient les Suisses, en deux gros bataillons, puis ensuitte deux bataillons de Normandie, & finalement Navarre en trois bataillons. Je designai leurs places à leurs Sergens Majors, puis leur donnai l'ordre, & les renvoyai.

Nous fîmes sept corps de notre Cavalerie: à sçavoir les Carabins de Desplan, qui seroient à la tête à main droite du logis où j'étois, puis la compagnie de Des Roches Baritaux: ensuitte les chevaux legers de la garde du Roi: puis les gendarmes

darmes : puis cinquante chevaux tirez des gendarmes & des chevaux legers, qui composoient un escadron : derriere eux, la noblesse de la Reine mere, qui faisoit un escadron, avec quelques volontaires : finalement la compagnie des chevaux legers de Monsieur de Guise. Et ayant donné l'ordre aux Maréchaux des logis de tous ces corps, je les renvóyai. Après quoi nous formâmes nos ordres de bataille, & en fîmes les trois ordres: à sçavoir, l'avantgarde étoit composée des Carabins de Desplan, des chevaux legers de Des Roches Baritaux, & de ceux de la garde, avec les cinq bataillons du Regiment des gardes, la bataille des gendarmes du Roi & des Suisses, & l'arrieregarde des cinq bataillons de Navarre & de Normandie, avec les trois corps de Cavalerie. Je priai Monsieur de Marillac de prendre l'ordre, & le soin du passage de l'Infanterie, & Monsieur Zamet celui de la Cavalerie. Puis ayant mis sur le papier tous nos ordres, Monsieur le Maréchal de Praslin & moi vinmes les montrer au Roi, qui les approuva fort. Nous le suppliâmes de faire des chefs de chaque escadron, des Princes & Officiers qui étoient près de sa Majesté, & le Roi nous ayant demandé ce

qui nous en sembloit, nous dîmes que c'étoit à lui à mener la bataille à la tête de ses gardes, entre deux gros bataillons de Suisses, de donner à Monsieur le Prince, son Lieutenant General, l'avantgarde; & l'arrieregarde, à Monsieur le Comte : les deux escadrons de l'avantgarde, & les deux de l'arrieregarde, à Messieurs de Vendôme & Grand Prieur. Que Mr Zamet avoit soin de l'ordre de l'avantgarde, Monsieur de Marillac de l'aisle gauche, qui étoit l'arrieregarde, & que je serois par tout, comme ayant en ma tête & en ma charge toute la conduite, & que pour le passage Monsieur Zamet conduiroit la Cavalerie, & Monsieur de Marillac l'Infanterie : cependant que je ferois marcher l'un & l'autre corps. Il approuva tout ce que nous lui proposâmes, & se plût aux ordres projettez. Sur le tems que couché sur un méchant lit le Roi conferoit du passage avec nous, il arriva une grande allarme par tout le camp, comme si les ennemis nous fussent venus sur les bras, & en cet instant cinquante personnes se jetterent dans la chambre du Roi, qui lui dirent que les ennemis venoient à nous. Je sçavois bien qu'il étoit impossible; car la mer étoit haute, & qu'ils n'eussent sçû passer.
C'est

C'est pourquoi au lieu de m'en allarmer, je voulus voir comme le Roi la prendroit, afin que selon sa hardiesse ou son étonnement, j'eusse à l'avenir à me gouverner vers lui, aux propositions que je ferois.

Ce jeune Prince, qui étoit couché sur ce lit, se leva assis à cette rumeur, & avec un visage plus animé que de coûtume, leur dit : Messieurs, c'est là dehors qu'est l'allarme, & non dans ma chambre, comme vous voyez, & où il faut aller ; & en même-tems me dit : allez en diligence au pont d'Avroüet, & me mandez de vos nouvelles promptement. Vous Zamet, allez trouver Monsieur le Prince, & Monsieur de Praslin avec Marillac demeureront auprès de moi ; qui me vais armer, & mettre à la tête de mes gardes.

Je fus ravi de voir l'assûrance & le jugement d'un homme de son âge si meur & si parfait. Il se trouva que c'étoit une fausse allarme, que l'on avoit prise d'une chose fort legere, & ainsi je m'en revins dormir deux heures, attendant le rendez-vous, & pour être en état de passer la nuit sans dormir. Toutes les troupes arriverent à dix heures au rendez-vous, & tout à loisir nous les mîmes en deux files ;

à sçavoir les bataillons l'un après l'autre, pour passer au guai de la main gauche, & les escadrons aussi ensuite à la main droite, pour passer le guai proche de la mer, & y arrivâmes demi-heure avant la basse mer. Mais celui de main gauche fut trouvé si haut, que les gardes, qui devoient passer les premiers, me firent dire par la Filiere, Sergent Major, qu'il étoit impossible d'y passer. J'y courus, & voyant combien difficilement ils y pourroient passer, je vins au guai de la main droite, que je passai, & le târai, pour voir si notre Infanterie y pourroit passer. Je reconnus aussi, qu'il n'y avoit personne de l'autre côté, pour nous empêcher: c'est pourquoi je vins dire à Mr le Maréchal de Vitry & à Monsieur de Praslin, & Mr le Prince, qui avoient charge des trois premiers escadrons, que le Roi leur mandoit de passer; ce qu'ils firent dans un instant. Et comme nous vîmes, que de l'autre côté du passage il n'y avoit nul obstacle, je dis au Roi, que s'il lui plaisoit de passer, je lui menerois en un instant son infanterie. Il entra à l'heure-même au guai, & le passa comme aussi les autres trois escadrons. Alors je fis avancer les escadrons, qui étoient de l'arrieregarde, & les Suisses, & fis mettre

mettre les chefs pied à terre, pour donner courage aux soldats de passer l'eau. Je me mis à pied dans l'eau à leur tête, & en un instant les Suisses & Navarre passerent pêle-mêle, qui furent suivis, en une telle diligence, des gardes & de Normandie, que sept mille hommes comptez, que le Roi avoit d'Infanterie, passerent en un quart d'heure à minuit, la nuit étant fort brune. Au guai il y avoit de l'eau plus haut que la ceinture, & large comme la Seine est devant le Louvre, qui n'étoit qu'à cinquante pas de la pleine mer.

Cela fait, nous campâmes sur le port, sans garder aucun ordre, hormis que notre Cavalerie étoit plus avancée, & chaque bataillon alluma force feux, pour se secher.

Sur les trois ou quatre heures du matin, à la pointe du jour, l'on marcha au plus bel ordre qui se pouvoit penser, en l'ordre donné pour la bataille, dans les lieux plains, & quand nous trouvions des collines, nous marchions notre avantgarde premiere, suivie de la bataille, & ensuite l'arrieregarde; puis dès que la plaine revenoit, l'avantgarde faisoit halte à droite, la bataille se mettoit à sa gauche, & l'arrieregarde à celle de

la bataille. Ainsi nous marchâmes jusques à la vûë des ennemis, près de deux lieuës; lesquels se jetterent dans les vaisseaux & dans Saint Gilles, & les autres mirent les armes bas, nous demandant misericorde, sans rendre aucun combat. La Cavalerie s'enfuit de même; mais ne pouvant faire une si longue retraitte, la plûpart fut tué, en la suite de la victoire, par les païsans. Il y mourut sur le champ, tué de sang froid, sans resistance, plus de quinze cens hommes, & plus d'autant prisonniers, qui furent envoyez aux galeres: le reste fut tué par les gens de Monsieur de la Rochefoucault & par les païsans: de telle sorte que Monsieur de Soubise rentra à la Rochelle avec trente chevaux, de sept cens qu'il en avoit, & ne s'en retourna pas quatre cens hommes de pied, de sept mille qu'il y en avoit le jour precedent dans son armée. Il y eut bien cent cinquante Gentilshommes ou Officiers pris, & sept pieces de fonte d'artillerie. La Chaume, assez bon Château, où il s'en étoit retirez quelqu'uns, se rendit le jour d'après à Monsieur de la Rochefoucault: depuis il ne se presenta, pendant cette guerre, dans le Poitou aucun homme dans la campagne, pour les Huguenots, & changerent

gerent leurs desseins pour les tourner sur mer, équippans une armée navale, dont ils firent Amiral un nommé Guiton, qui la mit en fort bon ordre. Le Roi le jour même dîna tellement quellement à Saint Gilles, & passa ce bras de mer, qui est entre Saint Gilles & Croix de Riez, nommé Aspremont, où nous séjournâmes le Dimanche dix-sept, & Lundi dix-huit, pour rassembler nos troupes éparses, & qui suivoient toûjours les ennemis. Enfin nous en partîmes le Mardi 19. & vinmes coucher à Aysené.

Le lendemain Mercredi 20. à la Roche-sur-Yon.

Le Jeudi à Sainte Ermine. Le Vendredi à Fontenay le Comte.

Le Samedi 23. à Niort, où le Roi séjourna le Dimanche, pour tenir Conseil de guerre, & juger les prisonniers à qui ils appartenoient.

Le Lundi Monsieur de Bullion fut oüy au Conseil, qui étoit arrivé le soir auparavant, envoyé par Mr de Lesdiguieres, pour porter quelques conditions proposées par ceux de la Religion, tendantes à la paix; où il fut resolu de la réponse que l'on feroit sur chaque article. Mais le soir, Monsieur de Puisieux fit voir au Roi la depêche particuliere, qui

lui

lui avoit été faite, & oüir Monsieur de Bullion là-dessus. Il me fit l'honneur de m'y appeller, & de prendre mon avis sur la réponse secrete, qui fut faite, qui étoit l'essentielle, la precedente n'étant que pour amuser les Ministres du Conseil, qui ne vouloient la paix en aucune façon.

Le Mardi 27. Avril, le Roi partit de Niort, & fut coucher à Chisay. Il est à sçavoir que le Roi étoit parti de Blois, pour venir en Poitou, fort animé contre Monsieur d'Espernon; tant par les mauvais offices que lui avoit rendu le Fay, que le Roi lui avoit envoyé, que parce qu'il n'avoit pû être porté, par les reïterez commandemens du Roi, d'aller secourir le Poitou & Monsieur de la Rochefoucault. Monsieur de Rets & Mr de Schomberg n'étoient pas ses amis, & ne parloient pas en sa faveur. Si faisoit bien Monsieur le Prince, Je faisois aussi selon ma petite puissance ce qui étoit de moi pour le servir. Ce fut ce qui obligea Monsieur le Prince de lui depêcher un Gentil homme le jour même de la défaitte de Riez, & me commanda de lui écrire sur la teneur de la depêche qu'il lui faisoit, qui étoit que le Roi avoit eu la victoire sur Monsieur de Soubise, & qu'il alloit droit à lui, à qui il vouloit mal,

de

de ce qu'il n'avoit voulu rien faire. Que le ſeul moyen qu'il avoit pour l'appaiſer, & nous de le ſervir, conſiſtoit à ſe mettre en campagne & aſſieger Royan. Que s'il le faiſoit, nous étions aſſez puiſſans pour faire oublier tout le paſſé; mais s'il ne le vouloit faire, nous proteſtions que le mal qui lui en aviendroit, auroit été empêché par nous s'il nous en eût donné le moyen. Il nous crut, & vint aſſieger Royan, où commandoit le Sieur de Saint Surin, Gentilhomme Huguenot, avec lequel peu de jours après il entra en traitté, de remettre la ville en l'obeïſſance du Roi. Et de fait, ſortit un jour ſur la parole de Monſieur d'Eſpernon, pour venir conclure le traitté; mais comme il parloit à Monſieur d'Eſpernon à la vûë de Royan, étant entré par mer quelque ſecours de la Rochelle dans la ville, ils ſe reſolurent d'en fermer les portes à leur Gouverneur, & ne tenir la capitulation qu'il avoit faite. En même tems, ils pointerent quelques piéces ſur Mr d'Eſpernon, qui étoit avancé, & ſur ſa troupe. Saint Surin bien étonné de ce ſubit changement, dit à Monſieur d'Eſpernon, qu'il ne venoit de ſa part; qu'il feroit reparer cette faute, & qu'il ne retourneroit plus avec eux, en cas

qu'ils

qu'ils ne se soûmissent à l'obeïssance du Roi. Il voulut rentrer dans la place, mais on lui dit de dessus les murailles force injures. Ce qui le fit retourner avec Monsieur d'Espernon, qui avoit mandé au Roi l'espoir qu'il avoit, de remettre Royan en son obeïssance, & le Roi reçût cette premiere nouvelle à Saint Jean d'Angely, où il arriva le Jeudi 28. qui étoit le jour même que le traitté de Royan se rompit.

Le lendemain 29. comme le Roi arriva à Xaintes, il en sçut nouvelle. Il sejourna à Xaintes le Samedi, Dimanche & Lundi suivant, tant pour faire avancer son armée, que pour donner audience aux Ambassadeurs des Cantons des Suisses, qui l'étoient venus trouver, pour interceder pour les Huguenots de la France, Je leur fis festin, puis les menai à l'audience, en laquelle ils eurent pour réponse du Roi, que quand les Huguenots, ses sujets rebelles, rentreroient en leur devoir, il auroit les bras de sa clemence ouverts pour les recevoir, & les renvoya de Xaintes en corps, d'où il partit le Mardi 3. de May, pour venir coucher à Samion, où Monsieur d'Espernon le vint trouver, auquel il fit bonne chére, comme

comme Monsieur le Prince y avoit disposé sa Majesté. Le Roi lui proposa de grossir son armée de quelques troupes, qu'il lui donneroit, & entreprit de reduire Royan en l'obeïssance de sa Majesté afin que le Roi, sans s'arrêter, pût aller promptement en Languedoc. Mais Monsieur d'Espernon le refusa, & quelques prieres qui lui fussent faites par Mr le Prince, d'accepter cette commission, il n'y pût être disposé. Enfin le Roi se resolut de l'attaquer, & Monsieur le Prince, qui pensoit que l'on demeureroit six semaines devant, proposa au Roi de l'envoyer en Guyenne, tant pour reduire un fort, nommé Soullac, que les Huguenots avoient fait dans Medoc, vis-à-vis de Blaye, & d'autres petites places de la Guyenne, que pour aller recevoir Tonneins, assiegé dès long-tems par Monsieur d'Elbœuf & le Maréchal de Themines. Monsieur le Prince se chargea aussi de traitter avec Monsieur de la Force & de Sully, qui se vouloient remettre sous le service du Roi. Je le dissuadai d'entreprendre cette commission, & de ne partir d'auprès du Roi; à quoi ne l'ayant pû disposer, je le suppliai de m'emmener avec lui; mais il me dit, que le Roi ne me voudroit pas separer d'avec

d'avec lui, & qu'il avoit l'entiere creance en moi pour son armée. Il me pria de faire qu'il pût mener avec lui un des vieux Regimens, & que je témoignasse au Roi son desir : ce que je fis, & le Roi lui donna le Regiment de Normandie, avec d'autres troupes de pied & de cheval. Il voulut avant son partement aller reconnoître Royan, & ordonner des attaques. Il y vint donc, & nous emmena avec lui les Chefs de l'armée le Mercredi 4. où nous vîmes les attaques & trenchées que Monsieur d'Espernon avoit commencées, lesquelles on demeura d'accord de poursuivre, & au retour dans le Conseil il fut resolu, que l'attaque du côté de la mer, à main droite, seroit pour les gardes ; & celle de l'autre côté, à main gauche, se commettroit à Picardie, à laquelle Monsieur de Vitry, avec Messieurs de Seneçay, Marillac & Biron, commanderoient. Qu'à celle de maindroite, nommée des gardes, Monsieur de Praslin en auroit la charge, & moi sous lui, quelque persuasion que Pompéo Targon me voulût & pût faire, de faire l'attaque des gardes de l'autre côté, & l'entreprendre ; où il fit certes une batterie d'une très-belle invention. Car comme nous étions à re-

à reconnoître la place, & que nous fussions montez sur le faîte d'une maison, pour mieux voir, Monsieur le Prince dit, si l'on pouvoit faire une batterie sur ce toit, & de cette hauteur, on auroit un grand avantage à battre cette demi-lune.

Pompéo Targon répondit: Monseigneur, vous le dites en riant, & moi je vous réponds, que dans trois jours je mettrai sur ce toit, & dans cette hauteur, quatre piéces de batterie. Ce qu'il entreprit depuis, & executa en cette forme. Il étançonna la maison des quatre côtez, puis la sappa, & étaya sur des piéces de bois, & ensuitte ayant mis quantité de fascines contre les étais, ils se brusserent & consommerent: ce qui fit que la maison tomba sur elle même & en dedans, ce qui fit hausser la platte forme, à laquelle il fit porter ce qui étoit necessaire pour mettre la batterie à la hauteur, qu'il avoit dit. Je persistai à mon attaque droite, du côté de la mer, à laquelle je m'acheminai le Jeudi 2. de Mai, jour de l'Ascension, & ayant donné le rendez-vous de l'armée à la plaine de Castelac, elle s'en alla prendre ses postes & ses quartiers. Les gardes entrerent ce jour-là dans la tren-

chée,

chée, qu'ils poussérent à droite jusques à la mer, & firent une ligne à gauche, pour aller s'attacher à une piéce des ennemis.

Le Vendredi 6. nous continuâmes cette trenchée à gauche, & même une batterie de trois canons sur le bord de la mer, à la droite, pour lever les défenses des ennemis, qui nous troubloient à l'attaque, que nous voulions faire à la demi-lune. Ce soir même je fus voir le Roi en son quartier, lequel me dit, que le lendemain à quatre heures du matin il vouloit venir à notre trenchée, & que je l'attendisse au commencement d'icelle, à une longue ligne que je fis toute la nuit hausser, pour le faire arriver en seureté. Il vint donc le Samedi 7. accompagné de Monsieur d'Espernon & de Mr de Schomberg. C'étoit la premiere fois qu'il y étoit jamais venu. Il me fit l'honneur de me dire, Bassompierre je suis nouveau; dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne point faillir: à quoi je ne fus guere empêché. Car il fit plus genereusement que pas un de nous n'eussions fait, & monta trois ou quatre fois sur la banquette des trenchées, pour reconnoître à découvert, s'y tenant si long-tems, que nous fremissions du peril

ril où il se mettoit, avec une plus grande froideur & assurance qu'un vieux Capitaine n'eût sçû faire, & ordonna du travail de la nuit suivante, comme s'il eût été un Ingenieur. Je lui vis faire en retournant une action, qui me plut extremement. Car après être remonté à cheval, à un certain passage, que les ennemis connoissoient, ils tirerent un coup de piéce, qui passa à deux pieds au dessus de la tête du Roi, qui parloit à Monsieur d'Espernon. Je marchois devant lui, & me tournai apprehendant le coup, que je vis venir, pour le Roi, je lui dis: Mon Dieu, Sire, cette balle a failli à vous tuer. Il me dit: non pas moi, mais Monsieur d'Espernon, & ne s'étonna ni ne baissa la tête, comme beaucoup d'autres eussent fait. Puis ensuitte, comme quelques-uns, qui l'accompagnoient, se fussent escartez, il leur dit: comment, avez-vous peur? qu'elle tire encore, il faut que l'on la recharge de nouveau. J'ay vû plusieurs & diverses autres actions du Roi, en plusieurs lieux perilleux, & dirai sans flatterie ny adulation, que je n'ai jamais vû un homme, non un Roi, qui y fût plus assuré que lui. Le feu Roi, son pere, qui étoit en l'estime, que chacun sçait, ne témoignoit

moignoit pas une pareille assurance.

L'après-dînée Monsieur d'Espernõn & Monsieur le Comte, que je devois nommer le premier, vinrent en notre tranchée : & comme en retournant nous fussions allez sur le bord de la mer, à une prairie, pour considerer seize vaisseaux, que les Rochellois avoient à l'ancre là auprés, ils leverent les ancres, nous voyans grande troupe, & s'approcherent à cinquante pas, pour nous tirer.

Comme Monsieur le Maréchal de Praslin & moi étions pratiquez de cela, quelques-uns de la troupe étant d'avis de faire retirer Monsieur le Comte, Mr. d'Espernon, & nous mêmes, nous leur dîmes, Messieurs, vous aurez incontinent le plaisir de voir des berceaux de balles de canon, qui passeront par dessus vous sans vous pouvoir offenser. Quand vous verrez qu'un vaisseau tournera le flanc, pour faire sa décharge, retirez-vous dix pas de la rive, de telle sorte que vous ne puissiez voir le bas du vaisseau, où sont les embrazures du canon, & aucun coup ne vous pourra toucher, si bien passer par dessus votre tête : ce que chacun fit, & eurent le plaisir d'y voir tirer deux cens volées de canon, sans aucun effet. Le soir nous fîmes en notre

notre attaque un grand travail, & mêmes six piéces de canon en batterie à notre main gauche. Ce soir même Monsieur le Comte tomba malade de la petite verole.

Le Dimanche 8. je fus voir le Roi; puis je visitai le travail de Picardie: sur les onze heures nos deux batteries tirerent, & ne cesserent jusques à la nuit, en laquelle avec quarante gabions, qui nous vinrent, nous avançâmes par falsades, jusques contre la piéce que nous voulions attaquer le bastion, auquel nous étions joints; ce que nous resolûmes de faire pied à pied. Et parce que la face dudit bastion, qui étoit à notre droite, & à leur gauche, étoit contre la mer, & manquoit de défense de ce côté-là, & de ce peu qu'elle en tiroit de la ville, nous les avions tirez à coups de canon, que nous continuions toûjours, nous allâmes toûjours entre deux terres, jusques à la gorge, quelques détournées que nous pussent faire les ennemis, qui étoient dans le bastion, à coups de grenade & de pierres: à quoi nous prenions aussi notre revanche. Ils avoient une mine au milieu de ce bastion, où ils nous attendoient, & avoient fait un retranchement avec un petit fossé en la

gorge

gorge dudit bastion, pour nous tirer continuellement, lors qu'après qu'ils nous auroient travaillé de leur mine, nous voudrions entreprendre de nous loger dans la piéce.

Comme nous nous avançions entre ces deux terres, nous vîmes joüer la mine des ennemis au quartier de Picardie, qui nous fit beaucoup de mal, & peu après ceux qui vinrent de cette attaque nous porterent les nouvelles, que pour nous y être échaudez, nous y avions perdu plus de cinquante Gentilshommes ou officiers. Cela me fit croire, qu'ils nous en gardoient autant dans notre piéce, & pour cet effet me haussai dans notre attaque du long de la mer, pour reconnoître, & vis un couvert au milieu du bastion, & une traînée de terre relevée de frais, jusques à la gorge. Et comme la seconde fois que je me haussai pour reconnoître mieux, je découvris le fossé du retranchement, & au milieu du fossé une motte de terre. Je ne fus plus en doute. J'avois trois Aides de camp, très-braves hommes, qui étoient Colombiers, Lancheres & Refuges, lesquels par ardeur ou autrement, proposoient de donner dans le bastion, dans lequel ils disoient avoir reconnu,

reconnu, qu'il n'y avoit pas dix hommes pour le défendre, & que nous le prendrions infailliblement, sans nous donner la peine d'aller coulant le long du bastion, où nous ne pouvions être de trois heures; & le persuaderent de telle sorte à Monsieur de Praslin, qu'il m'envoya querir en notre travail où j'étois, pour me commander de faire l'ordre pour donner. Messieurs de Vendôme & Grand Prieur de France, avec plusieurs autres jeunes Seigneurs, y étoient, qui animoient Monsieur le Maréchal de faire faire cette attaque. Je fus bien étonné quand je le vis resolu à ce dessein, & lui dis: Monsieur, s'il vous plaît que sans replique j'aille executer ce que vous me commandez, je ne laisserai de vous dire ce petit mot, pour ma décharge, que vous faites une chose prejudiciable au service du Roi, & de laquelle vous aurez, mais trop tard, un éternel repentir. Mais si, comme vous avez entendu les raisons de mes Aides de camp, & des autres qui vous ont persuadé de faire cette attaque, vous voulez aussi entendre les miennes, je m'assure, que non seulement vous quitterez ce dessein, mais encore que vous me remercierez devant qu'il soit nuit, de vous avoir persuadé

de desister de cette pratique. Il me dit lors : Hé bien, dites donc. Ce n'est pas de cette heure, que nous vous connoissons, & que je sçais que vous vous plaisez à contrarier les propositions d'autrui, pour faire voir votre bel esprit. Qu'avez-vous à remontrer contre tout ce que les autres unanimement approuvent ? Je lui dis lors : Monsieur, si nous n'avions aucun autre moyen de prendre ce bastion, que l'on attaque maintenant, non seulement je pourrois approuver ce conseil unanime, que vous dites que l'on vous donne, mais je vous l'eusse proposé ce matin, au lieu de le prendre pied à pied, comme nous le voulons faire ; nous aurions épargné la peine & le travail que nous avons déja fait, & celui que nous avons encore à faire ; mais je croi, que toutes les fois, que sans perte d'hommes & de tems, nous pouvons faire la même chose, que vous feriez avec la mort de plusieurs braves hommes, qui s'y hazarderoient, l'humanité, la raison & le service du Roi vous doivent obliger à la conservation de ses serviteurs, de vos amis, & des gens qui en une autre occasion vous feront bon besoin. Je laisse à part l'avantage qu'en prendroient les ennemis, le

découragement

découragement de vos soldats, & la diminution de votre gloire & reputation, d'avoir envoyé à la boucherie, & perdu sans necessité, des gens de bien, que vous pouvez conserver. Si Royan étoit la derniere place de ceux de la Religion, il seroit en quelque sorte honorable de joüer du reste, & d'y mettre le tout : mais ce ne seroit, que quand tous autres moyens manqueroient; maintenant que vous avez pris resolution determinée, par l'avis des personnes plus intelligentes à notre métier, que vous êtes au milieu de l'execution de ce que vous avez entrepris; que l'effet en est infaillible sans perte d'hommes ni de reputation, sans aucune cause apparente, de venir changer sur l'opinion peu considerée, pour ne dire indiscrete de Lancheres, qui porté plutôt d'ardeur que de raisonnement, quitte la suite d'un dessein resolu & bon, pour vous donner un avis incertain, perilleux, & dont l'execution, quelque heureuse qu'elle puisse être, vous coutera bien la vie des personnes, qui valent mieux que ce que vous gagnerez, je n'y vois aucune apparence. S'il y avoit une pareille mine qu'à l'autre quartier, & que outre le mal qui vous en arrivera, vous encourrez le

blâme & la honte, de ne vous être fait sage du malheureux exemple de vos voisins; & je vois à l'œil, & ceux qui le voudroient remarquer, qu'il y a assurément une mine, que ces Messieurs les beaux reconnoisseurs de places n'ont point remarquée. Que ce peu de gens qu'il y a dans la piece, vous le devroient, & à eux aussi, faire reconnoître, quand nous n'en aurions autre connoissance, qu'un fossé, & de la terre élevée de l'autre côté, pour servir de parapet au retranchement, de quoy ces Messieurs ne parlent point, & ce qu'ils n'ont point remarqué. Toutes ces choses vous doivent faire penser, qu'ils ne veulent point opiniâtrer cette piece à cause de la mine qu'ils y veulent faire joüer, ou pour tuer à leur aise à bonnes mousquetades ceux qui seront entrez dedans. Il semble que vous ayez concerté avec les ennemis, pour donner dans tous les pieges qu'ils vous tendent, & pour changer les bonnes & sures resolutions contre les mauvaises & les incertaines. Pour moi, Monsieur, si vous y voulez persister, je proteste de tout le mal qui en arrivera, que j'ai fait connoître & remarquer, & ensuite, comme Maréchal de camp, je ferai ce qui est simplement de ma charge,

ge, qui eſt de faire l'ordre neceſſaire pour y donner. Après quoi je vous demanderai par grace de me permettre de me retirer à mille pas des trenchées, pour ne voir point le deſaſtre & le malheur qui en arrivera par cette precipitation. Ce que je m'aſſure que la plupart de cette compagnie n'attribuera point tant à lâcheté (car j'ay deja fait mes preuves ailleurs) qu'à commiſeration de la perte de pluſieurs de mes amis. Que s'il vous plaît de faire une des deux choſes que je vous propoſerai, qui eſt de rompre ce deſſein, ou de faire reconnoître une fois mon dire, & je menerai ceux que vous m'ordonnerez, & leur ferai voir ce que je dis. En la premiere, je vous réponds ſur ma vie, dans la minuit, de vous rendre maître abſolu du baſtion, ſans perte d'aucun homme, que par un grand hazard; en l'autre, je vous ferai voir ſi clairement, qu'il y a une mine, & que c'eſt un apât que les ennemis vous veulent donner, pour vous y attraper, que vous vous en deſiſterez entierement. Je dis ce que deſſus avec beaucoup de vehemence, & Monſieur le Maréchal, qui apprehendoit le ſiniſtre ſuccès de cette affaire, & qui voyoit devant ſes yeux ce qui venoit d'arriver au

quartier de Picardie, voulut lui-même venir reconnoître ce que je disois. Je l'y menai donc, & comme nos travailleurs avançoient toûjours, nous étions déja vis-à-vis du fossé du retranchement des ennemis, dans la gorge du bastion, où il vit dans le milieu la terre relevée, qui couvroit le fossé de la mine, & lors Lancheres fut le premier à lui dissuader ce qu'il lui avoit precedemment proposé. Je lui montrai aussi, qu'en ouvrant vis-à-vis de ce fossé du retranchement, & creusant des places pour monter des Mousquetaires, nous aurions l'éminence sur toute la piece des ennemis, que nous gagnerions en même tems.

Monsieur de Praslin m'embrassa, & me dit: Mon fils, vous avez eu bon nez, & m'avez empeché de recevoir un affront, & le Roi une perte; dont je vous remercie. Continuez comme vous l'entendrez, je vous en laisse le soin. Ainsi j'empêchai une très-mauvaise affaire, que nous allions entreprendre: & ayant continué de passer à côté du bastion, toûjours passant entre deux terres, comme la nuit fut venuë je fis ouvrir dans le bastion, vers le lieu où les ennemis avoient fait le fossé du retranchement, & ensuite j'envoyai deux pionniers des miens, entendus,

entendus, ausquels j'ordonnai d'aller doucement ôter cette terre, qui faisoit éminence dans le fossé, & qu'ayant trouvé une ou deux caisses de bois, plus longues que larges, ils les tirassent doucement sans répandre les poudres, & les resines qui étoient dedans, & qu'ils couvrissent les deux trous de plus de deux pieds de terre, & qu'ils prissent bien garde de ne laisser aucune poudre dedans le trou : ce qu'ils executerent très-bien ; comme je vis peu de tems après moi-même.

Cependant Monsieur le Maréchal de Praslin & moi, mandez par le Roi, l'allâmes trouver, & lui dîmes que nous serions maîtres vers la minuit, non seulement du bastion, mais encore des piéces qui étoient derriere, jusques à la simple muraille qui fermoit la ville : que s'il vouloit, nous lui donnerions le lendemain à déjeûner dans le fossé : dont il fut fort aise, & se consola en quelque sorte du mauvais succès qui étoit arrivé à l'autre quartier, où il avoit perdu tant de braves hommes, & entr'autres Mr de Humieres, premier Gentil-homme de sa chambre, qui y avoit été blessé à mort.

Nous fûmes voir ce pauvre Gentil-
homme,

homme, qui tiroit à la fin; qui fut une très-grande perte; car il étoit très-brave & vaillant, outre ses autres bonnes parties. Je m'en revins à nos trenchées, & je vis ce que mes deux pionniers avoient fait, & fis en même tems creuser certaines banquettes, pour loger sur ce tranchement douze mousquetaires, avec un tel silence, que les ennemis ne s'en apperçurent qu'à la pointe du jour, lors qu'inopinément ces mousquetaires se haussferent, pour les chasser de l'autre piéce, où ils s'étoient retirez: ce qu'ils firent aisément. Mais avant qu'en déloger, ils mirent le feu à la fusée de leur mine, lequel s'arrêta au lieu où l'on l'avoit coupée la nuit même. Ainsi nous eûmes toutes leurs piéces détachées en notre puissance, sans y perdre aucun homme, que le sieur de Refuges, brave Gentil-homme, & aussi entendu & experimenté pour son âge que j'en aye jamais veu; infatigable au travail, toûjours agissant, & entreprenant, & qui eût un jour été, s'il eût vécu, un grand Capitaine. Je l'avois fait dix jours auparavant mon Aide de camp, & le Roi, à ma priere, lui avoit donné une compagnie au Regiment de Piedmont.

Le Mardi 10, comme nous eûmes leurs

piéces détachées en notre puissance, nous déchargeâmes à notre aise, & sans peril, la mine qu'ils nous avoient preparée, de laquelle nous tirâmes six cens livres de poudre. Les ennemis avoient fait une barricade dans le fossé, du côté de la mer, & une palissade au devant; ce qui nous empêchoit d'être entierement maîtres de leur fossé. Je la fis reconnoître par mon volontaire, qui étoit un jeune garçon de seize ans, qui entreprenoit dès l'année precedente, avec d'autres goujats, des travaux hazardeux au siége de Montauban, que les soldats ne vouloient point accepter. Il avoit eu divers coups, & entr'autres une mousquetade à travers du corps, dont je l'avois fait guerir. Ce coquin-là entreprenoit à la tâche force travaux perilleux, & les goujats du camp travailloient sous lui, & gagnoient largement. Ce volontaire alla reconnoître cette barricade avec le même port, & aussi grande assurance, qu'eût sçu faire le meilleur Sergent de l'armée. Une mousquetade lui perça ses chausses, & une autre le bord de son chapeau, & puis nous vint faire son rapport, qui fut très-judicieux.

Josepo Gamoriny, qui menoit nos travaux, & étoit en grande estime par-

mi nous, comme certes il le meritoit bien, fut d'avis, que selon son opinion, nous allassions forcer cette barricade, & avec des haches rompre la pallissade, ce que nous fîmes, & n'y perdîmes qu'un homme. Ce qui nous mit au pied de la muraille de la ville, qui étoit foible, & peu flanquée; de sorte que le Mercredi 11. de Mai, le Roi étant venu à notre attaque, dès les cinq heures du matin, où il vit le lieu de la mine, entra dans les piéces gagnées, puis ensuitte dans le fossé: ce qui lui donna assurance de la prise de la place, dont il ne fut pas trompé. Car en même tems on lui amena un tambour de la ville, qui venoit demander de capituler.

Le Roi répondit qu'il ne capituloit point avec ses sujets, mais qu'il les recevroit à grace aux conditions qu'il leur envoyeroit, & en même tems étant allé à une petite tente de Gamoriny, il me fit écrire les articles qu'il leur accordoit, & les bailla au tambour, avec ordre de revenir dans une heure, & amener ceux de la ville, pour se venir mettre à ses pieds, & recevoir & accepter la grace qu'il leur faisoit. Ce qu'ils firent sans aucune contradiction. On fit treve pendant ce tems, & après dîner je menai dans

la

la place (ayant precedemment fait embarquer les soldats ennemis) le Sieur de Droüet, avec deux cens hommes, en garnison. Ce que je fis avec mille peines; car les soldats, qui étoient en curée de la defaite de l'Isle de Riez, vouloient à toute force piller Royan, où la nuit devant celle-là Monsieur de Seneçay, Maréchal de camp, fut blessé au quartier de Picardie, d'une mousquetade dans les reins, qui ne perça pas, mais luy laissa une apostume dans les reins, qui enfin le tua à Lyon, vers la fin de cette même année.

Le Roi sejourna après la prise de Royan, en un même quartier, le Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche suivant, tant pour donner loisir à son armée de s'acheminer, que pour laisser les ordres convenables à l'armée, qu'il vouloit envoyer vers la Rochelle, en laquelle il établit Monsieur le Comte, General, qui étoit encore bien malade de la petite verole. Il fit Monsieur le Maréchal de Vitry Lieutenant General; Messieurs de Bourg, de Vignolles, de Seneterre Maréchaux de Camp, & le Marquis de Nesle, par commission, Maître de Camp de la Cavalerie legere. Il y envoya aussi Pompéo Targon. Le Jeudi seiziéme il

alla coucher à Mortagnes, le Mardi à Mirembeau, le Mercredi à Montlieu, où il sejourna le Jeudi: le Vendredi il vint coucher à Quitre, où il passa le lendemain la riviere, & vint loger à Saint Emillion, où Monsieur de Chevreuse, nouvellement marié avec la veuve de Mr le Connétable de Luynes, le vint trouver.

Le Dimanche 22. le Roi vint loger à Castillon, où Monsieur le Prince le vint trouver; lequel pensant en son voyage prendre le Fort que les Huguenots avoient fait vis-à-vis de Blaye, étoit arrivé à Bourdeaux, pour y prendre quelques vaisseaux Anglois, qui étoient à la rade, lesquels ne voulant venir, Monsieur le Prince fit mettre du canon sur le quai, qui étoit devant Château-Trompette, pour les battre; mais eux, après avoir tiré quelques coups de leurs vaisseaux sur ce quai, se mirent à la voile, & se jetterent en pleine mer. Il pensoit aussi faire la capitulation de Tonneins; mais Monsieur d'Elboeuf, & le Maréchal de Themines sçachant sa venuë, se hâterent de recevoir la ville à capitulation. Monsieur de la Force, vers lequel il avoit envoyé Monsieur de la Ville-aux-clercs, Secretaire d'État, auquel il avoit quelque creance, fit réponse qu'il atten-

droit

droit la venuë du Roi à Sainte Foi, pour achever ce qu'il avoit projetté avec ledit Sieur de la Ville-aux-clercs; de sorte que Monsieur le Prince, qui pensoit trouver encore le Roi à Royan, le vit à Castillon, & ne fit que remettre quelques châteaux de peu de consequence, comme Gensac & autres, en l'obéïssance du Roi.

Comme il revint, il lui sembla que le Roi ne lui fit pas assez bonne chere, & voyant que j'étois fort en ses bonnes graces, il s'en prit à moi, & me dit le lendemain Lundi 23. comme le Roi fut venu loger en un château nommé Saint Aulez, qu'il croyoit que je ne lui eusse pas rendu tous les bons offices près du Roi, qu'il s'étoit promis de moi, & me fit de grands reproches, dont je me justifiai si bien, qu'il demeura en apparence satisfait de moi, & même le lendemain 24. que le Roi sejourna audit Saint Aulez, comme Monsieur de la Force eut conclu son traitté, par lequel le Roi le devoit faire Maréchal de France, mondit Seigneur le Prince, sans en avoir été prié, ni de Monsieur de Schomberg ni de moi, vint trouver le Roi, & lui remontra, que les plus importans Chefs de son armée, qui le servoient le mieux,

&

& sur qui il se reposoit & fioit davantage, étoit Mr de Schomberg, qui outre la Surintendance de ses finances, faisoit dignement la charge de Grand Maître de l'Artillerie, & moi, qui étois premier Maréchal de Camp, & Colonel General des Suisses, & qui lui avois rendu de grands services, & principalement au pont de Sées, en ces derniers sieges, au secours de Montauban, & à la defense de Riez; que nous avions grand sujet de mescontentement, de voir que l'on faisoit les rebelles Maréchaux de France, & que notre fidelité, & nos services ne nous procurassent autre chose que notre ruine en nos affaires, & des coups & maladies mortelles; & qu'il supplioit très-humblement sa Majesté de vouloir faire reflexion sur ce qu'il lui remontroit.

Le Roi pensa sur ce qu'il lui avoit dit, & me dit: Bassompierre, je sçai que vous êtes fâché de ce que je fais Maréchal de France Monsieur de la Force, & que Mr de Schomberg & vous, vous en plaignez avec raison, mais ce n'est pas moi qui en suis cause; si bien Monsieur le Prince, qui me l'a ainsi conseillé, pour le bien de mes affaires, & afin de ne laisser aucune chose derriere moi en Guyenne, qui m'empêche de passer promptement en

Languedoc:

Languedoc : neanmoins avisez ce que vous voulez que je fasse pour vous, que j'aime & que je tiens pour mon bon & fidelle serviteur. Je jure qu'à cette heure-là je n'avois jamais aspiré à la charge de Maréchal de France, & que je ne la desirois pas. Car à mon avis c'étoit une affaire de vieil homme, & moi je voulois faire encore quelques années celui de galand de la Cour ; c'est pourquoi je lui répondis, que j'étois extrémement étonné du discours qu'il me tenoit, ni qui lui avoit pû persuader, que je m'ennuyasse de voir faire du bien à autrui, bien moins à un de mes amis, vieux Seigneur, & experimenté, auquel je sçavois que le feu Roi son pere avoit destiné un bâton de Maréchal de France, & lui eût donné, s'il eût encore vécu un mois. Qu'il avoit été rebelle, mais qu'il cessoit maintenant de l'être, & que c'étoit un acte de la bonté de sa Majesté d'oublier les fautes de ses serviteurs, pour se ressouvenir & recompenser leurs merites & leurs services. Et que pour moi, je n'aspirois point à la charge de Maréchal de France, ni à aucune chose, que celque sa pure bonté & la connoissance & reconnoissance que sa Majesté auroit de mes services me voudroit procurer, sans l'en

requerir,

requerir, ni importuner, par moi ni par autrui. Et que je le suppliois très-humblement, que ma consideration ne lui fît jamais retarder aucune chose qui fût de sa volonté, & du bien de son service. Dont sa Majesté me remercia, & me dit, que je me reposasse sur elle de ma fortune.

Il en parla ensuite à Mr de Schomberg, qui ne fut pas si moderé que moi: car il le pressa fort de le faire conjointement Maréchal de France avec Monsieur de la Force. Il me proposa aussi, à ce que me dit le Roi, mais ce fut principalement afin de fortifier sa requête.

Le mercredi 25. de May, j'eus commandement d'aller tirer la garnison de Sainte Foi, pour y établir les gardes Françoises & Suisses du Roi, qui y vint au gîte. Je vins donc le matin dîner proche de la ville, chez Mr d'Elbœuf, qui y estoit campé; puis entrai à Sainte Foi, où tout l'ordre necessaire, pour conser-server la ville, fut gardé.

Le jeudi 26. qui étoit la Fête-Dieu, le Roi sejourna à Sainte Foi, & y fit la ceremonie du Saint Sacrement, & y demeura aussi le vendredi 27. & donna ce jour-là à Monsieur de la Force le bâton de Maréchal de France, & l'on fit passer la

riviere au canon, sur un pont de bateaux fait exprès.

Le samedi 28. le Roi en partit, & vint coucher à Montsegur.

Le Dimanche 29. à Marmande. Le Lundi nous passâmes devant les Tonneins ruinez rez pied rez terre, comme aussi Montheurt, & le Roi vint loger à Éguillon, où l'on fit camper son armée en un fort beau & agreable lieu, & en une belle saison.

Le lendemain 31. & dernier de Juin, le Roi vint au port Sainte Marle.

Le mercredi premier jour de Juin, à Agen, où il sejourna le lendemain. Il s'en alla le vendredi 3. à Malause. Le samedi à Moyssac, où il sejourna le Dimanche; & le lundi Monsieur le Prince m'y parla sur le sujet de Monsieur de Puisieux qu'il haïssoit, & dans une espece de chapelle, qui est dans le cloître de l'Abbaye, où je le trouvai, avec Mr de Schomberg & Monsieur le Cardinal de Retz. Ils me dirent tous trois, qu'ils ne pouvoient plus souffrir l'insolence de Monsieur de Puisieux, qui n'étant que Secretaire d'État, avoit plus de privauté avec le Roi que Monsieur le Prince même, & qu'il mettoit mal avec sa Majesté ceux d'entr'eux qu'il lui plaisoit. Qu'il faisoit

faiſoit des negociations à part, ſans leur communiquer, & quelque reſolution que le Roi eût priſe avec ſon Conſeil, il n'en étoit rien mis en exécution, s'il ne l'avoit precedemment approuvé. Que cela eût été tolerable d'un Favori, mais que lui n'étoit pas de profeſſion pour l'être: ſi ſeroit bien moi, qui étois de qualité, de merite, & de façon, pour poſſeder la faveur d'un grand Roi. Qu'ils avoient toûjours empêché que le Roi, après la mort de Monſieur de Luynes, ne s'embarquât à une nouvelle affection, & qu'il eût été plus à propos, que le Roi n'eût point eu de Favori: neanmoins puis qu'ils voyoient, que ſon inclination étoit portée à être poſſedée par quelqu'un, ils aimoient bien mieux que ce fût un brave homme, de condition & en eſtime, tant pour les arts de la paix que ceux de la guerre, qu'un homme de plume, comme Monſieur de Puiſieux, qui mettroit tout ſens deſſus deſſous; & & qu'ils étoient tous reſolus de conſpirer à ſa ruine, comme ils l'étoient de ſe porter à l'aggrandiſſement de ma fortune, & de porter le Roi, avec la bonne inclination qu'il avoit déja pour moi, de me favoriſer entierement de ſes bonnes graces, pourvû que je leur vouluſſe promettre

promettre deux choſes ; l'une, de cooperer avec eux à la ruine de Monſieur de Puiſieux, & me détacher entierement de ſon amitié : l'autre, de me joindre entiérement avec eux, & unir entiérement nos deſſeins & conſeils, premiérement pour le bien de ſon ſervice, ſecondement pour notre commun interêt & conſervation. Et qu'ils me prioient à me reſoudre promptement à ce que j'avois à faire là-deſſus, & de leur declarer. En ce peu de tems, qu'ils me parlerent, tantôt l'un, tantôt l'autre, quaſi en mêmes termes, ſur ce même ſujet, j'eus aſſez de loiſir, pour penſer où alloit le but & la viſée de leur diſcours, & ce que j'avois à leur répondre. J'étois fort aſſuré, que l'affection qu'ils me portoient, n'étoit pas aſſez grande, pour me procurer un bien qu'ils tenoient être à leur préjudice, & qu'ils me vouloient tenter, premiérement pour penetrer mon deſſein ; ſecondement pour le découvrir au Roi. Qu'ils ſe vouloient ſervir de moi, pour leur aider à ruiner Monſieur de Puiſieux, & après avec plus grande facilité me ruiner moi-même, à qui ils n'étoient pas plus obligez de garder la foi & l'amitié, que moi j'étois avec Monſieur de Puiſieux, à qui j'en aurois precedemment

cedemment manqué & qu'ils auroient une legitime excuse envers moi de leur manquement, fondée sur ma propre action.

Je leur répondis donc, que je ne pouvois penetrer la necessité, que le Roi avoit d'avoir un Favori, puis qu'il s'en étoit si facilement passé depuis huit mois. Que ses Favoris devoient être, sa mere, son frere, ses parens & ses bons serviteurs; & ce suivant l'exemple du feu Roi son pere; & que si quelque fatalité le portoit d'en avoir, il lui en falloit laisser le choix & l'élection. Que je n'avois jamais oüi parler d'aucun Prince, qui prît des Favoris par arrêt de son Conseil; mais qu'en quelque façon que ce fût, ce ne seroit jamais moi qui occuperois cette place; parce que je ne la meritois pas: parce aussi que le Roi ne voudroit pas m'en honorer: parce finalement que je ne la voudrois pas accepter, ny occuper. Que j'aspirois à une faveur mediocre, & une fortune de même calibre, acquise par ma vertu & mon merite, & conservée avec sureté. Que la prodigalité, que j'avois faite jusques à maintenant de mon bien, & le peu de soin que j'avois pris d'en amasser, étoient de suffisans témoignages, que j'aspirois plutôt

plutôt à la gloire qu'à l'utilité. Que je voulois chercher les fortunes mediocres & assurées, méprisant la faveur de telle sorte, que si elle étoit à terre devant moi, je ne daignerois pas me baisser pour la lever. Que cela étoit ma déterminée resolution, qui ne laissoit pas de me rendre étroitement obligé à leur bonne volonté pour moi, dont je leur rendois très-humbles graces.

Quant au second chef de leur discours, il me sembloit bien qu'il visoit à Monsieur de Puisieux, mais qu'il tiroit droit à moi. Car de l'accuser d'être aux bonnes graces de sa Majesté, d'avoir son entiére privauté, de traitter des choses particuliéres avec lui, & de lui demander son avis sur les choses que l'on lui avoit proposées, c'est au Roi, qui lui fait ces faveurs, à qui on s'en doit prendre, & non à lui, qui les reçoit. Que sa Majesté ne seroit pas obligée de dire tous ses secrets à ses Ministres; oüy bien eux de lui dire leur avis sur ceux, dont il les consulteroit. Qu'au reste Monsieur de Puisieux étoit mon ami, comme plusieurs autres, qui m'y avoient obligé, mais non si étroitement, que lors qu'il manqueroit de son côté, je ne manquasse aussi du mien; mais que s'il perseveroit constamment

constamment aux devoirs d'une veritable amitié vers moi, la mienne lui seroit conservée entiére, comme Dieu merci, jusques à present je l'avois gardée inviolable à tous mes amis. Mais que je sçaurois toûjours bien garder les degrez d'amitié selon la qualité de mes amis : comme je ferois premiérement de service très-humble & de respect soumis envers Monsieur le Prince, privativement à tous autres, à cause de sa qualité, de celle de mon General, qu'il possedoit maintenant, & pour les faveurs qu'il avoit daigné me faire depuis qu'il m'avoit fait l'honneur de m'assurer de ses bonnes graces. Ensuitte de Monsieur le Cardinal de Retz & de Schomberg, par une amitié plus ancienne que celle de Monsieur de Puisieux, mais qu'il marcheroit aussi dans son rang en mon affection, & que je ne lui manquerois pas. Monsieur le Prince me dit alors, que je ne serois pas toûjours en état de choisir, & que quand, pour conserver l'amitié de Monsieur de Puisieux, j'aurois perdu la sienne & celle des trois Ministres, j'aurois tout loisir de m'en repentir, & n'aurois plus de moyen d'y revenir.

Je lui dis, que je serois extrémement affligé

affligé de perdre l'honneur de ses bonnes graces, & ensuite celle des Ministres, mais qu'il me resteroit la consolation de ne les avoir pas perduës par ma faute, & que je n'acheterois jamais les bonnes graces de qui que ce soit, au préjudice de ma reputation. Et que je ne voyois en cette presente affaire ni raison ni apparence : & sur cela je me separai d'eux, qui demeurerent encore quelque tems à conferer ensemble.

Le Roi envoya ce soir-là deux cens chevaux à battre l'estrade vers Montauban, & Monsieur de Valençay m'ayant prié de lui faire donner cette commission, le Roi lui accorda, & lors le Seigneur de Valençay le supplia de permettre que la compagnie des gendarmes de Monsieur le Prince, dont il étoit Lieutenant, & celle de ses chevaux legers, commandée par Monsieur d'Ouctot, y allassent; ce que le Roi trouva bon. Mr le Prince étoit lors au Conseil des parties, pour y faire passer quelque affaire, & s'envoya excuser d'aller au Conseil de guerre; nous mandant que sans lui en dire davantage, nous missions à execution ce qui auroit été resolu.

Comme il revint le soir chez lui, demandant Ouctot, on lui dit, qu'il étoit

à la

à la guerre avec Monſieur de Valençay & ſes deux compagnies. Il s'en revint lors en colére au coucher du Roi, ſe plaignant de ce qu'on lui vouloit faire recevoir un affront, & lui faire défaire ſes deux compagnies, comme l'on avoit fait l'année precedente celle de Monſieur le Connêtable, & que moi, qui avois fait faire le premier affaire, voudrois qu'il lui en arrivât autant.

Le Roi dit, que je n'y avois rien contribué, que Monſieur de Valençay lui avoit demandé la commiſſion, & d'y mener les deux compagnies ſuſdites, & que ſa Majeſté avoit été bien aiſe de lui accorder, penſant faire plaiſir à Monſieur le Prince. Il inſiſta neanmoins toûjours, que c'étoit un tour de mon métier, que je lui avois joüé, & que je n'étois pas ſon ami.

Le Roi m'envoya querir auſſi-tôt qu'il fut retiré, & me conta tout ce qu'il lui avoit dit, & moi je ne lui niai point le diſcours qu'il m'avoit tenu dans la Chapelle du Cloître : mais comme il eſt très-dangereux d'avoir les diſgraces d'une perſonne de cette qualité, qui eſt vôtre General, je ſuppliai très-humblement le Roi, ou de me remettre bien avec lui, ou de me permettre de me retirer,

retirer, ne voulant attirer sa haine & sa colere sur moi.

Le lendemain mardi 7. l'armée vint camper devant la pointe de l'Aveirou. Le matin & l'après-dînée elle passa la riviére, au dessus de Piquecos, & campa devant le logis du Roi, qui fut à Villemade, à la vüë de Montauban. Sur le soir, le Roi vint voir le campement de l'armée, & l'ayant trouvé à son gré, se mit à me loüer devant Monsieur le Prince : puis lui dit : Monsieur, vous étiez hier, sans cause, en colére contre lui, & vous pourrez sçavoir de Valençay, si Bassompierre avoit de rien contribué à son envoi à la guerre. Je vous prie pour l'amour de moi, vivez bien avec lui, sur l'assurance que je vous donne qu'il est votre serviteur, & puis si nous l'avions perdu en cette armée, vous sçavez vous-même s'il nous feroit faute. Monsieur le Prince lui promit, & le même soir il me dit : Monsieur de Bassompierre, j'étois hier en colére contre vous, mais j'ai sçû que ce n'étoit pas vous qui avez envoyé sans mon sçu mes compagnies à la guerre.

Je lui dis lors : quand ç'auroit été par mon induction qu'elles y fussent allées, m'en deviez-vous sçavoir mal? L'ai je

fait pour vous desservir? au nom de Dieu, Monsieur, tenez-moi pour votre très-humble Serviteur, & quand vous aurez quelque chose de moi, qui vous déplaira, faites-moi l'honneur de me le dire: & si je ne vous satisfais alors, fâchez-vous tout votre saoul, & non devant. Il me le promit, & le lendemain mercredi 8. nous marchâmes en bataille vers Albias. Puis vinmes devant Negrepelisse, que nous croyions être obéïssante au Roi, mais à notre arrivée ils tirerent sur les carabins du Maréchal de Camp, qui alloit faire le logement. J'étois à l'avantgarde, & sur cette nouvelle le Roi me manda de l'investir. Ce que je fis à l'heure-même, & vins loger le Régiment de Picardie, qui étoit le premier, à la main gauche, proche de l'eau, où ils nous tirerent fort. Puis le Regiment de Navarre étant avancé, je le logeai sur le milieu de la droitte de Picardie. Monsieur le Maréchal de Praslin s'y trouva, comme aussi peu après, Monsieur de Chevreuse. Comme nous étions tous trois à la tête de nos enfans perdus, dix ou douze soldats des ennemis nous firent signe de nous avancer, comme s'ils eussent été des nôtres, & nous qui le crûmes, nous étant approchez ils nous

firent

leur décharge de vingt pas, & puis s'enfuïrent. Dieu voulut qu'ils ne blessérent personne; ce qui fut un miracle: mais peu après escarmouchant ils tuerent Esquilly, parent de Monsieur le Maréchal de Praslin, Capitaine en Navarre. Monsieur de Chevreuse étoit appuyé sur son épaule, quand il tomba du coup. Après que nous eûmes fait en plein jour ces deux premieres approches, ce qui ne se fit pas sans peril, le Regiment des gardes arriva, à qui je fis faire les siennes du côté du château, où je le campai. Ceux de dedans nous tirérent extrémement. Monsieur de Vic eut en cette derniére approche, une mousquetade en l'épaule, comme il parloit à moi, & me demandoit l'ordre pour ses Chevaux legers de la garde, dont il étoit Cornette. Le coup fut favorable, car il ne lui cassa point d'os. La nuit, Thoiras, Capitaine du Regiment des gardes, me vint montrer un lieu très-propre pour faire la batterie, & pour ruiner une simple muraille, qui joignoit le château à la ville: il y avoit une méchante muraille de terre & de pierre, qui fermoit un champ, laquelle pouvoit couvrir & de la ville & du château ceux qui travailleroient aux batteries & plateformes; mais il falloit aller

cent pas avant qu'y arriver. Le mépris que nous faisions de cette place, la croyance que nous avions qu'à tous momens elle viendroit capituler, fit que nous negligeâmes également, moi à faire faire une ligne pour y aller à couvert, & Monsieur de Schomberg de faire faire des gabions pour couvrir sa batterie, croyant que les canonades ne feroient qu'un trou, qui lui serviroit d'embrasûre, & qu'il lui resteroit toûjours assez de cette méchante muraille pour tenir les Officiers à couvert. Il n'y avoit dans Negrepelisse rien au dessus du mousquet, autre munition de guerre que celle que chaque habitant en pourroit avoir pour giboyer, nul soldat étranger, nul chef qui les commandât, la place mediocrement bonne pour une armée de Province, mais nullement capable de resister à une armée royale, & cependant les habitans ne voulurent jamais se rendre, non pas même parlementer, quoique l'on leur en eût souvent secoüé la bride, car nous n'avions pas envie de nous arrêter là.

Le Jeudi 9. je fis rapport au Conseil du lieu que nous avions reconnu propre à battre la place, que j'avois montré à Monsieur de Schomberg dès quatre heu-

res du matin, ce qui fut resolu; & on y travailla tout le jour & la nuit: on y mit les sept canons que nous avions là. Monsieur le Prince y vint comme on les amenoit, & comme il vit que Thoiras & moi étions décendus dans le fossé de la ville, il s'y jetta aussi, bien que les ennemis y tirassent incessamment, mais sans effet; car ils ne pouvoient pas plonger leurs mousquets si bas.

Le Vendredi 10. j'allai le matin aux autres quartiers de Picardie & Navarre, pour leur faire tenir des échelles prêtes à donner l'escalade par leurs côtez, tandis que par celui des gardes nous donnerions l'assaut, si ces coquins ne vouloient se rendre. Et donnai l'ordre au Regiment des gardes, qu'il devoit tenir pour l'assaut. La batterie fut prête sur les dix à onze heures du matin. Le Roi étoit malade dès le jour de devant; neanmoins il se vouloit lever pour voir donner l'assaut, & Monsieur le Prince eut de la peine à le retenir. Monsieur le Maréchal de Praslin, à qui le soir auparavant le Roi avoit fait l'honneur de le faire Lieutenant General de son armée, sous Monsieur le Prince, en vint prendre possession, & commanda d'executer la batterie; mais les sept canons, à la premiére volée qu'ils

tirerent, renverserent la muraille, qui étoit devant eux; de sorte que tous les Officiers de l'artillerie, & les Suisses qui l'executoient, ne demeurerent pas seulement à la merci des mousquetades ennemies, mais aussi Monsieur le Maréchal & nous tous. Ils tuerent ou blesserent en une heure une douzaine d'Officiers, entre lesquels étoient le Lieutenant de l'artillerie, & vingt Suisses. Ce petit échec nous fit mettre de l'eau à notre vin, & nous resoudre de remettre la partie au lendemain, & Monsieur le Maréchal le manda aussi au Roi, par Monsieur de la Curée. Je considerai neanmoins, que tout le mal qui nous arrivoit, ne venoit que de trois canoniéres du château, & proposai à Monsieur de Schomberg d'y faire tirer deux volées de canon à chacune. Il me dit, que pourvû que je fisse venir des Suisses, pour éxecuter les canons, qu'il le feroit. Alors je pris un Lieutenant, nommé Gabel, brave homme, & lui dis: va-moi querir quarante Suisses, pour aider à la batterie, & je leur donnerai un écu à chacun; ce qu'il fit promptement, & n'eûmes pas tiré six coups, qu'ils n'eussent fermé ces trois canoniéres. Alors notre batterie recommença, & en peu de tems nous eûmes fait brêche,

brêche, laquelle à notre vûë les ennemis reparoient de force charettes, qu'ils mirent derriére. Cependant Monsieur le Prince arriva, & toutes choses étant prêtes, nous fîmes reconnoître la brêche, par un sergent du Bourdet, nommé Boutillon, lequel y eut un bras cassé d'une mousquetade. Il fit neanmoins son rapport, & nous assûra, que la brêche étoit raisonnable : ce que nous trouvâmes en effet incontinent après. Car nous allâmes à l'assaut & emportâmes la place sans aucune resistance. Tout y fut tué, hormis ceux qui se pûrent retirer au château, & les femmes, dont quelques-unes furent forcées, & les autres se le laisserent faire de leur bon gré. On en sauva neanmoins ce que l'on pût, mais non pas la ville d'être entiérement brûlée. Le château tint jusques au lendemain 11. Juin, qu'il se rendit à discretion. L'on fit pendre douze ou quinze des plus mutins, & le douziéme le Roi vint dîner à Mauricous, & y coucha aussi. Monsieur le Prince se mit en colére contre moi dans le Conseil, & me dit, que c'étoit à moi à faire ce que Monsieur le Maréchal de Praslin me commanderoit de sa part, sans repliquer, ni contester sur l'ordre donné. Je lui dis, que

je ferois fort ponctuellement ce qui me feroit ordonné; mais que j'avois ma voix au Confeil comme un autre, pour y dire mon avis, comme je ferois toûjours, tant que le Roi & lui l'auroient agreable; & que lors qu'ils ne le trouveroient plus bon, & qu'ils me fermeroient la bouche, que je me lierois à moi-même les mains, & que je me retirerois du fervice. Le Roi prit lors mon parti, & fe fâcha fort contre Monfieur le Prince.

Le lendemain Lundi 13. dès la pointe du jour, Monfieur le Prince nous amena à Saint Antonin, pour reconnoître le logement ou campement de l'armée, & la place quant & quant, que Mesfieurs de Vendôme & le Maréchal de Themines avoient affiégée cinq jours auparavant. Ils avoient pour Maréchaux de Camp Marillac & Arpajoux, gendre de Monfieur de Themines. Tous ces Mesfieurs vinrent recevoir Monfieur le Prince au deffus de la montagne, de laquelle il eft aifé de reconnoître Saint Antonin; car on y voit dedans les ruës de la ville, & n'y eut point de difficulté pour le campement. Car il fut refolu tout auffi-tôt, dans le vallon, où Saint Antonin aboutit, fur le bord d'une petite riviére

riviére nommée la Beuvete, qui passant à travers de la ville se va jetter dans celle de l'Aveirou, qui la borde d'un côté. Mais pour l'attaque de la ville, il se rencontra que Messieurs de Vendôme & de Themines avoient déja commencé quelques traverses, qui venoient jusques contre cette petite riviére, dont ils avoient détourné le cours, & mis dans son lit quelques gabions en falsades, pour servir de blindes; de sorte qu'ils pouvoient par ce moyen aborder une corne avancée, que les ennemis avoient jettée sur l'avenuë. Cette corne, à ce que nous voyions clairement, étoit retranchée par le milieu en même flanquement, comme elle étoit à la tête. Elle étoit défenduë par ses côtez de deux petits ravelins revêtus, qui étoient toutes les fortifications à la moderne qu'avoit Saint Antonin, hormis que de deux côtez il y avoit de petits dehors, qui n'étoient que des trenchées flanquées, pour y faire tirer des mousquetaires, & non pour les disputer. Il y avoit une assez bonne contrescarpe devant le fossé, à la tête devant ces deux petites piéces; finalement le fossé & la muraille flanquée d'espace raisonnable, par quelques petites tours.

La ville avoit un pont de pierre, sur la riviére de l'Aveirou, & toute la muraille du côté de la riviére, sans aucune défence, que de deux méchantes tours au haut & au bas, & environ huit cens pas au dessous de la ville l'avenuë d'un moulin, qui tenoit l'eau en hauteur, qui sans cela en cette saison n'eût pas été d'un pied de haut, devant la ville. Après que ces Messieurs, qui avoient commencé le siége, eurent mené Mr le Prince, Mrs de Praslin & Schomberg en lieu où ils pouvoient à plein, voir & reconnoître la ville, il leur fut aisé de leur persuader de l'attaquer par le fonds de la vallée, & de s'attacher à la tête de la corne. Ce que Monsieur de Marillac principalement leur fit si facile, possible parce qu'il étoit amoureux de son ouvrage commencé, que Monsieur le Prince, pour ne perdre tems, s'assit sur un rocher, d'où l'on découvroit clairement la ville & toutes ses avenuës, & nous appella autour de lui au Conseil.

J'y arrivai des derniers, parce que j'avois voulu faire une bonne reconnoissance de la place, pour en faire mon rapport. Je fus bien étonné à mon arrivée, quand je vis que chacun continuoit à attaquer la ville par la corne du vallon, & que l'on

l'on ne faisoit aucune reflexion sur les deux côtez du haut & bas de la riviére, qui étoient sans comparaison plus faciles. Je me contins toutefois, contre ma coutûme ; tant pour n'interrompre ceux à qui Monsieur le Prince demandoit l'avis, que pour ne lui donner aucune prise de m'attaquer, comme il avoit fait le jour precedent, & ne m'avoit parlé depuis. Il arriva que sans garder l'ordre de demander les opinions, je fus le dernier à qui Monsieur le Prince dit, avec peine : Monsieur de Bassompierre, quelle est votre opinion. Je me hazardai de lui donner en cette sorte :

Monsieur, si jamais aucune place a été de facile & prompte réconnoissance, c'est celle-ci, laquelle du même lieu où il vous plaît de tenir le conseil de guerre, sans courre aucun hazard ni peril, & d'une seule vûë, vous pouvez remarquer, en son tout & en toutes ses parties ; & si jamais il y a eu lieu de prendre une sure & prompte resolution, de quel côté on la doit attaquer, c'est à cette fois, qu'il ne s'y rencontre que deux endroits, par lesquels on la puisse battre & forcer : sçavoir celui de la vallée, & ceux du haut & du bas de la riviére, que je ne compte que pour

un,& qu'en ce dernier toutes les apparences, les avantages & les regles de l'art sont pour nous ; là où en l'autre les mêmes regles de l'art & le sens commun nous défend de l'entreprendre. C'est une maxime de guerre éprouvée, & generalement approuvée, que les places assises sur le bord des riviéres, se doivent plûtôt attaquer par le haut & le bas de la riviére, que par tout autre endroit ; attendu que l'on n'a qu'à se couvrir du flanc opposé à la riviére, que les ennemis ne peuvent jamais parfaitement fortifier, & que l'on se sert d'ordinaire de la rive du fleuve, comme d'une trenchée & d'un chemin couvert. Tous ces avantages se rencontrent en l'attaque presente, que vous pouvez faire sur le bord d'embas de l'Aveirou, & de plus encore, que vous n'aurez rien à craindre de l'autre rive. L'ordre de la guerre vous obligeant d'y faire passer deux mille hommes par-delà l'eau, pour investir la ville, qui passeront aisément sur la vanne du moulin, que l'on voit d'ici, & que la ville ne peut voir, & en faisant tôt après rompre cette vanne, qui fait tenir la riviére devant la ville en quelque hauteur, elle sera si basse, avant qu'il soit nuit, qu'à peine nos soldats en

y pas-

y passant se moüilleront la cheville du pied ; & ensuite de cela on peut cette nuit prochaine faire passer deux canons, & les mettre en batterie à quatre cens pas de la ville, sur le bord de la riviére : ce que je m'offre d'executer, si vous me voulez faire l'honneur de me le commettre, & de gagner cette nuit même les petits compartimens, pour ne pas dire dehors, que les ennemis ont fait depuis la rive jusques à un des deux ravelins revêtus, qui font tête dans la vallée. Puis demain avec vingt canonades ayant levé ces chetives défences de cette piece jointe à l'eau, faire venir sapper & ouvrir la simple muraille de la ville, qui est le long de la riviére : & ce sans autre empêchement que dessus, qui ne pourront tirer de dessus le pont, lequel sera aujourd'hui même gagné par les nôtres, qui passeront de l'autre côté ; ou au pis aller sera coupé en quatre coups de canon, & divisé de la ville. Ainsi en trois jours au plus tard nous prendrons Saint Antonin, si dès le premier ils ne se rendent à la merci du Roi.

Voila, Monsieur, le Conseil que je vous donne, & celui qu'à mon avis vous devez prendre, & rejetter absolument l'opinion generale de ces Messieurs, qui est de

de faire l'attaque par la tête de la vallée, lesquels, je m'assure, reviendront à la mienne, quand ils auront plus meurement consideré les inconveniens, qui se rencontrent en la leur. Je ne dis pas qu'en la suivant l'on ne prenne Saint Antonin, qui n'est pas capable de resister contre une armée Royale, & victorieuse comme la nôtre: si bien de l'arrêter quinze jours, si ceux de dedans se veulent bien défendre, & vous y faire consommer force munitions de guerre, qui seront plus necessaires ailleurs, y employer du tems qui est bien cher aux presens desseins du Roi, & y perdre force bons hommes, qui vous seront de besoin dans le Languedoc. Car en attaquant la ville par la vallée, vous mangez & digerez lentement un siége, que vous pouvez engloutir & manger dans trois jours, & faites ce que vos ennemis desirent. C'est, Monsieur, une bonne maxime de guerre, que de fuir la pointe de l'épée de l'ennemi, & d'en choisir le foible, pour la lier, & s'en rendre maître. Il ne faut jamais attaquer le boeuf par les cornes, car c'est son fort & son avantage; & à St Antonin aussi. Et je ne demeure pas d'accord avec Mr de Marillac, qui vous debite, que le

lieu

lieu le plus foible d'une ville eſt celui où les ennemis font le plus de fortifications. Cela peut être vrai auparavant que de l'avoir fortifiée : après c'eſt d'ordinaire le plus fort. Et nous voyons clairement de ce lieu une corne fort avancée, en état de défenſe avec un retranchement par le milieu, que j'appelle une ſeconde corne, deux pieces revêtuës aux deux côtez, qui la flanquent, & la commandent. Et de plus la contreſcarpe de la ville, qui la défend. Tout cela vous donnera bien de la peine, s'il y a de braves hommes là-dedans, que vous pouvez éviter en l'attaquant au deſſous de la riviére. La ville eſt ſi prenable, & avec ſi peu de travail & de tems, que je ne me ſçaurois aſſez étonner, comme on veut s'attacher en quelque autre endroit, & vois que la trop grande clarté & lumiére que nous avons de cette place, nous éblouït & aveugle.

Après que j'eus ainſi opiné, Monſieur le Prince ſe tournant vers les autres Meſſieurs du Conſeil, leur dit : je vous avois bien aſſuré, que Mr de Baſſompierre vous donneroit un avis tout particulier, mépriſant celui de tous les autres, comme des ignorans. Et qui plus eſt, il le ſçaura tantôt ſi bien étaler au

Roi,

Roi, qu'il le fera passer pour le meilleur. Pour moi, je ne suis pas si presomptueux, & me conforme à l'avis commun, que je dirai au Roi être le general, auquel le seul Monsieur de Bassompierre contrarie. Je lui repliquai : Je suis bien malheureux, Monsieur, que mes bonnes intentions sont mal prises de vous. J'ai dit ce qu'à ma conscience j'ai crû devoir dire pour le service du Roi ; après quoi j'en suis quitte, & reviens à l'avis commun ; vous assurant, que je n'en proposerai aucun au Roi. Bien vous supplierai très-humblement de me dispenser de servir à ce petit siége. Je serai plus frais à être employé à un autre. Il me dit lors, qu'il n'en feroit rien, & qu'il me feroit bien servir, puis que j'étois premier Maréchal de Camp. Alors je lui dis, que je lui remettois cette charge, me reservant à servir en celle de Colonel general des Suisses, & en tout ce où son particulier service très-humble le requeroit. Il me dit, qu'il ne m'avoit point donné la charge, & qu'il ne la reprendroit point. Je lui dis, que je la rendrois donc au Roi, qui arriva sur ces entrefaites, auquel Monsieur le Prince sans parler de moi, proposa & resolut l'avis commun, & le Roi se logea en un lieu

lieu nommé Grangés. Peu après, Gamorini & Mortiéres vinrent trouver Monsieur le Prince, qui leur ayant demandé ce qu'il leur sembloit de l'attaque resoluë, lui dirent, que c'étoit la pire que l'on pouvoit choisir; mais qu'ayant reconnu la place, ils croyoient que dans le lendemain les ennemis la quiteroient. Qu'au reste, il la falloit attaquer & prendre, selon que je lui avois proposé: ce que Thoiras, qui étoit avec eux, ayant rapporté au Roi, & d'autres ensuite, ce que Monsieur le Prince m'avoit dit, il en fut fort fâché. Mais je le suppliai très-humblement de ne lui en faire semblant, seulement de me permettre de ne point servir durant ce siége, qui feroit de peu de durée; ce qu'il m'accorda. Il fit ensuitte sommer ceux de la ville, qui ne lui répondirent qu'à belles mousquetades, & le lieu où étoit le Roi étant très-incommode, & sans eau, il se resolut d'aller le lendemain mardi 14. loger à Gueilas de Bonnette, qui est à deux petites lieuës de Saint Antonin, & d'envoyer camper les Gardes & Suisses dans le corps de l'armée; ce qu'il executa.

Le mercredi 15. Monsieur de Schomberg fit commencer à faire une batterie de sept pieces de canon. Les gardes entrerent

trerent le soir à la trenchée, & Marillac ayant envoyé ses armes à l'épreuve à la trenchée, pour y venir veiller, les Capitaines des gardes dirent à son homme, qu'il les reportât chez lui, & que Monsieur de Marillac ne leur serviroit point de Maréchal de Camp. Je jure que ce fut à mon insçu, & que le soir même je vins au galop à la trenchée, comme volontaire, pour y passer trois ou quatre heures avec eux.

Ils furent ravis de me voir, & me dirent ce qui s'y étoit passé avec Marillac. Je me doutai bien que l'on m'en feroit un plat. Ce qui fit que je m'en revins devant le jour à Gueilas, & le matin je fus au lever du Roi, sans faire semblant de rien, où Monsieur le Prince arriva peu aprés, avec Marillac, qui fit sa plainte de la désobeïssance des Gardes, que Monsieur le Prince exagera sans me nommer toutefois. Et le Roi lui dit, qu'au sortir de la garde il envoyeroit querir les Capitaines, pour leur faire rendre compte de leur action. Puis dit à Monsieur le Prince, que les Gardes avoient toûjours protesté, qu'ils ne reconnoîtroient point Marillac.

Le Jeudi seize Mr le Prince vint le matin dire au Roi, que je faisois des monopoles

nopoles & des revoltes dans son armée; & que je meritois châtiment, & même de la vie. J'entrai là-dessus. Il m'en dit de même. Je lui demandai dequoi l'on m'accusoit. Il dit lors, que le Comte de Paluau & le Regiment de Navarre avoient fait le même refus à Marillac que les Gardes avoient fait le jour auparavant, & que c'étoit de mes pratiques. Je lui dis, qu'il ne m'en devoit point accuser, mais la personne de Marillac, qui ne leur étoit pas agreable. Et pour preuve de mon dire, s'il lui plaisoit de commander à Mr le Marquis de Seneçay, ou à Mr de Valençay d'aller commander la trenchée, je m'assûrois qu'ils y trouveroient une entiere obéïssance. Et que ce n'étoit point le déplaisir, qu'ils avoient de ce que je ne servois point, mais bien de ce que Marillac servoit, qu'ils n'estimoient pas; ce que le Roi approuva, & leur commanda d'y aller; disant neanmoins à Marillac, qu'il parleroit aux Gardes, pour le faire reconnoître par elles. Après dîner, le Roi alla à S. Antonin, & l'on lui avoit fait une redoute à mi-côté, de laquelle il pouvoit voir tout ce qui se faisoit au siege. La ville fut ce jour-là battuë de sept canons, qui leverent les défenses de ces deux ravelins revêtus, qui défendoient la

corne, à laquelle ceux des Gardes, qui étoient ce jour-là dans la trenchée, voulurent faire quelque effort, & n'y reüssirent pas bien, dont le Roi fut fâché, & me commanda de les aller faire cesser. Je descendis aux trenchées, & Mr de Vendôme m'ayant dit qu'il me montreroit le chemin pour aller à la tête du travail, je lui dis, que j'en sçavois un bien plus court, & montai à découvert par dessus la trenchée, & allai tout droit, dont il m'en pensa mal arriver. Car les ennemis s'affusterent de telle sorte à tirer contre moi, que j'eus deux mousquetades, l'une qui me coupa mon baudrier, & fit tomber mon épée, & l'autre, qui me rompit mon bâton, emporta ma manchette, & perça ma manche, sans m'offenser autrement. Le Roi me les vit donner, qui me cria de la redoute où il étoit, que je me retirasse: mais je passai outre, & vins à la tête faire ce qu'il m'avoit commandé; puis retournai le trouver.

Le Vendredi 17 l'on s'attacha à la corne, & le Samedi le Regiment de Normandie, qui étoit de garde, y fit une attaque, qui ne réüssit pas.

Le Dimanche 19 Mr le Prince vint au Camp, & fit donner les Gardes à la corne; mais ils en furent encore repoussez.

Le

Le Roi vint à sa redoute d'enhaut, voir l'attaque, dont il fut fort mal satisfait. J'y vins avec lui; car durant tout ce siege je ne servis point. Mr de Rets fut malheureusement blessé derriere le Roi, d'une bale mourante, qui ne laissa pas de lui casser le genoüil, dont il est demeuré estropié. Comme le Roi descendit la montagne, il rencontra Mr le Prince avec Mr de Vendôme, Messieurs les Maréchaux de Praslin, de Themines & de St Geran, Marillac, Seneçai & Arpajoux. Le Roi se fâcha du peu d'avancement au siege, & du peu d'effet des gens de Guerre aux attaques. Mr le Prince lui demanda, s'il lui plaisoit tenir le Conseil de Guerre sous un grand arbre prochain; ce qui fut fait, & m'ayant été demandé mon avis, je dis que je l'avois dit dès le commencement du siege, qui ne l'eût pas été il y a longtems, si on l'eût suivi. Que maintenant il falloit sçavoir ce que l'on pretendoit faire, pour prendre la Place, & qu'en cas que l'on trouvât que les propositions ne fussent suffisantes, j'offrois encore à peine de la perte de ma vie, & de mon honneur, de la prendre deux jours après que l'on m'auroit donné deux canons en batterie, sur le bord de la rive de l'Aveirou, où je les demanderois. Chacun voyant bien

bien que c'étoit le moyen le plus aisé, mais celui qui le proposoit n'étoit pas agreable. Le Roi toutefois s'y portoit; mais enfin il fut resolu, que l'on tenteroit une attaque generale, & que si elle ne réüssissoit, on prendroit cet autre moyen. On avoit fait un fourneau sur la pointe de la mine, que l'on fit joüer le lendemain matin Lundi 20. & ensuite on fit une attaque generale. On fit même donner à pied cent Gendarmes du Roi. On emporta tous les dehors, jusques à la contrescarpe, & la corne aussi; mais nous y perdîmes plus de quatre cens hommes, que morts que blessez; entre lesquels, le Comte de Paluau, Maître de Camp de Navarre, fut fort regretté. C'étoit un brave jeune homme, & qui avoit bien le cœur au métier: le Paillez Sergent Major de Normandie, très-brave & très-entendu, avec plusieurs autres y moururent; & le Sieur de Colombier, Aide de Camp, Malici, & plusieurs autres y furent fort blessez. Le Mardi 21 on mina la contrescarpe, puis on s'y logea, & le Mercredi 22 la ville de S. Antonin se rendit à discretion: les Gardes Françoises & Suisses en prirent possession. Le Jeudi 23. le Roi vint dîner au camp chez Mr de Schomberg, & puis tint Conseil pour le dessein du jour suivant

&

& s'en revint coucher à Gueilas. Le Vendredi 24 il en partit pour venir loger à Castelnau de Monmirail, mais comme la traite étoit longue, il fut contraint, pour attendre les trouppes demeurées derriere, d'y sejourner le vingt-cinq, où nous nous amusâmes à faire un retranchement entre deux chemins, que nous garnîmes de noix, & le defendis contre le Roi, qui l'attaqua.

Le Dimanche 26 le Roi passa par Rabastens, & vint coucher à St. Sulpice, où Mr le Prince vint rejoindre le Roi. Il proposa au Conseil d'attaquer Carman, ce qu'il faisoit à l'instante priere de ceux de Thoulouse: mais la plus grande partie du Conseil ne fut point d'avis d'employer le tems à conquerir ces petites Places, que nous pourrions plus utilement employer à prendre Montpellier, Nîmes & Usez. Et parce que j'avois fait l'ouverture de cet avis, il m'en voulut plus de mal qu'aux autres, sa bile étant d'ailleurs émûë contre moi, à qui on laissa l'armée en main, pour la conduire à Castelnaudari, tandis que le Roi sejourneroit à Thoulouse, & j'eus ordre de forcer le Mas Saintes Pucelles en passant. Je demandai aussi permission de tenter, si je pourrois avoir Carman, sans perdre ni y employer

ployer aucun tems. Mr le Prince sortit du Conseil en colere, & médisant de moi, qui avois empêché que l'on n'attaquât Carman. Ce qui me servit, parce que quelques Gentilshommes Huguenots, qui étoient là, manderent à ceux de la ville, que je n'avois point ordre de les assieger: ce qui les empêcha de faire entrer cinq cens hommes dedans, que ceux de Puilaurens leur envoyoient, & qui étoient déja arrivez à Soureze. Le Lundi 27 le Roi partit de S. Sulpice, & alla à Toulouse, & moi je demeurai encore à S. Sulpice.

Le Mardi 28 j'en partis avec Mr de Valençai, & l'armée, & vins coucher à Belcastel. J'avois plus de vingt Gentilshommes Huguenots qui m'accompagnoient, lesquels ne virent point à mon dessein, que je voulusse attaquer Carman: & leur témoignai, quand ils m'en parlerent, que je n'en avois aucun ordre. Neanmoins dès le jour auparavant j'avois envoyé à Lombés trois Commissaires de l'Artillerie, avec six de mes Carabins, pour faire faire en diligence vingt gabions, des fascines, tirer des solives, faire des plattes-formes, & tout l'équipage necessaire à un bon siege.

Le Mercredi 29 étant arrivé à bonne heure

heure à Loubens de Verdale, qui n'eſt qu'à demi-lieuë de Carman, Mr de Valençay inveſtit la ville avec la Cavalerie, tandis que je logeai nos Regimens, fait-à-fait qu'ils venoient, aux avenuës & lieux propres, pour faire les attaques. On vit quant & quant charrier les gabions & plates-formes, pour les batteries, & l'équippage pour pluſieurs canons, bien que je n'en menaſſe que deux avec moi. Dont ces Gentilshommes Huguenots étonnez, me demanderent ſi j'avois eu quelque ordre nouveau d'attaquer Carman. Je leur répondis que non, mais que le Roi, qui l'avoit ordonné à S. Sulpice, en ſon Conſeil, m'avoit ordonné de le tenir ſecret, & qu'il lui eût été honteux de laiſſer en paſſant cette bicoque, qui avoit par le paſſé tant incommodé Thouloufe, ſans la ruiner, & mettre en poudre, & que le lendemain ceux de Thouloufe me devoient envoyer huit canons pour l'attaquer, & que le Roi vouloit faire ſervir d'exemple à cette méchante ville. Ils commencerent à me dire, que je pouvois abreger le tems. Que peut-être, ſi je leur faiſois parler, ils ſe mettroient à la raiſon. Que ſi je leur voulois permettre, un d'eux les iroient trouver, & qu'ils ſe promet-

toient qu'ils me raporteroient tout contentement. Je leur répondis qu'un Capitaine n'acqueroit point de gloire par la reddition des villes, avant qu'elles soient attaquées, si faisoit bien par la destruction, & que j'avois plus à desirer de la prendre par force que par anticipée composition. Neanmoins mon humeur, qui n'étoit point portée à la cruauté, convenoit avec leur desir, & me faisoit leur assurer, que si dans deux heures celui qui leur iroit parler, me rapportoit une entiére obeïssance, se remettans à la capitulation, que je leur voulois faire de la part du Roi, je leur assurois, qu'elle seroit favorable, & que pour les mettre davantage en leur tort, je trouvois bon qu'un deux s'y acheminât. Ils deputerent à l'heure même un vieux Gentilhomme, voisin de là, pour aller témoigner ma bonne volonté, & les persuader d'embrasser cette occasion, qui seule pouvoit les détourner de leur entiére ruine, comme ceux de Negrepelisse & de Saint Antonin se l'étoient attirée par leur opiniâtreté. Je ne discontinuai cependant aucune chose de ce qui appartenoit au siége: hormis Mr de Valençay, tous ceux de l'armée croyoient que je m'y voulois opiniâtrer.

Ce

Ce Gentil-homme revint avant le tems que je lui avois prescrit, ramenant trois députez de Carman, qui m'offrirent d'abord de se tenir en neutralité, tant que cette guerre dureroit. Je ne répondis autre chose, sinon au Capitaine Gosas, qui les avoit amenez, de les ramener sans leur faire aucune réponse. Et comme ces Gentils-hommes me prioient de ne les laisser aller de la sorte, & qu'ils se porteroient aussi à obéir, & y porteroient aussi les habitans, je me fâchai contr'eux, leur reprochant qu'ils m'avoient fait recevoir un affront, duquel ils reconnoîtroient dans peu de jours si je me sçavois bien vanger. Et dis à ces deputez, que s'ils m'envoyoient à l'avenir ni tambour ni personne, pour me venir parler, qu'il seroit pendu sans remission. Lors ils me dirent que c'étoit une proposition, qu'ils m'avoient faite, au défaut de laquelle ils m'offroient d'obeïr, & de remettre la ville à une honnête capitulation. Moi, qui en mourois d'envie, me faisois tenir, & ne voulois pas seulement répondre. Enfin je me laissai vaincre par les Gentils-hommes, & consentis de recevoir quatre ôtages des principaux de la ville, attendant que demain au matin à quatre heures ils sortissent avec leurs

armes & bagage, ſans tambour ni enſeigne, & que pardon ſeroit fait aux habitans, à qui les murailles ſeroient raſées. Que l'on conduiroit leurs gens de guerre juſques ſur le chemin de Puylaurens, & n'iroient au Mas Saintes Pucelles, ni à Soreze, ni à Revel. Toutes leſquelles choſes furent ponctuellement executées de part & d'autre. En ce même-tems un Capitaine du Regiment de Piémont, nommé Rogles, m'amena un Gentil-homme, dont il me répondit, lequel me promit de petarder la même nuit la ville de Cuc, pourvû que je lui vouluſſe donner des gens pour s'en rendre maître. Je commandai à ſix compagnies dudit Piémont, que je fis commander par Rogles de s'y acheminer, & leur donnai cinquante chevaux d'eſcorte. Et ils prirent la ville, comme ils me l'avoient propoſé, laquelle, après avoir pillée ils brûlerent, & s'en revinrent joindre l'armée le lendemain 30. chargez de butin. Auquel jour, ſur les cinq heures du matin, les ſoldats qui étoient dans Carman, ſortirent ſelon la capitulation, que je leur avois faite. Je les fis conduire ſurement, & mis Monſieur de Goſas, Capitaine aux Gardes, pour commander dans la ville, avec quatre

cens

cens hommes, en attendant que le Roi y eût pourvû. Puis ayant fait sejourner l'armée dans leurs mêmes logemens, & resolu avec Monsieur de Valençay celui du lendemain à Saint Felix, je lui consignai l'armée, & m'en vins trouver le Roi à Thoulouse. J'arrivai sur le point chez le Roi, comme il étoit en son Conseil, & qu'il querelloit Monsieur le Prince, de ce qu'en Parlement, & lors que les Capitoux lui vinrent faire la reverence, il avoit dit, que la lâcheté de Monsieur de Bassompierre avoit empêché, que le Roi n'attaquât Carman, comme il lui avoit conseillé, mais que je l'en avois diverti. Comme l'on eut dit au Roi, que j'étois à la porte, il s'étonna, de ce qui m'avoit fait quitter l'armée, & m'ayant fait entrer, je lui dis que j'avois moi-même voulu lui apporter la nouvelle de la prise de Carman, & de celle de Cuc, & recevoir ses commandemens sur d'autres choses que je lui voulois proposer. Alors Mr le Prince se leva, & me vint embrasser, disant qu'il avoit eu tort de dire ce qu'il avoit dit, & qu'il le repareroit en disant force bien de moi. Puis me demanda si j'en avois point encore rien dit, & qu'il me feroit donner dix mille écus

par la ville, & vingt mille à lui, si la nouvelle de la prise n'étoit point encore divulguée ; mais il se trouva, que ceux qui m'avoient accompagné, en avoient déja fait courir le bruit. Il ne se peut dire la joye, que reçûrent ceux de Thoulouse de cette prise. Ils me firent apprêter un beau logis. Les Capitoux me vinrent remercier, & me prier de venir le lendemain dîner en la maison de ville, où ils feroient une belle assemblée pour l'amour de moi, & le bal ensuite. Mais je m'en excusai, sur la necessité que j'avois d'être promptement à l'armée, où Monsieur le Maréchal de Praslin voulut venir, & le Roi me pressa de demeurer. Mais parce que je voyois que l'on avoit fait force mauvais offices à Monsieur le Prince, & que le Roi écoutoit médire de lui, je ne voulus pas seulement qu'il me pût soupçonner d'y avoir contribué, & m'en allai dès la pointe du jour le lendemain matin, ayant precedemment écrit, à la priére de Monsieur de Schomberg, une longue lettre au Marquis de Rhosny, pour le porter à lui vendre la charge de grand Maître de l'Artillerie, qu'il exerçoit lors par commission, & dont le Roi lui avoit permis de traitter, par l'intervention de Monsieur de Puisieux,

sieux, que Monsieur de Schomberg y avoit employé. J'arrivai donc avec Mr de Praslin le lendemain, premier jour de Juillet, à Saint Felix de Carman, où l'armée étoit, & y séjournâmes le lendemain, pour aller investir Revel, & y fus avec Monsieur le Maréchal, qui l'envoya sommer de se rendre. En y allant, mon cheval se jetta dans un fossé, & moi sous lui, qui me pensa tuer. J'en fus quitte pour un pied froissé, dont je fus long-tems à me sentir. On me ramena à Saint Felix, & Monsieur le Maréchal, qui ne se vouloit point embarquer à un siége, se contenta de leur refus, sans les forcer, parce qu'il l'étoit de prendre le Mas Saintes Pucelles, qui étoit sur le chemin que le Roi devoit tenir, en venant de Thoulouse à Castelnaudary.

Le Samedi 2. nous nous presentâmes devant le Mas, qui se rendit à notre arrivée. Monsieur le Maréchal y mit Monsieur Castelnau, Capitaine aux gardes, & puis vinmes coucher à Castelnaudary, où nous sejournâmes le lendemain, & le Lundi quatriéme, le Roi y arriva malade. Ce qui nous y fit sejourner jusques au mercredi douziéme, sans faire autre chose qu'acheminer notre armée au bas Languedoc, que Monsieur le Ma-

réchal de Praslin y mena, & y assiégea & prit Bedarioux. Je ne fus point à l'armée; parce que le Roi me retint près de lui. Le Roi vint donc le mercredi douziéme coucher à Alsonne, où Monsieur de Montmorency le vint trouver & commanda à Monsieur de Schomberg & à moi, de nous trouver au sortir de son souper, & nous dit alors, qu'il avoit reçû nouvelles de la conversion à notre Religion de Monsieur de Lesdiguieres, & qu'il lui avoit promis moyennant ce l'épée de Connêtable. Qu'il lui demandoit aussi l'Ordre du Saint Esprit, & que pour cet effet il feroit assembler un Chapitre de l'Ordre à Carcassonne, pour lui donner. Que moyennant ce il acquerroit, sans coup ferir, toute la Province de Dauphiné pour notre Religion : ce qui apporteroit un grand étonnement & consternation aux autres Huguenots. Qu'au reste, il voyoit, par sa promotion à l'Etat de Connêtable, un bâton de Maréchal de France, qui étoit reservé pour un de nous deux, & que le premier qui viendroit à mourir, il nous en feroit à tous deux prêter le serment, & tirer à la courte buche à qui le seroit le premier. Nous lui en rendîmes tous deux les très-humbles graces, que meritoit celle qu'il

nous

nous promettoit. Et ensuite Monsieur de Schomberg lui dit, que selon le tems où nous étions, & l'exposition que nous faisions à toute heure de notre vie, pour son service, qu'il y avoit apparence, que nous viendrions aussi-tôt à vaquer que cette Maréchaussée, que nous devions attendre. Qu'en la qualité de Maréchaux de France nous le pourrions utilement servir en cette prochaine guerre de Languedoc, s'il nous vouloit faire la grace de nous créer presentement, & qu'il pourroit ensuite supprimer la premiere charge de Maréchal, qui viendroit à vaquer : ce qui seroit une même chose que ce qu'il proposoit, & pressa le Roi bien fort, lequel s'en défendit le plus qu'il pût. Enfin je lui dis : Sire, la grace que votre Majesté me vient de faire, de m'estimer digne de la charge de Maréchal de France, & celle de me l'avoir offerte & promise, avant lui en avoir jamais parlé, ni même l'avoir pretenduë, est si grande, que quand elle n'arriveroit jamais en effet, je suis plus que dignement recompensé de l'excès de cet honneur inopiné & non merité. Et j'avouë à votre Majesté, qu'ayant toûjours mieux aimé meriter les grands honneurs que de les posseder, je n'ai pas

une si grande avidité de ce bâton comme Monsieur de Schomberg. Aussi étant de six années plus jeune que lui, j'aurai plus de loisir à l'attendre, & plus de tems, selon le cours de nature, à en jouïr. C'est pourquoi votre Majesté le peut dès à present qualifier de la charge qui vaque, par la promotion de Monsieur de Lesdiguieres à la Connêtablie, & me conserver la bonne volonté qu'elle a pour moi, lors qu'il en viendra à vaquer une pareille, pour m'en pourvoir. Je n'y perdrai que la presseance, que vous aviez resignée au sort, qui pouvoit autant tourner en sa faveur qu'à mon avantage. J'ai moins d'âge que lui. Il est de votre Conseil avant moi. Il m'a precedé à l'Ordre du Saint Esprit. Il est l'un de vos Ministres, & de votre Conseil étroit. Tout cela me fera souffrir, sans envie, & sans regret, qu'il soit encore premier que moi, Maréchal de France. Et je lui en cede de bon cœur la primogeniture; suppliant très-humblement votre Majesté, que ma consideration ne l'empêche point de recevoir presentement cet honneur, que je le reçevrai de sa bonté lors qu'elle jugera être utile pour le bien de son service.

Monsieur de Schomberg se sentant lors

obligé de ma courtoisie, m'en rendit de très-exquis remerciemens; mais le Roi persista à ne vouloir point créer l'un sans l'autre, & ainsi nous nous retirâmes de lui.

Le Jeudi 13. le Roi arriva à dîner à Carcassonne, & après dîner convoqua un Chapitre de Commandeurs du Saint Esprit, auquel assisterent avec sa Majesté Monsieur le Prince, Monsieur de Chevreuse, Monsieur de Montmorency, Monsieur d'Espernon, Monsieur de Praslin, Monsieur de Saint Geran, Monsieur de Courtenaut, Monsieur de Portes, Monsieur de Seneçay Monsieur de Valençay, & le Chancelier de l'Ordre Mr de Châteauneuf, & là nous ayant proposé Monsieur de Lesdiguieres, & le bien que cette grace qu'il demandoit causoit à notre Religion, son merite, & la charge de Connêtable, dont il l'honoroit, tous furent d'avis de lui envoyer, sur l'assurance que le Roi donna d'un Bref du Pape, dont il s'assuroit pour le confirmer, parce que c'étoit contre les statuts.

Le Vendredi 14. le Roi vint faire son entrée en la Cité de Carcassonne, qui est sur le haut où est situé l'Evêché, puis retourna en la ville, où il sejourna.

Le Samedi 15. il vint loger à Lusignan.

Le Lundi 17. Juillet, le Roi vint à Besiers, où il lui fut aussi faite entrée. Le Roi y fit un assez long sejour, pour ne se mettre en campagne dans les excessives chaleurs ; l'armée cependant s'achemina devers Montpellier, autour duquel il y avoit quelques trouppes de Monsieur de Montmorency logées, depuis que Monsieur Zamet, que le Roi avoit envoyé avec trois cens chevaux, dès qu'il étoit à Moissac, pour fortifier la petite armée de Monsieur de Montmorency, étoit arrivé, & s'étoit joint à lui-même, & avoit fait quelques petits combats avec avantage au Mas de Mariote & au Mas de Gravesin.

Le Roi avoit aussi laissé une armée à Monsieur de Vendôme, pour reduire sous son obeïssance les petites places de la Guyenne & du haut Languedoc ; mais s'étant attaqué à Beriteste, ceux de dedans la deffendirent si bien, & ceux de dehors l'attaquerent si mal, qu'après vingt jours de siége ils le leverent, & vinrent joindre le Roi au siége de Montpellier.

Monsieur le Prince demeura à Besiers jusques au vingt-septiéme, qu'il en partit, pour venir joindre l'armée, & voulut

lut que Monsieur de Schomberg & moi fussions avec lui. Il me promit, avant que partir, l'honneur de ses bonnes graces, dont je fus très-aise, & vinmes coucher à Pesenas, où nous sejournâmes le lendemain, que Monsieur le Prince nous pria à diner, Monsieur de Schomberg & moi, avec beaucoup d'assûrances de sa bonne volonté.

Le Vendredi 29. il vint loger à Frontignan, où il sejourna pour attendre les gardes Françoises & Suisses, qu'il avoit amenées de Besiers; avec quelques autres troupes de Cavalerie, qu'il me laissa. Le lendemain Dimanche, dernier du mois, il se mit sur l'étang, pour aller à Magniot, que Monsieur le Maréchal de Praslin & Mr. de Montmorency avoient assiegé, & moi j'en partis aussi avec les troupes, pour venir loger à Villeneuve de Magalone; dont je partis lendemain, premier jour d'Août, en ordre de bataille, parce que nous passions devant Montpellier. Je fis faire deux ponts sur deux canaux, qui sont deçà & delà de la tour de Lattes. Puis vins joindre l'armée à Magniot, qui s'étoit ce jour-même rendu à Monsieur le Prince,

Le lendemain deuxiéme, l'armée partit

tit de Magniot, & vint à son rendez-vous, qui étoit proche d'une Eglise ruinée, en une plaine, entre Lunel & Marcillargues, là où Monsieur le Prince assembla le Conseil de guerre, pour aviser laquelle des deux places on devoit assieger la premiere; qui fut fort divisé. Car une partie vouloit que l'on assiegeât premierement Marcillargues, pour ne la laisser derriere, & puis après porter toutes les forces de l'armée pour prendre Lunel; & leur raison étoit, que l'on donneroit trop de tems aux ennemis de fortifier & pourvoir Lunel de gens de guerre, lesquels incommoderoient notre siege de Marcillargues, & puis après nous rendroient la prise de Lunel plus difficile. Monsieur de Thoiras étoit derriere nous au Conseil, qui étoit Capitaine au Regiment des Gardes, lequel me dit à l'oreille: & pourquoi ne les pourroit-on pas assieger toutes deux à la fois? Cela m'y fit penser, & puis quand ce vint à moi de dire mon avis, je proposai celui que Thoiras m'avoit suggeré, disant que nous avions assez de forces & de canons, pour faire l'un & l'autre à la fois. Monsieur le Prince pouvoit commettre à son beau-frere le siege de Marcillargues, avec les Regimens qu'il

avoit

avoit amenez, sçavoir celui de Portes, qu'il faisoit nommer le Regiment de Languedoc, de Fabregues, de la Roquette, & de Saint Brest, ausquels l'on pourroit ajoûter le Regiment de Normandie, & celui de Masargues, avec canons & une coulevrine, & pour Maréchaux de Camp, Messieurs de Portes & de Montreal. Que Monsieur le Prince se logeroit en une maison, que je lui montrai, qui étoit mi-chemin des deux villes; que le Regiment des Gardes Françoises & des Suisses camperoient autour de lui avec une compagnie de chevaux Legers & ses Gardes. Que Monsieur le Maréchal de Praslin, avec le reste de l'armée, agiroit selon qu'il jugeroit necessaire; que Zamet iroit avec une partie de la Cavalerie sur l'avenuë de Cauvisson, pour empêcher que les ennemis, qui y étoient, ne donnassent aide ou secours à aucune des deux places assiegées, & que Mr le Maréchal de Saint Geran iroit avec l'autre partie de la Cavalerie, & le Regiment de Navarre, faire rendre les bourgs & petites villes du Pigneau, Gigeau, Assas, Montfener, Esmargues, Saint Gilles, Saint Genez & S. Anastasie. Ceux qui restoient à opiner suivirent mon avis, & ceux qui avoient

déja

déja opiné y revinrent, & avec une grande joye on se disposa à faire deux sieges à même tems, comme si n'assieger qu'une ville à la fois eût été chose trop commune. Je pris donc à même tems le Regiment de Normandie, auquel je fis faire les approches de Marcillargues, & puis revins encore pour loger toute l'armée, comme il avoit été resolu, & marquai le campement de chaque troupe. Après quoi je fis encore avec le Regiment des Gardes les approches de Lunel. L'extrême pluye, qu'il fit toute la nuit, nous empêcha d'avancer aucuns travaux, & nous nous contentâmes de les ouvrir.

Le lendemain Mercredi troisiéme nous les continuâmes, & avançâmes, faisant deux attaques à gauche & à droite devant Lunel, & une ligne de communication de l'une à l'autre. Monsieur de Montmorenci de son côté avança le plus qu'il pût une batterie à Marcillagues, qui n'attendoit que de la voir en état, pour se rendre, comme elle fit.

Le lendemain Jeudi 4. je mis, par ordre de Monsieur le Prince, une compagnie de Suisses devant ledit Marcillargues; puis sur l'avis que Zamet nous donna, que de Cauvisson devoit cette

nuit

nuit même partir le secours pour Lunel, Monsieur le Prince m'ordonna de mener les troupes d'Infanterie, sorties du siege de Marcillargues, avec la compagnie des chevaux legers de Monsieur, frere du Roi, commandée par Monsieur d'Elben, sur l'avenuë de Cauvisson, au devant de Lunel. Monsieur de Montmorenci & Monsieur le Maréchal de Praslin y vinrent aussi passer la nuit, croyant que le secours arriveroit, & parce aussi, qu'ayant contrarié l'opinion que j'avois mise en avant au Conseil, d'aller forcer les ennemis dans Cauvisson même, & y mener nos deux coulevrines, comme j'avois offert de l'entreprendre, & promis de le faire réüssir. Mais je n'en fus pas crû. Nous nous en retournâmes au jour, & les ennemis sortirent de Lunel, pour nous escarmoucher à notre retour, lesquels nous rembarrâmes dans la ville.

Le Vendredi 5. Monsieur le Prince envoya querir le Conseil de guerre, & là mit en avant d'executer la proposition que je lui avois faite le jour precedent, d'aller en personne forcer les ennemis dans Cauvisson. Messieurs de Praslin, Montmorenci & Schomberg voulurent l'accompagner, de sorte que je fus laissé pour commander l'armée, & faire

le

le siege. Il partit sur les quatre heures après midi, avec trois mille hommes de pied, trois cens chevaux d'élite, & deux coulevrines, & marcha droit à Cauvisson, & les ennemis qui venoient au secours, marchoient de leur côté ; & passerent à mille pas l'un de l'autre, sans allarme, ni reconnoissance ; de sorte que comme j'étois avec Thoiras & Gamorini, pour faire rompre un moulin qui étoit sur le fossé de Lunel, & qui retenoit l'eau dans le fossé, afin de la faire écouler, & le mettre à sec, nous oüimes un grand bruit à la ville, & vîmes force feux mis sur la muraille du côté de Cauvisson ; car nous ne tenions la ville assiegée que du côté de Marcillargues. Nous connûmes aisément que c'étoit le secours qui étoit entré, & que dans peu de tems nous aurions les ennemis sur les bras par une forte sortie. Ce qui fut cause que je fis acheminer en diligence huit cens Suisses, qui étoient campez proche de la trenchée, & les fis coucher contre la ligne de communication. Les ennemis ne manquerent pas à faire sortie ; mais l'impatience des Suisses, qui se leverent trop tôt, leur fit connoître qu'ils étoient attendus, les fit tenir bride en main, se contentant de tirer force mous-

mousquetades, sans s'avancer autrement. Nous attaquions un petit ravelin, qui couvroit le château de Lunel, & les ennemis se doutant de ne le pouvoir garder, non plus que le château, firent un fort retranchement derriere; dequoi nous étant apperçûs, par la poudre que le travail faisoit élever, Gamoriny fut d'avis de faire dans un pré, à main droite, une batterie de quatre piéces, qui ruinoit le derriere de leur retranchement, ce qui fut le gain de cause. Car les ennemis désespererent de pouvoir conserver Lunel. Il entra cette nuit-là huit cens trente hommes dans Lunel.

Le Samedi sixiéme, notre batterie fut prête du côté de la Pedrié, & celle qui étoit pour battre le ravelin, tira tout le jour. Le feu se prit à trois caques de poudre, comme j'étois en la batterie, qui emporta la compagnie entiere de du Gast de Piedmont, qui en étoit proche. J'y fus échaudé, mais non brûlé, Dieu merci; car j'en sortois, & étois à quarante pas.

Le Dimanche 7. les ennemis capitulerent, & promettoient de quitter le lendemain la ville, aux capitulations qui leur avoient été accordées; mais sur une

allarme que l'on nous donna, que Monsieur de Rohan venoit pour secourir la ville, & faire rompre la capitulation, nous fûmes toute la nuit sur pied, avec notre Cavalerie. Enfin nous trouvâmes que l'avis étoit faux; mais non celui qui arriva à Monsieur le Prince, de la mort de Monsieur le Cardinal de Retz; ce qui le fâcha fort, & Mr de Schomberg davantage, qui demanda d'aller trouver le Roi le lendemain : ce que Monsieur le Prince luy accorda.

Le Lundi huitiéme, Monsieur le Prince commanda à Monsieur le Maréchal de Praslin, de donner ordre à la sûreté de ceux qui devoient sortir de Lunel, suivant la capitulation; qui étoit, qu'ils sortiroient avec leurs épées seulement, & que leurs armes seroient portées sur des chariots: & j'eus ordre de me mettre dans la ville, & d'y loger les Gardes & Suisses, suivant la coûtume. Je m'acheminai donc pour les y mettre, & vis force soldats debandez de tous Regimens, & de Lansquenets & de Suisses, comme des François; ce qui m'obligea à faire retarder la sortie des ennemis, jusques à ce que j'eusse fait voir à Monsieur le Maréchal le desordre que je voyois se préparer, s'il n'y remedioit. Il me

dit

dit pour réponse, qu'il n'étoit pas un enfant, & qu'il sçavoit son métier. Que je donnasse seulement l'ordre necessaire pour le dedans, & qu'il le feroit tel au dehors, qu'il n'y auroit rien à redire. Je m'en retournai, & fis sortir les ennemis avec tout leur bagage, puis fis entrer les Gardes, que je fis tenir en bataille, après avoir garni la Todesé, les portes & les remparts, jusques à ce que les quartiers fussent faits, & fis fermer les portes sur moi.

Il y eut quelque réglement en la sortie des ennemis, jusques à ce que le bagage parût : mais alors les soldats débandez de notre armée se jetterent dessus, sans qu'il fût possible à Monsieur le Maréchal ni à Portes & Marillac de les empêcher, & ensuite devaliserent les pauvres soldats, dont ils en tuerent inhumainement plus de quatre cens, & avec tant d'impunité, que huit soldats de diverses nations & bandes, se presenterent à la porte de Lunel, avec plus de vingt prisonniers, qu'ils menoient attachez, & leurs épées sanglantes, de ceux qu'ils avoient massacrez, si chargez de butin, qu'à peine pouvoient-ils marcher ; lesquels trouvant la porte de Lunel fermée, furent crier

aux

aux sentinelles qu'ils me vinssent avertir de leur faire ouvrir. Je vins à la porte, sur le recit que l'on me fit, que je trouvai veritable, & les fis entrer, puis je fis lier les huit galands des cordes, dont ils avoient lié les vingt soldats que je fis conduire par mes carabins jusques sur le chemin de Cauvisson, & leur donnai le butin des huit soldats, lesquels je fis pendre sans autre forme de procès, devant eux, à un arbre proche de Lunel, dont Monsieur le Prince me sçût bon gré le lendemain, & m'en remercia. Il se vint loger à Lunel, où il séjourna jusques au Vendredi douziéme, qu'il s'en alla joindre l'armée, qui avoit investi Sommieres, un peu avant qu'il ne delogeât de Lunel ; il reçût une lettre du Roi, par laquelle il lui ordonnoit de m'envoyer avec cinq cens chevaux au devant de lui à Villeneuve de Magalone, pour favoriser son passage proche de Montpellier. Monsieur le Prince me fit voir le commandement du Roi, & me dit, que Monsieur le Comte d'Alais, Colonel de la Cavalerie legere, étoit là, qui pourroit mener ces cinq cens chevaux, & que je viendrois avec lui. Je lui répondis, que c'étoit à lui à ordonner, & que je n'avois aucune volonté.

lonté. Il me dit, qu'il manderoit au Roi, que j'avois mieux aimé venir avec lui, & moi je le ſuppliai de n'en rien faire ; parce que j'étois prêt d'aller mener cette Cavalerie au Roi, & que Mr le Comte d'Alais y pourroit venir, s'il vouloit, mais que je lui commanderois. Il me dit enſuite, faiſons mieux. Laiſſez-y aller Monſieur de la Curée, qui eſt Maréchal de Camp, & Meſtre de de Camp de la Cavalerie legere. Je lui répondis que j'en étois content. Il me dit lors : je manderai donc au Roi, que vous avez mieux aimé venir avec moi. J'entendis bien qu'il ne vouloit pas que j'allaſſe trouver le Roi, & qu'il vouloit faire paroître que c'étoit moi qui ne le voulois pas ; ce qui me fit lui dire : Monſieur, je vous ſupplie très-humblement lui mander votre volonté, non la mienne. Car pourvû que je vous obéïſſe, j'ai ma décharge. Pour moi, je ſuis prêt d'aller avec les cinq cens chevaux, ſi vous me le permettez, ſinon de vous ſuivre, & de faire tout ce que vous m'ordonnerez : alors il me dit : puis que le Roi me mande expreſſément, que je vous envoye, & que vous y voulez aller, vous y irez. Il nous fit peu après entrer au Conſeil, & nous demanda nos avis, pour

pour laisser la garnison & le commandement à Lunel, & Monsieur de Montmorenci m'avoit auparavant prié de donner ma voix au Baron de Castres, qui avoit épousé une de nos parentes. Monsieur le Prince demanda son avis à Monsieur de Montmorenci, sans garder l'ordre, qui proposa Monsieur le Baron de Castres, puis ensuite Mr de Praslin, qui fut de même avis; en troisiéme lieu, il me le demanda, & je lui dis: Monsieur, il me semble, que ce n'est pas une chose à opiner en un Conseil, mais à resoudre entre le Roi & vous, auquel je m'assûre que vous en aurez écrit, & sçû sa volonté. Que si vous avez concerté ensemble, de voir l'opinion de tous nous autres sur ce sujet, il y a plusieurs personnes capables en cette armée de ce Gouvernement, parmi lesquels je mets les premiers Monsieur le Baron de Castres, qui s'en sçaura bien acquitter. L'affaire passa là: le Baron de Castres y entra, avec six compagnies du Regiment de Languedoc, & Monsieur le Prince partit de Lunel sur les dix heures du matin. Une heure après, Mr le Maréchal de Crequi, Mr de Schomberg, Monsieur de Bullion y arriverent, comme nous dînions chez moi, avec Mon-

sieur

ſieur de Montmorenci & Monſieur le Comte d'Alais. Ils s'en allerent chez Monſieur de Schomberg, comme ils nous virent ſur la fin du dîner, où ils me prierent d'aller, quand je me pourrois ſeparer de mes hôtes : ce que je fis peu après. C'étoit pour me faire voir l'état où Monſieur le Maréchal de Leſdiguieres avoit porté les affaires avec les Huguenots, dont ils avoient charge de parler à Monſieur le Prince, à Mr de Montmorenci & à Monſieur le Maréchal de Praſlin; mais Monſieur de Crequi & Monſieur de Bullion me devoient faire ſçavoir le particulier, dont le Roi avoit voulu que je ſçûſſe quelque choſe. Ils envoyerent auſſi querir Monſieur de Montmorenci, mais il leur manda qu'il s'en iroit le lendemain matin à l'armée comme eux, & qu'il l'apprendroit quand & Mr Prince; lequel avoit commandé en partant, que ceux de l'artillerie fiſſent porter les poudres & munitions dans les voûtes des Cordeliers de la ville, qui étoient demeurées entieres : ce que l'on faiſoit, comme nous étions enfermez dans une chambre, Meſſieurs de Crequi, Schomberg, Bullion & moi. Il arriva que de toutes les munitions, trois charrettes qui n'étoient point en-

core tournées dans la ruë des Cordeliers, prirent feu; & les quatre milliers de poudre qu'elles portoient, renverſerent les ſix plus prochaines maiſons du côté de la ruë, & mirent le feu aux voiſines, & les ruïnes de ces maiſons fermerent l'avenuë de la porte; enſorte que l'on ne pouvoit ſortir de la Ville, parce que Mr le Prince avoit fait fermer les autres portes. Et la Ville étoit ſi pleine de monde, qu'elle regorgeoit, & étoit à craindre que le feu qui approchoit des ſix milliers de poudre, ne conſommât la Ville en un inſtant.

Nous étions en cet état, quand le feu prit à ces trois charretées de poudre, dont la violence jetta les vitres & fenêtres de la chambre où nous étions, contre nous, avec une grande impetuoſité. Je m'imaginai bien ce que c'étoit; mais je penſois le mal plus grand que, graces à Dieu, il ne fut. Je ſortis en même-tems à la ruë, pour donner ordre à tout; mais la confuſion étoit extrême, & chacun penſant à ſoi-même & à ſon ſalut, n'accouroit point à éteindre le feu. Tout le monde cherchoit à ſortir, & perſonne n'en trouvoit le moyen. Enfin je fis rompre une des portes condamnées, par laquelle chacun ſortit, & ayant eu par cet expedient nos

coudées

coudées plus franches, nous éteignîmes le feu, & mîmes nos poudres en sureté, y ayant eu quelques cinquante personnes peries par le feu. Je partis le Samedi treiziéme de Lunel, avec la Cavalerie que le Roi demandoit, & vins coucher à Manguiot, dont je partis le Dimanche quatorziéme, & mis ladite Cavalerie en bataille devant Montpellier, puis vins trouver le Roi à six heures du matin, comme il vouloit partir de ville-neuve de Maguelonne, pour venir à Manguiot. Il fit marcher son Infanterie devant & après lui, & passant par Lattes, s'en vint à Manguiot, ayant voulu auparavant se faire tirer des coups de canon de Montpellier, en la reconnoissant. Mr d'Espernon étoit avec lui, & peu d'autres. J'avois fait avancer, & mettre sur les aîles, de la Cavalerie, pour le favoriser. Il scût à Manguiot, comme à la priere de Mr de Montmorenci, Mr le Prince avoit mis dans Lunel le Regiment de Languedoc & le Baron de Castres, pour y commander, dont il se fâcha fort, & me commanda de l'en faire déloger, & d'y mettre ses Gardes, avant qu'il y entrât : ce que je fis le Lundi 15 jour de la Notre-Dame, que le Roi y arriva.

Le Mardi seiziéme Mr le Prince &

Mr de Schomberg vinrent trouver le Roi, & je m'en retournai avec eux le même jour à Sommieres, qui capitula le soir même.

Le Mercredi dix-septiéme il se rendit. J'entrai par le Château, où je mis garnison, & les Gardes & Suisses entrerent dans la ville : le Roi y vint aussi, & y dîna, puis s'en revint à Lunel. Mr de Schomberg dit par le chemin au Roi, que j'étois son ennemi, & qu'il le prioit de ne rien croire de ce que je lui dirois sur son sujet. Le Roi lui repondit, qu'il avoit grand tort, & que je ne lui avois jamais parlé qu'à son avantage, ni de personne autre aussi, & qu'il me connoissoit mal, pour me prendre pour un homme, qui fist de mauvais offices.

Il fut un peu étonné de cette réponse, & plus encore quand il eut envoyé querir Beauvilliers, pour lui faire des plaintes de ce que j'avois dit à Pongibault, que ce n'étoit pas le meilleur à Mr de Schomberg de se montrer si partial pour Mr le Prince, Beauvilliers lui eut répondu, que s'il lui eût dit devant que d'en parler au Roi, je l'en eusse satisfait ; mais qu'il avoit mal commencé, de se declarer contre moi, avant que s'en être éclairci. Il vit bien que le Roi m'en

avoit

avoit parlé, & pria Mr de Puisieux de nous racommoder : ce que je fis difficilement ; & après lui avoir dit mes sentimens, il me pria ensuitte de l'assister à obtenir la dépoüille de Mr d'Espernon, qui par sa promotion au Gouvernement de Guyenne, laissoit ceux de Xaintonges, Angoumois, Aulnix & Limousin. Je lui dis, que non seulement je ne parlerois point en sa faveur, mais que je lui traverserois, jusques à ce que Mr de Praslin, qui étoit mon ami fidelle, fût entierement content, qui y pretendoit aussi-bien que lui : ce qui se fit en partageant à Mr de Praslin, Xaintonges, & Angoumois, & Aulnix, & le Limousin à Mr de Schomberg.

Mr de Montmorency eut une forte prise avec le Roi, qui avoit donné le Gouvernement de Lunel à Masargues, qui en avoit déja le domaine : ce qu'il ne desiroit pas. Je fis enfin, que le Roi, pour le contenter, y mit l'aîné de Toiras, nommé Rostenclaires.

Je servis aussi Mr d'Espernon, pour lui faire avoir Bergerac, que le Roi refusoit de lui donner. Le Roi fit tout cela à Lunel, & alla à Aigues-mortes que Mr de Châtillon lui remit en main, en laquelle il mit pour Gouverneur Varennes,

& fit Mr de Châtillon Maréchal de France, le vingt-deuxiéme dudit mois, pendant son sejour qu'il fit à Lunel, où il demeura jusques au Vendredi vingt-sixiéme, qu'il vint coucher à Manguiot, où Mr le Maréchal de Lesdiguieres arriva.

Le Samedi vingt-septiéme le Roi vint loger à la Verune, où l'on fut comme d'accord de la paix.

Le Dimanche vingt-huitiéme le traité de paix continua, & n'y avoit plus que le particulier de ceux de Montpellier à contenter, vers lesquels Messieurs de Crequi & de Bullion alloient & venoient.

Le Lundi vingt-neuviéme, Mr le Connétable de Lesdiguieres reçut l'épée de Connétable du Roi, lui en fit hommage, & en prêta le serment. Après quoi le Roi me dit, qu'il me donnoit le bâton de Maréchal de France, que Mr le Connétable venoit de quitter, en prenant l'épée, & qu'il commanderoit mes lettres, pour m'en faire ensuitte prêter le serment, dont je lui rendis les très-humbles graces, que meritoient ces excessives faveurs.

Mr de Schomberg fut bien étonné; car ce fut en sa presence que le Roi me fit ce discours. Il ne laissa pour cela de venir dîner chez moi, avec Mrs le Connétable, le Cardinal de la Valette, Chevreuse, Mont-

Montmorenci, Espernon, Praslin, S. Geran & Crequi, lesquels furent mandez par le Roi au Conseil de guerre l'aprèsdinée, sur le retour de Mr de Bullion de Montpellier, qui avoit apporté un absolu refus de laisser entrer le Roi dans leur ville le plus fort; mais bien, que si le Roi s'en vouloit éloigner de dix lieuës, ils y recevroient Mr le Connétable, avec les forces qu'il y vouloit faire entrer. Il y avoit dans le Conseil avec le Roi Mr le Prince, Mr le Connétable, Messieurs les Maréchaux de Praslin, S. Geran & Crequi, Messieurs d'Espernon & Montmorenci, Schomberg, Marillac, Zamet, Valençai, Portes, Montreal, President Faure & Bullion. Le fait étoit que Mr le Prince, ennemi de la paix qui se traittoit, avoit dit en plusieurs lieux, que si le Roi entroit dans Montpellier, il la feroit piller, quelque diligence que l'on pût faire au contraire. Ce qui avoit tellement intimidé ceux de Montpellier, qu'ils se vouloient plûtôt resoudre à toute autre extremité, que d'y recevoir le Roi; & pour finale réponse qu'ils donnerent ce jour-là à Monsieur de Bullion, ils offrirent toute obeïssance, pourvû que le Roi n'entrât point dans leur ville, dont ils tenoient le pillage assuré, si on lui ouvroit les portes.

 Com-

Comme chacun eut pris place au Conſeil, le Roi commanda à Monſieur de Bullion de faire ſon rapport, lequel lui dit purement, comme ceux de la ville lui avoient chargé. Sur quoi le Roi lui dit, qu'il dît ſon opinion. Il la dit en cette ſorte : Sire, j'ai toûjours oüi dire, qu'en la guerre, celui qui en a le profit, en remporte l'honneur. C'eſt pourquoi je conſeillerai toûjours à votre Majeſté d'aller au ſolide, ſans vous arrêter à des petites formalitez, qui ne ſont point eſſentielles. Si la ville de Montpellier vous refuſoit l'obeïſſance, & la ſoûmiſſion, qui vous eſt duë, & qu'ils ſont obligez de vous rendre, je dirois qu'il la faudroit détruire & exterminer : mais c'eſt un peuple allarmé & épouvanté des menaces, que l'on leur a faites de les piller & détruire, violer leurs femmes & filles, brûler leurs maiſons, qui vous ſupplie au nom de Dieu, que vous faſſiez recevoir ſon obéïſſance par Monſieur votre Connétable, lequel y entrera, vous en étant éloigné, avec telles forces qu'il lui plaira, pour y faire valoir & reconnoître l'autorité de votre Majeſté ; qui eſt la même choſe, comme ſi vous y entriez vous-même. Pourquoi voulez-vous, pour une pointille de rien, ne recevoir

une

une paix si utile & honorable pour votre Majesté ; & plûtôt entreprendre une longue guerre, dont l'évenement est douteux, & la dépense excessive, dans un païs où les chaleurs sont immoderées, & exposer votre propre personne aux outrages de la guerre & de la saison, ne pouvant vous en exempter sans dommage, ni blâme ? Car dès maintenant votre Majesté peut recevoir la paix, ou pour mieux dire, la donner à ses sujets rebelles. Ceux de Montpellier offriront, & même supplieront très-humblement votre Majesté de venir honorer leur ville de votre presence, & d'y faire son entrée, laquelle ils prepareront la plus magnifique qu'ils pourront ; mais qu'ils vous demandent six jours, pour licentier les troupes des Sevennes qu'ils ont dans leur ville, & pour se preparer à y recevoir dignement votre Majesté : ce que vous leur accorderez ; mais témoignant de l'impatience d'aller voir la Reine votre femme, que vous ferez descendre à Aletz de Lyon, où elle est, laissant la charge à Mr le Connétable de recevoir Montpellier, lequel demeurera ici avec une partie de votre armée. Vous irez avec l'autre faire votre entrée à Nîmes & à Usez : & ainsi vous ne perdrez aucun tems pour

vos affaires, ni pour votre retour, & elles seront parfaitement bien accomplies, à mon avis : qui est ce que je peux dire à votre Majesté sur ce sujet.

A peine Mr le Prince, qui avoit écouté Monsieur de Bullion avec impatience, le pût laisser finir. Il commença à declamer contre lui, & sa caballe, qu'il disoit qui avoit forgé cette paix, à l'insçû du Conseil, & la vouloit faire passer & conclure avec honte & infamie. Mais le Roi, auprès de qui il étoit, avec la main & la parole le retint ; lui disant qu'il laissât librement opiner un chacun, & qu'en son rang il auroit tout loisir de parler. Ce qu'il fit tellement quellement, se demenant sur son siege, & montrant par ses gestes la repugnance qu'il avoit à ces avis, plusieurs desquels furent conformes ensuite. Car Monsieur le President Faure ayant dit peu de paroles, & en pareil sens que Mr de Bullion, conclut de même façon ; comme firent ensuite Messieurs de Montreal, de Portes, de Valençay, Zamet & Marillac. Puis quand ce vint à moi, Monsieur le Prince, qui avoit toûjours dit quelque chose bas, éleva davantage sa voix, & dit : je sçai déja son opinion, & nous en pouvons dire, *ad idem*. Lors je la dis en semblable façon :

Sire, je suis d'avis, que votre Majesté se leve de son Conseil, & que par un noble & genereux dédain elle se sent offensée des propositions de ceux de Montpellier, & combien les avis, que l'on lui donne en conformité, lui sont desagreables. Si votre Majesté étoit devant Strasbourg, Anvers, ou Milan, & qu'elle conclût une paix avec les Princes, ausquels ces villes appartiennent, les conditions de n'y pas entrer seroient tolerables; mais qu'un Roi de France, victorieux, avec une forte armée, au lieu de donner la paix à une partie de ses sujets rebelles sans ressource, & reduits à l'extremité, elle la reçoive d'eux, à des conditions honteuses, qu'ils lui viennent proposer, & imposer; ce sont injures qui ne se peuvent souffrir, non pas même écouter. La ville de Montpellier refusera l'entrée à son Roi, lui fermera les portes, & avant que de lui faire serment de fidelité, il lui fera cet acte d'obéïssance, de s'éloigner de dix lieuës de leur ville, suivant leur desir. Le Roi qui reçoit ces conditions, se doit preparer à recevoir de terribles outrages des autres villes, qui seront audacieuses par cet exemple, & assurées par cette impunité, par cette indigne souffrance. Mais oüi, me dira-t'on,

 il

il paroîtra par le traité, que le Roi y a pû entrer, & cette exception se fera par un article secret, qui ne sera sçû que par ceux de Montpellier, & par ceux qui ont l'honneur d'assister à ce Conseil, comme si un peuple entier pouvoit cacher & celer une chose si avantageuse, & comme si on ne pouvoit pas lire sur notre visage ce que notre langue auroit honte de déclarer. Sire, au nom de Dieu, prenez une ferme resolution, & y perseverez, & même vous y opiniâtrez, de ruïner ce peuple, parce qu'il est rebelle, & parce aussi qu'il est insolent & impudent, ou de le reduire à une entiere soumission parfaite & respectueuse. Mes interêts particuliers repugnent à ma proposition, & le seul service & souvenir de votre Majesté me portent à vous la faire. Car si la paix se conclut aujourd'hui, elle me trouvera avec une plus grande recompense que mes services ne m'en devoient promettre, par l'honneur que j'ai reçû du bâton de Maréchal de France, dont votre Majesté m'a assuré. Je ne puis gagner au siege de Montpellier que de la peine, de dangereux coups, & peut-être la mort. Il peut aussi arriver de sinistres accidens, qui retarderoient votre Majesté de me faire prêter le ser-

ment,

ment de la charge qu'elle m'a promise, ou même de la refuser. Je courrai neanmoins cette fortune, & supplie très-humblement votre Majesté de dilayer ma reception, jusqu'à ce que la ville de Montpellier soit reduite à son obéïssance; & votre Majesté vengée de l'affront que ces rebelles vous ont voulu procurer. Après que j'eus achevé de parler, Monsieur le Prince qui m'avoit attentivement écouté, se leva, & dit au Roi: Sire, voilà un homme de bien, grand serviteur de votre Majesté, & jaloux de votre honneur. Le Roi se leva aussi; ce qui obligea tous les autres de se lever. Alors sa Majesté dit à Mr de Bullion: retournez à Montpellier, & dites à ceux de la ville, que je donne bien des capitulations à mes sujets, mais que je n'en reçois point d'eux: qu'ils acceptent celles que je leur ai offertes, ou qu'ils se preparent à y être forcez, & ainsi s'acheva le Conseil. Mr le Prince me fit cet honneur de me venir embrasser, & de dire tout haut tant de bien de moi, que j'en demeurai confus. Mr le Connétable & Mr de Bullion, qui avoient moyenné cette paix, voyant l'opiniâtreté de ceux de Montpellier, conseillerent au Roi de les mettre à la raison, & dès le soir tout traité fut rompu.

Le

Le Mardi 3. Monsieur le Connétable voulut aller reconnoître Montpellier, comme il avoit dit le jour precedent, & Monsieur le Maréchal de Praslin, lequel ne m'en dit rien, dont je me plaignis à lui devant Mr le Connétable, & lui fis voir, que son silence étoit cause que deux mille hommes de pied, qui eussent escorté Monsieur le Connétable, afin qu'avec sûreté il pût reconnoître la place, & rembarrer les ennemis s'ils sortoient sur lui, n'étoient point commandez, ni prêts, comme ils auroient été; car j'en eusse pris l'ordre de lui: il me dit, que quand je serois Maréchal de France, je ferois où j'aurois le commandement, ce qu'il me plairoit; qu'il l'avoit de cette armée, qu'il ne lui avoit pas plû de m'en parler.

Je fus fort étonné de cette rude réponse; car je l'aimois comme mon pere; & je lui dis: qu'il fît comme il l'entendoit, & que je ne m'en mêlerois point. Il se mit lors à la tête de quelque Cavalerie, qu'il avoit fait venir, & je me mis auprès de Monsieur le Connétable. Il arriva que les ennemis sortirent quelques deux cens hommes, qui nous conduisirent tout autour de la place, & tirerent incessamment sur nous, qui n'a-

vions

vions point d'Infanterie pour les faire retirer, & eux se tenoient toujours à la faveur de la contrescarpe & de leurs remparts. Ils blesserent quelques personnes, & entr'autres le Comte de Maillé d'une mousquetade au visage. Blesserent aussi plusieurs chevaux. Nous fimes en six heures le tour de la place, & notre reconnoissance. Monsieur le Connétable ne fut que jusques à la Salmine, où il passa le Rhône, & s'en retourna en son gouvernement, n'ayant pû porter les choses à la paix.

Le Mercredi 31. le rendez-vous de l'armée fut à une portée de mousquet de Salmine, à la vuë de Montpellier, où nous la fimes camper sur un tertre, où il y avoit du bois, qui fut bien-tôt coupé, & devint une plaine. Le Roi se logea à un Mas à trois cens pas du campement, qui étoit au campement de Montpellier. Nous ne nous avancâmes pas ce jour-là plus avant, qu'à un chemin au-dessus de la Justice, où nous mîmes un corps de garde de cent hommes, comme aussi nous en mîmes pareillement, & en même nombre, à la tête de chaque Regiment, & une garde à cheval de cinquante chevaux. Sur les dix heures du soir, le Capitaine Lage,

qui étoit Ayde de Camp, alla par mon ordre reconnoître, avec vingt hommes, un poste des ennemis à une maison traînée à cent pas de la Justice, & les ayant poussez il leur fit quitter la maison, & se retirer à leurs cornes. J'y allai à l'heure même, & mis, pour garder cette mazure, les cent hommes que j'avois précedemment mis pour garder cette Justice; & ayant fait venir à moi les 600 hommes qui étoient devant les six Regimens campez, à qui je mandai d'en mettre autant à leur place, je m'avançai dans un chemin creux, que je trouvai gardable, & y mis ces six cens hommes & en ayant encore envoyé querir six cens autres, je m'avançai à cent pas de leurs cornes, & m'y fortifiai la nuit. Je n'avois pas eu connoissance des logis qu'avoient pris Mr le Prince & Mr le Maréchal de Praslin; ce qui fut cause que je ne leur mandai rien. Ils y arriverent le lendemain matin.

Jeudi, premier jour de Septembre, Monsieur le Prince fut ravi de voir notre progrès; mais Mr de Praslin s'en offensa, disant que je ne devois point, sans son commandement, m'être avancé. Monsieur le Prince prit lors mon parti, & dit, que j'avois bien fait, & puis qu'il l'approuvoit, c'étoit assez. Il

nous

nous mena de-là au Conseil avec lui, où vinrent aussi Gamoriny, Mortieres, Lage & le Mayne. Tous furent d'avis qu'il falloit saisir le havre de Saint Denis, qui est cette éminence où est maintenant la citadelle; & que le plûtôt que nous nous en pourrions rendre maîtres, que ce seroit le meilleur. Monsieur le Maréchal en prit la charge, & Mr le Prince me commanda de l'y accompagner. Mr deChevreuse y voulut venir;& nous nous y logeâmes, sans trouver autre resistance que d'un corps de garde,qui lâcha le pied.

Monsieur le Prince y vint le lendemain Vendredi, deuxiéme, & en fut fort satisfait. Il me dit, si j'en voudrois bien laisser la garde à Monsieur de Valençai, ou si je lui laisserois la nuit suivante ouvrir la trenchée. Je lui répondis, que l'ouverture appartenoit au premier Maréchal de Camp, & que s'il vouloit donner la garde du havre Saint Denis à Monsieur de Valençai & l'ordre de s'y fortifier,que j'en étois content.Il luilaissa donc, & m'emmena avec lui auprès du Roi. Nous laissâmes avec Mr de Valençai, Monsieur du Plessis, Sergent de bataille, brave homme, & bien entendu, & son Aide Verneigues, avec les Regimens de Fabregues, la Roquette

quette & Saint Brieſt, qui pouvoient faire huit à neuf cens hommes, trois cens hommes de Piedmont, & autant de Normandie. Monſieur le Prince ordonna auſſi cinquante chevaux, qui euſſent empêché le deſordre qui ſurvint, s'ils y fuſſent venus, mais ils manquerent, & n'y furent à tems. Je demandai congé au Roi de m'aller repoſer deux ou trois heures, afin que je puſſe veiller la nuit prochaine, à l'ouverture de la tranchée, n'ayant point fermé l'œil depuis que nous étions partis de Verune: ce qu'il m'accorda. Au ſortir du Conſeil, j'étois ſur mon lit ſur le midi, quand j'ouïs tirer trois coups de canon conſecutifs: ce qui me fit ſortir de ma tente, où je vis à l'heure-même une grande ſortie, que les ennemis faiſoient ſur nos gens, qui étoient au havre Saint Denis, & qu'il y avoit parmi ceux qui ſortoient, bien 30. chevaux armez. Je demandai un cheval en diligence; m'acheminant toujours vers le quartier des Suiſſes, qui étoit le plus prochain dudit havre Saint Denis, quand je vis nos gens s'enfuïr, & ſe gliſſer au bas de la montagne ſur le Merdançon, qui eſt un ruiſſeau qui eſt au bas de la montagne. Je courus lors aux Suiſſes, & leur fis prendre les

 armes,

armes, & marcher droit aux ennemis, qui poursuivoient les nôtres jusques au Merdançon. Il arriva que le Roi avoit dîné, & étoit en une loge au haut de son logis, avec plusieurs Princes & Seigneurs, lesquels virent cette sortie, & y coururent, avec un tel desordre, qu'ils ne connurent jamais quels étoient les nôtres, ou les ennemis, jusques à ce qu'ils s'en virent investis; & Monsieur de Montmorenci ayant rencontré Argencourt, qui ne le voulut point faire tuer, comme les autres, lui dit: Monsieur retirez-vous par-là: ce qu'il ne se fit pas dire deux fois. Et bien qu'il se hâtat fort, il ne pût éviter deux coups de piques des ennemis, qui neanmoins furent legers, & en fut tôt gueri. Les autres, qui étoient venus de même compagnie, furent tous tuez, à sçavoir Monsieur le Duc de Fronsac, jeune Prince de grande esperance, & qui, à mon avis, eût été un jour un grand Capitaine. Je n'ai jamais vû personne se porter mieux à notre métier, où il se portoit sans fard ni ostentation, & qui avoit un extrême desir de le bien apprendre. Avec lui furent tuez Mr le Marquis de Beuvron, très-vaillant Seigneur, un jeune Gentil-homme de Languedoc,

guedoc,

guedoc, nommé Cussau, que je vis fort bien faire au pont de Cé ; & le Sieur d'Honctot, Lieutenant de la Compagnie de Monsieur le Prince. Quand les ennemis virent marcher les Suisses, ils songerent à la retraitte : aussi vinrent-ils en bon ordre, marchant resolument, & sans marchander passerent le Merdançon, & commencerent de monter au haut du havre Saint Denis. Les ennemis ne les attendirent pas jusques aux piques ; mais escarmouchant de leur mousqueterie se retirerent dans la ville, & nous quitterent le camp, où nous trouvâmes & retirâmes nos morts ; qui étoient, outre ceux que j'ai déja nommez, deux Mestres de Camp, Fabregues & la Roquette, qui furent tuez d'abord, & Comballet, Capitaine de Normandie, neveu du feu Connétable de Luynes, qui y fit bravement. Monsieur le Prince vint à la tête des Suisses, à la merci de mille mousquetades, & s'y tint assez long-tems, sans en vouloir partir, jusques à ce que je lui promis de lui rendre compte de d'Honctot mort ou vif, dont il étoit en peine, comme je fis peu après, lui renvoyant le corps. Monsieur le Maréchal de Praslin soûtint toujours, & fit très-bien. Un des miens,

sur

ſur qui je m'appuyois, nommé Fontaines, eut une mouſquetade à trente pas derriere lui. Ce fut le ſeul grand accident qui nous arriva à ce ſiege. Le ſoir le Roi nous manda, que l'on fît retirer les Suiſſes, qui étoient toujours ſur le havre Saint Denis, parce que ſa Majeſté étoit reſoluë d'y faire un bon fort le lendemain, qui fut le Samedi troiſiéme de Septembre : toutesfois, on en dilaya l'effet. Auquel jour Monſieur Zamet, qui faiſoit la charge de Maréchal de Camp, au quartier de Picardie, dont il étoit auſſi Meſtre de Camp, comme il alloit reconnoître quelque choſe, durant qu'une eſcarmouche duroit, qu'il avoit exprès fait attaquer, un coup de moyenne piece, tiré de la ville, lui caſſa la cuiſſe, dont il mourut trois jours après. Le même coup emporta une feſſe au Sieur de Moulon, Aide de Camp, dont il guerit.

Le Dimanche quatriéme, je fis la nuit une barricade à ma droite, qui traverſoit un chemin, que ceux qui étoient dans les cornes des ennemis voyoient. Puis enſuite je coulai du long du Merdançon, & avec des pipes du long du bord je fis un parapet, où je logeai quantité de mouſquetaires, & gagnai

le

le pont, qui le traverse, sur lequel je me fortifiai ; & en cette sorte nous donnions la main à ceux qui étoient sur le havre Saint Denis, & eux à nous. Mais comme le même soir Mr le Maréchal de Praslin, Mr de Chevreuse étant avec lui, vint regagner ce poste, & commencer d'y faire construire un fort ; les Ingenieurs, qui étoient là, & Gamoriny même, maintinrent que l'on ne s'y pouvoit pas loger, & qu'il n'y avoit pas de terre suffisante à se couvrir, de sorte que Gamoriny descendit, & me dit, que c'étoit en vain que je prenois la gauche, pour joindre nos attaques, parce que l'on avoit resolu de quitter le dessein du havre Saint Denis, qui étoit neanmoins le plus court chemin à prendre la ville. Et il parut bien s'il étoit impossible de s'y loger : car les ennemis à notre barbe y bâtirent un fort. Il est vrai qu'ils avoient l'avantage d'être commandez & défendus de la ville.

Le Lundi cinquiéme, on resolutde faire une assez grande place d'armes, pour tenir sûrement notre garde, laquelle je commençai la nuit.

Le Mardi sixiéme, je la continuai, & fis le jour une traverse de pipes remplies, à trente pas des cornes des ennemis,

mis, sans perte d'aucun homme, par une nouvelle invention que je m'imaginai, que Gamoriny trouva fort bonne.

Le Mercredi septiéme, je fus malade, & pour s'avancer devers les cornes, on fit une traverse de gabions dans le chemin, où j'avois fait celle de pipes le jour precedent. Jusques alors nous n'avions travaillé que dans les chemins creux, qui sont en ce païs-là fort enfoncez, à cause qu'il y pleut fort rarement.

Le lendemain huitiéme, nous travaillâmes sur le haut des terres, & faisions nos trenchées avec des pipes remplies : ce que nous fimes pour fortifier une batterie de quatre pieces, que nous voulions faire, pour battre les cornes avancées, qu'il nous falloit gagner.

Le Vendredi neuviéme, nous fîmes une barricade, & un logis dans le chemin, à main gauche de notre batterie, tirant aux cornes.

Le Samedi dixiéme, on fit une autre barricade dans le chemin, à gauche; laquelle, à faute de pipes, nous fûmes contraints de faire de gabions vuides.

Le Dimanche onziéme, Gamoriny fut tué, en se mettant entre deux panniers, pour regarder cette barricade de gabions, que Thoiras lui montroit la nuit prece-

precedente;qui fut une grande perte pour le Roi ; car c'étoit un homme bien entendu pour les sieges. Le soir, après que les gardes furent sorties de la trenchée, & que le Regiment de Navarre les eut relevées, j'allai souper, & emmenai le Plessis Sergent de bataille, & Deschamps Capitaine en Navarre, avec moi, pour retourner incontinent après ; mais comme nous nous voulions mettre à table, nous oüïmes tirer plus qu'à l'ordinaire à la trenchée : ce qui nous y fit courir en diligence.

C'étoit une forte sortie, que les ennemis avoient faite sur Navarre, forcerent cette barricade de gabions, qu'ils ruïnerent, & eussent fait grand desordre à la trenchée, sans la forte résistance de Navarre : car le Lieutenant Colonel, nommé Geoffere, étant demeuré à la trenchée, pour y donner l'ordre necessaire, Porcheux Capitaine, Campis Sergent Major, & Beaumont Lieutenant, fils du Boulay, sortirent en la campagne avec six cens hommes. Les ennemis étoient six cens hommes complets, en trois bandes. La premiere vint donner à la gabionnade, qu'elle fit quitter aux nôtres. La seconde fut chargée si vertement, par la troupe que porcheux menoit, qu'elle les

renversa

renversa ; mais en même-tems la troisiéme leur tomba sur les bras, à laquelle, sans marchander, ils combattirent, & la repousserent : mais les trois Chefs susnommez furent blessez : ce qui les ayant fait retirer, toute la sortie se joignit en une à la gabionade, qui fut encore à nous.

J'y entrai par le passage qui étoit en la traverse des barriques, pour y aller. Deschamps marchoit devant moi, & le Plessis me suivoit. Nous trouvâmes les ennemis occupez à renverser la gabionade, & Deschamps leur ayant crié, pensant qu'ils fussent des nôtres : Mort-Dieu, que faites-vous, vous rompez notre barricade ; il fut aussi-tôt répondu de quatre ou cinq coups d'épée, & l'on l'alloit achever, sans qu'il cria : je suis Bassompierre ; il y a vingt mille écus à gagner. Alors ils le saisirent, & le firent prisonnier, pensant que ce fût moi ; qui connus bien alors, & le Plessis aussi, que nous étions trop avancez. Nous fismes donc semblant tous deux d'aider à détruire la gabionade, & prîmes notre tems pour nous jetter dans le trou de notre barricade, où nous courûmes encore cette fortune, qu'un soldat nous tira une mousquetade à bout portant, en y en-

bien un fort, tant l'aſſiette la rendoit bonne.

Le Vendredi ſeiziéme, Monſieur le Prince fut ſollicité par le Mayne Chabaud, d'attaquer plûtôt une demi lune, qui étoit entre deux baſtions. C'étoit à mon avis, contre toute raiſon, & avions grand avantage d'attaquer le baſtion qui étoit à droite, & que le quartier de Picardie attaquât le gauche. Mais comme Chabaud avoit préoccupé l'eſprit de Monſieur le Prince par ſes raiſons, il nous fut impoſſible d'en dire aucune qui le ſatisfiſt. Je voyois bien où viſoit ce compagnon, que je connoiſſois pour avoir été toûjours ſous moi, hormis cette fois, qu'il étoit Aide de Camp au quartier de Picardie, & comme Ingenieur, c'étoit un propoſeur de deſſeins, qui les donnoit aux Generaux à l'oreille, blâmant tous ceux qui travailloient, & tâchoit de s'inſtaller en leur place. Puis quand il y étoit établi, il commençoit un deſſein apparent, & le conduiſoit juſques à un certain point, autant que ſa ſuffiſance, qui n'étoit pas grande, lui pouvoit permettre, & puis feignoit une maladie, ou faiſoit valoir quelque legere bleſſure, ou pratiquoit quelque convention, & laiſſoit là l'ouvrage

vrage commencé. Monsieur de Schomberg le tenoit pour un grand & habile homme, & comme tel l'avoit recommandé à Mr de Montmorenci, au quartier duquel il travailloit, & s'étoit aisément insinué en ses bonnes graces. Il avoit conduit le travail de Picardie jusques sur la contrescarpe du bastion, qui étoit à main gauche du ravelin, & ne se jugeant pas capable de l'attaquer, & s'en rendre maître, proposa à Monsieur le Prince, qu'il falloit joindre les deux attaques, & avec une ligne de communication les approcher, en sorte que ce ne fût qu'un, & que l'on devoit premierement prendre le ravelin que le bastion; que c'étoit l'ordre de la guerre. Que si on lui donnoit la charge generale des travaux, qu'avoit Gamorini, qu'il en viendroit à bout facilement, à la gloire du Roi, & de mondit Seigneur le Prince; & lui fit la chose si facile, qu'il lui fit changer notre dessein.

Quand je vis que je ne pouvois rien gagner, je m'adressai à Monsieur d'Espernon, qui ayant vû & reconnu l'un & l'autre projet, l'appuya de son autorité, & la disputa vivement. Mais enfin il en fallut passer au dessein du Mayne, & fallut ce jour-là commencer à

tirer notre travail du côté droit, vers ce petit ravelin. Monſieur de Schomberg tomba malade la nuit de l'attaque des cornes, dont il penſa mourir.

J'employai une grande partie du Samedi dix-ſeptiéme auprès du Roi, ſur le ſujet de l'élection qu'il vouloit faire d'un Garde des Sceaux; dont il étoit puiſſamment preſſé par Monſieur le Prince, & Monſieur de Schomberg, depuis la mort de Monſieur le Garde des Sceaux de Vic, & plus encore depuis celle de Monſieur le Cardinal de Retz, parce qu'ils ſentoient leur cabale du Conſeil affoiblie, par la perte de ces deux perſonnages, & avoient jetté les yeux ſur Monſieur d'Aligre, très-habile homme certes & digne de la charge; mais il étoit ſi lié avec eux, que Mr de Puiſieux, & la cabale de Monſieur le Chancelier le redoutoient. Monſieur de Puiſieux m'employa auprès du Roi, pour faire que l'on rendît les Sceaux à Monſieur ſon pere; mais le Roi diſſuadé par ces Meſſieurs, ſur le pretexte de ſon abſence, & de ſon grand âge, me commanda de lui dire, qu'il ne s'y devoit point attendre. Ce que je fis ce jour même; mais il me pria auſſi de remontrer au Roi, qu'il importoit au bien de

ſon

son service, que celui à qui il donneroit les Sceaux, fût en bonne intelligence avec son pere. Que cela ne pourroit être, si Monsieur d'Aligre les avoit, & qu'il le supplioit, au nom de Dieu, que celui-là à cette occasion en fût excepté. Ce que le Roi ne lui voulut jamais promettre, quelque instance que je lui en pûsse faire; parce qu'il avoit inclination à Monsieur d'Aligre, & qu'il y étoit porté par tout le petit couché, qu'il avoit gagné à lui, qui étoient ceux qui demeuroient auprès du Roi, après qu'il avoit donné le bon soir au monde. Car il veilloit encore après cela une heure ou deux, Tout ce que je pûs faire, fut, de faire dilayer cinq ou six jours sa promotion.

Le Dimanche dix-huitiéme on n'avança aucun travail; car il arriva un tel orage, qui sont rares en ce païs-là, mais furieux quand ils viennent, qu'il fut impossible de rien faire autre chose que de se garantir d'être noyé. La terre, qui est seche & pressée, ne boit point l'eau, laquelle s'écoule aux lieux bas & aux chemins creux, qui s'emplissent quelquefois de six & sept pieds d'eau. Cette pluye fit grossir & dériver le Merdançon, & emporta plus de cent Lansquenets,

quenets, qui pour éviter les grandes chaleurs, avoient fait des creux contre sa rive, & s'y étoient huttez.

Le Lundi dix-neuviéme nous nous donnâmes la main, avec le quartier de Picardie, par une ligne de communication, qui fut tirée depuis le côté droit de notre grande batterie, jusques à eux.

Le Mardi & Mercredi suivant nous achevâmes la batterie, & nous avançâmes vers le ravelin à la sappe. Ce dernier jour Mortieres fut blessé, qui nous incommoda fort, car il étoit bien entendu aux travaux.

Le Jeudi vingt-deuxiéme, comme je vins le matin au Conseil, je sçûs que le Roi avoit donné parole à Monsieur le Prince, de faire Monsieur d'Aligre Garde des Sceaux; au moins en avoit-il assûré le petit couché, & eux lui, & Mr de Puisieux me dit en entrant, qu'il étoit desesperé de cette affaire, dont je fus bien marri pour l'amour de lui, qui étoit mon ami; & pour l'amour de moi encore, parce que Monsieur d'Aligre ne m'en avoit jamais voulu prier, soit par mépris, soit pour se croire fort assûré de son affaire, & n'avoir besoin de mon aide. Comme je fus entré, Roucelay me tira à un coin, avec Mr le

le Maréchal de Praslin, & me dit ces mêmes mots : Vous sçavez, Monsieur, combien j'ai d'obligation de vous aimer & servir, tant pour vos bonnes graces, que vous m'avez amplement données, que pour les obligations que je vous ai. Vous m'avez fait revenir à la Cour après la mort du Maréchal d'Ancre, & avez voulu être ma caution. Vous avez porté le Roi à me donner l'année passée l'Abbaye de l'Or de Poitiers, près de Saint Maixant, & pour ne faire une longue énumeration de tous vos bons offices vers moi, j'avouë en gros, qu'il n'y a Seigneur en France à qui je sois plus redevable qu'à vous. C'est pourquoi je me suis toûjours étudié de le reconnoître en tout ce qui m'a été possible. Vous sçavez le soin particulier que j'ai eu, de vous procurer les bonnes graces de Monsieur le Prince, & avec quelle peine j'ai tâché de vous y conserver. Je dis avec quelle peine, parce qu'à mon retour de l'armée je l'ai trouvé si mal satisfait de vous, qu'il ne se pouvoit davantage, & a crû que Mr de Puisieux l'a mal servi auprès du Roi ; & que puisque vous avez voulu préferer son amitié à la sienne, & ne l'abandonner pour lui, que vous avez parti-
 cipé

cipé aux mauvais offices qu'il lui a rendus. Il ne se peut dire combien de differens personnages j'ai joüé pour lui lever cette opinion de l'esprit. Enfin il m'a dit, qu'il vous avoit offert son amitié toute entiere, pourvû que vous voulussiez quitter celle de Monsieur de Puisieux, & m'a dit, que vous ayez à vous en resoudre toute cette journée, parce que celle-ci passée il ne vous y recevra plus. Monsieur d'Aligre sera demain Garde des Sceaux, & lui & Mr de Schomberg étant étroitement joints à Monsieur le Prince, non seulement ils ruïneront Monsieur de Puisieux, mais aussi tous ces fauteurs & adherans, dont vous êtes le principal. Cela vous ai-je voulu dire devant Monsieur de Praslin, que vous aimez comme votre pere, lequel me sera témoin, que j'ai tâché de détourner l'orage de dessus votre tête, que je vois prêt à y tomber. Car assûrément ces trois personnes unies ensemble possederont l'Etat, & éleveront, & abbaisseront ceux qu'il leur plaira.

Comme il achevoit ces derniers mots, le Roi m'appella, & comme il me vit pensif, il me demanda ce que j'avois à rêver. Je songe, Sire, à une extravagante harangue que Roucelay me vient de

faire devant Monsieur de Praslin, de la part de Monsieur le Prince, qui ne m'étonne pas tant pour ma consideration, que pour la vôtre. Il me declare incapable de recevoir jamais ses bonnes graces, si je ne les reçois dans aujourd'hui, à condition d'abandonner l'amitié de Monsieur de Puisieux; & dit de plus, que lui, Schomberg & Aligre, qui doit être demain Garde des Sceaux, seront trois têtes en un chaperon, qui manieront l'Etat à leur fantaisie, & sans aucune contradiction, ruïnant ou agrandissant leurs ennemis ou leurs partisans & serviteurs à leur plaisir. Jugez, Sire, où vous, & ceux qui ne veulent dépendre que de vous, seront reduits ? Il ne falloit pas en dire davantage au Roi pour l'animer. Il dit : ils ne sont pas là où ils pensent, & je les en garderai bien. Je le priai de ne me tenir davantage, afin que Roucelay ne crût que je lui eusse dit sa harangue; & que sans faire semblant de rien, il s'enquît de Monsieur le Maréchal de Praslin, s'il ne m'avoit pas dit cela, & plus

Sur cela il me quitta, & je revins à Roucelay; à qui je répondis, que les menaces ni la disgrace ne me faisoient pas quitter mes amis : au contraire me

lioient plus étroitement avec eux. Et que ce n'étoit pas le moyen de m'acquerir, que de me ménacer. Que je serois toûjours très-humble serviteur de Monsieur le Prince; mais que je ne ferois rien indigne de moi, pour acquerir ses bonnes graces.

Le Roi cependant parloit à Monsieur de Praslin, qui lui confirma mon dire, & l'anima de plus en plus;de sorte qu'un peu après il me tira à une fenêtre, & me dit:Ne faites semblant de rien, & m'attendez à ma chambre au sortir de mon dîner. Je lui dis aussi, qu'il devoit dissimuler avec Monsieur le Prince, & lui cacher qu'il voulût changer de dessein, & qu'il n'en témoignât rien à personne: aussi ne fit-il. Monsieur le Prince arriva peu après; Monsieur de Puisieux se retira en son logis, comme le Conseil fut levé, fort triste, & en partant me dit: l'affaire est resoluë, Aligre est Garde des Sceaux. Je lui répondis, je ne le croirai point que je ne le voye: car je ne me veux point rendre mal-heureux avant le tems. Or est-il qu'une fois que le Roi me parloit des Sceaux en faveur de Monsieur d'Aligre, où il inclinoit, me dit, qu'il n'y avoit aucun près de lui capable de les avoir que Monsieur

d'Aligre.

d'Aligre. Je lui répondis, qu'il faisoit tort à Monsieur de Commartin, qui étoit du Conseil depuis trente-cinq ans: qui avoit été en plusieurs Ambassades & commissions: personnage où il n'y avoit rien à redire. Il me répondit: oüi, mais il est begue, & moi aussi; de sorte que lui, qui doit aider à ma parole, aura besoin d'un autre pour parler pour lui. Je ne repliquai pas davantage: mais comme le Roi dînoit, j'étois sur un coffre, rêvant à l'affaire presente, & considerant que si je n'avois en main quelqu'un à lui offrir, je pourrois bien retarder, mais non rompre entierement la promotion de Monsieur d'Aligre. Je pensai à lui ôter l'opinion, en quoi il étoit, de Monsieur de Commartin, par les meilleures raisons que je pourrois. Il ne tarda guere à dîner, & vint aussitôt, & moi extrémement animé sur cette affaire, je tâchai à le conserver en cette humeur, & lui dis que cette affaire étoit plus importante qu'il ne pensoit, & que son Conseil ne seroit plus une assemblée de diverses personnes concurrantes à son service, mais un corps entier attaché à leur interêt particulier. Il me dit, qu'il se garderoit bien de faire Aligre Garde des Sceaux, &

que

que ces Messieurs avoient trop tôt découvert leur dessein ; mais qu'il étoit bien empêché qui choisir.

Alors je lui dis : Sire, je prendrai encore la hardiesse de vous nommer Mr de Commartin, comme un très-homme de bien, & qui a encore toutes les qualitez que vous pouvez desirer à un bon Garde des Sceaux, & en a de plus une qui est très-importante à l'état present de vos affaires, que c'est un homme sans cabale & sans suite, qui n'est allié ni attaché qu'à votre seul service. Et quant à ce que votre Majesté craint, qu'il n'ait pas la parole libre, 40. ans qu'il y a qu'il est dans votre Conseil, rapportant tous les jours les commissions qu'il a tous les ans, d'aller presider de votre part aux Etats, tantôt de Languedoc, tantôt de Bretagne, en plusieurs Ambassades, dont il s'est dignement aquitté, vous font voir qu'il n'a pas la langue empêchée. Et m'étonne, Sire, que votre Majesté qui l'a vû tant de fois parler devant elle, soit en incertitude s'il parle bien ou mal. Cela m'oblige, Sire, à vous donner un conseil, que vous croirez, s'il vous plaît, qui est sans autre interêt que le vôtre, car je n'ai aucune liaison particuliere avec Mr

de Commartin, qui est de le faire Garde des Sceaux : en laquelle Charge s'il y est propre, comme je crois, vous aurez fait un bon choix d'un homme de bien : sinon, vous lui aurez seulement donné les Sceaux, pour les rapporter à Paris, où sans crainte d'offenser que lui, vous les lui pourrez ôter, pour en investir un autre personnage capable, & qui ne soit attaché à autre interêt que le vôtre ; ce qui ne pourroit pas être en la promotion de Monsieur d'Aligre. Car étant lié, comme il appert, avec Mr le Prince & Monsieur de Schomberg, il vous obligeroit, en lui ôtant les Sceaux, de faire une entiere subversion de votre Conseil, ce qui seroit perilleux. J'ajoûte finalement, que puisque Monsieur de Commartin a fait les Sceaux depuis trois mois, comme le Doyen du Conseil, je ne vois aucun inconvenient de lui en donner la charge pour trois autres, au bout desquels ou vous l'en ôterez comme incapable, ou vous l'y conserverez comme suffisant.

Le Roi prit très-bien mon discours, & après y avoir un peu pensé, dit : ouï, je suis resolu de donner demain les Sceaux à Commartin, & n'en dirai rien à personne, qu'à l'heure qu'il viendra au

Conseil,

Conseil. Je lui dis lors pour l'embarquer : Sire, donnez la vie, si cela est, à Monsieur de Puisieux, qui s'en est allé le cœur transi en son logis. Permettez-moi de le consoler par cette bonne nouvelle, & que je lui écrive de votre part. Il me dit : je le veux bien, pourvû qu'il tienne l'affaire secrete. Lors je pris l'écritoire du Roi, qui étoit sur sa table, & le mandai à Monsieur de Puisieux, & suppliai le Roi d'écrire au dessous de la lettre deux mots de sa main : ce qu'il fit, & mit : je certifie ce billet. Je lui demandai ensuite, pour l'engager davantage, s'il me voudroit permettre d'en mander autant à Monsieur de Commartin. Il m'en fit quelque difficulté ; mais enfin il me l'accorda, pourvû que je lui mandasse de moi-même, & non de sa part. Ce que je fis, & lui montrai le billet que lui en écrivis, & envoyai à l'heure-même un de mes gens au galop, porter ces bonnes nouvelles à ces deux impatiens de les recevoir. Puis après je m'en allai passer la nuit aux trenchées, & à visiter nos gardes, & en revins malade.

Le Vendredi vingt-troisiéme je ne bougeai du lit. Monsieur le Prince s'en alla ce matin-là à Manguiot. Son prétexte

étoit de visiter Monsieur de Schomberg malade, mais en effet c'étoit pour se conjoüir avec Monsieur d'Aligre de sa prochaine promotion aux Sceaux. Mais comme une bonne nouvelle se peut difficilement celer, Monsieur de Commartin l'avoit dite à son Secretaire, & lui à quelqu'un de ceux du Sceau, qui le firent sçavoir à d'autres, & eux à Mr d'Aligre; de sorte qu'il dit à Monsieur le Prince, que j'avois envoyé la nuit même assûrer Monsieur de Commartin, qu'il seroit ce jour-là Garde des Sceaux. Il vint en diligence trouver le Roi, auquel il dit ce que j'avois mandé à Mr de Commartin. Le Roi lui dit, qu'il n'en étoit rien, & que j'en étois mal averti, si je lui avois mandé; ce qu'il ne croyoit pas. Ensuite il fit dire le même au Roi par Monsieur Droüart, son premier Medecin, Sauveterre, Galletau, Beautru & autres, ausquels le Roi fit la même réponse, & sur cela le Roi, sçachant que j'étois malade, m'envoya visiter par Monsieur de l'Isle Roüet, auquel il donna charge de me dire que notre homme avoit mal gardé le secret, que je lui avois tant recommandé, que cela l'avoit obligé de me donner force démentis, pour lesquels nous ne vien-

drions

drions point ſur le pré, & qu'il perſiſtoit en ce qu'il m'avoit dit. Comme il fit auſſi, & donna l'après-dînée les Sceaux à Monſieur de Commartin, dont l'autre cabale fut bien étonnée. On n'avança rien en cette nuit aux tranchées, faute de barriques.

Le lendemain Samedi vingt-quatriéme nous gagnâmes, à la ſappe, la pointe du ravelin, que nous voulions attaquer, lequel Argencourt avoit fortifié de tout ce qu'il avoit pû s'imaginer; comme de contremines, de paliſſades, des poutres, planchées à l'épreuve & pierriers, pour donner moyen aux ſoldats de tirer ſur nous ſans peril.

Le Dimanche vingt-cinquiéme on commença une mine à la pointe dudit ravelin, & on en entreprit une autre au coin gauche, pour faire une attaque par-là au Regiment de Picardie. Le Mayne faiſoit faire tous ces travaux & mines, auquel Monſieur le Prince avoit une entiere confiance, & moi qui voyois que je ne gagnois rien à y contredire, je laiſſois faire, & faiſois ſimplement la charge de premier Maréchal de Camp, poſant, viſitant & relevant les gardes, & faiſant ponctuellement fournir tout ce qui étoit neceſ-

faire pour l'avancement des travaux & batterie ; ayant l'œil de plus à empêcher le secours des ennemis, qui se préparoient à Anduse, dont nous eûmes l'alarme la nuit du Mardi 27. & le Roi voulut le lendemain, sur l'avis qu'on lui donna, que le secours pour Montpellier marchoit, aller au devant avec quelque Cavalerie & deux mille hommes de pied. Il fut trois lieuës au devant, mais il rencontra un de nos espions, qui l'assûra, que de six jours il ne seroit prêt à marcher : ce qui lui fit rebrousser chemin. Nous continuâmes nos mines & nos travaux, jusques au Samedi premier jour d'Octobre, auquel il vint un si grand orage d'eau, que je fus plusieurs fois à nage, pour passer d'un lieu à autre dans nos trenchées. La plûpart des soldats quitterent : les autres se mirent en sauveté sur les crêtes des trenchées, assûrez que les ennemis ne pouvoient tirer sur eux ; car tout étoit moüillé. Et les mêmes ennemis ne se pouvant tenir dans les fonds du ravelin, se mirent comme nos gens sur le haut de leur rempart, & parloient à nous. Roquelaure, qui étoit comme une espece de Maréchal de Camp dans le quartier de Monsieur de Montmorency, me

me vint voir, & crût, que si on pouvoit attaquer en ce tems-là le ravelin, que les ennemis ne le pourroient défendre, & en fit son rapport à Mr le Prince, qui venoit me faire sortir de la trenchée pour m'aller secher, ayant été toute la nuit dans l'eau, au moins jusques à la ceinture, & quelquefois jusques au col. Dès que Roquelaure eut dit cette imagination à Monsieur le Prince, il vint en diligence à moi, me commandant de la mettre à l'execution. Mais je lui en montrai l'impossibilité, & lui fis voir par la reconnoissance que l'on en fit devant lui, qu'il y avoit une pique d'eau de hauteur entre les ennemis & nous, & l'assûrai, que si la pluye cessoit, toutes choses seroient prêtes pour attaquer le ravelin le Dimanche suivant; à quoi je me préparai sans intermission; bien que ce ne fût mon avis de l'attaquer de la sorte.

Le lendemain Dimanche deuxiéme toutes les choses necessaires à une attaque ne furent pas seulement prêtes, mais il y en eut au double. Toutes les avenuës pour y aller, furent libres & couvertes contre les ennemis, & tout le matin je fis travailler à ce qui nous pouvoit manquer, & à reconnoître exactement

ment toutes choses. Le Regiment de Navarre étoit de garde à la trenchée. Monsieur le Maréchal de Praslin y arriva de bon matin, qui voulut bien faire comprendre aux Capitaines ce qu'ils avoient à faire, & comme & où ils se devoient loger. Nous menâmes avec nous les Sieurs Ferron & Bourdet, Capitaines, pour leur montrer, lesquels comme nous vînmes à découvert, une mousquetade donna à la tête de Ferron, & la perça ; puis vint donner dans le corps de Bourdet. Le premier en mourut à l'heure;& l'autre deux jours après. C'étoient deux braves hommes. Mr le Prince arriva tôt après avec Monsieur le Cardinal de la Vallette, de Chevreuse & d'Espernon. Je leur montrai l'ordre, que j'avois établi pour les attaques, & les préparatifs de toutes les choses necessaires à cet effet, dont ils furent satisfaits. Monsieur le Prince me demanda, si je ne croyois pas d'emporter la demilune. Je lui répondis, que je ne sçavois pas ce qu'il vouloit faire, s'il la vouloit prendre par assaut, ou pied à pied : s'il vouloit l'attaquer après que les mines auroient joüé, ou se loger dessus ou dedans. Que pour moi j'avois toujours vû beaucoup de difficultez en cette affaire,
&

& que j'y en reconnoissois encore davantage. Que c'étoit une piece forte d'elle-même, défenduë de deux bastions, puis de la contrescarpe de la ville, & finalement des murailles de la ville. Il me dit lors : je sçai bien ce que c'est. Puis que vous n'en avez donné l'invention, vous ne croyez pas qu'elle puisse réüssir, & vous ne serez pas marri qu'elle ne succede pas. Je lui répondis, qu'il avoit bien mauvaise opinion de ma preud'hommie, de souhaiter le desavantage du Roi. Qu'il verra dans le succès que je ne m'y épargnerai pas. Que je ferai le devoir d'un Maréchal de Camp, & lui ferai combattre, s'il veut, son armée par ordre, contre cette piece, jusqu'à ce qu'elle soit emportée. Que du surplus, je le remettois à Dieu. Après quoi les mines étant prêtes, on les fit joüer toutes deux, & ensuite attaquer la piece ; à sçavoir Navarre par celle du flanc, & Piedmont par la pointe. Mais comme il y avoit au devant une palissade de poutres, sur le haut de la piece, qui n'étoit point tombée par les mines, & que ceux qui se logeoient auprès étoient vûs de vingt endroits, ou tuez ou blessez à l'instant, nous y perdîmes force gens, & y fimes peu de

fruit,

fruit, les mines n'ayant pas fait l'ouverture que nous nous promettions. Mr le Prince m'envoya querir, & me dit qu'à son avis tout alloit bien : car il voyoit aller nos gens bravement à l'attaque; & moi je lui dis, qu'à mon avis tout alloit mal, & que le meilleur seroit de terminer promptement cette besongne, en la cessant. Sur cela on ramena le Sergent de bataille, nommé le Plessis, à qui une mousquetade avoit crevé un œil, puis ensuite du côté de Navarre, Roquelaure, Herans, & Frenel; ces deux derniers Capitaines audit Regiment, furent tuez. Monsieur le Prince me renvoya encore querir; parce que je voulois secourir mon compagnon Valençai, qui faisoit donner. Il me dit, qu'il lui sembloit encore, que tout alloit bien; & moi très-mal, lui répondis-je. Car ce qui ne se commence pas bien, n'a jamais bonne issuë. Vous voyez que les nôtres se logent dans la courtine, qu'ils sont vûs de tous côtez, qu'à la moindre mine que les ennemis feront de sortir sur eux, ils lâcheront le pied, & peut-être le feront quand & quand quitter à ceux qui les soûtiennent. Je fus à mon grand regret Prophete, car à même-tems les ennemis, par l'effet

la mine du flanc, sortirent, & les nôtres quiterent la place : ceux même de l'attaque de la pointe du ravelin en firent autant. Lors j'y courus, & trouvai que Monsieur d'Espernon marchoit avec quelques trente Gentils-hommes, l'épée à la main, un qui tenoit un pistolet haut contre moi, le débanda, & il me perça le bord de mon chapeau d'une balle. Je pris cinquante hommes de Piedmont, & quelques quinze Gentils-hommes, & allai la tête baissée aux ennemis, que nous rechassâmes dans le ravelin. D'abord aussi n'étoient-ils qu'environ vingt hommes sortis, qui ne laisserent de donner l'épouvante, de telle sorte que l'on envoya querir le Regiment des Gardes : mais ce fut sans s'en aider ni en avoir besoin. Tout le mal qu'ils nous firent, fut de mettre le feu en une trenchée faite de pipes, qui fut éteint peu après, & ce qu'ils en avoient détruit, racommodé. Nous fimes retirer nos gens, racommoder nos trenchées, & les gardes, qui devoient cette nuit-là y entrer, y furent menées par Monsieur le Maréchal de Crequy, qui y étoit venu porter au Roi de bonnes nouvelles, & qui me voulut soulager cette nuit-là, voyant que je n'en avois que trop de besoin. Le

Le Lundi troisiéme Octobre Mr le Prince fit venir en sa hutte tous les principaux de l'armée au Conseil, où il dit, si l'on n'avoit pû prendre un chetif revelin, que l'on prendroit bien moins Montpellier; & qu'il nous avoit fait assembler, pour resoudre ce que nous devions faire. Ceux à qui il demanda conseil les premiers, lui dirent qu'il falloit faire de nouvelles mines, & qu'aussi-tôt qu'elles auroient joüé, qu'il y falloit aller par assaut, & non par logement, & que nous l'emporterions infailliblement. Le Maine opiniâtroit cette même opinion, & répondoit que la ville étoit prise, si ce ravelin étoit à nous. Je dis lors à Monsieur le Prince, que s'il ne tenoit qu'à ce ravelin, qu'il ne fût maître de Montpellier, je lui en répondois sur ma vie dans quatre jours : & que s'il m'eût voulu croire, & la plûpart de ces Messieurs, qui étoient là, nous aurions maintenant, non ce petit ravelin, mais un des deux bastions, & peut-être la ville. Monsieur d'Espernon lui dit alors : Monsieur, c'est à ces Messieurs qu'il se faut fier, & au conseil desquels il faut croire, car c'est leur métier, & non ajouter foi & creance à ce petit bavard, montrant Chabaud, qui n'y entend rien, & que vous devriez

envoyer joüer du violon, qui est son métier.

Chabaud lui dit, qu'il pensoit avoir donné un bon conseil, & qu'il le soûtiendroit par de vives raisons; mais Mr d'Espernon lui dit encore pis, & Mr le Prince l'ayant fait taire, me dit, qu'il seroit bien aise, que j'entreprisse de me rendre maître du ravelin, mais que je lui disse comme je voulois m'y prendre. Je lui dis lors: Monsieur, une des plus essentielles regles de notre métier est, d'attaquer les choses par le contraire. Ce que j'expliquai en cette sorte. Qu'une piece haute, comme une tour, un bastion essevé, & toute autre chose éminente, se doit attaquer par le bas, à sçavoir par sappe & mine, où au contraire une piece basse comme est ce ravelin, qui ne montre que le nez par deux pieds plus élevé que la superficie, il le faut prendre par le haut. Les mines étoient excellentes à un de ces deux bastions, que nous eussions pris dans dix jours, parce qu'il nous étoit facile d'engager le pied. Il n'en est pas de même de ce petit ravelin qui est comme enfoncé dans la terre, bien contreminé & fortifié de tout ce qui se peut, pour être attaqué par bas comme

nous

nous avons fait, & n'y avons rien gagné: mais à cela il faut faire un Cavalier de six pieds de haut seulement, & y loger deux pieces. Il faut faire à chaque côté de ce Cavalier un petit logement, pour y faire tirer quatre mousquetaires, & deux avenuës, pour y monter & descendre. Et puis qu'il vous plaît sçavoir, comme je prendrai si aisément cette piece, dès que mes 2. canons seront logez, je mettrai 400. mousquetaires aux deux côtez, qui monteront & descendront incessamment des deux petits logemens, & tireront sans intermission dans le ravelin. Vingt coups de canon l'auront labouré, & brisé toutes ces poutres, dont il est palissé. Alors j'aurai cinquante travailleurs, qui sans crainte ni peril l'ouvriront, depuis la pointe jusques à la gorge, & ainsi vous en serez maître.

Dès que j'eus achevé, Monsieur le Prince, qui a l'esprit aussi excellent qu'homme qui vive, me dit: pardieu vous avez raison, & je confesse que par ce moyen il est à nous, & que ces Messieurs ont la même opinion. Ainsi mon avis fut approuvé de tous, & de Monsieur d'Espernon particulierement. Et Monsieur le Prince me dit: Je me fais fort

de vous faire fournir dans après demain trois mille fascines : & moi, lui dis-je, de vous fournir trois jours après le ravelin.

Le Mercredi 4. il se fit une sortie, à dix heures du soir, sur le Regiment de Picardie, au quartier de Monsieur de Montmorenci. J'étois dans notre trenchée, & pris quatre cens hommes, que je lui menai en diligence; mais les ennemis ne se joüerent pas de s'avancer davantage, & Monsieur de Montmorenci me fit mille remercimens, & s'offrit à la pareille en cas de besoin.

Le Vendredi 7. les troupes de Mr le Connétable arriverent, qui étoient quatre mille hommes de pied & trois cens chevaux. Je leur fus donner quartier, & l'après-dînée sa personne arriva. Nous fûmes au devant de lui. On lui fit tendre force tentes proche du logis du Roi.

Le Samedi 8. Monsieur de Rohan, avec les troupes qu'il amenoit, pour jetter dans Montpellier, s'approcherent de nous, & se vint loger à Fontanes & Courconne. Nous fûmes avec notre Cavalerie au devant d'eux, mais ils se retirerent. Ce même jour les troupes, que le Roi avoit laissées à Monsieur de Vendôme,

Vendôme, pour prendre les petites places du bas Languedoc, arriverent, qui pouvoient être près de trois mille hommes, & cinq cens chevaux. Je fus leur donner département, avant que partir pour aller à Fontanes. On commença ce jour-là, & la nuit suivante, de travailler à ce petit Cavalier. Avant que partir, Monsieur le Prince m'envoya querir, me dit le dessein qu'il avoit de se retirer de l'armée, fondé sur la venuë de Monsieur le Connêtable, qui lui en ôtoit le commandement. Il voyoit aussi que la paix s'en alloit concluë, de laquelle il n'avoit pas eu la part qu'il desiroit. Car y étant ouvertement contraire, le Roi lui en avoit celé les pratiques.

Je fis ce que je pûs pour le persuader de ne s'éloigner pas de la personne du Roi, & de rompre ce voyage d'Italie, qu'il meditoit: mais ce fut en vain. Il vint donc demander au Roi son congé, & le pressa tant, qu'enfin il lui donna, & dès le lendemain Dimanche matin neuviéme, il partit; de sorte qu'à mon retour de la campagne, où j'avois passé la nuit, je ne le trouvai plus. Sur les cinq heures du soir, les ennemis, logez à la Courconne, parurent sur un haut, à

demi-lieuë au deçà de Courconne. Ce qui fut cause de nous faire tenir sur nos gardes, armez toute la nuit.

Le Lundi dixiéme la paix se conclut, que Monsieur de Rohan, mené par Monsieur le Maréchal de Crequi, & sur sa parole, vint passer par notre Camp, & entrer à huit heures du matin dans Montpellier, où il demeura deux jours, pour gagner ces peuples, & recevoir la paix, qu'ils ne vouloient point, avec la condition de recevoir garnison dans leur ville.

Le Mercredi douziéme je vins le matin au Conseil, & me sembla que le Roi me faisoit moins bonne mine que de coûtume, & ne me parla point. Il étoit au cabinet de ses oiseaux, & peu après dit à la compagnie, qu'ils vinssent tenir le Conseil en sa chambre, & dit même à Monsieur le Cardinal de la Vallette & & à Messieurs de Chevreuse & d'Elbœuf, qu'ils y vinssent; comme aussi à Mr de Vendôme, qui arriva en même-tems. Il y avoit Mr le Connétable, Mrs d'Espernon, de Praslin, de Crequi, & Montmorenci, les Maréchaux de Camp, & Maréchaux des logis d'Escures, Desfourneaux, avec Monsieur le Garde des Sceaux, & Monsieur de Puisieux.

Comme

Comme nous entrions, Monsieur le Garde des Sceaux me dit : Je pensois, pour reconnoître les obligations que je vous ai, vous envoyer vos lettres parfumées ; mais le Roi me pressa si extrêmement par Bautru, qu'il m'envoya hier au soir, que je n'eus pas le tems. Quelles lettres, lui répondis-je ? Celles de Maréchal de France, dont vous allez prêter le serment : dont je fus bien étonné, & réjoüi de cette nouvelle inopinée, & en même-tems le Roi dit ces mêmes mots :

Messieurs, j'ai intention de reconnoître les bons & grands services, que j'ai reçus depuis plusieurs années de Monsieur de Bassompierre, tant aux guerres que j'ai euës, qu'en d'autres occasions, d'une charge de Maréchal de France ; croyant qu'il m'y servira dignement & utilement. Je desire d'avoir vos opinions sur cela, pour voir, si si vos sentimens se conforment aux miens.

Alors tous d'une voix me firent l'honneur, de dire plus de bien de moi qu'il n'y en avoit, & lors sans me dire autre chose, il me prit par la main, & s'étant assis dans sa chaise, me fit mettre à genoux, & prêter le serment. Puis me

mit le bâton à la main. En ſuite de quoi je lui en fis les très-humbles remerciemens, dont je me pûs aviſer. Tous ceux qui étoient preſens, me vinrent embraſſer, & ſe conjoüir de ma promotion. En ſuitte tous les corps de l'armée, tant d'Infanterie que de Cavalerie, vinrent rendre graces au Roi du choix qu'il avoit fait de ma perſonne, leur premier Maréchal de Camp, pour le faire Maréchal de France. Et ceux de l'artillerie lui ayant demandé permiſſion, de faire le ſoir même une ſalve de tous les canons, qui étoient en l'armée, l'Infanterie en fit de même, pour faire une ſalve de réjoüiſſance. Et comme ceux de la ville ſe fâchoient, le ſieur de Colonges, Gouverneur de Montpellier, ayant fait demander à la trenchée, pourquoi cette ſalve ſe faiſoit, & lui en ayant été dit la cauſe, m'envoya dire, que ceux de Montpellier n'en feroient pas moins que ceux de l'armée, & y fit auſſi faire une ſalve generale. Auſſi ce même ſoir ils envoyerent au Roi l'entiere reſolution de la paix, & trois jours auparavant nous en avions telle aſſurance, que l'on n'avançoit rien à nos travaux.

Le Jeudi treiziéme, Monſieur de Rohan ſortit de Montpellier, pour aller porter

porter leur volonté aux deputez assemblez à Ganges, pour la résolution de la paix; où il y avoit cette difficulté, que le Roi vouloit tenir garnison à Montpellier, & que ceux du corps de la ville ne vouloient consentir, sinon qu'elle demeurât autant que le Roi y demeureroit, & n'osoient même proposer au peuple rien davantage, sinon la seule garde ordinaire du Roi, qui y entreroit quand & lui. Enfin il fut dit que le Roi la laisseroit libre en s'en allant; mais Monsieur de Rohan dit au Roi, que quand il n'observeroit pas cet article, bien qu'il fût couché dans le traitté de paix, que pour cela les Huguenots ne reprendroient pas les armes.

Il ne se passa rien de particulier le Vendredi, Samedi, ni le Dimanche.

Le Lundi 17. Monsieur de Rohan rentra dans Montpellier.

Le Mardi dix-huitiéme fut employé en allées & venuës, jusques au soir, que l'on rapporta au Roi la ratification de ceux de Montpellier, & Monsieur de Rohan vint voir le Roi.

Le Mercredi dix-neuviéme, les deputez se vinrent mettre à genoux devant le Roi, au nom desquels Monsieur de Colonges parla, & ayant demandé par-

don de leur rebellion passée, rendirent graces au Roi de celle qu'il leur faisoit, de leur donner la paix, avec la continuation de leurs Edits. En suite les Consuls de la ville de Montpellier en firent de même. Puis le Roi commanda à Mr le Connêtable de prendre possession de la ville ; ce qu'il fit, en ordonnant à Mr de Crequi & à moi, d'y aller établir les Regimens des Gardes, François & Suisses. Ce que nous executâmes avec tel ordre, qu'il n'y eut pas la moindre rumeur ni alarme toute la nuit, bien que les soldats étrangers, qui gardoient la ville, fussent sur les bastions, le peuple dans les maisons, & quatre mille François & Suisses des Gardes du Roi dans les ruës, carrefours & places de la ville.

Le Jeudi 20. nous fimes sortir tous les soldats étrangers, & leur donnâmes escorte jusques à Montferrier, d'où ils passerent aux Sevennes.

Le Roi en suite y fit son entrée, & on cantonna les deux Regimens des gardes. Aussi-tôt que le Roi y fut entré, tout y fut aussi paisible, que si jamais la guerre n'y eût été.

Le Samedi 22. Roucelay mourut, & peu avant qu'il passât, il m'envoya prier

de le venir voir. Il avoit le pourpre, qui étoit sorti, qui étoit fort contagieux. Je fis ouvrir la porte de Montpellier, comme si je fusse allé au Camp, & l'allai trouver. Il me confia sa cassette, & ses papiers, me priant de faire brûler les lettres que je trouverois propres à cela; puis m'embrassa, & soudain il mourut. Je me repentis fort d'y être allé, pour la contagion, que j'en apprehendois; mais enfin je n'en dis rien, & n'en arriva aucun mal.

Le Dimanche 23. il se fit Procession generale par la ville, en laquelle on porta le St. Sacrement.

Le Lundi 24. Mardi, & Mercredi, furent employez à licentier les troupes, tant de pied que de cheval: ôter à la Reine mere, & à la Reine, Monsieur & Prince les compagnies des chevaux legers, qui étoient sous leur nom, & on en retint seulement neuf, de cinquante hommes chacune, qui furent entretenuës.

Le même Mercredi on fit entrer dans Montpellier les Regimens de Picardie & Normandie, pour y tenir garnison, avec lesquels le Roi laissa Monsieur de Valençay, Maréchal de Camp.

Le Jeudi 27. le Roi partit de Mont-

pellier, & alla coucher à Aimargues. Mais Monsieur d'Espernon, Monsieur le Garde des Sceaux, & moi vinmes coucher à Aiguemortes chez Varennes, qui nous en avoit priez.

Le Vendredi 28. nous dînâmes sur le bord du Rhône, chez St. Romans, & vinmes coucher à Arles, où le Roi arriva le lendemain.

Le Dimanche 30. il fit son entrée, & pour la premiere fois je marchai en rang de Maréchal de France, immediatement devant lui, à la gauche du Maréchal de Praslin. Le Roi sejourna à Arles jusques après la Toussaints, qu'il y toucha les malades & me commanda de mener son armée à Privas, pour y faire recevoir la paix, ou y mener forte guerre, ensemble pour nettoyer le Rhône de six méchans forts, que Brison & autres Huguenots y avoient construits, pour y brigander. Et cependant il s'en alla visiter la Provence, & partit d'Arles le Mercredi deuxiéme de Novembre, & moi j'y sejournai encore ce jour-là, pour laisser acheminer les troupes, & en partis le lendemain troisiéme, pour venir en Avignon, où je trouvai Monsieur de Vendome, qui me mena le soir au bal chez Madame d'Ampus, sa cousine

ſine, où Madame de Villars étoit logée. J'y ſejournai le lendemain, & le jour d'après, qui fut le Samedi cinquiéme, je vins au pont St. Eſprit, où je fus très-bien reçu, & traité par Mazargues, qui en étoit Gouverneur.

Le Dimanche 6. je fis paſſer l'armée, le canon & le bagage ſur le pont, ſur lequel je fis mettre quantité de paille, afin de ne l'ébranler pas, & vins coucher à Pierrelatte.

Le Lundi ſeptiéme je vins à Montelimar, & le Mardi huitiéme je paſſai ſur le pont de bateaux, que l'on avoit fait ſur le Rhône, proche du Pouſin, où les deputez de Privas me vinrent porter l'acceptation de la paix, & toute obeïſſance, à ce que je leur voudrois ordonner de la part du Roi. Je leur envoyai le Sieur de Cloſtreviel pour les y recevoir, & m'en vins avec dix compagnies des gardes coucher à la Voute.

Le Mercredi neuviéme je fis inveſtir Beauchaſtel, qui ſe mit auſſi-tôt à ma merci, & Briſſon m'ayant fait demander un ſauf-conduit, je lui donnai ; il me vint trouver & me remit Chaume, Soyon & Corvas, que je remis entre les mains des païſans voiſins, auſquels je promis de retirer mes troupes de chez

eux,

eux, dès qu'ils auroient rasé tous ces petits forts. Ce qu'ils firent avec une telle diligence, qu'à quatre heures du soir il n'y en demeura aucun vestige. Et puis comme je fis aller le même soir repasser le Rhône, & aller coucher à Valance, où je trouvai Monsieur de Luçon, qui avoit été nommé Cardinal, & qui en alloit prendre le bonnet du Roi, je le fus saluer, & ayant donné ordre pour faire acheminer l'armée, j'en partis le lendemain Jeudi dixiéme. Je vins coucher à Vienne, d'où je partis avec Mr le Maréchal de St. Geran, que j'y avois rencontré, & vins à Lion le lendemain Vendredi, où Monsieur d'Alincourt vint au devant de nous, nous donna à dîner, & puis nous mena saluer premierement la Reine en l'Archevêché avec qui je trouvai Mesdames les Princesses de Condé, de Conti, & de Chevreuse, de Verneüil & Connétable de Montmorenci. Il y eut Comedie le soir.

Le Samedi dixiéme, Mesdames la Princesse de Conti & Duchesse de Chevreuse, sur la nouvelle qui leur arriva de l'extremité de la maladie de Mr le Prince de Joinville en Avignon, se mirent sur le Rhône, pour s'y acheminer en diligence, & me firent prier d'y aller

aller, afin qu'en cas de mort on pût conſerver ſes charges à ſa maiſon. Je demeurai encore tout ce jour-là à Lion, tant pour voir les Princeſſes, que pour envoyer l'armée en garniſon, ou la licentier, ſelon mes ordres.

Le Dimanche matin je m'embarquai, & vins coucher à Valence, & le jour ſuivant qui étoit le Lundi quatorziéme, j'arrivai à Avignon, où je trouvai Monſieur de Chevreuſe hors de danger.

Le Mardi quinziéme nous y ſejournâmes en bonne compagnie, qui y étoit.

Le Mercredi ſeiziéme le Roi y fit ſon entrée & nous y eûmes quelque conteſtation. Car le Vicelegat pretendit de marcher au milieu des deux premiers Maréchaux de France, & le General des armes d'Avignon auprès le dernier & en rang: ce qui leur fut enfin accordé, parce que c'étoit ſur leurs terres.

Le Jeudi 17. Monſieur de Savoye vint trouver le Roi en Avignon, qui fut au devant de lui, & le ramena dans la ville, le faiſant marcher à ſa gauche. Et puis étant arrivé au Palais, le Roi commanda à Monſieur le Maréchal de Crequi & moi, de l'emmener au petit Palais, où il lui avoit fait apprêter ſon logis; & défrayer magnifiquement, tant qu'il y demeura.

Le Vendredi dix-huitiéme le Roi fut oüir une Comedie au Jesuite, dont je sortis malade. On fit ce soir-là force feux d'artifice. Le Roi demeura à Avignon jusques au Lundi 21. qu'il partit pour aller en Dauphiné, d'où il sortit tous les Huguenots des places, qu'ils y tenoient, & obligea Mr le Connêtable d'ôter des siennes ceux qui y commandoient, qui n'étoient catholiques. Je demeurai cependant en Avignon, bien malade du pourpre, qui me sortit en abondance, & ne pûs me mettre en chemin, pour aller trouver le Roi, que le Jeudi premier jour de Decembre, que je partis d'Avignon, & vins coucher à Mondragon.

Le Vendredi à Montelimart puis à Valence, & le Lundi cinquiéme à Vienne, où je trouvai le Roi à son retour de Dauphiné, & arriva le Mardi sixiéme à Lion, où il demeura avec les Reines & Princesses, ayant tous les soirs les Comedies & le bal jusques au Dimanche onziéme, qu'il y fit une très-magnifique entrée, & en suite eut un festin chez Monsieur d'Alincourt, qui lui donna aussi la Comedie.

Le Lundi douziéme le bal se tint encore chez Monsieur d'Alincourt; puis l'on fit les nôces de Monsieur de la Val-

Jette avec Madame de Verneüil. Le Mardi & Mercredi ſuivant il y eut des Comedies Italiennes & des feux d'artifice.

Le Jeudi quinziéme le Roi fut au devant de Meſſieurs les Princes, Princeſſes de Piedmont, & Prince Thomas, qui vinrent voir le Roi. Le Vendredi je fis un raccommodement avec une Maîtreſſe. Le Samedi il y eut bal.

Le Dimanche dix-huitiéme Monſieur d'Eſpernon fit un grand feſtin au Roi, & à toute la Cour : puis il y eut Comedie, & en ſuite des feux d'artifice. Le Roi dit Adieu à la Reine ſa mere, à la Reine ſa femme, & à Madame la Princeſſe de Piedmont ſa ſœur.

Le lendemain avant jour Lundi dixneuviéme Decembre, il partit de Lion, vint dîner à la Breſle, & coucher à St. Saphorien.

Le Mardi 20. il vint dîner à Roüanne, où il penſoit s'embarquer, mais il trouva la riviere glacée, de ſorte qu'il fut contraint d'aller par terre, & vint coucher à la Pacaudiere. Le Mercredi dîner à la Paliſſe, coucher à Varenne. Le Jeudi au gîte à Villeneuve, le Vendredi dîner à Magni, & coucher à Nevers, où Monſieur de Nevers le reçut magnifiquement. Le Samedi il vint à la Charité,

&

& la nuit, qui étoit celle de Noël, il fit ses devotions; où Monsieur de Chevreuse & moi le servîmes.

Le Roi sejourna le jour de Noël à la Charité. Schomberg y apprit par Monsieur de Puisieux & moi, la mort de sa mere. Je fis réponse au nom du Roi aux Jesuites, sur ce qu'ils lui demandoient cinq sols pour minot de sel au pays de Nivernois, Bourbonnois & Auvergne. On jugea le different des premiers Gentilshommes de la chambre, sur la reünion de la place de feu d'Humieres. La nouvelle vint au Roi de la mort du Prince de Guimené, Gouverneur du Maine. Le Roi m'offrit ce gouvernement, & je l'eusse bien desiré, car je n'en eusse pas voulu un plus grand, qui m'eût obligé à la residence: mais je dis au Roi, que je tâcherois de faire en sorte, que l'on le loüat toûjours sur mon sujet, & que je recevrois ses graces & bienfaits avec telle intervalle, que le Roi seroit loüé de sa bonté, & moi de ma modestie. Qu'il n'y avoit que deux mois, qu'il m'avoit honoré de l'office de Maréchal de France, & que s'il me faisoit si promptement Gouverneur de Province, on en parleroit. Mr de Vitry Maréchal, le vint trouver à sa couchée du lendemain

main Lundi vingt-sixiéme à Bony, auquel je conseillai de donner ce Gouvernement du Maine ; à condition qu'il quittât à Monsieur du Hallier, son frere, la Lieutenance de Roi de Brie, qu'il possedoit; ce qu'il ne voulut accepter, quelque instance que nous lui en fissions, Monsieur de Puisieux & moi. Lequel en suite me pria de l'assister en la demande, qu'il en vouloit faire au Roi, pour Monsieur le Maréchal de la Châtre, son beau-frere. Il en pria aussi Monsieur de Schomberg, avec lequel il étoit alors assez bien en apparence. Il n'est hors de propos de dire ici quelque chose sur le sujet de Mr de Schomberg, lequel avoit toûjours eu une forte liaison avec Mr le Prince, Mr le Cardinal de Retz, & Monsieur le Garde des Sceaux de Vic, & aversion à Monsieur de Puisieux. J'ai dit ci-dessus, comme je fus pressé à Moissac d'abandonner l'amitié de Monsieur de Puisieux, que ces Messieurs vouloient perdre. Mais il se tenoit ferme, tant par sa propre industrie, que par l'inclination du Roi, comme aussi par le secret de la paix qu'il avoit, à l'exclusion des autres. Monsieur de Schomberg se racommoda aucunement avec lui à Mauricoux, voyant qu'il ne le pouvoit abattre, & le

pria

pria d'avoir du Roi la permission de traitter de la charge de grand Maître de l'Artillerie ; ce qu'il obtint par son moyen. Monsieur de Puisieux aussi lui fit office, quand le Roi promit à lui & à moi deux bâtons de Maréchaux de France; mais après la mort de Monsieur le Cardinal de Retz, qui avoit suivi d'assez près celle du Garde des Sceaux de Vic, il se jetta entierement avec Monsieur le Prince, pour faire Aligre Garde des Sceaux, bien que Monsieur de Puisieux l'eût servi à obtenir les Gouvernemens d'Angoumois & Limousin. Alors Monsieur de Puisieux se porta entierement contre lui. Il vint peu après, au commencement du siége de Montpellier, que Monsieur de Schomberg tomba extrémement malade, & que pendant ce tems-là Monsieur de Commartin fut fait Garde des Sceaux, lequel étoit son ennemi declaré, de longue main, & encore de nouveau pour l'exclusion qu'il lui avoit fait aux Sceaux : ils se joignirent lors Monsieur de Puisieux & lui, pour donner sur la malle de Monsieur de Schomberg. Dirent au Roi que pendant qu'il faisoit la charge de l'Artillerie, il negligeoit celle des Finances, & qu'il laissoit dérober impunément les

Tresoriers:

Tresoriers: qu'il ne l'entendoit pas bien, & que les affaires du Roi déperissoient entre ses mains. Le Roi est de son naturel susceptible aux mauvais offices, que l'on veut faire aux autres vers lui, & singulierement quand son interêt y est engagé, & est bon ménager, jusques à pancher vers l'avarice en petites choses: & cependant il n'y eut jamais Roi en France, qui aye tant donné, tant dépensé, & par consequent tant tiré de son Royaume que lui: mais comme il croit extremement le Conseil, & se fie à ceux qu'il a une fois choisis, pour lui donner, cela dépend du conseil que l'on lui donne. Le Roi donc s'imprimoit facilement les rapports que l'on faisoit de lui, contre lequel il s'anima jusques à ce point de dire, que s'il réchapoit de sa maladie, qu'il lui falloit ôter ses Finances. Je me ressouviens qu'un jour, comme il en étoit à l'extremité, & que les Medecins en desesperoient, que Mr le Garde des Sceaux de Commartin me dit chez le Roi, qu'il étoit necessaire que Mr de Puisieux, lui & moi nous pussions parler une bonne heure, pour chose qui importoit; mais qu'il ne falloit pas que l'on s'en apperçût. Nous prîmes l'expedient de m'en aller au logis de Monsieur de Puisieux, qui étoit sur le

chemin

chemin de Mongniot, faisant semblant d'aller visiter au galop & seul, avec une garde à cheval, que j'avois de ce côté-là, & étant entré dedans, je me fis mener à sa chambre. Monsieur le Garde des Sceaux, qui avoit ramené dans son carrosse Monsieur de Puisieux, y descendit, feignant y avoir quelque affaire encore à lui communiquer, & nous étant enfermez tous trois, ils proposerent la mort de Monsieur de Schomberg comme certaine : & qu'il falloit pourvoir de bonne heure à celui qui le devoit succeder aux finances, de peur que l'on n'insinuât dans l'esprit du Roi quelqu'un, qui n'y fût pas propre, ou ne fût pas de nos amis. Mr de Puisieux proposa Mr d'Alincourt, & Mr de Fleury Grand-Maître des Eaux & Forêts de France. Moi je nommai Monsieur de Suilly, comme personnage déja connu, éprouvé & estimé de tout le monde, pour le plus suffisant & connoissant en cette charge, & à son défaut je nommai Monsieur le Marquis de Seneçay. Monsieur de Commartin fut d'avis de faire six Directeurs des finances, qui ne pûssent rien faire l'un sans l'autre : ce qui feroit qu'un seul feroit capable d'empêcher les autres, quand ils seroient portez à dérober,

ber, & nous pria, cela étant, qu'un sien Neveu, qu'il avoit fait faire Conseiller d'Etat, de Procureur General de la Cour des Aides qu'il étoit auparavant, nommé Tonnelier, pour être un de ces six par notre moyen, nous assûrant de sa probité & d'une entiere suffisance. Nous demeurâmes enfin d'accord de ces six Directeurs : ou à faute de ce, Monsieur le Marquis de Seneçay, qui au gré de tous trois, fut jugé plus à propos. Que l'on écriroit à Monsieur le Chancelier pour en avoir son avis : & que cependant si l'affaire pressoit, on proposeroit au Roi un de ces deux amis, & qu'en attendant on lui couleroit doucement dans l'esprit. Il se rencontra, que dès que l'on en parla au Roi, il jetta les yeux sur Monsieur de Seneçay, rejettant les six Directeurs. Mr le Chancelier trouva bons les six Directeurs, croyant que sa grande suffisance, & sa grande autorité le rendroit toûjours maître par dessus eux ; mais en cas d'unité à la charge il approuva le choix de Seneçay : & ainsi nous nous séparâmes. Mais Mr le Garde des Sceaux, qui vouloit mal à Monsieur de Schomberg, le sappa de telle sorte, que le Roi pensoit à l'ôter, quand il fut gueri, & n'étoit

toit retenu que par Monsieur le Prince, qui le soûtenoit, lequel s'en alla dès qu'il vit la paix resoluë. Il arriva de surcroît, pour hâter sa ruïne, que le bâtard du Comte Peter Ernest de Mansfeld, mon grand oncle, qui dans la revolte de Boheme étoit venu avec mille chevaux, qu'il avoit précedemment eûs au service de Monsieur de Savoye, qui les avoit licentiez, s'en vint au service du Palatin, qui s'étoit fait couronner Roi, qui le mit dans Pilsen ville de Boheme, où il ramassa les reliques de la bataille de Prague, & en ayant fait un assez grand corps, s'étoit venu saisir de Haguenau, ville Imperiale sur le Rhin, où il amassa une armée, contre laquelle le Duc de Baviere ayant envoyé la sienne, commandée par le Baron d'Anholt, il le chassa de l'Allemagne, & le contraignit de se retirer dans les terres de Sedan. Ce qui donna une telle allarme aux Parisiens, voyant le Roi occupé au siége de Montpellier, que l'on leva en diligence une armée, pour s'opposer à lui, en cas qu'il se voulût jetter en France, commandée par Mr de Nevers. Mais comme lui prit sa route dans la Flandre, & que le siége de Montpellier continuoit, que le Roi ne

vouloit

vouloit point tomber en l'inconvenient de l'année précedente, que la faute d'hommes l'avoit contraint de lever le siége de devant Montauban, il commanda que de ces gens déja levez, on lui envoyât dix mille hommes de pied & huit cens chevaux, pour renouveller son armée, ou pour aller en Italie, en cas que le traité de Madrid ne s'effectuât. Et Mr le Chancelier, qui avoit la superintendance des affaires à Paris, en fit donner la charge à Mr d'Angoulême, & celle de Maréchal de Camp à la Vieville, qui les amenerent jusques proche de Lion, d'où la Vieville fut envoyé à Montpellier, pour avoir les ordres du Roi, de ce que cette armée avoit à faire.

La Vieville étoit ennemi juré de Mr de Schomberg, parce qu'il lui avoit rayé sur l'Etat de Champagne deux mille écus par an, qu'il s'étoit fait donner de récompense du Gouvernement de Mezieres, qu'il avoit perdu aux premiers troubles : & sçachant que Monsieur de Schomberg chancelloit, prit occasion de le renverser tout-à fait. Il passa en Bresse conduisant l'armée, & proposa à Monsieur le Grand d'aspirer aux Finances, lui disant qu'il avoit des

 moyens

moyens infaillibles de détrôner Schomberg ; lequel s'étoit gueri, mais non pas des playes que l'on lui avoit faites dans l'esprit du Roi, en sorte que la Vieville fut écouté, quand il supplia très-humblement le Roi dans Montpellier, de dispenser Beaumarchais, son beau-pere, d'entrer au jour de l'an prochainement venant, dans l'exercice de sa charge de Tresorier de l'Epargne, attendu que sans son évidente ruïne il ne le pouvoit faire, vû que Monsieur de Schomberg avoit dépendu, par anticipation, tout le revenu de Sa Majesté de l'année prochaine, jusqu'au dernier quartier. Il dit au Roi, que s'il n'étoit question que de l'avantage d'un million d'or, pour faire subsister les affaires de Sa Majesté, que Beaumarchais les trouveroit sur son credit, & sur celui de ses amis, mais que ses épaules n'étoient pas assez fortes, pour soûtenir le faix entier de la dépense de l'année de son exercice, & qu'il le supplioit à mains jointes de l'en décharger. Ce qu'il ne feroit, 'il y pouvoit voir quelque subsistance,[s] & que ce lui eût été un signalé profit, mais qu'il y voyoit son assûrée ruïne. Ces propos étonnerent le Roi de telle sorte, qu'il crût être ruïné : qu'il n'auroit

n'auroit pas à vivre l'année prochaine, & qu'il y falloit promptement remedier. Il envoya querir à l'heure Messieurs le Garde des Sceaux, Puisieux & moi, & fit redire à la Vieville tout ce qu'il lui avoit proposé. Puis dit ensuite : Il faut dès aujourd'hui ôter les Finances à Schomberg. Monsieur le Garde des Sceaux lui applaudissoit : la Vieville le fomentoit : Monsieur de Puisieux parloit ambiguement : moi seul je dis alors au Roi : Sire, vous n'oyez qu'une partie. Peut-être Monsieur de Schomberg fera-t-il voir, que vos affaires ne sont pas en l'état que l'on vous dit. Nul n'en sçait le fond que celui qui les manie. Et puis, Sire, quand vous les ôteriez des mains de Monsieur de Schomberg, cela vous donnera-t-il plus grand fonds qu'il y en a ? Celui qui les prendra, vous prêtera quatre ou cinq millions d'or, que Monsieur de la Vieville dit qui vous sont besoin. Au pis aller, vous trouverez toûjours plus de credit sur la parole d'un chef des Finances inveteré, que de dessus un nouveau venu, qui fera à son arrivée fermer les bourses des Partisans, jusques à ce qu'ils ayent reconnu de quel bois il se chauffe. Finalement, Sire, je conseille à Votre

Majesté, d'attendre jusques à ce que vous soyez à Lion, & là vous en delibererez avec la Reine Mere, & vous aurez là present le Marquis de Seneçay, pour les tirer d'une main & les mettre en l'autre. Oüi, ce dit Monsieur le Garde des Sceaux, mais cependant les chiens mangent le lievre. La nouvelle année approche, & il faut un Tresorier de l'Epargne pour la faire. Je n'ai jamais oüi dire, lui répondis-je, que pour trouver un Tresorier de l'Epargne il faille chasser un Surintendant, & que pour le chasser à Montpellier vous le trouviez à Paris. Donnez-vous patience: éclaircissez-vous de ce que Monsieur de la Vieville vous dit, & vous mettez en lieu où vous puissiez executer les resolutions que vous aurez prises. Ils me crûrent enfin, mais avec beaucoup de peine. Et quand ils eurent quitté le Roi, je considerai que l'on n'amendoit jamais pour changer, & que Mr de Schomberg avoit bien entretenu les armées: que l'argent n'avoit pas manqué: qu'il étoit aimé des Financiers, qui se fioient en sa parole: & que Monsieur le Garde des Sceaux, mon bon ami, avoit plus d'animosité & d'interêt particulier, que de reflexion sur le bien des affaires du

Roi.

Roi. Que l'on n'accusoit point Monsieur de Schomberg de larcin, mais de negligence, & que cette negligence n'étoit point apparente, mais seulement dans le discours de ceux qui lui vouloient mal : & me sembloit, que les Finances alloient assez bien, & que changeant de mains elles pourroient peut-être bien changer en pis.

Comme j'étois sur cette consideration, Mr de Puisieux rentra, qui dit au Roi, comme il venoit d'avoir nouvelles, que Monsieur le Marquis de Seneçai étoit mort à Lyon, de la blessure qu'il avoit reçuë à Rohan ; dont j'eus certes un grand déplaisir, comme le Roi le témoigna aussi de son côté. Et comme c'étoit celui à qui on avoit destiné les finances, & que nous n'avions pas d'autres à la main, qui les pûssent mieux exercer que Monsieur de Schomberg, Monsieur le Chancelier donnoit l'exclusion formelle à Monsieur de Suilly, qui étoit autorisée auprès du Roi, à cause de sa religion. Je me confirmai de plus en plus de maintenir les choses en l'état qu'elles étoient sans y rien changer. Et voyant que je n'avois pas un plus assuré moyen, que dilayant, je fis envers le Roi, qu'il n'en parleroit plus, jusques à Lion. Mais

comme ſon eſprit étoit apprehenſif, & qu'il étoit agité par les inſtances de mes deux amis, dès qu'il fut arrivé à Arles, il remit l'affaire ſur le tapis, & moi avec peu de violence inſiſtai à lui faire ſuſpendre toute reſolution juſques à Lion. Sur cela il m'envoya avec ſon armée en Vivarets, & s'en alla en Provence, où on le remit encore ſur ce diſcours; mais parce qu'il me l'avoit promis, il ne voulut rien dire, juſques à ce que je le revis en Avignon, où il preſſa encore, & même ſe facha contre moi de ce que je le maintenois trop, & eus peine de faire ſuperſeder juſques à Lion. Cependant je parlai en Avignon à Monſieur de Schomberg, & lui demandai en quel état étoient les finances du Roi, ſi l'année prochaine étoit mangée, & s'il n'avoit aucun fonds pour ce dernier quartier: mais lui avec une grande aſſûrance, me dit, qu'il avoit dequoi achever cette année, ſans toucher ſur l'autre, & qu'il avoit huit millions de livres de moyens extraordinaires, outre le revenu du Roi, leſquels n'étoient à la foule du peuple, ni des particuliers, ni à la diminution du revenu de ſa Majeſté, pour lui faire graſſement paſſer l'année prochaine. Je lui demandai, s'il pourroit

roit faire voir cela au Roi, & lui en donner un état. Il me dit qu'oüi, & dans trois jours, si je voulois. Alors je lui dis, sans nommer personne, que l'on faisoit bien entendre le contraire au Roi, & qu'il étoit necessaire qu'il l'en éclaircît ; ce qu'il m'assûra qu'il feroit, & me remercia de l'avis que je lui en donnois.

Je dis ensuite au Roi ce que Schomberg m'avoit dit, qui fut fort réjoüi, & me commanda d'averer, si cela étoit, & qu'en ce cas il ne le changeroit point, & qu'il le tenoit bon homme, & point larron : ce sont ses mots. Schomberg lui parla deux heures après, dont il demeura satisfait, & m'assûra que s'il lui faisoit voir ce qu'il lui avoit dit, qu'il le maintiendroit, & que je n'en fisse point semblant à mes amis.

Je tombai malade là-dessus. Je ne revis le Roi qu'à Vienne, où il me dit, que Mr de Schomberg lui avoit fait voir ce qu'il disoit, & qu'il ne vouloit point le changer. Je lui dis que cela étant, il les falloit remettre bien ensemble Mr de Puisieux & lui premierement, & ensuite Monsieur le Garde des Sceaux & lui : ce qu'il approuva, & me commanda d'y travailler. Quand nous fûmes à Lion,

on le pressa encore de desarçonner Schomberg. Comme l'on trouva le Roi plus lent que de coûtume, il me fut aisé de porter Monsieur de Puisieux à l'accommodement de lui & de Schomberg, qu'il désiroit ardemment. Cela reüssit si bien, qu'ils s'en retournerent tous deux de compagnie, qui vinrent dîner ensemble partant de Lion chez Monsieur de Châteauneuf, & quayant été ratrappez par le Roi à Roüanne, ils s'en vinrent de compagnie à sa suite.

De Bosny le Roi fut coucher à Nogent le Mardi 27. & le lendemain dîner à Montargi, & coucher à Châteaulandon. Là, Monsieur de Schomberg pria Monsieur de Puisieux & moi, de faire office auprès du Roi à Monsieur de Liancourt, son Gendre, à ce que le Roi lui permît de recompenser la charge de premier Gentilhomme de la Chambre qu'avoit le Sieur de Humieres ; ce que le Roi lui accorda : & ensuite parce que le Roi s'en alloit le lendemain à Malleshérbes, pour quelques jours, & que nous nous en allions à Paris, nous prîmes congé de sa Majesté : & moi en la presence de Messieurs de Schomberg & de Puisieux, après l'avoir très-humblement remercié des graces, des hon-

neurs,

neurs, & privautez, qu'il m'avoit faites, je lui demandai aussi pardon d'en avoir très-privément abusé : ce qui avoit fait accroire que j'aspirois à la haute faveur, & obligeai Monsieur le Prince de lui faire prendre garde, que je voulois faire ses affaires : que ce n'avoit jamais été mon dessein : si bien que sa Majesté fit les miennes, & qu'il apparoîtroit bien-tôt si ç'avoit été mon intention. Car je n'irois plus entretenir le Roi, après qu'il se seroit couché, ni ne le verrois, que pour lui faire la cour comme les autres, & pour prendre le mot. Le Roi me dit, qu'au contraire il vouloit que je continuasse comme j'avois fait par le passé, & qu'il me vouloit faire de plus particulieres faveurs que jamais ; lesquelles je lui dis que je n'accepterois pas.

Ainsi nous partîmes le lendemain Messieurs de Chevreuse, de Schomberg, de Puisieux & moi.

Le Jeudi vingt-neuviéme de Decembre, ayant laissé proche de Berni Monsieur de Puisieux, qui fit beaucoup de protestations d'amitié à Monsieur de Schomberg, en se separant, nous arrivâmes à Paris. J'ai dit, comme Monsieur de Schomberg avoit sçu la mort de sa mere ; ce qui l'obligea de ne se

I v montrer

montrer à personne en arrivant à Paris, pour n'être encore vêtu de deüil, & n'y faire sejour que d'une nuit. Etant arrivé en son hôtel, il envoya Monsieur Mallier trouver Monsieur le Chancelier, qui étoit logé vis à-vis, pour le supplier de l'excuser, s'il ne l'alloit pas voir, attendu son accident, qui l'empêchoit de sortir en l'état qu'il étoit, & qu'il le verroit à son retour de Nanteüil. Il envoya en même tems en diligence vers Monsieur le Cardinal de la Rochefoucaut, qui par le decès de celui de Retz avoit été fait Ministre, lui faire le même compliment, & moyenner une entrevûë aux Recollets avec lui pour le lendemain : ce que Monsieur le Chancelier ayant sçû, crut fermement que Monsieur de Schomberg n'étoit porté de bonne volonté pour lui, l'ayant dédaigné de cette sorte, & me voyant le lendemain, me pria de retirer la parole dont j'étois le dépositaire, entre son fils & lui, & qu'il ne vouloit aucune particularité avec Monsieur de Schomberg.

Ainsi nous commençâmes l'année 1623. à notre arrivée à Paris, où le Roi fit peu après une espece d'entrée; en laquelle Monsieur n'ayant pû souffrir à Monsieur

Monsieur le Comte de marcher avec lui, Monsieur le Comte en fit de même avec Monsieur de Guise, qui se retira. Il arriva aussi que le Prevôt des Marchands pretendit de marcher immediatement devant le Roi, comme n'étant point une entrée, mais un joyeux avenement; de quoi les Maréchaux de France eurent un tel mépris, qu'ils ne voulurent pas contester, & nous en vinmes sans accompagner le Roi, qui dès qu'il fut arrivé, traitta & conclut peu après une ligue offensive & defensive avec le Duc de Savoye, & la Seigneurie de Venise, pour recouvrer la Valteline aux Grisons. Et en même tems le Marquis de Mirabel offrit au Roi, de la part du Roi d'Espagne, l'execution du traité de Madrid, & que pour ce qui y étoit parlé de l'établissement de la Religion audit traité, le Roi d'Espagne s'en remettroit entierement au Pape, pour le decider: ce que le Roi accepta, & s'en remit aussi au Pape: de sorte que du côté de dehors nos affaires étant assoupies, & du dedans la paix établie, nos pensées & desseins furent tournez dans la Cour; & celles de Monsieur de Schomberg mises en très-mauvais état, parce que Monsieur de Beaumarchais dit absolu-

ment au Roi, qu'il ne pouvoit faire les avances necessaires, s'il n'étoit asſûré de ſon rembourſement; & que le fonds ordinaire manquoit pour cet effet, par le mauvais état, auquel Monſieur de Schomberg avoit mis ſes finances : ſur quoi Monſieur le Chancelier intervenant, mit le Roi en reſolution de terminer, de les lui ôter. Et afin que le Roi ne fût capable d'en être détourné par moi, ils lui firent donner un avis par deſſous main, que Monſieur de Schomberg me devoit faire payer mes dettes par les financiers, s'il étoit maintenu.

Je dis à Monſieur de Schomberg à ſon retour de Nanteüil, ce que Monſieur le Chancelier m'avoit dit ſur ſon ſujet, & lui croyant de remedier à cette affaire dit, qu'il lui diroit les cauſes qui l'avoient mû de ne vouloir l'aller voir alors, & ſe ſentit plus aſsûré ſur la mort, qui arriva de Mr le Garde des Sceaux, qui obligea Monſieur le Chancelier d'en pourſuivre la reſtitution, qu'il obtint, & ne ſe mit pas en peine de ſonger qui auroit les finances, s'imaginant, que quinconque les auroit, dépendroit toûjours de lui, à cauſe de ſa ſuffiſance & grande autorité. Ainſi Monſieur de

Beaumarchais ayant dit au Roi, qu'il feroit les avances, s'il mettoit quelque Surintendant dont il fût asſûré, pour ſon rembourſement, & la Vieville lui ayant ouvertement demandé la ſurintendance, à condition, que ſi dans deux ou trois mois il ne s'en acquitoit bien, que l'on en mît un autre à ſa place, avec les brigues, qu'il fit à cette fin, furent cauſe, que le Roi lui donna; & chaſſa Monſieur de Schomberg, & en même tems Monſieur de Caſtille, Controlleur general, & l'un des intendans des finances, deſquels étoit le Préſident de Chevri. Peu après, Monſieur de Schomberg ſe battit contre le Comte de Candale, qui le fit appeller ſur le ſujet du gouvernement d'Angoulême, qui étoit à lui precedemment en ſurvivance. Au commencement la Vïeville ne fut point du Conſeil étroit, & faiſant à chacun bon accuëil, fut tenu & eſtimé, au moins en ſouffrance. Mais peu de jours ſe paſſerent, ſans qu'il ſe mît à caballer, premierement pour chaſſer Meſſieurs de Silleri, Chancelier, & Puiſieux, ſes bienfacteurs; puis tous ceux qu'il voyoit approcher du Roi, & moi particulierement, qui ne manquai pas de faire voir ſon deſſein à Monſieur le

Chancelier,

Chancelier, mais il le méprisoit de telle sorte qu'il n'en fit pas cas.

En ce tems-là Monsieur de Montmorenci, qui souffroit impatiemment, que Madame la Connêtable, sa belle-mere, qui, à ce qu'elle disoit, avoit accepté la charge de Dame d'honneur de la Reine, à condition qu'il n'y auroit point de surintendante par dessus elle, y eût vû établir Madame de Luynes, lors Duchesse de Chevreuse, en fit sa plainte au Roi, & demanda que le Roi voulût commettre quelqu'un, pour connoître des droits de sa belle-mere; pour puis après en faire son rapport en son Conseil, pour y ordonner ce que de raison. Mr de Chevreuse qui ne devoit mettre jamais la charge de sa femme en compromis, consentit d'en laisser agiter la cause, sur l'assûrance que Monsieur de Puisieux lui donna, qu'il ne lui seroit fait aucun tort en cette affaire, & mit ses papiers és mains de Monsieur de Châteauneuf, que le Roi y avoit commis, pour instruire l'affaire, & la rapporter au Conseil.

Cependant ils solliciterent l'un & l'autre très-fort, & fus prié d'un côté & d'autre d'y employer mon esprit & mon petit pouvoir, en leur faveur; mais étant très-

très-affectionné à l'une & à l'autre maison, & particulier serviteur de Mesdames les Princesses de Condé & de Conti, qui en faisoient leur propre affaire, j'obtins d'eux & d'elles, que je ne me mêlerois de cette affaire: qui enfin se termina vers la fin de l'Automne à S. Germain; en sorte que l'une & l'autre furent privées de leurs charges, contre l'opinion de Mr de Puisieux, qui vit bien dès ce jour-là sa ruine prochaine; mais par vanité la voulut celer à ses amis, pour ne se decrediter vers eux. Et m'ayant demandé ce qu'il me sembloit de l'arrêt, qui venoit d'être donné, je lui dis, qu'il me sembloit que c'étoit le pire que l'on eût sçû donner; attendu que toutes les deux parties étoient offensées, & que le Juge, qui étoit le Roi, en seroit condamné aux dépens. Il me dit lors, qu'il n'en coûteroit rien au Roi. Et moi je lui dis, qu'il le payeroit plus cher, que s'il l'eût achetée de gré à gré, & que pour ne mécontenter deux si grandes maisons, que celle de Lorraine & de Montmorenci, il le devoit faire, ou autrement il étoit à craindre, (vû le mauvais état de la France, & l'incertitude de la paix avec les Huguenots, qui demandoient justement la demolition

molition du Fort-Loüis) que le Roi dans quelque tems ne fût obligé de rétablir par un traité de paix, ce qu'il avoit presentement détruit. Je pensois de dire cela à un ami particulier, & en forme de discours; mais Monsieur de Puisieux, pour faire le bon valet, l'alla redire au Roi, & le Roi à la Vieville, qui bien aise d'avoir trouvé occasion de me nuire, dit au Roi, que ces propos étoient criminels, & meritoient la Bastille; de sorte que le Roi m'en fit la mine, & fut huit jours sans me parler; jusques à ce que s'étant plaint de moi à Monsieur le Cardinal de la Rochefoucault, & au Pere Seguiran, ils me le dirent, & firent ma paix avec lui. Ainsi finit l'année mille six cens vingt-trois.

Le commencement de l'année 1624. fut employé à retirer les Sceaux des mains de Monsieur le Chancelier, lequel voyant sa fortune abattuë, & que ses ennemis prevaloient sur lui, les rendit au Roi, avant qu'il les lui demandât, & se coucha, de peur d'être porté par terre. Mais ce fut en vain: car la Vieville, appuyé d'autres personnes puissantes, & particulierement de la Reine mere, qui s'étoit mise en parfaite intelligence avec le Roi son fils, firent donner congé

gé à Monsieur le Chancelier & à Mr de Puisieux, ausquels le Roi écrivit le Dimanche quatriéme de Février, qu'ils eussent à se retirer à une de leurs maisons hors de Paris. Ce qu'ils firent dès le lendemain. Par ce moyen, la Vieville fut en suprême faveur, & dès lors pratiqua ouvertement ma ruïne, ne m'ayant pû ployer à quitter mes amis ; comme il m'en fit instamment supplier avant Noël, & de me noüer à lui d'une étroite amitié.

Le Roi donna en même tems les Sceaux à Monsieur d'Aligre, lequel je ne laissai d'aller voir, bien que je sçûsse qu'il ne m'aimoit pas ; & ce en compagnie de Monsieur de Crequi & de Monsieur de St. Luc. Il nous fit très-bonne chere, & à moi particulierement ; de quoi d'autres, qui l'étoient aussi venu congratuler étant esbahis, je leur dis tout haut : Ne vous étonnez pas, Messieurs, de la bonne chere que me fait Monsieur le nouveau Garde des Sceaux : car je suis cause de ce que le Roi les lui a aujourd'hui mis en main. Il me dit lors: Monsieur, je ne sçavois pas de vous avoir cette obligation. Je vous supplie me dire comment. Monsieur, lui dis-je, sans moi vous ne les eussiez pas eûs aujour-

aujour-d'hui, mais dès l'année passée; dont il se prit à rire, & me dit, qu'il étoit vrai, mais que j'avois fait mon devoir. Car n'en ayant pas été sollicité par lui, que je ne connoissois guere, j'étois obligé de faire pour mon ami Monsieur de Commartin. Puis me dit, qu'il me prioit de l'aimer, & qu'il me juroit devant ces Messieurs, qu'il seroit fidellement mon serviteur & mon ami; comme certes il me l'a depuis témoigné en toutes les occasions qui se sont rencontrées.

La Foire de St Cermain arriva puis après, qui fut suivie de deux excellens ballets, que nous dansâmes avec le Roi le premier, & puis avec la Reine, auquel se trouva le Comte de Hollande, qui vint sonder le gué de la part du Roi d'Angleterre, si l'on voudroit entendre au mariage du Prince de Galles son fils avec Madame Elisabeth, derniere fille de France. Le Carême vint là-dessus, auquel la Vieville montra au Roi que je m'étois fait donner, par la connivence du Secretaire de la guerre, qui étoit Monsieur de Puisieux, vingt-quatre mille livres d'entretenement par an, sur les Suisses, qui de droit ne m'appartenoient pas. Je demandai de

remontrer mon droit en plein Conseil : ce que je fis devant le Roi une après-dînée, & la Vieville me voulant repartir, je lui lavai bien la tête : néanmoins mes états demeurerent en souffrance.

Le Roi alla sur ces entrefaites à Compiegne, où je lui parlai deux fois sur mon affaire, & ensuite lui ayant demandé moyen de l'entretenir ; parce que je sçavois que la Vieville m'accusoit d'être pensionnaire d'Espagne, & même avoit fait pendre un prisonnier, nommé Lopez, Espagnol, qui me hantoit, pensant trouver quelque chose contre moi par son moyen. Le Roi enfin me promit de me parler en particulier. Ce qu'il fit un soir sur le rempart, qui est proche de son cabinet, & le bruit courut, qu'il avoit parlé lors à Mansfeld, pour traitter quelque chose avec lui, & étoit à deux lieuës de Compiegne. Je lui dis ce que Dieu m'inspira, en faveur de mon innocence, & contre la calomnie de la Vieville, de sorte que je demeurai très-bien dans son esprit, & lui très-mal ; & pour mieux couvrir notre jeu, le Roi voulut que je ne lui parlasse point devant le monde, hormis quand je prendrois le mot, qu'il m'en pourroit dire deux ou trois, & moi autant à lui.

Qu'il

Qu'il me feroit mauvais visage, & que je ne montrerois aucune apparence de m'être raccommodé avec lui. Et que si j'avois quelque chose à lui faire dire, ce seroit par l'organe de Toiras, de Beaumont & du Commandeur de Souvré. Au reste, dès que j'eus parlé au Roi, je ne doutai plus de la ruïne entiere de la Vieville.

Le Roi en même-tems fit une forte armée, qu'il mit sur la frontiere de Lorraine & d'Allemagne, sous la charge de Monsieur le Duc d'Angoulême, & y eut pour Maréchal de Camp, Marillac, qui y firent l'un & l'autre bien leurs affaires, & firent entretenir ladite armée un fort long-tems par les divers avis, qu'ils envoyerent de tems en tems donner au Roi, des forces ennemies, qui étoient prêtes d'entrer en France, bien qu'il n'y eût pas seulement l'apparence. Monsieur le Cardinal de Richelieu quelques jours auparavant avoit été mis au Conseil étroit, qui me promit en même-tems amitié, & que la Vieville ne me pourroit nuire devant lui. Comme aussi firent Mr le Garde des Sceaux & Monsieur le Connétable. Mais ce dernier eut toûjours opinion, qu'il seroit assez puissant pour me faire mettre à la Bastille;

le ; dont il m'avertit plusieurs fois, & entr'autres au sortir du Conseil un matin, que la Vieville avoit fort insisté vers le Roi, pour me faire arrêter ; disant, qu'il avoit une lettre d'un nommé le Doux, Maître des Requêtes, qu'il montra, dans laquelle il lui mandoit, que dans les papiers de Lopez il avoit trouvé, qu'un certain Gadameciles m'avoit fourni quarante mille francs, & étoit vrai qu'il avoit trouvé dans son livre de raison ces mots : al Señor Maréchal de Bassompierre por Gadameciles quarante mil livres, qui étoient deux cens écus, pour des tapisseries de cuir doré, ainsi nommées en Espagnol. Tous conclurent, qu'il falloit sçavoir qui étoit ce Gadameciles ; qu'il falloit le faire prendre, & ensuite moi, si c'étoit un banquier Espagnol, qui m'eût donné cet argent.

Monsieur le Connétable m'envoya querir : me pria d'aller hors de France pour quelque tems afin d'éviter ma ruïne, qui étoit certaine : m'offrit mêmes dix mille écus, si j'avois faute d'argent. Je le remerciai très-humblement de son avis, & de son offre, & lui dis qu'il le devroit donner à la Vieville, qui seroit ruïné dans un mois, & non pas moi.

moi. Ce bon homme s'efforçoit de me persuader de ceder à la violence presente, & moi qui en sçavois plus que je ne lui en disois, l'assûrant, que j'étois aussi affermi que la Vieville étoit chancelant. Néanmoins le lendemain il eut la puissance de faire chasser le Colonel Dornano d'auprès Monsieur frere du Roi. Ce qui fit que Monsieur le Connétable me pressa encore de nouveau de m'en aller ; mais je l'assurai encore de ma sûreté, & de l'entiere ruïne de la Vieville. En ce tems-là le Comte de Carlile arriva, Ambassadeur extraordinaire du Roi Jacques de la graude-Bretagne, auquel le Comte de Hollande fut ajoint, pour traiter le mariage d'Angleterre:& la Vieville faisant semblant d'être mal avec eux, s'y étoit accommodé, ensorte qu'ils firent une brigue, pour retirer de l'Angleterre le Comte de Tilleres, mon beau-frere, qui y étoit Ambassadeur, & d'envoyer en sa place d'Effiat, qui étoit grand ami de Carlile. Ce que la Vieville, quoique déja disgracié dans l'esprit du Roi & de la Reine sa mere, n'eut pas peine d'obtenir ; à cause d'une lettre qu'il avoit écrite, par laquelle il mandoit au Roi, que la Reine sa Mere, à son desçû, faisoit trait-

ter en Angleterre le mariage de Madame sa sœur, par personnes interposées; ce qui avoit fort offensé la Reine sa Mere.

Sur ces entrefaites, le Roi partit de Compiegne, & vint chasser proche de Monceaux, où étoit la Reine Mere, en un lieu nommé Germiny. Là fut confirmée la resolution de la ruïne de la Vieville, dont le Roi me fit l'honneur de m'envoyer donner avis par Thoiras. Mais ledit Thoiras, en venant à Paris, fut appellé en duël par le frere du Procureur General, nommé Bernay. Ce qui fut cause que je n'en sçûs rien, que deux jours après, qu'étant en grande compagnie chez moi, le Roi m'envoya dire, que sans faute je fusse le lendemain de bonne heure à Saint Germain, où il devoit se rendre, comme nous fismes, Monsieur de Bellegarde & moi. Le Roi nous fit bonne chere en arrivant. Et comme dans la galerie de la Reine, sa femme, au petit Château, il se promenoit entre Monsieur de Bellegarde & moi, la Vieville arriva, qui fut fort étonné de cette inesperée privauté, qu'il me vit avoir avec le Roi, qui me quitta à l'heure-même, pour aller parler à lui; moi je vins saluer le Maréchal de Vitry, qui étoit venu avec la Vieville. Lequel me

me dit, qu'il étoit en peine de voir son beau-frere & moi si mal ensemble, & & qu'il nous vouloit accommoder; auquel je répondis : Comment m'y accommoderois-je à cette heure, qu'il s'en va ruïné, puisque je ne l'ai pas voulu faire quand il avoit la toute-puissance? Comment ruïné? me dit-il : Oüi ruïné, lui répondis-je, & ne vous fiez jamais en moi, si dans quinze jours il est Surintendant des Finances. Sur cela le Roi s'approcha de nous, & la Vieville de son beau-frere, qui lui dit ce que je lui venois de dire, & lui aussi-tôt l'alla rapporter au Roi, qui l'assûra qu'il n'en étoit rien, & que ce seroit plûtôt moi que lui. Le Roi ensuite se fâcha à moi de mon discours avec le Maréchal de Vitry; mais je lui dis, qu'à un homme qui depuis une année m'avoit fait tant de peine, ce seroit trop peu qu'il ne sentît le sien qu'à l'heure-même qu'il lui arriveroit, & que je lui voulois faire pressentir même & goûter auparavant qu'il lui arrivât.

Cinq ou six jours après, le Roi m'envoya querir en son Conseil, & me dit, (la Vieville present qui en fut bien étonné, parce que l'on ne lui avoit point parlé auparavant) que s'étant soigneusement

sement fait informer, si les appointemens, qui m'étoient contestez, & qui étoient tenus en souffrance, m'appartenoient de droit ou non ; qu'il avoit reconnu que je les devois avoir, & par consequent me les rétablissoit. Puis s'addressant à la Vieville, lui dit : Je veux que vous lui fassiez payer, & dès demain, ce qui lui en est dû du passé, & le courant lors qu'il écherra. Il ne répondit pas un mot, & fit seulement la reverence d'acquiescement. Messieurs du Conseil étroit ensuite s'en vinrent devant lui conjoüir avec moi, & le Roi me fit mille bonnes cheres.

La Vieville vit bien alors, qu'il étoit sur le penchant, & dit au Roi, qu'il se vouloit demettre de sa charge ; mais le Roi lui donna de bonnes esperances. Deux jours après je demandai au Roi, que lors que la Vieville sortiroit des Finances, il me fût permis de le mettre en Parlement, sur ce qu'il m'avoit accusé à Sa Majesté d'être pensionnaire d'Espagne, & qu'il plût à Sa Majesté me donner acte de l'accusation, qu'il lui en avoit faite, afin de lui en faire telle reparation, ou châtiment, qu'il seroit jugé par ladite Cour. Mais le Roi m'assura, qu'il l'en châtieroit assez lui-

même, en le chaſſant honteuſement de ſes affaires, & le mettant en priſon; mais que je n'en parlaſſe pas.

Le lendemain le Roi alla l'après-dînée voir la Reine ſa Mere à Ruel, & la Vieville ayant eu le vent de ce qui ſe préparoit contre lui, trouſſa ſon bagage, & vint en s'en retournant à Paris, remettre és mains du Roi ſa charge de Surintendant, & la place qu'il avoit au Conſeil; lui diſant, qu'il ne vouloit plus retourner à Saint Germain. Le Roi lui dit: qu'il ne le devoit point faire, & qu'il ne ſe mît en peine de rien. Il lui promit auſſi, qu'il lui donneroit ſon congé de ſa propre bouche, & qu'il lui permettroit de venir prendre congé de lui, quand cela ſeroit. Ce qui fit, qu'il s'en retourna en aſſurance à Saint Germain. Mais le ſoir, comme il ſe faiſoit un charivary en la Cour, pour un Officier du commun, qui avoit épouſé une veuve, Monſieur frere du Roi, qui l'oüit, manda qu'il s'en vînt dans la cour du Château, pour le voir: ce que tous ces marmitons & autres firent, avec des poiſles qu'ils frappoient. Quand la Vieville entendit ce bruit, il le prit pour lui, & envoya dire à Monſieur le Cardinal de Richelieu, que l'on le venoit aſſaſſiner.

Mr

Mr le Cardinal monta en sa chambre, & le rassûra. Mais le lendemain matin le Roi l'ayant envoyé querir en son Conseil, il lui dit : qu'ainsi qu'il lui avoit promis, il lui disoit lui-même, qu'il ne se vouloit plus servir de lui, & qu'il lui permettroit de lui dire adieu. Puis en sortant, Monsieur de Termes le fit prisonnier, & peu après un carrosse & les Mousquetaires du Roi vinrent, qui l'emmenerent au Château d'Amboise, d'où il se sauva un an après.

Le Colonel Dornano, qui avoit mieux aimé de sa franche volonté être mené prisonnier au Château de Caën, que de se retirer en Provence, où l'on le vouloit envoyer, fut appellé auprès de Monsieur, avec plus d'autorité que jamais. Monsieur de Schomberg, qui étoit relegué à Angoulême, fut remis dans le Conseil étroit, & les Finances furent données entre les mains de trois Directeurs ; sçavoir Monsieur de Marillac, de Champigny, & le Procureur General Viole. Mais parce que l'on vouloit que ce dernier se désist de sa charge de Procureur General, qui étoit incompatible avec celle des Finances, il s'en excusa.

Quelque tems auparavant, Monsieur

avoit commencé de rechercher Mademoiselle de Montpensier, avec plus de soin que de coûtume & demandoit à la voir le soir, qu'il faisoit faire assemblée le plus souvent chez Madame de Conty. Cela mit en ombrage ceux à qui la perfection de ce mariage n'eût été utile, qui tâcherent d'y embarquer d'autres, pour rompre ce dessein. On mit en tête à la Reine, que si Monsieur se marioit, & qu'il eût des enfans, on la mépriseroit : à Madame la Princesse, que cela reculeroit bien ses enfans de la grande succession : aux émulateurs de Lorraine, que par ce mariage elle seroit élevée par dessus eux. On dit même au Roi que si Monsieur avoit des enfans, & qu'il n'en eût point, il seroit grandement regardé, & respecté, à son prejudice. De sorte qu'en peu de tems il y eut de grandes brigues, pour détourner ces grandes frequentations. Madame la Princesse me fit l'honneur de me demander, quel personnage elle devoit joüer en cette Comedie. Et je lui dis, qu'elle avoit deux grandes affaires sur ses bras, l'une le retour en Cour de Monsieur son mari, l'autre d'empêcher, ou retarder le plus qu'elle pourroit, le mariage de Monsieur. Que le premier, en cette conjonc-

ture

tûre du chassement de la Vieville, il y pourroit avoir quelque jour, vû que la puissance de la Reine Mere n'étoit pas encore rétablie, & que celle de Monsieur le Cardinal n'étoit pas établie. Qu'il falloit se remettre, soûmettre & lier étroitement à eux, qui peut-être seroient bien-aises d'obliger Monsieur le Prince, & de l'attacher à leurs interêts. Et qu'elle devoit en ce point, où étoient les choses, remuer toute sorte de piece à cet effet, que peut-être il pourroit réüssir. Quant à l'affaire du mariage de Monsieur, elle ne le pourroit empêcher ouvertement; mais qu'il y avoit un moyen de le retarder, qui pourroit trouver celui de le rompre; qui étoit, qu'elle, & Monsieur son mari, montrassent ouververtement de le desirer: mais qu'il falloit que leur feinte ne fût sçûë ni connuë que de lui. Qu'ils devoient tromper leurs proches & leurs serviteurs, en les conjurant de procurer tout ce qu'ils pourroient pour l'accomplissement du mariage. Cela devoient-ils dire à Mr de Montmorency, à Madame la Princesse Mere, & à Viguier, & autres leurs plus confidens. Les mettre dans l'affaire entierement, y convier Monsieur, assister Madame de Guise & Mademoi-

selle de Montpensier. Enfin ne laisser aucune chose en arriere, qui pût favoriser ce dessein : duquel il arriveroit plusieurs bonnes choses, sans en pouvoir produire aucune mauvaise. Car toutes les brigues qu'ils feroient, en faveur du mariage, n'y avanceroient rien, s'il étoit en sa maturité, comme tout ce qu'ils pourroient faire ne l'empêcheroit, si le Roi & la Reine mere étoient d'accord sur ce fait, là où au contraire ils s'obligeoient éternellement la maison de Guise : ils s'acquerroient bruit de probité dans le monde, de favoriser pour le bien de l'Etat une affaire, qui leur étoit si préjudiciable. Que Monsieur leur en sçauroit gré, & que ceux qui y faisoient contre, en seroient d'autant plus réveillez, voyant Monsieur le Prince declaré en faveur du mariage. Que les seuls propos de Madame la Princesse sur ce sujet devoient être ; que ce seroit bien le plus avantageux pour eux, que Monsieur ne se mariât ; mais puis qu'en toute façon cela ne se pouvoit empêcher, qu'il devoit desirer, que ce fût à Mademoiselle de Montpensier, plûtôt qu'à toute autre, qui étoit sœur de Monsieur le Prince de Joinville, leur beau-fils, & par ce moyen cela les unis-

soit

ſoit avec Monſieur, & n'en faiſoit quaſi qu'une même famille, qui étoit la choſe qu'elle deſiroit le plus.

Ces propos donnerent étoffe à la partie contraire de remontrer au Roi, & lui donner jalouſie de cette trop grande aſſociation. Que ce ſeroit rendre trop grand Monſieur, jettant entre ſes bras les reſtes de la Ligue, & la cabale de Monſieur le Prince, qui ce faiſant, s'étrangeroit du Roi, & ſe joindroit avec ſon frere; puiſſant outre cela par un nombre d'enfans, ſucceſſeurs de la Couronne, par le manque d'enfans du Roi.

Madame la Princeſſe prit très-bien mon conſeil, & le mit en même-tems en pratique. Elle venoit tous les jours chez Madame la Princeſſe de Conty, où ſe faiſoit l'aſſemblée; & montra tellement à un chacun de favoriſer cette recherche, qu'il fut aiſé au Roi d'en prendre ombrage, & de commander au Colonel de tâcher de rompre cette pratique, comme il fit. Et Madame la Princeſſe trouva que mon conſeil lui avoit été profitable, & s'en alla trouver Mr ſon mari en Berry, joyeuſe d'avoir ſubtilement fait avorter cette recherche. Elle prit le ſujet de ſon voyage ſur la maladie de Monſieur ſon fils, & le Roi

revint à Paris peu après, où il finit l'année 1624.

Pendant laquelle on avoit fait plusieurs pratiques, pour faire porter le Roi d'Espagne à la restitution de la Valteline, qu'il avoit en apparence resignée entre les mains du Pape, mais en effet ils s'entendoient ensemble, & ne la vouloit rendre. Pour ce sujet la ligue arrêtée près de deux ans auparavant, entre le Roi, les Venitiens & le Duc de Savoye, resolut de l'avoir à force ouverte, & de faire la guerre au Roi d'Espagne, qui en étoit injuste détenteur. Le Roi d'Angleterre, d'autre côté, pressoit le Roi de faire ligue offensive & défensive avec lui contre le Roi d'Espagne. Les Princes spoliez d'Allemagne demandoient aussi que le Roi se voulût joindre à eux avec les Rois de Suede & de Danemarc, desquels ils étoient déja assûrez, pour leur rétablissement. Et les Hollandois finalement sollicitoient le Roi de prendre sa bonne part en la conquête des Païs-bas, qui seroit infaillible, s'il se vouloit joindre avec tant de forces ennemies de l'Espagnol.

Le Roi n'en avoit que trop de sujet, & avoit bonne volonté de lever la main; mais

mais il consideroit qu'il mettoit le feu par toute la Chrétienté en ce faisant ; se resolut seulement d'entreprendre avec la ligue d'Italie la restitution de la Valteline, & le Duché de Milan, si on lui resistoit. A cet effet il avoit envoyé une armée sous Monsieur le Connétable en Italie, & avec quelques troupes Françoises & Suisses, qu'il fit passer aux Grisons, sous la charge du Marquis de Cœuvres, son Ambassadeur extraordinaire en Suisse, il assista les Grisons au commencement de l'année mille six cens vingt-cinq, à reprendre la Valteline, dont ils avoient été depuis quatre années spoliez. Et il réüssit de telle sorte, que sans aucune resistance tout ce qui avoit été usurpé fut reconquis. On negligea de mettre garnison à Rives de Chiavennes, où les Espagnols se vinrent quelques jours fortifier, & l'ont conservée jusques à la paix.

D'un autre côté, les Huguenots de la France souffroient impatiemment, qu'un Fort construit par Monsieur le Comte de Soissons en l'année mil six cens douze subsistât à mille pas de la Rochelle ; vû qu'il avoit été porté par les articles de la paix, qu'il seroit démoli. Ils voyoient néanmoins que les projets du

Roi étoient avantageux pour leur Religion, & que le Roi le feroit démolir dans quelque-tems, comme il eût fait, s'ils lui eussent demandé, lors qu'il eût été embarqué en la guerre qu'il projettoit : mais eux, impatiens de le faire raser, n'en voulurent attendre le tems, & en ayant en vain importunément pressé le Roi, se resolurent à faire quelque noble represaille ; afin que rendant ce qu'ils auroient pris, on leur rendît leur Fort.

A cet effet ceux de la Rochelle armerent quelques vaisseaux, dont ils donnerent le commandement à Monsieur de Soubise, qui vint à Blavet, prit les vaisseaux de Monsieur de Nevers, qui étoient fort beaux, & assiegerent le Fort, qu'ils ne pûrent prendre. Mais un vent contraire les ayant accueillis, on eut esperance de les prendre eux-mêmes. Monsieur de Vendôme y accourut, avec toute la Noblesse du païs, & ce qu'il pût faire d'Infanterie : mais à cause que l'on soupçonnoit Monsieur de Vendôme de quelque intelligence avec les Rochelois, & que ses ennemis publioient, qu'ils les avoit fait venir à Blavet, pour s'en saisir pour lui, le Roi m'y envoya, avec de grands pouvoirs ; même de l'interdire, en cas qu'il ne marchât

pas

pas de bon pied avec les autres.

Je partis de Paris le Mardi vingt-huitiéme Janvier, & vins coucher à Chartres, puis à Orleans, de là à Blois, & aux trois volets.

Le Samedi premier Février je vins coucher à Angers, où je donnai ordre que le Regiment du Plessis de Joigny me suivît en diligence, & que l'on tînt prêts quatre canons & les munitions necessaires pour les pieces. Lequel commandement le sieur de la Porte, qui y commandoit, fit diligemment executer.

Le Dimanche deuxiéme j'arrivai à Nantes, ayant vû en passant Madame la Comtesse de Vertus à Chantossé. Je fus souper chez Monsieur de Montbason, qui avoit déja eu nouvelle de ma venuë par Montaland, que le Roi avoit dépêché à Monsieur de Vendôme, pour l'avertir, qu'il m'envoyoit en Bretagne. Il m'offrit tous les canons & munitions du Château de Nantes, & de lever le plus d'hommes qu'il pourroit.

Le Lundi troisiéme je fus voir Madame de Vendôme, & ayant acheté ou loüé trente chevaux tels quels, je vins au Temple, & couchai le lendemain à la Ferté-Benard; puis à Vannes.

Le Jeudi sixiéme à Hannebau, où j'appris que Monsieur de Soubise avoit rompu les filets, & passé hors du port de Blavet, malgré le Château, & toutes les choses que l'on avoit opposées à son passage. Que de sept grands vaisseaux de Monsieur de Nevers, il en avoit emmené six; sçavoir la Vierge, Saint Michel, Saint Loüis, Saint Jean, Saint Basile, le Lion & la Concorde. Le seul navire nommé Saint François s'étant embarrassé à la bouche du port, avec un petit vaisseau de ceux que Monsieur de Soubise avoit amenez avec lui, fut donner contre un des rats qui ferment le port, & furent tous deux pris avec quelques cent ou six-vingts hommes, qui étoient dedans.

Je ne laissai de m'acheminer le lendemain, Vendredi septiéme, au Fort-Loüis, pour y trouver Monsieur de Vendôme. Monsieur de Brissac nous y festina : puis nous revînmes par la marée coucher à Hannebau, y séjournai le Samedi huitiéme, tant pour renvoyer tous ceux qui y venoient au secours du Fort, que pour conferer avec Monsieur de Vendôme; lequel étoit fort malheureux & peu aimé, mais nullement coupable des choses dont on l'accusoit. Il vouloit me

me mener à Rennes, craignant que je n'eusse beaucoup de choses à conferer avec le Parlement à son desavantage: mais moi, pour ne lui donner aucun ombrage, aimai mieux m'en retourner sur mes pas. Ainsi nous partîmes, Monsieur le Duc de Retz & moi, le Dimanche huitiéme & vînmes coucher à Rennes: le lendemain à la Ferté-Benard.

Le Mardi dernier jour de Carême-prenant, il s'en alla à Machecoul, & moi coucher au Temple, d'où je m'en vins le jour des Cendres à Nantes, chez Monsieur de Montbason. Je fus prendre congé de Madame de Vendôme.

Le Jeudi 13. nous vinmes coucher chez le Comte de Vertus à Chantossé, Monsieur de Montbason & moi. Je le quittai le lendemain, & vins dîner à Angers, de là à Saumur, puis coucher à Blois.

Le lendemain 16. dîner chez Monsieur le Comte de St. Paul à Orleans & coucher à Thuri.

Le Lundi dix-septiéme je m'en vins à Paris rendre compte de mon voyage au Roi, où je n'avois fait ni bien ni mal. Seulement l'assûrai-je de la fidelité de Monsieur de Vendôme, dont les ennemis avoient tâché d'en faire douter sa Majesté.

Peu

Peu de jours après arriva la nouvelle de la mort du Roi Jacques d'Angleterre. Ce qui ne retarda pas le mariage de son fils avec Madame Elisabeth, dont la ceremonie fut faite après Pâques. Monsieur le Duc de Chevreuse l'épousa pour le Roi Charles, nouveau Roi de la grande Bretagne, dans Notre-Dame à Paris, le dernier jour de Mai. Quelques jours ensuite arriva inopinément Monsieur le Duc de Bouquinquam, lequel parut extraordinairement, tant par sa personne, qui étoit très-bien faite, que par ses pierreries & habillemens, & sa liberalité. La Reine de la Grande Bretagne ne tarda gueres à partir; Monsieur & Madame de Chevreuse ayant l'ordre de la conduire en Angleterre. Messieurs de Luxembourg, de Bellegarde & moi, avec Messieurs d'Alincourt & Vicomte de Brigueil fûmes chargez du Roi de l'accompagner de sa part jusques à son embarquement. Le Roi la vint conduire jusques à Compiegne. Les Reines vinrent avec elle jusques à Amiens, & devoient passer outre, mais la maladie de la Reine Mere arrêta la compagnie dix jours à Amiens, & ne permit pas aux Dames d'aller plus avant. Et Monsieur son frere la mena jusques à Boulogne,

logne, dont nous revinmes, après l'avoir mise dans sa ramberge, trouver les Reines à Amiens, qui s'en revinrent à Paris, & de là à Fontainebleau.

J'ai voulu dire tout ce qui concerne le mariage d'Angleterre, avant que de parler d'Itâlie, en laquelle Monsieur le Connêtable, & Monsieur le Maréchal de Crequi entrerent, vers le commencement de Février, avec douze mille hommes de pied & douze mille chevaux, ainsi qu'il avoit été convenu. Et s'étant joints avec l'armée de Monsieur de Savoye, qui étoit plus forte, ils étoient sur le point d'entrer au Duché de Milan, & d'ouvrir la guerre au Roi d'Espagne, quand le Roi leur manda, qu'ils n'eussent à le faire, vû que ceux de la Religion en France avoient pris les armes, en un tems auquel pour leurs interêts particuliers ils le devoient moins faire. Ce fut lors que Monsieur le Cardinal de Richelieu dît au Roi: Que tandis qu'il auroit un parti formé dans son Royaume, il ne pourroit jamais rien entreprendre au dehors. Qu'il devoit songer à l'exterminer, avant que de songer ni penser à d'autres desseins. Qu'il falloit faire la guerre commencée pour la restitution de la Valteline, mais se

garder

garder de l'ouvrir avec l'Eſpagne. Et que puis que ſon armée étoit paſſée en Italie, il en pouvoit aſſiſter Monſieur de Savoye contre Gennes, mais ne ſe point déclarer contre Milan. Ce qui fut fait, & ſi Monſieur de Savoye ſe fût avancé droit à Gennes, après la défaite des Gennois à Oſtage, & la priſe de Gavi, il l'eût infailliblement priſe à Pâques. Mais leur ayant donné loiſir de ſe reconnoître, & le Duc de Feria de ſe mettre en campagne, pour la ſecourir, joint auſſi que les pillages ayant enrichi les ſoldats de la ligue, une partie ſe débanda, & l'autre tomba malade, ils commencerent à ſonger à leur retraitte, & le Duc de Feria les ſuivant vers Aſt, où il fut repouſſé par les troupes Françoiſes, qui y étoient, vint aſſiéger Veruë, en laquelle Monſieur de Savoye & Monſieur de Crequi firent une telle reſiſtance, qu'il y conſuma encore un long-tems.

Sur ces entrefaites, le Pape indigné de ce que l'on avoit reconquis la Valteline, qui étoit en depôt entre ſes mains, & que l'on en avoit chaſſé ſes gens, envoya ſon neveu, le Cardinal Barberini, Legat en France; tant pour en faire ſes plaintes, que moyenner un accommodement aux troubles d'Italie,

Il arriva au tems des nôces d'Angleterre, & fut reçû, logé & defrayé, avec les honneurs que l'on a accoutumé de rendre aux Legats : mais après plusieurs conferences & traittez proposez, n'ayant pas trouvé son compte, vint à Fontainebleau prendre congé du Roi, & aussitôt après, sans attendre que l'on lui rendît les devoirs accoûtumez, en l'accompagnant & défrayant par la France, partit inopinément, ayant precedemment refusé le present du Roi. Qui envoya querir les Princes & Officiers de sa Couronne, avec quelques Presidents de sa Cour de Parlement, & tint un fameux Conseil à Fontainebleau sur cet extravagant partement, où il ne fut resolu aucune chose, sinon que l'on le laisseroit aller.

En ce même-tems le Roi éloigna d'auprès la Reine sa femme, la Dame Vervet, sa Dame d'attour, Ribere, son Medecin, & quelques autres domestiques. L'Empereur fit passer en Italie par les Suisses, qui octroyerent ce passage, près de trente mille Allemands, qu'il envoya au Duc de Feria, avec lesquels il pressa Veruë. Et les troupes de la Ligue étant déperies, ils supplierent le Roi de les envoyer promptement secourir,

ſecourir, avec quelque armée. Le Roi jetta les yeux ſur moi, pour m'en donner la conduite & le commandement, & m'envoya querir en ſon Conſeil, pour me le propoſer. Je parlai au mieux que Dieu me le voulut inſpirer ſur ce ſujet, & offris au Roi, que s'il lui plaiſoit me donner quelques-uns des vieux Regiments, juſques à faire le nombre de ſix mille hommes effectifs, avec huit cens chevaux effectifs, tels que je les voudrois choiſir dans ſon armée de Champagne, que j'envoyerois dans trois jours en Suiſſe faire tenir prêts quatre mille hommes de cette nation, que je prendrois en paſſant à Geneve, je lui répondois d'être dans ſix ſemaines à Veruë, où nous donnerions bataille au Duc de Feria, & s'il la refuſoit, que nous ne ferions pas ſeulement lever le ſiége, mais que nous prendrions pluſieurs bonnes places dans le Milanois, capables d'y faire hiverner nos armées.

Le Roi fut fort ſatisfait de mon offre; qu'il accepta. Donna ordre que j'euſſe prêt l'argent de trois montres, que j'avois demandé à Monſieur de Marillac, Chef des Finances: lequel n'executa pas ſeulement cet ordre, mais auſſi depêcha le ſoir même un courrier en toute diligence

diligence à son frere, pour lui donner avis, & à Monsieur d'Angoulême, que l'on alloit ruiner & rompre leur armée, de laquelle on me donnoit la principale part, pour aller en Italie. Sur quoi ils envoyerent en toute diligence, & avant que l'on eût depêché vers eux, pour leur mander que l'on me donnoit une partie de leurs troupes, un Aide de Camp, nommé Centures, pour mander au Roi, comme le Comte Henry de Bergues étoit à six lieuës de Mets, avec une forte armée, sur le point d'entrer en France. Et qu'en même-tems ils avoient eu avis, que le Colonel Verdugo, qui commandoit au Palatinat, venoit droit en France. Que Monsieur d'Angoulême s'étoit allé jetter dans Mets, & il répondoit au Roi de la conserver, ou d'y mourir. Comme pareillement Monsieur de Marillac s'étoit mis dans Verdun, qu'il défendroit jusques au dernier soûpir. Mais qu'il seroit à propos, qu'il plût au Roi, leur faire lever en diligence encore quatre Regimens nouveaux, & cinq cens chevaux : moyennant quoi ils répondoient sur leurs têtes, que ces deux armées ne pûssent faire aucun progrès en France. Sur quoi le Roi, & son Conseil, qui prirent cela pour argent

comptant,

comptant, me dirent qu'ils ne pouvoient rien tirer de l'armée de Champagne, vers laquelle il étoit necessaire de faire acheminer de nouvelles troupes. Et moi, après leur avoir fait évidemment connoître, que c'étoit une fourbe controuvée à plaisir, pour faire éterniser l'emploi de ces Messieurs, & consumer le Roi en une inutile dépense, je m'excusai, & refusai celui que l'on me vouloit donner, pour aller au secours d'Italie, avec des troupes qu'il me faudroit lever. Sur quoi on se resolut d'en lever, & de les y faire conduire par un Maréchal de Camp, qui fut Vignoles: qui y arriva après que le siege de Veruë fut levé, par la brave resistance de Messieurs de Savoye, de Lesdiguieres & de Crequy, & par la maladie qui se prit si furieuse dans les troupes Allemandes, que la sixiéme partie n'en réchappa pas.

Ce même Été le Roi fit lever une armée de mer: ayant quelques vaisseaux des Hollandois. Monsieur de Montmorency l'alla commander comme Amiral. Thoiras fit aussi une entreprise de prendre l'Isle de Retz, mais Monsieur de Saint Luc, à qui en étoit le Gouvernement, la voulut commander, & avec

quantité

quantité de petites barques plattes, ils mirent quatre mille hommes dans l'Isle, & forcerent ceux qui la gardoient, de l'abandonner, après les avoir défaits. Monsieur de Soubise se retira en Angleterre, & en même tems Monsieur de Montmorency défit l'armée des Rochelois.

Le Roi fit le jour de sa Nativité, qui est la fête de Saint Côme, à Fontainebleau, auquel il y eut force feux d'artifice. L'Ambassadeur d'Espagne, qui étoit le Marquis de Mirabel, étoit venu avec la Reine chez la Reine Mere, & me pria que nous vissions les feux en une même fenêtre : ce que je fis. Il me dit, quand nous fûmes seuls, en Espagnol: Et bien Monsieur le Maréchal, le Legat est parti sans rien faire ? Il a bien montré qu'il étoit un jeune homme, & un nouveau négociateur ; si le Maréchal de Bassompierre eût eu cette affaire en main, elle ne fût pas demeurée imparfaite, ni même une plus difficile. Je lui dis, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû selon ses ordres, dans lesquels il s'étoit contenu. Et que j'y eusse été plus empéché que lui, qui avoit pour Conseillers Messieurs Bagny, Pamphilio & Spada, qui étoient de grands personnages.

Il me repliqua : Il ne falloit point pour vous tous ces gens-là, vous l'eussiez infailliblement achevée : & si vous vouliez, vous l'acheveriez encore, je vous le promets. Je lui répondis : Monsieur, je ne suis pas heureux à faire des traitez : vous voyez que celui de Madrid, qui est de ma façon, a déja coûté vingt millions d'or pour le maintenir, aux parties contractantes. Et puis il ne fait pas bon traiter avec des gens, ou pour des gens qui ne tiennent, s'ils ne veulent, ce qu'ils ont promis. Il s'opiniâtra de me dire, que si je voulois, lui, & moi termineroient la paix, & que j'en eusse seulement le pouvoir de mon Maître. Pour lui il l'avoit déja eu du sien. A cela je lui dis : que je m'estimerois bien-heureux de contribuer ce qui seroit de mon talent, pour une si bonne & sainte affaire ; mais que je ne lui pouvois dire pour lors autre chose, sinon que s'il vouloit, je ferois sçavoir au Roi ce qu'il m'avoit dit, & que je lui rendrois réponse. A quoi l'Ambassadeur s'accorda, & me pria que ce pût être au plûtôt. Et ainsi les feux étant finis, nous nous separâmes. La Reine Mere se retira en son cabinet, avec Mr le Cardinal de Richelieu, ausquels je demandai

demandai audience, & fis rapport de ce que l'Ambassadeur d'Espagne m'avoit dit : lesquels trouverent l'affaire de consequence, me prierent de l'aller dire au Roi, feignant de ne leur en avoir point parlé : ce que je fis. Et le lendemain ils me firent redire toute cette conference dans le Conseil, où il fut resolu, que l'on me donneroit un ample pouvoir de traiter avec ledit Ambassadeur. Mais je le refusai, si on ne me donnoit Monsieur de Schomberg pour ajoint; ce que l'on m'accorda. Ainsi je fus rendre réponse à l'Ambassadeur, conforme à son desir, & prîmes le jour d'après que le Roi seroit arrivé à Saint Germain, pour nous assembler, qui écheoit cinq jours après; car le lendemain il devoit partir de Fontainebleau. Monsieur l'Ambassadeur ne manqua pas à l'assignation, que nous avions prise par ensemble, & fûmes chez Monsieur de Schomberg plus de quatre heures à conferer, non sans grande esperance & apparence de conclure une grande, bonne & stable pacification entre les deux Rois, qui étoit avec des conditions tolerables pour nous. Il retourna le lendemain, & continuâmes de telle sorte, que nous esperions à la premiere seance, que nous

nous aurions, de perfectionner nôtre travail. Mais le jour d'après il s'envoya excuser de venir, sur une maladie qui étoit survenuë à sa femme, & de deux jours ne nous envoya rien dire. Pendant lesquels Monsieur de Fargis envoya un courrier de Madrid, par lequel il mandoit que le Roi d'Espagne avoit eu dessein de faire negocier la paix en France par son Ambassadeur, mais qu'il avoit revoqué le pouvoir, qu'il lui avoit donné, sans dire les causes, qui l'avoient mû à ce subit changement. Sur cela le Conseil fut d'avis, que je m'en allasse à Paris, & que sur pretexte de visiter l'Ambassadrice malade, je tâchasse de penetrer d'où lui venoit ce silence & ce refroidissement. Ce qui ne me fut pas difficile d'apprendre; car il me fit de grandes plaintes du peu de confiance que nous avions eu en lui, qui étoit fort porté au bien de la France, à l'union de ces deux Couronnes. Que nous en fussions sortis à meilleur marché, que nous ne ferions pas par le ministere de du Fargis, qui n'étoit pas assez fin pour tirer des Espagnols plus que lui ne nous avoit offert; & plusieurs autres plaintes qu'il me fit en même substance, lesquels je crûs qu'il me disoit,

pour

pour couvrir sa legereté, qu'il avoit pratiquée.

Je fis rapport au Conseil des propos qu'il m'avoit tenus, qui furent pris de la même sorte ; parce que l'on n'avoit donné aucun pouvoir ni ordre au Fargis de faire aucune proposition, ni d'en écoûter.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle à la Cour, que le Baron de Papenhein, qui gardoit Rives de Chiavennes avec son Regiment d'Allemands, avoit chassé les troupes du Roi de Verseil & de Campo, les avoit défaites, pris douze canons & onze barques armées, que nous avions sur le lac de Côme. Ce qui fâcha fort le Roi & le Conseil ; mais peu de jours après le Marquis de Cœuvres envoya son Secretaire, qui assûra que le Papenhein n'avoit pas passé outre, & que les Venitiens avoient envoyé, sous Monsieur de Candales, des troupes suffisantes pour le repousser. Néanmoins les serviteurs que le Roi avoit en Suisse, lui mandoient, que les affections des peuples pour le Roi étoient fort alterées. Que plus de vingt-cinq mille Allemands avoient eu passage ouvert par la Suisse, pour aller servir l'Espagnol en Italie, & que notre alliance

en Suisse s'en alloit détruire, s'il n'y étoit promptement pourvû. Que le plus sûr remede étoit de m'y envoyer, & que par la grande bienveillance que les Suisses me portoient, je pourrois tout rétablir. Les Venitiens & le Duc de Savoye firent les mêmes offices pour m'y faire envoyer, & y firent acheminer leurs Ambassadeurs, pour se joindre à toutes mes pratiques. Le Roi pour ce sujet me força d'y aller, son Ambassadeur extraordinaire : ce que je fis par pure obéïssance, & l'on assista mon Ambassade de deux cens cinquante mille écus, que j'y portai, pour favoriser ma negociation. Et parce que l'on ôtoit cette Ambassade au Marquis de Cœuvres, qui la possedoit, le Roi lui donna la qualité de Lieutenant General de son armée en Valteline : dont il fut très-content.

Je partis donc de Paris, avec mon équipage, le Mardi dix-huitiéme de Novembre de cette année 1625. & allai coucher à Essonne, puis à Moret, à Sens, & à Joigny, puis à Auxerre, à Noyers, à Montbar, & Chanceaux, où je sejournai un jour, & arrivai le 27. à Dijon, où je demeurai le lendemain. Puis j'allai loger à Aussonne, dont je partis le

Lundi

Lundi premier jour de Decembre, & passai près de Dole, où les Etats du Comté de Bourgogne se tenoient lors. J'envoyai visiter le Comte de Chamlite, Gouverneur, mon allié & ancien ami, & allai coucher à Ranchin, où Monsieur de Mandre, Gouverneur de Bezançon, me vint trouver de la part dudit Comte, pour m'accompagner par la Province.

J'arrivai le Mardi deuxiéme à Bezançon; où je fus visité par Messieurs de la Ville, puis des Chanoines, qui me vinrent offrir de montrer à ma consideration, extraordinairement le Saint Suaire. Ce qu'ils firent le lendemain, & après l'avoir vû, j'allai coucher à Roleau, puis à Clerval, puis à Montbeliart, à Beffort, à Porentru.

Et le Lundi huitiéme j'entrai en Suisse. Ceux de la ville de Bâle vinrent au devant de moi, & me firent une honorable entrée, avec quantité de canonades, & plus de dix mille hommes en armes, en fort bel équipage. Le Colonel Hessy, avec une douzaine de Capitaines, me vinrent trouver sur les confins de Suisse, qui ne m'abandonnerent jusques à mon retour. Le Senat en Corps me vint saluer, & faire present de poissons,

ſon, de vin & d'avoine, le plus amplement qu'il ſe ſoit fait à perſonne. Puis quelques-uns du Senat demeurerent à ſouper avec moi.

Le Mardi neuviéme je fus à l'Hôtel de Ville, où ils étoient aſſemblez, ſaluer la Republique, & les haranguer. Ils vinrent peu après encore à mon logis, me faire réponſe, m'apporter un nouveau preſent de vin, & de poiſſon, puis dîner tous avec moi. Après dîner ils me menerent voir leur Arſenal, le cabinet de Platerus, leur Egliſe, & leurs fortifications.

Le Mercredi dixiéme le Senat me vint dire adieu; puis dînerent avec moi. Delà me firent accompagner, faiſant encore tirer quantité de canonades, & ſalve d'Infanterie : ce qui me fut auſſi fait par tous les Châteaux & Villes, devant ou dedans leſquels j'ai paſſé en Suiſſe. Je fus coucher à Liechtenſtul, puis à Walshut.

Le Vendredi douziéme Decembre, Monſieur l'Ambaſſadeur Miron vint au devant de moi. Puis les compagnies Suiſſes du Regiment du Colonel Aveny, que j'avois envoyé lever, pour aller en France, ſe mirent en forme de bataille, ſur mon avenuë. L'Avoyer de Soleure nommé

mé Monsieur de Rool, vint au devant de moi bien accompagné, qui m'ayant fait une harangue, pour se conjoüir de mon arrivée, & m'offrir tout ce qui dépendoit de la Ville, m'accompagna jusques dans Soleure; y ayant quantité d'Infanterie en armes sur mon avenuë & plusieurs salves de coups de canons. Je soupai le soir chez Monsieur l'Ambassadeur ordinaire Miron, avec qui je fus tout le lendemain Samedi treiziéme, pour conferer de nos affaires. Messieurs d'Erlach & Daffrit me vinrent trouver.

Le Dimanche le Landamptman Zurlaube, avec les députez du Canton de Zug, envoyez pour me venir saluer de la part de leur Canton, arriverent. Le Resident de la Seigneurie de Venise, Canaha, que sa Republique avoit ordonné de demeurer près de moi, & suivre en tout les intentions du Roi, m'envoya visiter & sçavoir, quand il me plairoit qu'il me vînt trouver.

Le Lundi quatriéme Messieurs de Fribourg m'envoyerent saluer par les Députez, qui étoient l'Avoyer Diesbach, de Praugin, le Lieutenant & le Stathalter de leur Ville, lesquels dînerent avec moi. Après dîner je reçûs les Députez

de Schuitz, qui étoient le Landamptman Reding, avec deux autres : les Députez de l'Abbé de Saint Gal, me vinrent saluer de sa part. Ce qui furent des faveurs speciales, que tous les Cantons liguez & alliez me voulurent faire, d'envoyer se conjoüir de mon arrivée par leurs Députez, sans autre commission que de me saluer de leur part.

Le Mardi seiziéme Messieurs de Berne m'envoyerent saluer par leurs Députez, dont l'Avoyer de Graffier étoit le Chef. Monsieur le Nonce Apostolique Scapy, Evêque de Camponia, m'envoya saluer par son Auditeur.

Le Mercredi dix-septiéme Messieurs de Soleure, outre la belle reception qu'ils m'avoient faite, me voulurent encore saluer en corps, par tout leur Senat. Les Compagnies d'Underwald & Zug, du Regiment d'Amriu, passerent pour venir en France.

Le Jeudi dix-huitiéme Mr de Montigny Gouverneur du Comté de Neufchâtel, avec les Maires & les Députez de la Ville de Neufchâtel, me vinrent saluer, & apporter les presens de la ville. Bussi Lamet, avec sa compagnie, pour aller en la Valteline, y vint aussi le Vendredi dix-neuviéme, comme Député

puté des trois Ligues Grises, pour me saluer de leur part.

Le Samedi vingtiéme le Regiment de Baligny passa, pour aller en la Valteline. Le Colonel Amriu arriva, Chef des Députez, que ceux de Lucerne avoient envoyé pour me saluer.

Le Dimanche vingt-uniéme je dépêchai un courrier à la Cour, sur une affaire qui étoit de mon particulier. A sçavoir, que le Roi m'ayant fait son Ambassadeur Extraordinaire en Suisse, en laquelle les Grisons, les Valesiens, & les autres alliez sont compris, & m'ayant donné lettres de sa part pour tous ces peuples, laquelle charge d'Ambassadeur il avoit maintenant ôtée au Marquis de Cœuvres, lui donnant celle de Lieutenant General en Valteline. Mais comme Mesmin Secretaire dudit Marquis, eût obtenu cette charge de Lieutenant General, que son maître desiroit, il vit qu'il étoit privé des gages de mille écus par mois, qu'il possedoit comme Ambassadeur Extraordinaire: il remontra que ledit Marquis ne se pourroit entretenir avec de si petits appointemens, & pria que l'on lui conservât au moins la charge d'Ambassadeur Extraordinaire aux Grisons, qui étoit con-

finant à la Valteline, laquelle il ne pourroit bien gouverner, sans l'assistance des Grisons, qu'il ne pourroit obtenir s'il n'avoit cette qualité. On lui accorda après mon partement, sans considerer le tort que j'en recevrois, dont je m'envoyai plaindre ; avec protestation de tout quitter, en cas que je n'en fusse satisfait. J'envoyai aussi ce même jour toutes les dépêches necessaires aux Cantons & alliez, pour les convoquer à une Diete generale à Soleure, pour le septiéme de Janvier prochain.

Le Lundi vingt-deuxiéme les Compagnies de Lucerne, qui s'acheminoient en France, passerent.

Le Mardi vingt-troisiéme l'Ambassadeur Extraordinaire de Savoye m'envoya visiter, comme aussi le Canton d'Ury, par ses Députez, lesquels m'apporterent une ample déclaration en faveur du Roi, pour la restitution de la Valteline, que j'avois fait pratiquer à mon arrivée, pour m'être donnée.

Le Mercredi vingt-quatriéme je reçûs & festinai les Députez, avec grand applaudissement, comme ceux qui faisoient une planche aux autres, pour un grand bien au service du Roi.

Le Jeudi vingt-cinquiéme, qui fut le jour

jour de Noël, fut donné aux devotions.

Le Vendredi je reçûs & dépêchai l'ordinaire.

Le Samedi vingt-septiéme je conferai tout le jour avec Monsieur Miron, Ambassadeur ordinaire, & Monsieur de Rool l'Avoyer de Soleure, des moyens de faire faire la même déclaration à son Canton, que celui d'Ury m'avoit donnée.

Ce jour même le sieur Canaha, Resident en Suisse de la Republique de Venise, arriva à Soleure, pour se joindre à tout ce que je voudrois entreprendre. Je fus tout le lendemain à conferer avec lui & Monsieur Miron, des choses que nous avions à faire, & resolûmes, qu'il s'iroit tenir à Zurich, avant & durant la Diete, pour animer ce Canton qui est le premier, à se porter à suivre les volontez du Roi, & de la ligue.

Ainsi il partit le lendemain Jeudi 29. & Monsieur Miron & moi nous fûmes au Conseil de la ville assemblé, auquel je haranguai, pour le convier à me donner la même déclaration que ceux de Ury m'avoient envoyée. Le soir le Comte de la Suse arriva.

Le Mardi trentiéme Messieurs de Soleure me vinrent trouver, pour m'apporter la déclaration, en la même for-

me & teneur que le jour précedent je leur avois demandée. Monsieur Miron nous donna ce soir le souper, & le bal ensuite.

Le Mercredi dernier jour de Decembre, Monsieur le Comte de la Suse s'en alla, & je finis l'année du grand Jubilé de 1625.

Pour commencer l'année 1626. Le Jeudi premier iour de Janvier, je fis mes Pâques, selon l'obligation que j'en ai, comme Chevalier du Saint Esprit.

Le Vendredi deuxiéme je fus occupé à recevoir & dépêcher l'ordinaire.

Le Samedi troisiéme Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moi conferâmes des affaires que le Roi avoit en Suisse, desquelles je devois traiter en l'Assemblée, avec l'Avoyer de Rool, qui en devoit être Président, & qui avoit grand credit en Suisse.

Le Dimanche quatriéme Monsieur l'Ambassadeur donna le soir le bal, où je fus.

Le Lundi cinquiéme m'arriva nouvelle des Grisons, comme ils avoient declaré, qu'ils ne vouloient conferer d'aucunes affaires, concernant la France, qu'avec moi, & qu'ils ne reconnoîtroient, tant que je serois en Suisse, que

que moi pour leur Colonel General, & premier homme du Roi, & par consequent, qu'ils avoient rompu l'assemblée que Monsieur le Marquis de Cœuvres avoit fait faire au nom du Roi, sans aucune conclusion. Sinon qu'ils avoient resolu de m'envoyer un Député, qui m'offroit de leur part, de passer en leurs affaires presentes par où je trouverois bon. En ce même jour m'arriva le courrier que j'avois dépêché à la Cour; qui m'apporta la certitude de ce dont j'étois en doute : que l'on m'eût châtré la moitié de ma charge, pour la donner au Marquis de Cœuvres, dont je fus en telle colere, que je voulois tout quitter, & m'en retourner en France. Mais quand je vis que les Grisons me rendoient ce que le Roi m'avoit ôté; & que j'avois la gloire d'être Ambassadeur aux Grisons, bien que l'on ne l'entendît pas : voyant aussi les bons augures que j'avois de nos affaires, je me resolus de patienter, & servir. Nous fimes les Rois chez moi avec Monsieur l'Ambassadeur & sa famille.

Le Mardi sixiéme, jour des Rois, je fis un festin solemnel chez Monsieur l'Ambassadeur au Conseil de Soleure, & après y avoir bien bû, le bal s'y tint.

Le Mercredi, Jeudi, & Vendredi suivant fut employé à faire ma proposition, & aviser de tout ce que nous aurions à faire à la Diete prochaine, que j'avois retardée jusques au douziéme, à la priere des Cantons Protestans, qui ont Noël dix jours après nous, & ensuite élisent leurs Magistrats. En sorte qu'en même tems de l'élection, les Députez eussent dû partir : ce qui les eût bien fort incommodez.

Le Samedi dixiéme, Monsieur le Nonce Scapy, que j'avois convié à la prochaine Diete, y voulut assister ; plûtôt pour nous y nuire, qu'aider, & arriva ce jour-là. Monsieur l'Ambassadeur & moi allâmes au devant de lui, & le conduisimes en son logis, où j'envoyai tous les rafraîchissemens necessaires pour son vivre.

Le lendemain Zurlaube & Théler arriverent ; comme aussi les Députez des quatre villes Protestantes, & ceux de Fribourg, ausquels j'envoyai des rafraîchissemens, comme à tous les autres qui vinrent ensuite.

Le Dimanche onziéme Monsieur le Nonce me fit l'honneur de venir chez moi en grande compagnie. Monsieur l'Ambassadeur de Savoye, nommé le

President

President de Monthon, arriva, & me vint saluer. Je le fus voir ensuite : puis le défrayai jusques à son partement.

Le Lundi douziéme Janvier, qui fut le premier jour de la Diete, fut employé par les Députez à s'entresaluer, puis aviser comme ils me viendroient saluer, & resolurent, que toute la Diete en corps, avec leurs bedaux devant, & marchant en leur rang, me viendroient faire la reverence : qui fut un honneur inusité, & qu'aucun autre avant moi n'avoit reçû. Le Bourg-mestre Roon de Zurich porta la parole. Ce même jour le Député des Grisons, nommé le Bourg-mestre Mayer, arriva.

Le Mardi treiziéme six Députez vinrent prendre Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moi, pour nous conduire à l'Assemblée, en laquelle je portai ma proposition, & les haranguai assez longuement. Puis les mêmes Députez me vinrent ramener. Et ensuite l'Assemblée étant levée, ils me vinrent tous en corps remercier, comme ils avoient fait le jour auparavant. Et de-là nous fûmes au festin, que je leur avois fait preparer en la maison de ville où tous les Députez, Ambassadeurs, Colonels & Capitaines, au nombre de cent vingt personnes,

perſonnes, furent magnifiquement traittez, & enſuite autres cinq cens perſonnes. Nous allâmes enſuite chez Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire, où le bal ſe tint.

Le Mercredi quatorziéme Monſieur le Nonce Apoſtolique eut audience des Cantons Catholiques, en laquelle il déclama tout ce qu'il pût contre la France, en intention de détruire ma negociation. Il vint enſuite dîner chez moi comme il avoit de coûtume, & avois diſtribué ainſi mes feſtins, que le dîner étoit pour Monſieur le Nonce & les Députez des Cantons Catholiques, qui avoient le matin, avant qu'entrer à table, negocié avec moi : puis l'aprés-dînée les Députez des Cantons Proteſtans venoient conferer avec moi, s'ils vouloient, & puis y ſoupoient auſſi. Ce même jour le Doyen de Coire fut admis à l'audience, à la recommandation de Monſieur le Nonce, & le Député des trois Ligues fut oüi, pour lui-contredire.

Le Jeudi quinziéme Meſſieurs les Députez me vinrent en corps apporter la reſolution de la Valteline, laquelle ils demandoient aux Princes détenteurs, refuſant à celui qui n'y voudroit acquieſcer, aide, ſecours & paſſage par leurs

leurs terres, reſervant de ſe déclarer plus amplement contre lui. Je leur fis ſur ce ſujet le plus ample remerciement qu'il me fut poſſible, & leur donnai acte de la reſtitution que le Roi étoit prêt de faire de ce qu'il y detenoit, & même en leurs mains, s'ils s'en vouloient charger, pour la rendre à leurs vrais Seigneurs, les Griſons. Je fus enfin voir Monſieur le Nonce, qui avoit déja ſçû la reſolution premiere de la Diete, que je trouvai en telle colere, qu'il me querella deux ou trois fois.

Le Vendredi ſeiziéme, ſur la propoſition que Monſieur le Nonce avoit faite deux jours auparavant en l'aſſemblée des Catholiques Députez, je crûs être obligé d'y repartir; pour l'honneur & l'interêt du Roi, mon maître. Ce qui fut cauſe que j'envoyai demander audience pour leur Catholique aſſemblée: mais eux, par un honneur particulier & inuſité, s'en vinrent en corps en mon logis, pour me la donner, & recevoir enſemble. Et quand & quand m'apporterent leur reſolution particuliere, & les reſtrictions qu'ils demandoient en l'abſcheid general. Et les haranguai bien longuement, & lavai la tête comme il falloit à Monſieur le Nonce, lequel néanmoins

néanmoins ne m'en fit jamais semblant depuis, & le voulut ignorer.

Sur le soir l'assemblée m'envoya une députation, pour me remercier de l'offre que le Roi leur avoit faite par moi de ses forces, & en recompense m'offrirent quinze mille hommes de levée en leurs Cantons. Ensuite Monsieur le Nonce me vit, & se raccommoda avec moi.

Le Samedi dix-septiéme les Députez Catholiques m'apporterent leur Abscheid particulier. Et peu après les Protestans me vinrent apporter le leur.

Le Dimanche dix-huitiéme Monsieur le Nonce partit le matin en grande colere. Monsieur l'Ambassadeur de Savoye & moi le fumes accompagner. Puis ensuite je fis festin à tous les Députez de la Diete. Messieurs de Soleure vinrent faire une danse d'armes devant mon logis. Après dîner cinq Députez de l'assemblée, qui dès le jour precedent me demanderent audience sur le sujet des dettes du Roi en Suisse, me firent une grande harangue, par la bouche de l'Avoyer Graffier de Berne. Je leur répondis amplement. Le soir mon Neveu dansa un ballet assez beau, chez l'Ambassadeur ordinaire, où je menai la plûpart

part des plus honnêtes Députez. On y dansa par après. Puis Monsieur l'Ambassadeur nous fit bien une belle collation.

Le Lundi neuviéme les Députez Catholiques acheverent toutes leurs affaires. L'Avoyer de Rool me vint trouver, sur ce que je ne trouvois leur Abscheid en bonne forme, & me broüillai fort avec lui.

Le Mardi vingtiéme il me revint trouver, raccommodant ce qui ne me plaisoit pas; & fûmes ensuite bons amis. Monsieur de Montigny, Gouverneur de Neufchâtel, arriva, & la plûpart des Députez Protestans partirent.

Le Mercredi vingt-uniéme le reste des Députez partit. Je fis payer à tous generalement leurs dépens. Et en me disant adieu, je leur fis donner une année de la pension de chaque Canton, une année de la distribution de leurs dettes, & une de leurs pensions particulieres. Monsieur l'Ambassadeur de Savoye s'en alla ce jour-là m'attendre à Berne, où je fus convié d'aller.

J'employai le jour & la nuit du Jeudi vingt-deuxiéme, à écrire, hormis le soir, que Monsieur l'Ambassadeur me fit festin, & ensuite le bal.

Le

Le Vendredi vingt-troisiéme l'ordinaire vint, & s'en alla, & fus tout le jour à faire mes dépêches à Rome, à Venise & en Valteline.

Le Samedi vingt-quatriéme le Secretaire de l'assemblée me vint apporter les abscheids. Je fis mes amples dépêches au Roi, par Monsieur du Mesme, gendre de l'Ambassadeur ordinaire, que j'y dépêchai, lequel partit le lendemain Dimanche vingt-cinquiéme, en même-tems que Malo arriva de la Valteline, & que je m'en allois à Berne. Les Bernois me firent une magnifique entrée, & puis tout le Conseil me vint saluer chez moi, au nom de la ville, qui me fit donner à souper par le Comte de la Suse.

Le Lundi vingt-sixiéme ils me menerent voir les Fortifications, la fosse aux Ours, leur Arsenal, leur Eglise & la Terrasse. Puis me vinrent trouver en corps en mon logis, pour me mener en leur Hôtel de Ville, somptueusement preparé pour m'y faire festin; qui fut fort magnifique. Nous étions plus de trois cens personnes à table, & y demeurâmes tout le jour.

Le Mardi 27. je fus dire adieu aux deux Avoyers, dont le premier en charge,

ge, nommé Graffier, me fit un superbe déjeûner; lequel en partant m'accompagna, comme il avoit fait à l'entrée, & les mêmes troupes sortirent pour me saluer. Ainsi nous nous en retournâmes à Soleure, ayant couru grande fortune par le chemin, à cause des eaux.

Le Samedi trente & uniéme Messieurs de Berne m'envoyerent une grande députation, pour me remercier.

Le Dimanche, premier jour de Février, les députez de Lucerne m'apporterent l'acte de leur declaration en nôtre faveur; comme plusieurs autres Cantons avoient déja fait.

Le Lundi deuxiéme, jour de la Chandeleur, les députez de Glaritz m'apporterent leur acte.

Le Mardi troisiéme, les deputez d'Underwald me les vinrent aussi apporter.

Le Mercredi quatriéme le Capitaine Schmit, envoyé par le Colonel Zurlauben, & les Capitaines de son Regiment en la Valteline, me vint faire de grandes plaintes du mauvais traitement que Monsieur le Marquis de Cœuvres faisoit à son Regiment, & m'apporta lettres du Canton d'Ury, qui me prioit d'y donner ordre, qu'autrement il seroit

contraint

contraint de le revoquer. J'en écrivis à Monsieur le Marquis de Cœuvres par un homme exprès.

Le Jeudi cinquiéme Monsieur l'Avoyer de Rool nous fit un somptueux festin au soir, après lequel on dansa.

Le Vendredi je reçûs & depêchai l'ordinaire. Monsieur le Resident de Venise me revint trouver.

Le Samedi septiéme je fis au soir festin aux Dames, & aux Ambassadeurs. Puis on tint bal en mon logis. Plusieurs Avoyers, Landamptmans & Capitaines des Cantons arriverent à Soleure, pour me voir.

Le lendemain Dimanche huitiéme je fis festin à Messieurs les Ambassadeurs ordinaires de France & Savoye & de Venise, & les principaux dudit Conseil de Soleure, & le soir je fis encore festin aux Ambassadeurs, à l'Ambassadrice & ses filles, & à plusieurs autres. Puis on dansa.

Le Lundi neuviéme je fis encore le soir pareil festin aux Dames & Ambassadeurs, que j'avois fait les jours precedens.

Le Mardi dixiéme les deputez de Fribourg arriverent, qui m'apporterent un acte: mais comme il étoit different de

ceux

ceux des autres Cantons, que l'on m'avoit apportez, je le refusai, & gourmandai fort leurs deputez, lesquels néanmoins après avoir dîné avec moi, s'en retournerent.

Le Jeudi suivant douziéme ils revinrent avec un acte très-ample, & pour me témoigner plus de franchise, m'envoyerent leur Secretaire avec leur sceau, pour me faire un acte à ma fantaisie, si ce dernier qu'ils m'avoient envoyé ne m'agréoit pas.

Le Vendredi treiziéme je reçûs & depêchai l'ordinaire.

Le Samedi quatorziéme le Roi m'envoya un courrier, qui m'apporta la nouvelle de la paix, qu'il avoit donnée à ses sujets Huguenots.

Le Dimanche quinziéme je fis festin aux Ambassadeurs, aux députez de Suits & d'Ury, envoyez par leurs Cantons, pour me dire adieu de leur part, & à plusieurs du Conseil de Soleure.

Le Lundi seiziéme Monsieur l'Ambassadeur ordinaire fit festin aux Ambassadeurs & à moi. Plusieurs deputez des Cantons vinrent de leur part, pour prendre congé de moi; qui leur avois envoyé dire par des Secretaires interpretes du Roi, qui leur avoient porté mes lettres.

Le

Le Mardi dix-ſeptiéme j'eus encore d'autres deputez des Cantons, comme auſſi de l'Evêque de Bâle, & Abbé de St. Gal. J'oüis enſuite les comptes de nos Treſoriers.

Le Mercredi dix-huitiéme Monſieur l'Avoyer de Rool nous fit une belle collation, & enſuite le bal.

Le Jeudi dix-neuviéme Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire en fit de même.

Le Vendredi vingtiéme l'ordinaire arriva & partit, par lequel je fis la dépêche de mes adieux.

Le Samedi vingt-uniéme Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire & moi fûmes à la maiſon de ville de Soleure, dire adieu au Canton; auquel je haranguai. Ils vinrent l'après-dînée en corps me remercier de l'honneur que je leur avois voulu faire.

Le Dimanche vingt-deuxiéme je fus dire adieu à l'Avoyer de Rool. Je fis feſtin à Meſſieurs de Soleure & aux Ambaſſadeurs. Après dîner nous allâmes faire Carême-prenant chez Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire, où le bal ſe tint, nous fit feſtin. A ſouper le Treſorier Lionne arriva, qui m'apporta la dépêche du Roi avec mon congé, pour partir

partir de la Suiſſe, & paſſer par la Lorraine, pour aſſiſter le frere de Monſieur de Lorraine en la pourſuitte de l'Evêché de Strasbourg, où il aſpiroit.

Le Lundi vingt-troiſiéme je fus prendre congé des Ambaſſadeurs. Puis dîner chez Monſieur Miron, expedier toutes nos affaires, & enſuitte avec nos Treſoriers. Puis ayant pris congé d'un chacun, je partis de Soleure, fort accompagné de Suiſſes, qui m'étoient venu dire adieu, & des Ambaſſadeurs, & ayant pris congé de tous, je paſſai le Mont Jura, & vins coucher à Valbourg.

Le Mardi vingt-quatriéme, jour de Carême-prenant, j'arrivai à Bâle. Meſſieurs de la Ville vinrent au devant de moi, ſe mirent en armes & tirerent quantité de Canonades à mon arrivée. Puis Meſſieurs du Conſeil me vinrent ſaluer de la part de leur Canton, leſquels je retins à ſouper avec moi.

Je partis de Bâle le jour des Cendres Mercredi vingt-cinquiéme, accompagné comme devant, & vins coucher à Mulhauſe, où il me fut fait entrée.

Je partis de Mulhauſe le Jeudi vingt-ſixiéme, & vins coucher à St. Amrin, ayant paſſé par Tanne.

Le Vendredi vingt-ſeptiéme je paſſai

par

par Remiremont, & couchai à Espinal.

Le Dimanche premier jour de Mars, j'arrivai à Mirecourt, chez mon frere, le Marquis de Remonville, où je trouvai sa famille, avec Madame la Comtesse de Tormelle. J'y fus superbement reçû & traitté. Mon frere y arriva, comme nous soupions, qui avoit été forcé de demeurer à Nanci, jusques après l'entrée de son Altesse, qui la faisoit ce jour-là, pour y servir comme grand Écuyer.

Il s'en vint le lendemain Jeudi deuxiéme de Mars avec moi, en ma maison de Harovel, où je vins coucher.

Je partis de Harovel le Mardi troisiéme, pour venir à Nanci. Son Altesse envoya les gardes au devant de moi, pour m'accompagner, & le Comte de Brionne, pour me recevoir. Toute la Noblesse de Lorraine étoit assemblée pour l'entrée du Duc, & pour tenir les États, la plûpart de laquelle vint au devant de moi, & m'emmenerent en la gallerie des Cerfs, proche de mon appartement, où son Altesse m'attendoit, & ayant repassé par devant mon appartement, m'y laissa entre les mains du Marquis de Moüy, & du Prince de Phalsbourg. Le

Le Mercredi quatriéme je fus à l'audience du Duc, de la Duchesse, du Duc François. Puis je m'en vins voir la Princesse de Phalsbourg, chez qui toutes les Dames étoient assemblées, & que la plûpart je connoissois, avec laquelle je demeurai jusques au soir.

Le Jeudi cinquiéme le Prince de Phalsbourg me fit festin. Après dîner je fus saluër Madame de Vaudemont, la Princesse de Lorraine, Monsieur François Nicolas, frere du Duc, & la Princesse Marguerite sa sœur.

Le Vendredi 6. mon frere me fit festin. Après dîner je fus prendre congé de son Altesse, des Princes, & des Princesses.

Le Samedi toute la Cour & les Seigneurs de Lorraine me vinrent dire adieu, & le Comte de Brionne, qui m'avoit fait ce jour-là festin, me conduisit en partant, en la même ceremonie qu'il avoit fait à l'entrée. Mon frere vint avec moi jusques à la couchée, qui fut à Fou, & ce fut la derniere fois que je l'ai vû.

Le lendemain 8. à Ligny, puis à Netancourt, à Châlons, où je demeurai pour attendre mon train, le Mercredi 11. & le Jeudi à Estoges, à Rielle, Maisons. Le Samedi quatorziéme j'allai à Joüare

voir ma mere de S. Luc, qui étoit en l'Abbaye, & coucher à Monceaux.

Le Dimanche quinziéme je couchai à Meaux, & dînai à Vitri.

Je partis de Vitri le Lundi ſeiziéme, & vins trouver le Roi à Paris, qui me reçût extremement bien. Il me mena chez la Reine ſa Mere, puis chez la Reine ſa femme, où les Princeſſes étoient. Je trouvai à la Cour Monſieur le Prince de Piedmont, envoyé par le Duc ſon pere, pour échauffer le Roi à faire l'année prochaine une bonne & forte guerre en Italie. Monſieur le Maréchal de Crequi y étoit venu de la part de Monſieur le Connêtable, à ce même deſſein, & j'avois été convié par l'un & l'autre de me rendre au plûtôt près du Roi, afin que tous trois nous puſſions lui faire prendre une bonne reſolution ſur ce ſujet.

Je trouvai à mon arrivée les choſes aſſez bien diſpoſées à ce deſſein. Le Roi avoit donné à Monſieur le Prince de Piedmont la qualité de Lieutenant General de ſon armée delà les Monts: avoit promis un renfort de huit mille hommes de pied François, & de mille chevaux, pour y groſſir l'armée, qu'il avoit en Italie; à laquelle il vouloit joindre

joindre aussi les troupes qu'il avoit en la Valteline, laquelle on pouvoit aisément garder avec deux mille hommes, après la confection des forts, que l'on y faisoit construire. Et que moi avec douze mille Suisses, dont j'étois assûré, entrerois quand & quand dans le Duché de Milan; de sorte que nous voyions toutes choses preparées selon nos intentions & desirs: quand trois jours après mon arrivée, Monsieur du Fargis envoya son secretaire, avec un traitté de paix, ambigu & mal fait, & honteux pour le Roi, avec le Roi d'Espagne, sans avoir eu precedemment ordre ni communication du Roi, non pas de le conclure, mais de le projetter seulement. Il y avoit en ce même tems un Procureur de St. Marc, Ambassadeur Extraordinaire de la Republique de Venise, nommé Contarini de gli Mostachi, qui me dit lors que le je fus voir, la veille que ce beau traitté arriva, que l'Ambassadeur de la Republique en Espagne lui avoit écrit que l'on faisoit quelque traité secret à Madrid entre France & Espagne. Je me mocquai avec lui de cet avis, l'assûrant que cela ne pouvoit être. Toutefois dans le doute où cela me mit, ayant été rendre compte de

ma negociation à Monsieur le Cardinal de Richelieu, je lui dis ce que le Contarini m'avoit appris. Il me serra la main, & me dit, que je m'assûrasse qu'il n'y avoit aucune imagination de traité, & que c'étoient des fourbes Espagnoles, de faire courir ces faux bruits, pour nous mettre en jalousie avec nos alliez, dont je les pouvois assurer. Ce que j'étois resolu de faire, & d'aller le lendemain visiter le Contariny, pour lui mettre sur cette affaire l'esprit en repos. Je vis le soir même Monsieur le Prince de Piedmont, auquel je dis l'apprehension qu'avoit l'Ambassadeur Contariny, laquelle j'avois fait sçavoir à Monsieur le Cardinal de Richelieu, & la réponse qu'il m'avoit faite. Monsieur le Prince me répondit, que les Venitiens étoient gens speculatifs & soupçonneux, qui debitoient leurs songes & imaginations pour bonnes nouvelles, & qu'ils m'avoient presenté celle-là, plûtôt par prevention que par aucune connoissance qu'ils en eussent. Que pour lui, il étoit très-assuré, qu'il ne se traitoit rien au prejudice de la ligue, ni de nos presens projets.

Sur cela j'allai chez la Reine, où je trouvai Monsieur le Maréchal de Crequi,

qui, & sur les neuf heures du soir le Roi nous envoya querir tous deux, pour le venir trouver au cabinet de la Reine mere, où il étoit avec elle, Monsieur de Schomberg, & Monsieur d'Harbaut. Il nous commanda de nous asseoir en Conseil, & nous declara comme il venoit de recevoir ce traitté fait à son insçû par son Ambassadeur du Fargis, dont il nous fit faire lecture par Mr d'Harbaut. Nous le trouvâmes si mal conçû, si mal projetté & raisonné, si honteux pour la France, si contraire à la Ligue, & si dommageable aux Grisons, que bien qu'au commencement nous nous fussions persuadez, que ce fût par l'ordre du Roi, qu'il eût été fait, mais qu'il vouloit, pour appaiser ses alliez, montrer qu'il n'en sçavoit rien, nous crûmes effectivement, qu'il avoit été conclu sans son ordre. Ce fut ce qui nous obligea de dissuader le Roi de l'accepter & ratifier, non plus qu'il n'avoit voulu faire celui d'Ocaigne, fagotté par le même; ni celui de Rome, fait par le Commandeur de Silleri. En ce tems Monsieur le Cardinal de Richelieu étoit indispose au petit Luxembourg. Le Roi commanda à nous trois Maréchaux, & à Mr d'Harbaut, Secretaire d'Etat, de l'al-

ler trouver le lendemain matin; & cependant de n'en point parler à Mr le Prince de Piedmont; de conferer avec Mr le Cardinal, lequel l'après-dînée viendroit au Conseil chez la Reine mere, où le Roi nous commanda de nous trouver. J'avouë que je ne fus jamais plus animé de parler contre aucune chose que contre cet infame traitté, & que j'avois l'esprit tellement échauffé, que je fus plus de deux heures dans le lit sans me pouvoir endormir; projettant une quantité de raisons, que je voulois le lendemain produire au Conseil, contre cette affaire. Mais comme je me levai le lendemain plus refroidi & plus rassis, je considerai que ce n'étoit mon affaire, mais celle du Roi. Qu'en vain je m'en tourmenterois, si le Roi la vouloit ratifier. Que j'étois incertain si le Roi n'avoit point donné les mains à Mr du Fargis, pour la pêtrir. Que peut-être la Reine mere, qui vouloit mettre la paix entre ses enfans, l'avoit procurée. Peut-être Mr le Cardinal qui avoit vû des broüilleries naissantes dans l'Etat, avoit voulu cette paix au dehors. Que je ne devois pas penetrer plus avant, comme aussi je ne le devois pas faire, & qu'il me pouvoit nuire de me déclarer trop : qu'il ne me pouvoit prejudicier de superseder

ſeder mon ardeur, pour quelque-tems, & de me contenir, laiſſant lever le liévre par un autre; que je ſerois toûjours en état puis après de le courre & de le prendre.

Ces raiſons & pluſieurs autres retinrent mon inclination portée à me faire oüir, & étant allé chez Monſieur le Cardinal, ſelon l'ordre que nous en avions, j'écoutai plus que je ne parlai. Ce que je fis d'autant plus volontiers, que je trouvai Monſieur le Cardinal fort retenu, & ne s'ouvrant guere, blâmant ſeulement la legereté, précipitation & peu de jugement de Monſieur du Fargis, qui meritoit une capitale punition, d'avoir oſé, ſans ordre du Roi, entreprendre une choſe de telle conſequence. Après dîner il vint au Conſeil, où nous nous trouvâmes, & Monſieur le Garde des Sceaux, auquel je remarquai qu'un chacun s'amuſa plus à blâmer l'ouvrier qu'à démolir l'ouvrage. Que l'on parla peu du traité, beaucoup du contractant, & qu'il fut plus diſcouru des moyens qu'il y auroit d'y ajoûter quelque choſe, pour le rendre moins mauvais, qu'il ne fut propoſé de le deſavoüer & le rompre : ce qui me fit juger que l'on eût bien deſiré qu'il fût meilleur, mais que l'on ne vouloit pas qu'il n'y en eût point du tout.

Cela fut cause que je me retirai entierement de l'affaire, & me mis à faire mon Jubilé sur la fin du Carême. Cependant on tâcha d'appaiser le mieux que l'on pût les interessez. Monsieur le Prince de Piedmont & Mr de Contariny se retirerent. On tâcha d'ajoûter quelque chose au traitté, d'en éclaircir d'autres, & le ratifier ; ce que l'on fit à mon avis, premierement pour donner la paix à la Chrétienté, qui s'alloit jetter dans une cruelle guerre : & puis ensuite pour donner ordre à certaines pratiques qui se faisoient au dedans avec Mr frere du Roi ; en apparence pour troubler le mariage projetté entre Mademoiselle de Montpensier & lui, & en effet pour broüiller & troubler l'État, & mettre les deux freres en division.

Le Roi, qui ne prévoyoit que trop les inconveniens, avoit tâché de retirer à lui le Colonel d'Ornano, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit de Monsieur son frere, & qui ouvrit l'oreille à plusieurs propositions que le Roi n'agréoit pas. Il lui avoit donné dès le commencement de Janvier un Office de Maréchal de France ; ce qui avoit plûtôt dilayé qu'assoupi les brigues & menées qui se faisoient. On avoit ensuite fait la paix

avec

avec ceux de la Religion en France, pour n'avoir pas tant à la fois de quenouilles à filer. Finalement au commencement de Mai, le Roi étant à Fontainebleau, pour retirer Monsieur son frere de toutes intrigues, le mit de son Conseil étroit, & l'y fit venir le deuxiéme dudit mois. Le Maréchal d'Ornano premierement fit ses plaintes, de ce que le Roi avoit mis de son Conseil Monsieur son frere, sans lui en avoir précedemment parlé; ce que l'on faisoit pour le décrediter: puis demanda d'en être, & enfin qu'il y pût accompagner Monsieur son maître, demeurant debout comme les Secretaires d'État: ce qui lui ayant été refusé, il declara plus ouvertement, qu'il ne couveroit son mécontentement. Les Dames de la Cour étoient fort mêlées dans ses intrigues; les unes en haine de la maison de Guise, qu'elles voyoient agrandir par la prochaine alliance de Monsieur; les autres en haine de Mademoiselle de Montpensier, & les autres pour l'interêt du mariage de Monsieur. Le Maréchal d'Ornano étoit en parfaite intelligence avec toutes: ce qu'il faisoit d'autant plus assûrément, qu'il croyoit que l'intention du Roi étoit conjointe à leurs desseins: vû que Sa Majesté lui

avoit commandé l'année precedente, qu'il eût à rompre les pratiques trop ouvertes que l'on faisoit pour ce mariage, & à en détourner les frequentes entrevûës.

Le quatriéme de Mai, le Roi voulut faire l'exercice de son Regiment des Gardes dans la Cour du cheval blanc, & en donner le plaisir aux Reines & aux Princesses, qui le verroient faire de la grande gallerie. Je m'en allai ce jour-là après-dîner à Paris, pour empêcher qu'une de mes nieces de Saint Luc ne se fist Feüillantine. Je pris congé du Roi, qui me dit par deux fois, que je n'y avois à faire, & que je fisse faire l'exercice; mais moi ne songeant à rien, ne laissai pas de m'y en aller.

Le lendemain sur les six heures du matin Bonnevent me vint trouver, & me dit, que le Roi l'avoit envoyé la nuit, pour me mander comme il avoit fait arrêter prisonnier le Maréchal d'Ornano, & que je ne manquasse pas de m'en venir le même jour à Fontainebleau: ce que je fis. Monsieur s'étoit fort offensé de cette prise, qui étoit venu en faire de grandes plaintes au Roi. Il s'adressa premierement à Monsieur le Chancelier, lui demandant si c'étoit par son

ſon avis, que l'on eût pris le Maréchal d'Ornano, lequel lui dit qu'il en étoit bien étonné, & qu'il n'en ſçavoit rien. Il fit enſuite la même demande à Monſieur le Cardinal; qui lui dit: qu'il ne feroit pas la même réponſe que Monſieur le Chancelier, & que l'un & l'autre l'avoient conſeillé au Roi, ſur les choſes que Sa Majeſté leur en avoit dites. La réponſe du Chancelier fut cauſe peu après de lui faire ôter les Sceaux.

On fit à même-tems arrêter priſonniers ſes deux freres, Maſargues & Ornano, comme auſſi Chaudebonne, Modene & du Agean, que l'on mit à la Baſtille, & l'on commanda au Chevalier de Jars & à Boyer de ſortir de la Cour. On mena le lendemain le Maréchal au bois de Vincennes, & Monſieur continua ſes plaintes & mécontentemens. Je le fus trouver le lendemain de mon arrivée à Fontainebleau, & même avant avoir vû le Roi; tant j'étois aſſûré de la confiance que Sa Majeſté avoit en moi. Je le trouvai fort animé & porté par pluſieurs mauvais eſprits, & pris la hardieſſe de lui parler franchement & en homme de bien: ce qu'il reçût de bonne part. Je continuai de le voir ſouvent; le Roi m'ayant témoigné de le trouver

bon. Mais à quatre jours de là la Reine mere dit : qu'il lui avoit tenu un discours, qui m'obligea de n'y plus retourner, sçavoir que l'on vouloit mettre auprès de lui Monsieur de Bellegarde ou moi, mais qu'il n'en vouloit point, & que nous voudrions faire les Gouverneurs, dont il n'avoit desormais que faire. Je voulus lui montrer par mon éloignement d'auprès de lui, que je n'aspirois nullement à cette charge.

Peu de jours après il courut un bruit, que l'on avoit tenu un Conseil, dont il y avoit neuf personnes, l'une desquelles l'avoit decelé, auquel il avoit été resolu, que l'on iroit tuer Monsieur le Cardinal dans Fleury. Il s'est dit que ce fut Monsieur de Chalais, lequel s'en étant confié au Commandeur de Valençay, ledit Commandeur lui reprocha sa trahison, étant domestique du Roi, d'oser entreprendre sur son premier Ministre ; qu'il l'en devoit avertir, & qu'en cas qu'il ne le voulût faire, que lui-même le deceleroit. Dont Chalais intimidé y consentit, & que tous deux partirent à l'heure même pour aller à Fleury, en avertir Monsieur le Cardinal : qui les remercia, & pria d'aller porter ce même avis au Roi ; ce qu'ils firent : & le

Roi

Roi à onze heures du soir envoya commander à trente de ses gendarmes & autant de chevaux legers, d'aller à l'heure même à Fleury. La Reine mere pareillement y dépêcha toute sa Noblesse. Il arriva comme Chalais avoit dit, que sur les trois heures du matin les Officiers de Monsieur arriverent à Fleury, envoyez pour lui apprêter son dîner. Mr le Cardinal leur ceda le logis, & s'en vint à Fontainebleau, & vint droit à la chambre de Mr qui se levoit, & fut assez étonné de le voir. Il fit reproche à Mr de ne lui avoir pas voulu faire l'honneur de lui commander de lui donner à dîner; ce qu'il eût fait le mieux qu'il eût pû, & qu'il avoit à la même heure resigné la maison à ses gens. Puis ensuite lui ayant donné sa chemise, il s'en vint trouver le Roi ; puis la Reine mere : de là s'en alla à la maison Rouge, jusques à ce que le Roi s'en vint à Paris. On ne se pouvoit imaginer d'où étoit venuë la déclaration de ce Conseil, jusques à ce que la Cour étant revenuë à Paris, Chalais confessa à la Reine & à Madame de Chevreuse, que la crainte d'être decelé par le Commandeur de Valençay, auquel il s'étoit confié, & la menace qu'il lui fit d'avertir Mr le Cardinal,

l'avoit

l'avoit porté à cela; mais qu'à l'avenir il seroit fidelle, & leur donnoit cette libre reconnoissance de sa faute, qu'il leur faisoit pour marque de sa sincerité.

Cependant le grand Prieur, qui étoit de la partie, voyant l'affaire découverte, voulut tirer son épingle du jeu, & vint dire de belles paroles à Monsieur le Cardinal, le priant de le faire parvenir à l'amirauté de France, où il prétendoit. Monsieur le Cardinal feignit qu'il lui avoit procuré cette charge, & qu'il allât en Bretagne faire venir Monsieur de Vendôme, pour en remercier le Roi; qui cependant s'achemina à Blois. Mr le Cardinal alla à Limours, où Monsieur le Prince le vint trouver le jour de la Pentecôte. Monsieur s'y en alla le lendemain, à la persuasion de Monsieur le President le Coigneux, qui lui fit croire, que l'on alloit approcher des affaires Mr le Prince, pour l'en éloigner, s'il ne se raccommodoit avec Monsieur le Cardinal: ce qu'il fit en apparence, mais conservoit toûjours sa secrette intelligence avec la cabale, & avoit tiré parole de Madame de Villars, par le moyen de Monsieur le Grand Prieur, qu'elle lui livreroit le Havre, pour se retirer.

Balagny d'autre côté s'étoit fait fort de lui mettre Laon en main, & il avoit quelque esperance d'avoir Metz à sa devotion. Il voulut sçavoir de Monsieur de Villars, s'il se pouvoit assûrer de sa place, lequel la refusa tout à plat, & dit que sa femme n'y avoit nul pouvoir. D'autre côté Maillortie, qui commandoit dans Laon pour le Marquis de Cœuvres, dit qu'il ne connoissoit point Balagny, & que si on ne lui apportoit un commandement de son maître, que personne n'y entreroit le plus fort.

Cependant les Dames & les Partisans pressoient Monsieur de se retirer de la Cour; à quoi il fut encore convié, quand il vit que Messieurs de Vendôme & Grand Prieur freres, étant arrivez à Blois le second de Juin, y avoient le lendemain matin troisiéme, été faits prisonniers, & menez en sure garde dans le Château d'Amboise: ce qui l'affligea fort, & Monsieur le Comte aussi, qui aimoit uniquement le Grand Prieur; auquel en même-tems on fit un mauvais office, d'avertir le Roi qu'il vouloit enlever Mademoiselle de Montpensier, qui étoit demeurée à Paris, où le Roi avoit laissé Monsieur le Comte avec un ample pouvoir, pour commander en son

ſon abſence. Et comme cela étoit facile à faire & apparent, qu'il étoit en ſaiſon ſoupçonneuſe, & que Monſieur même en eût peut-être été d'accord, cela le fit croire davantage, & donna ſujet au Roi d'envoyer en diligence le Sieur de Fontenay à Paris, pour faire venir Mademoiſelle de Montpenſier à Blois, ou à Nantes, ſi le Roi y étoit déja acheminé. Il commanda auſſi de la part du Roi à Monſieur de Bellegarde, à Monſieur Deſſiat & à moi de l'accompagner avec le plus de nos amis que nous pourrions. Il arriva la veille que je devois partir en poſte, pour m'en aller à la Cour le vingt-deuxiéme Juin, où j'avois déja tout mon train; de ſorte que je me trouvai ſans moyen d'executer ce commandement, & m'en allai le vingt-troiſiéme trouver le Roi : mais Mr de Bellegarde & Deſſiat y ſuppléerent. Ce dernier avoit été élevé à la charge de Surintendant des Finances peu de jours avant le partement du Roi, qui ôta les Sceaux à Monſieur le Chancelier, & les donna à Monſieur de Marillac, qui étoit alors Surintendant des Finances, que Monſieur Deſſiat eut, & partit avec Madame de Guiſe bien accompagnée, pour venir à la Cour.

Comme le Roi étoit à Blois, on faisoit soigneusement prendre garde aux actions de Monsieur, & épier qui lui parloit : on découvrit que Chalais, qui étoit Maître de la Garderobe du Roi, & logé dans le Château, proche l'appartement de Monsieur, l'alloit voir la nuit en robbe de chambre, & après avoir demeuré deux ou trois heures avec lui, s'en retournoit en cachette ; ce qui fit connoître au Roi qu'il joüoit le double. Sur cela la Cour partit de Blois, & vint à Tours, & Monsieur ayant perdu l'esperance d'avoir les villes du Havre & de Laon pour sa retraite de la Cour, tenta par le moyen de Chalais celle de Metz qui y dépêcha un Gentilhomme nommé la Loubiere, que les Grammonts lui avoient donné. Ce la Loubiere vint dire adieu au Comte de Louvigny, avec qui il avoit été, & le connoissois parfait ami de Chalais: c'est pourquoi il ne feignit point de lui dire où il alloit, & pour quel sujet.

De Tours, le Roi s'achemina par la riviere de Loire, à Saumur, & par les chemins Louvigny eut quelque chose à démêler avec Mr de Candale, avec qui il n'étoit pas bien pour quelques amourettes : néanmoins cela se passa

sans

ſans bruit. Chalais & Bouteville s'en vinrent le ſoir, que nous arrivâmes à Saumur, ſouper chez moi, & me prierent de tancer Louvigny; ce que je fis en leur preſence, & eux & d'autres lui dirent, qu'il ſe prît garde de n'avoir aucune querelle avec Monſieur de Candale, s'il ne les vouloit perdre pour amis, parce qu'ils avoient des obligations particulieres qui les lioient avec Monſieur de Candale. Lui au contraire le lendemain querella Monſieur de Candale à la Cour de Saumur, & au Pont de Cée; & lors tous ceux qu'il penſoit ſes amis, le quitterent pour s'aller offrir à Monſieur de Candale; dont ce méchant garçon fut tellement piqué, que le lendemain, comme le Roi arriva à Ancenis, il demanda à lui vouloir parler, & lui dêclara le voyage que la Loubiere étoit allé faire à Metz, & pluſieurs autres choſes, qu'il ſçavoit, ou qu'il inventa.

Le Roi arriva à Nantes, & peu de jours après fit mettre en priſon Chalais, & lui fit faire ſon procès. Monſieur fut fort étonné de ſa priſe, & ſes gens auſſi, & furent ſur le point de partir; mais en même-tems ils eurent réponſe de Mr de la Vallette, qui étoit à Metz, que ſi Monſieur d'Eſpernon ſe déclaroit pour

lui,

lui, qu'il s'y declareroit aussi, sinon non. Monsieur avoit écrit à Monsieur d'Espernon, qui envoya la lettre au Roi. En cette extremité, le meilleur fut de s'accommoder avec le Roi ; ce que le Coigneux pratiqua, & Madame de Guise étant arrivée, la Reine mere pressa & fit le mariage de Monsieur & de Mademoiselle de Montpensier. On fit encore un effort pour l'empêcher, par le moyen de Tronson, Marsillac & Sauveterre, qui en furent tous trois chassez de la Cour, avec perte de leurs charges. Monsieur se maria & se mit très-bien avec le Roi, qui lui donna son appanage selon son contentement. Après que les fiançailles furent faites, le Roi parlant à Monsieur son frere & à moi, lui dit ces propres mots : Mon frere, je vous dit devant le Maréchal de Bassompierre, qui vous aime bien, & qui est mon bon & fidelle serviteur, que je n'ai en ma vie fait chose tant à mon gré que votre mariage. Monsieur ensuite me mena promener en un bastion, où est un jardin, & me dit : Bestein, tu me verras à cette heure sans crainte, puis que je suis bien avec le Roi.

Je lui dis : Monsieur, vous avez pû juger, que je n'en faisois point de scrupule,

puis que je vous fus trouver, après que le Maréchal d'Ornano fut pris, avant même que j'eusse vû le Roi, lequel a tant de preuves de ma fidelité, que je n'ai à craindre, ni lui aussi de ce côté-là : mais je me suis retiré de vous voir, lors que vous avez dit à la Reine votre mere, que l'on vouloit mettre Monsieur de Bellegarde ou moi auprès de vous, & que vous n'en vouliez point, afin de vous faire voir, que je n'y pretendois point, & que je ne piquois pas après le benefice.

Il me dit lors, qu'il seroit bien aise, que je fusse auprès de lui, & que je fisse auprès du Roi qu'il m'y mît. A cela je répondis, que quand le Roi me donneroit cent mille écus par an, pour être auprès de lui, que je les refuserois. Non pas que je ne tinsse à grand honneur, & que je n'eusse une grande passion à son service, mais parce qu'il faudroit tromper l'un ou l'autre, & que je ne m'entendois point à cela. Trois jours après, Monsieur fut marié ; mais pour cela le procès de Chalais ne se discontinua pas, ains on le paracheva, & il eut la tête trenchée à Nantes. Il y eut plusieurs intrigues d'amourettes, & autres choses. On reforma l'entrée du cabinet & chambre de la Reine aux hommes, hormis quand le

Roi

Roi y seroit. On fit renvoyer en sa maison Madame de Chevreuse, qui s'en alla au lieu de sa maison en Lorraine, & en ce même tems du côté d'Angleterre, où l'on chassa tous les François de la Reine, & les Prêtres aussi, hormis son confesseur; qui causa un grand déplaisir au Roi & à la Reine mere: laquelle desira que le Roi m'envoyât en Angleterre, pour remedier à tout cela. Je fis tout ce que je pûs pour m'en exemter, ayant été trop mal traité en l'Ambassade derniere, que j'avois faite en Suisse, en laquelle on avoit demembré la moitié de ma charge, pour en investir le Marquis de Cœuvres: mais enfin il m'y fallut aller. Le Roi d'Angleterre envoya le Milord Carleton, pour faire agréer au Roi & à la Reine mere ce qu'il avoit fait, qui fut très-mal reçu.

La Cour partit de Nantes, pour revenir à Paris. Le Roi d'Angleterre envoya Montaigu, pour se réjoüir des nôces de Monsieur, tant avec lui & Madame, qu'avec le Roi & les Reines. Mais comme il vint à Paris, il eut commandement de s'en retourner sur ses pas, & moi je fus extraordinairement pressé de parrir pour Angleterre; ce qu'enfin je fus contraint de faire.

Le

Le Dimanche vingt-ſeptiéme de Septembre de cette même année 1626. je vins dîner à Pontoiſe, chez Monſieur le Cardinal de Richelieu, où Monſieur de Marillac, Garde des Sceaux, de Schomberg & d'Harbault, ſe trouverent, pour me depêcher de toutes les affaires que j'avois avec eux, & puis vins coucher à Beauvais.

J'en partis le lendemain 28. & vins à Poix, puis à Abbeville le 29. & à Boulogne le 1. Octobre, où je trouvai mon équipage, & ceux qui me venoient accompagner en ce voyage. Mr d'Aumont Gouverneur de Boulogne, me feſtina. Je m'embarquai le lendemain deuxiéme jour d'Octobre, & paſſai à Douvre, où je ſéjournai le lendemain, pour trouver voiture à mon train.

Je fus le Dimanche quatriéme coucher à Cantorbery.

Le Lundi a Sitimborne.

Le Mardi 6. je paſſai à Rocheter, où ſont les grands vaiſſeaux de guerre du Roi, & vins coucher à Graveſande. Le Sieur Loüis Lucnar, Conducteur des Ambaſſdeurs, me vint trouver avec la berge de la Reine, qu'elle m'envoya.

Le Mercredi ſeptiéme je m'y embarquai ſur la Tamiſe, vins paſſer devant

le

le magasin de la contraction des Indes, puis devant Grenwich, maison du Roi, auprès de laquelle le Comte de Dorchet, Chevalier de la Jarretiere, de la maison de Hacfil, me vint parler du Roi, & m'ayant fait entrer dans la berge du Roi, m'amena jusques proche de la Tour de Londres, où les carrosses du Roi m'attendoient, qui m'emmenerent en mon logis, où ledit Comte de Dorchet me quitta. Je ne fus logé ni defrayé par le Roi, & à peine put-on envoyer ce Comte de Dorchet, selon la coûtume ordinaire, pour me recevoir. Je ne laissai pour cela d'être bien logé, meublé & accommodé. Le soir même, après que j'eus soupé, on fit dire au Chevalier de Jars qui avoit soupé avec moi, que quelqu'un le demandoit. C'étoient le Duc de Boukinkam & Montaigu, qui seuls étoient venus me voir sans flambeaux, & le prierent de les faire entrer en ma chambre, par quelque porte secrette; ce qu'il fit; puis me vint querir. Je fus bien étonné de le voir là, parce que je sçavois qu'il étoit à Hamptoncour avec le Roi: mais il en étoit arrivé, pour me voir. Il me fit d'abord force plaintes de la France, puis de moi aussi, sur le sujet de quelques personnes, auxquel-
les

les je répondis le mieux que je pûs, & puis fis celle de la France contre l'Angleterre, qu'il excusa aussi le mieux qu'il pût, & ensuite me promit toute sorte d'assistance & d'amitié : comme je fis aussi offre bien ample de mon service; me pria de ne point dire, qu'il me fût venu voir; parce qu'il l'avoit fait à l'insçû du Roi : ce que je ne crûs pas.

Le Jeudi huitiéme, l'Ambassadeur Contariny de Venise me vint visiter, & sur la nuit j'allai voir Monsieur le Duc de Boukinkam en son logis, nommé Jorchaux, qui est extrémement beau, & étoit le plus richement paré, que je vis aucun autre. Nous nous separâmes fort bons amis.

Le Vendredi neuviéme au matin me vint trouver le Sieur Loüis Lucnar, de la part du Roi, pour me faire commandement de renvoyer en France le Pere Sancy de l'Oratoire, que j'avois amené avec moi. J'en fis un absolu refus, disant qu'il étoit mon Confesseur, & que le Roi n'avoit que voir en mon train: que s'il ne m'avoit agréable, je sortirois de son Royaume, & retournerois trouver mon Maître. Et peu après, le Duc de Boukinkam, les Comtes de Dorchet & de Salisbury vinrent dîner

chez

chez moi, à qui j'en fis mes plaintes. Après-dîner le Comte de Montgomery, grand Chambellan, me vint visiter, & presser de la part du Roi de renvoyer le Pere Sancy, à qui je fis la même réponse, que j'avois faite à Lucnar. Ensuite l'Ambassadeur du Roi de Danemark & l'Agent du Roi de Bohême me vinrent visiter, & Montaigu vint souper avec moi.

Le lendemain le Sieur Edoüard Cecile, le Vicomte de Hamilton, que j'avois connu jeune en Italie, & qui m'avoit déja trente-trois ans auparavant fait beaucoup de courtoisie en Angleterre, me vint visiter.

Le Dimanche onziéme, Monsieur le Comte de Carlile me vint trouver avec les carrosses du Roi, pour me mener à Hamptoncourt, dans une salle, où il y avoit une belle collation. Le Duc de Boukinkam me vint trouver, pour me mener à l'audience, & me dit, que le Roi vouloit précedemment sçavoir ce que je lui voulois dire, & qu'il ne vouloit pas que je lui parlasse d'aucune affaire, qu'autrement il ne me donneroit pas audience. Je lui dis, que le Roi sçauroit ce que j'avois à lui dire par ma bouche propre, & que l'on ne limitoit point

ce qu'un Ambassadeur avoit à representer au Prince, vers lequel il étoit envoyé, & que s'il ne me vouloit voir, que j'étois prêt de m'en retourner. Il me jura, que la seule cause qui l'obligeoit à cela, & qui l'y faisoit opiniâtrer, étoit qu'il ne se pourroit empêcher de se mettre en colere, en traitant des affaires dont j'avois à lui parler ; ce qui ne seroit pas bienseant sur le haut dais, à la vûë des principaux du Royaume, hommes & femmes. Que la Reine sa femme étoit auprès de lui, qui animée du licentiement de ses domestiques, pourroit faire quelque extravagance, & pleurer à la vûë d'un chacun. Qu'enfin il ne vouloit point se compromettre devant le monde, & qu'il étoit plûtôt resolu de rompre cette audience, & de me la donner particuliere, que de traiter d'aucune affaire devant le monde avec moi. Il me fit de grands sermens, qu'il me disoit verité, & qu'il n'avoit pû porter le Roi à me voir autrement, me priant même de lui donner quelque expedient, & que je l'obligerois. Moi, qui vis que j'allois recevoir cet affront, & qu'il me prioit de l'aider de mon conseil, & pour éviter l'un, & m'insinuer de plus en plus en ses bonnes graces

cespar l'autre, lui dis : que je ne pouvois en façon quelconque faire autre chose que ce qui m'étoit commandé par le Roi mon maître : mais puisque comme mon ami, il me demandoit mon avis sur quelque expedient, je lui dis, qu'il dépendoit du Roi de me donner ou ôter, accourcir ou prolonger l'audience, en la forme qu'il voudroit ; & qu'il pourroit, après m'avoir permis de lui faire la reverence, & reçû avec les Lettres du Roi les premiers complimens, quand je viendrois à lui déduire le sujet de ma venuë, m'interrompre, & me dire, Mr l'Ambassadeur, vous venez de Londres, & avez à y retourner : il est tard, & cette affaire requiert un plus long-tems que celui que je vous pourrois maintenant donner : je vous envoyerai querir un de ces jours à meilleure heure, & en une audience particuliere nous en confererons à loisir. Cependant je me contente de vous avoir vû, & eu des nouvelles du Roi mon beau-frere, & de la Reine ma belle-mere, & ne veux plus retarder l'impatience, que la Reine ma femme a d'en apprendre par votre bouche. Sur quoi je prendrai congé de lui, pour aller faire la reverence à la Reine. Après que je lui eus dit cela,

le Duc m'embrassa, & me dit : vous en sçavez plus que nous. Je vous ai offert mon assistance aux affaires que vous venez traiter, mais maintenant je retire la parole que je vous ai donnée; car sans moi vous le sçaurez bien faire, & en riant me quitta, pour aller porter cet expedient au Roi, qui le reçût, & en usa ponctuellement.

Le Duc revint pour m'amener à l'audience, & le Comte de Carlile marchoit derriere lui. Je trouvai le Roi sur un theâtre, élevé de deux degrez, la Reine & lui en deux chaises, qui se leverent à la premiere reverence que je leur fis en entrant. La compagnie étoit superbe, & l'ordre exquis. Je fis mon compliment au Roi, lui donnai mes Lettres, & après lui avoir dit les honnêtes paroles, comme je vins aux essentielles, il m'interrompit en la même forme que j'avois proposée au Duc. Je vis de-là la Reine à laquelle je dis peu de chose, parce qu'elle me dit, que le Roi lui avoit permis d'aller à Londres, où elle me verroit à loisir. Puis je me retirai. Puis les Ducs & les principaux Seigneurs me vinrent conduire jusques à mon carrosse. Et comme le Duc m'entretenoit exprès, pour donner loisir au Secretaire de m'at-

trapper,

frapper, ledit Secretaire arriva, qui me dit, que le Roi me mandoit, qu'encore qu'il m'eût promis une audience particuliere, que néanmoins il ne m'en donneroit point, jusques à ce que j'eusse renvoyé le Pere Sancy en France, comme il me l'avoit deja fait dire par trois fois, sans effet; dont Sa Majesté se sentoit offensée. Je lui répondis : que si c'eût été de mon devoir ou de la bienseance de lui obéir, je l'eusse fait dès le premier commandement, & que je n'avois autre réponse à lui faire, que conformément aux precedentes, dont je pensois qu'il dût être satisfait, & que Sa Majesté se devoit contenter du respect, que je lui rendois, de tenir enfermé dans mon logis un de mes domestiques, qui n'est criminel, ni condamné, ni accusé; lequel je lui promettois de devoir ni pratiquer ni conferer, ni même se montrer dans sa Cour, ni dans la ville de Londres; si bien dans ma maison, tant que j'y serai, & n'en partira qu'avec moi : ce que je ferai dès demain, s'il me l'ordonne, & s'il ne me veut point donner audience, j'envoyerai sçavoir du Roi mon Maître, ce qu'il lui plaît que je demande après ce refus, lequel ne me laissera pas à mon avis vieillir en
 Angleterre,

Angleterre, en attendant que le Roi ait la fantaisie, ou prenne le loisir de m'oüir.

Ce que je dis assez haut, & aucunement émû, afin que les assistans me pûssent entendre, & j'en témoignai ensuite plus de ressentiment au Duc, auquel je priai que l'on ne parlât plus de cette affaire, qui étoit déterminée en mon esprit, si l'on ne me vouloit quand & quand donner un commandement de sortir de Londres & de l'Isle, que je le recevrois avec joye. Et sur ce je me séparai de la Compagnie avec le Comte de Carlile & Montaigu, qui me ramenerent à Londres, & demeurerent à souper avec moi.

Le Lundi douziéme, l'Ambassadeur de Messieurs les Etats me vint visiter, & je fus rendre la visite aux Ambassadeurs de Danemark, & de Venise. Puis j'allai saluer Madame de la Trimoüille, le Duc de Boukinkam & de Montaigu, qui souperent chez moi. Après souper je l'entretins long-tems de mes affaires.

Le Mardi treiziéme Octobre la Reine arriva à Londres, & m'envoya querir par Goring, avec lequel je l'allai trouver en son Palais de Sommerset. Puis je fus voir le Duc à Iorschau.

Le Mercredi quatorziéme je fus dire adieu

adieu à Madame de la Trimoüille. Puis Robert Fery vint me voir, ensuite l'Ambassadeur de Bethleem Gabor, avec l'Agent du Roi de Boheme.

Finalement Montaigu me vint dire de la part du Duc, que bien que je retinsse auprès de moi le Pere Sancy, le Roi ne laisseroit pour cela de me donner audience le lendemain, qui fut le Jeudi quinziéme, auquel le Comte de Brits-Water me vint mener, avec les carrosses du Roi, à Hamptoncourt. Puis le Duc me mena dans une gallerie, où le Roi m'attendoit, qui me donna une bien longue audience, & bien contestée. Il se mit fort en colere; & moi, sans perdre le respect, je lui repartis en sorte, qu'enfin lui cedant quelque chose, il m'en accorda beaucoup. Je vis là une grande hardiesse, pour ne dire effronterie du Duc de Boukinkam, qui fut que lors qu'il nous vit les plus échauffez, il partit de la main, & se vint mettre en tiers entre le Roi & moi; disant: je viens faire le hola entre vous deux. Lors j'ôtai mon chapeau, & tant qu'il fut avec nous, je ne le voulus remettre, quelque instance que le Roi & lui m'en fissent: puis quand il fut retiré, je le remis, sans que le Roi me le dît.

Quand j'eus achevé, & que le Duc pût parler à moi, il me dit, pourquoi je ne m'étois pas voulu couvrir, lui y étant, & que lui n'y étant pas je m'étois si franchement couvert. Je lui répondis, que je l'avois fait pour lui faire honneur, & parce qu'il ne se fût pas couvert, & que je l'eusse été: ce que je n'eusse voulu souffrir; dont il me sçut bon gré, & le dit depuis plusieurs fois, me loüant. Mais j'avois encore une autre raison pour le faire; qui étoit, que ce n'étoit plus audience, mais conversation particuliere, puis qu'il l'avoit interrompuë, se mettant en tiers. Après que mon audience derniere fut finie, le Roi me mena par diverses galleries, chez la Reine, où il me laissa, & puis moi elle, après l'avoir longuement entretenuë, & fus ramené à Londres par le même Comte de Britswater.

Le Vendredi seiziéme je fus voir le Comte de Hollande, malade à Inhimthort. Le Roi & la Reine revinrent à Londres. Mr de Soubise me vint voir. Puis le Duc m'envoya prier de venir à Sommerset, où nous fûmes plus de deux heures à contester de nos affaires.

Le Samedi dix-septiéme je fus faire la reverence à la Reine à Withal, & lui rendre compte de tout ce que j'avois le jour precedent conferé avec le Duc.

Le Dimanche dix-huitiéme je fus visité par le Secretaire Couvai, qui me vint parler de la part du Roi, & ensuite le Comte de Carlile & le Milord Carleton me vinrent voir.

Le Lundi dix-neuviéme le matin l'Ambassadeur de Danemark me visita : je rendis l'après-dînée la visite à celui de Hollande : puis je fus trouver la Reine à Withal.

Le Mardi vingtiéme le Vicomte de Hamilton & Goring vinrent dîner avec moi. L'après-dînée je fus oüi au Conseil, & au retour l'Ambassadeur de Venise me vint visiter.

Le Mercredi vingt-uniéme je fis une dépêche au Roi. Je fus voir la Reine, & de là conferer avec le Duc dans Sommerset.

Le Jeudi vingt-deuxiéme je fus le matin voir l'Ambassadeur de Danemark ; le Duc, les Comtes de Carlile & de Hollande avec Montaigu vinrent dîner chez moi. Je vis en passant l'Ambassadeur des Etats pour affaires : puis je fus chez la Reine, & le soir chez Madame d'Etrange.

Le Vendredi 23. je fus voir le Comte de Carlile, & l'Ambassadeur de Venise.

Le Samedi vingt-quatriéme je fus

voir la Reine, où le Roi vint, qu'elle querella. Le Roi me mena en sa chambre, & m'entretint beaucoup, me faisant des plaintes de la Reine sa femme.

Le Dimanche 25. les Comtes de Pembroc & de Montgomeri me vinrent voir: puis je fus trouver le Duc, que j'emmenai chez la Reine; où il fit sa paix avec elle: que j'avois moyennée, avec mille peines. Le Roi y arriva ensuite, qui se racommoda aussi avec elle, lui fit beaucoup de caresses, me remercia de ce que j'avois mis le Duc en bonne intelligence avec sa femme; puis m'emmena en sa chambre, où il me montra ses pierreries, qui sont très-belles.

Le Lundi vingt-sixiéme je fus voir le matin l'Ambassadeur de Danemarck. L'après-dînée je fus trouver la Reine à Sommerset, avec qui je me broüillai.

Le Mardi vingt-septiéme le Duc, les Comtes de Dorset, de Hollande, de Carlile, Montaigu, & Goring, vinrent dîner chez-moy. Je fus voir puis après le Comte de Pembroc & Carleton. Il m'arriva le soir un Courrier de France.

Le Mercredi vingt-huitiéme je fus le matin à Withal, parler au Duc & au Secretaire Couvai, parce que le Roi s'en alloit à Hamptoncourt. Après dî-

ner je fus voir la Reine à Sommerset, avec laquelle je m'accordai. Le soir le Duc & le Comte de Hollande me menerent souper chez Antonio Porter, qui faisoit festin à Dom Augustin Fiesque, Marquis de Piennes, au Chevalier de Jars & à Gabellin. Nous eûmes l'après-souper la musique.

Le Jeudi vingt-septiéme j'eus le matin la visite du Comte de Hollande & du Comte de Carlile. L'après-dînée je fus voir l'Ambassadeur de Hollande.

Le Vendredi trentiéme je fus voir la Reine à Sommerset: puis le Duc à Valinfort. Le Resident du Roi de Bohéme vint souper chez moi.

Le Samedi dernier d'Octobre l'Ambassadeur de Danemark me vint voir: puis je vins voir Madame d'Etrange.

Le Dimanche premier jour de Novembre & de la Toussaints, je fis mes devotions, puis je fus voir la Duchesse de Lenox, & le Secretaire Couvai. On tint ce jour-là Conseil pour mes affaires.

Le Lundi deuxiéme je fus le matin voir le Comte de Hollande; puis le Duc m'ayant donné rendez-vous en la gallerie de la Reine, nous y conferâmes fort long-tems. Après dîner je revins voir la Reine, pour lui rendre compte

de mon entretien avec le Duc, dont elle étoit en peine; parce que nous nous étions separez mal.

Le Mardi troisiéme le Duc m'amena sa petite fille chez-moi, pour témoignage d'accord. Il y demeura à dîner avec Montaigu, Nery & Porter. Puis me mena trouver le Roi qui s'en alla joüer à la paume, & moi trouver la Reine, pour lui dire mon accord avec le Duc.

Le Mercredi quatriéme je fus voir la Duchesse de Lenox. J'écrivis au Duc sur le sujet de mon affaire: puis je fus trouver la Reine, pour lui montrer la copie de ce que j'avois mandé. Le soir le Duc envoya Montaigu souper chez moi, & m'assûrer de sa part, qu'il accomoderoit mes affaires selon mon desir; dont j'envoyai en même tems donner avis à la Reine.

Le Jeudi cinquiéme le Secretaire Couvai me vint dire, que je vinsse le lendemain au Conseil, où j'aurois une finale réponse de ma proposition. Je fus ensuite chez Madame d'Etrange.

Le Vendredi sixiéme le Duc vint dîner chez moi, puis me mena à la Cour, en une des chambres du Roi, où il laissa Goring, Montaigu & Lucnar, pour m'entretenir. Il me vint peu après trou-

ver, & me dit que la réponse que le Conseil me vouloit faire, ne valoit rien, mais que je ne me misse pas en peine, ains que j'y répondisse sur l'Heure-même fermement, & que puis après il accommoderoit le tout, de telle sorte, que j'en serois satisfait. Peu après, le Secretaire Couvai me vint appeller, pour aller au Conseil, où après que l'on m'eut fait mettre à une chaise au haut bout, Messieurs du Conseil par la bouche de Carleton, me firent dire : qu'après avoir deliberé sur la proposition que j'avois faite au même Conseil, quelques jours auparavant, ils me faisoient la reponse, qu'ils me donnerent par écrit, & ensuite la firent lire. Sur quoi leur ayant demandé audience, pour leur répondre sur ce Chapitre, je le fis avec grande vehemence, & mieux à mon gré que je ne parlai de ma vie. Ma réponse dura plus d'une heure. Puis étant sorti, j'allai trouver la Reine, pour lui montrer la belle réponse qu'ils m'avoient donnée, & lui dis en substance ce que j'y avois répondu & protesté ; ce qui l'obligea fort. Le soir même le Duc m'envoya dire, que tous ceux du Conseil, qui parloient ou entendoient le François, me viendroient trouver le lendemain matin, &

que

que j'eusse bonne esperance d'une conclusion bonne : car le Roi leur avoit dit, que son intention étoit de satisfaire le Roi son Frere ; & de me renvoyer content.

Le Samedi septiéme, le Comte de Dorchet me vint trouver, dès sept heures du matin, pour me dire que j'aurois contentement, & que le Conseil viendroit peu après me trouver, & ne tiendroit qu'à moi que tout n'allât bien. Il me trouva en mauvais état pour conferer. Car ou le tems qui étoit fort nebuleux, ou mon temperament, ou la longue & vehemente réponse que j'avois faite le jour precedent, m'avoit mis en tel point, que je n'avois plus de voix, & à peine me pouvoit-il entendre, quelque effort que je pûsse faire : & peu après le Duc & le Conseil arriverent, & nous étant assis, Monsieur Carleton fit replique sur ma réponse, & enfin protesta en la même façon que j'avois fait, du mal qui pourroit arriver de notre rupture, offrant neanmoins, si nous pouvions trouver par ensemble quelque bon moyen d'accommodement, que le Roi l'auroit très-agreable. A quoi ensuite nous travaillâmes, & n'y eûmes pas beaucoup de peine ; car ils furent raison-

raisonnables, & moi moderé en mes demandes. La plus grande difficulté fut pour le rétablissement des Prêtres, dont enfin nous convinmes.

Je leur fis ensuite un magnifique festin, & puis s'en étant allez, je fus aussitôt trouver la Reine, pour lui porter les bonnes nouvelles de notre traité.

Le Dimanche huitiéme le Duc & le Comte de Hollande vinrent dîner chez moi. Le Duc de Lenox me vint voir chez moi : puis je fus trouver le Roi en sa chambre, où j'eus une audience privée, en laquelle il me confirma & ratifia tout ce que ses Commissaires avoient traitté & conclu avec moi, dont il me montra l'écrit, & me le fit lire. Le soir l'Agent du Roi de Boheme se vint conjoüir avec moi & y souper, comme fit aussi amplement l'Ambassadeur de Danemarck.

Le lendemain Lundi neuviéme, qui est l'élection du Maire, je vins le matin à Sommerset trouver la Reine, qui y étoit venuë, pour le voir sur la Tamise allant à Westmunster, prêter le serment, en un magnifique apparat de bateaux. Puis la Reine dîna, & ensuite se mit en carosse, & me fit mettre en même portiere avec elle. Monsieur le Duc de Boukinkam

kinkam ſe mit auſſi, par ſon commandement, dans ſon caroſſe, & nous allâmes en la ruë de Shipſide, pour voir paſſer la ceremonie, qui eſt la plus grande qui ſe faſſe en la reception d'aucun Officier du monde. Attendant qu'il paſſât, la Reine ſe mit à joüer à la prime, avec le Duc, le Comte de Dorchet & moi. Puis enſuite le Duc me mena dîner chez le nouveau Maire, qui en donna ce jour-là à plus de huit cens perſonnes. Puis après le Duc & les Comtes de Montgomeri & de Hollande m'ayant ramené chez moi, je m'en allai promener aux Morffield.

Le Mardi dixiéme je fus le matin voir l'Ambaſſadeur de Danemark, & à mon retour trouvai le Duc, qui dîna chez moi. Nous allâmes enſemble pour voir la Reine à Sommerſet; mais elle étoit enfermée en ſon Monaſtere. J'allai de là voir l'Ambaſſadeur de Veniſe, & à mon retour le Comte de Carlile ſe trouva chez moi, afin de conclure ſon accommodement entre le Duc & lui, que je negociois, & en vins à bout.

Le Mercredi onziéme j'allai avec le Comte de Hollande Monſieur Herbert, qui avoit été Ambaſſadeur en France, à Semilton, qui appartient à Monſieur Edoüard

Edoüard Cecile, qui en est Vicomte. Elle est à trois lieuës de Londres, & est une très-belle maison, où le maître m'avoit prié à dîner, qui nous y traitta magnifiquement. La Comtesse d'Exchester, sa belle sœur, y vint faire avec sa femme l'honneur de la maison. Puis après dîner nous vinmes passer en une maison d'un marchand, nommé Monsieur Bel, mon ancien hôte & ami, qui m'y fit une collation. Le Carême-prenant des Anglois commençoit ce jour-là, qui selon leur Calendrier est celui de la Toussaints.

Le Jeudi douziéme je fus chez le Milord Carleton, qui étoit chargé d'expedier mes dépêches. De là je fus voir le Roi. Puis je ramenai Goring dîner avec moi, & le Vicomte de Semilton. Le Comte de Carlile m'envoya presenter six beaux chevaux. Je fus pour voir le Stuart, Comte de Pembroc, & le Secretaire Couvai, & ne les ayant trouvez je vins chez la Reine, où le Roi arriva, qui se broüillerent ensemble, & moi ensuite, sur ce sujet, avec la Reine, & lui dis, que je prendrois le lendemain congé du Roi, pour m'en retourner en France, sans achever les affaires, & dirois au Roi & à la Reine sa mere, qu'il

qu'il tenoit à elle. Comme je fus de retour en mon logis, le perę Sancy, à qui elle avoit écrit de notre broüillerie, vint pour la racommoder, avec tant d'impertinences, que je me mis fort en colere contre lui.

Le Vendredi treiziéme je fus le matin chez l'Ambassadeur de Hollande, puis chez le Secretaire Çouvai, & l'après-dînée je passai chez la Comtesse d'Exchester, & sa fille la Comtesse d'Oxfort. Je ne voulus point aller chez la Reine, qui me l'avoit commandé.

Le Samedi quatorziéme le Comte de Carlile me vint trouver, pour me racommoder avec la Reine: puis le Secretaire Couvai avec le Milord Carleton vinrent, comme Commissaires du Roi, conclure & finir nos affaires. Je fus ensuite trouver le Duc de Boukinkam en sa maison de Iorschau, qui me pria à souper le lendemain chez lui, avec le Roi.

Le Dimanche quinziéme l'Ambassadeur de Danemark me vint visiter, puis je m'en allai trouver le Roi à Whithal, qui me mit dans sa berge, & me mena à Iorschau chez le Duc, qui lui fit le plus magnifique festin que je vis de ma vie. Le Roi soupa en une table avec la Reine

ne & moi, qui fut servie par des balets entiers à chaque service, & des representations diverses, changemens de theatres, de tables & de musique. Le Duc servit le Roi, le Comte de Carlile la Reine, & le Comte d'Hollande me servit à table.

Après souper on mena le Roi & nous en une autre salle, où l'assemblée étoit, & on y entroit par un tour comme aux Monasteres, sans aucune confusion, où l'on eut un superbe balet, que le Duc dansa. Et ensuite nous nous mîmes à danser des contredanses, jusques à quatre heures après minuit. De là on nous mena en des appartemens voûtez, où il y avoit cinq diverses collations.

Le Jeudi seiziéme, le Roi, qui avoit couché à Iorschau, m'envoya querir, pour oüir la musique de la Reine sa femme. Puis ensuite il fit tenir le bal, après lequel il y eut Comedie, & se retira à Whithal avec la Reine sa femme.

Le Mardi dix-septiéme je fus trouver le Milord Carleton; le Comte Dunalme & le Milord Mandevil dînerent avec moi. Je fus voir Madame d'Etrange. L'Agent de Boheme soupa chez moi.

Le Mercredi vingt-huitiéme je fus voir l'Ambassadeur de Hollande, où le Duc

me vint trouver. Je portai ensuite au Secretaire Couvay le rôlle des Prêtres prisonniers, tous lesquels le Roi délivra en ma consideration. Je fus sur le soir voir les Comtesses d'Exchester & de Herfort.

Le Jeudi dix-neuviéme je vins voir le Duc à Whithal, qui me mena au dîner de la Reine, puis dîner chez sa sœur la Comtesse de Dembi. Après la Reine alla à Sommerset, où je l'accompagnai. Puis je revins chez moi, pour attendre l'Ambassadeur de Venise, qui me l'avoit mandé.

Le Vendredi vingtiéme j'allai voir la Duchesse de Lenox, puis trouver le Milord Duc & Carleton qui étoit à Vialenforaux.

Le Samedi vingt-uniéme je fus dire adieu à l'Ambassadeur de Danemark. Puis le Duc, les Comtes de Suffolc, Carlile & d'Hollande, le Milord Carleton, Montaigu, Goring, Cheri, St. Antoine & Gentileschi vinrent dîner chez moi, où vinrent après dîner les Comtes d'Exchester & de Mandevil me dire adieu. Nous allâmes chez la Comtesse d'Exchester, où étoit la grande Tresoriere; de là trouver la Reine à Sommerset.

Le

Le Dimanche 22. je fus chez le Secretaire Couvai, puis chez la Reine. L'Ambassadeur de Danemark me vint dire adieu, & le Milord Deſſy.

Le Lundi vingt-troiſiéme le Vicomte de Semilton, Goring, Cheri, & autres vinrent dîner chez moi. Puis fus dire adieu à l'Ambaſſadeur de Hollande.

Le Mardi vingt-quatriéme Monſieur le Duc, le Comte de Dorchet, Carleton & autres dînerent chez moi. Je fus trouver l'après-dînée la Reine à Sommerſet.

Le Mercredi vingt-cinquiéme je fus dîner chez le Comte de Hollande, à Stintinton.

Le Jeudi vingt-ſixiéme les Comtes de Britswater & de Salisberi me vinrent voir. Le ſoir je fus trouver la Reine à Sommerſet, qui fit à ma conſideration ce jour-là une très-belle aſſemblée: puis un ballet, & de là une collation de confitures.

Le Vendredi vingt-ſeptiéme je renvoyai la Guette en France, qui ce jour precedent avoit fait une extravagance, de la part de l'Evêque de Mandes. Je fus voir le Secretaire Couvay, pour avoir mes dépêches. De là j'allai à la bourſe; Goring m'envoya deux chevaux.

Le

Le Samedi vingt-huitiéme je fus dire adieu à l'Ambassadeur de Venise. Le Comte de Carlile & Goring dînerent chez moi. Puis nous fimes amener mes chevaux aux Morfield: de là je fus chez la Reine, où le Roi vint.

Le Dimanche vingt-neuviéme le Comte de Carlile & Lucnar me vinrent prendre, avec les carrosses du Roi, pour m'amener prendre congé de leurs Majestez, qui me donnerent audience publique en la grand salle de Withal. Je revins puis après avec lui dans sa chambre du lit, où il me fit entrer. Puis je fus souper dans la chambre du Comte de Carlile, qui me traitta magnifiquement. Lucnar me vint apporter de la part du Roi un très-riche present, de quatre diamans, mis en une losange, & une grosse pierre au bout, & le même soir le Roi m'envoya encore querir, pour me faire oüir une excellente Comedie Angloise.

Le Lundi trentiéme je fus dire adieu au Milord Montaigu, President au Conseil, aux Comtes de Pembroc & de Montgomery, Exchester & à la Comtesse sa femme & à la Comtesse d'Oxfort & Comtesse de Herfort sa fille, & au Milord Carleton. De là j'allai en particulier chez la Reine.

Le

Le Mardi premier jour de Decembre je fus dire adieu à l'Agent de Boheme, aux Comtes de Hollande & de Suffolc & de Salisbery. Puis ayant aussi pris congé du Duc, je revins dîner chez moi avec le Comte de Hollande, qui me donna trois chevaux. Il me mena ensuite voir le logis de Madame Satton. Je fus ensuite dire adieu au Comte de Dunalme & à la Duchesse de Lenox : puis à Withal dire adieu aux filles de la Reine. Le Roi me manda que je le vinsse trouver chez la Reine sa femme, ce que je fis, & pris là encore une fois congé de lui. La Reine me manda que je l'allasse encore trouver le lendemain. De là Mr le Duc d'Hollande, Montaigu & le Chevalier de Jars me menerent chez la Comtesse d'Exchester, qui nous fit un magnifique festin, & le bal ensuite.

Le Mercredi deuxiéme jour de Decembre. Le Comte de Barcher me vint dire adieu, puis toute la maison de la Reine. Le Comte de Suffolc m'envoya un cheval. J'allai prendre congé de la Reine qui me donna un beau diamant. Je pris ensuite congé des Dames de la chambre du lit, puis j'allai chez le Comte de Carlile, qui s'étoit fort blessé le soir auparavant à la tête. Puis je vins

vins à la chambre du Duc, où je demeurai assez long-tems, pour attendre mes dépêches, & les Lettres que le Roi m'avoit promises, pour abolir les poursuivans d'Angleterre. Finalement je pris congé du Duc, & des autres Seigneurs de la Cour, & seulement accompagné de Lucnar & du Chevalier de Jars, ayant envoyé mes gens devant, je me mis dans un carrosse de la Reine, & vins coucher à Gravesende.

Le Jeudi troisiéme à Sittimborne, puis à Cantorbery.

Le Samedi cinquiéme j'arrivai à Douvres, avec un équipage de quatre cens personnes, qui passoient avec moi, compris soixante-dix Prêtres, que j'avois délivrez des prisons d'Angleterre. Je voulus défrayer tous ceux qui passoient avec moi en France, croyant que le même jour que j'arriverois à Douvres je me pourrois embarquer; mais la tempête me retint quatorze jours à Douvres: ce qui me coûta quatorze mille écus: j'arrivai à Douvres pour dîner, & fis embarquer mon équipage, pensant passer la mer; mais elle fut contraire.

Le Dimanche, le Lundi & le Mardi que le Duc m'envoya Montaigu, pour m'avertir,

m'avertir, que c'étoit lui que le Roi envoyoit en France. Ce que je lui déconseillai tellement, que je lui fis entendre, que l'on ne le recevroit pas, & envoyai Montaigu en toute diligence vers lui.

Le Mercredi neuviéme nous nous embarquâmes à deux heures après minuit; mais la tempête nous accueillit de telle sorte, que nous fûmes portez vers Diepe, puis contraints de revenir prendre terre proche de Douvres, où nous retournâmes: dont le Chevalier de Jars, qui m'avoit quitté sur le pont, en m'embarquant, fut averti par son homme, qui étoit demeuré malade à Douvres, & n'en partit qu'après mon embarquement dudit Louvre. Le Duc qui fut averti par lui de mon retardement à Douvres, m'y envoya visiter par Montaigu le Samedi douziéme, & me prier de retourner jusques à Cantorbery, où il se rendroit le lendemain Dimanche treiziéme; comme il fit, avec les Comtes de Carlile, de Hollande, Goring, & le Chevalier de Jars. Il me voulut faire voir sa splendeur, par le magnifique festin qu'il m'y fit au soir, auquel j'employai l'après souper à le persuader de rompre ou retarder son voyage.

Le Lundi quatorziéme je continuai ma même pratique, contre laquelle il étoit entierement porté. Tout ce que je pûs faire, ce fut de lui faire dilayer jusques à ce qu'il eût de mes nouvelles par Gerbier, qu'il envoya avec moi. Il me fit encore à dîner un aussi superbe festin que celui du soir precedent. Puis nous nous embrassâmes pour ne nous plus revoir. Je trouvai à mon retour à Douvres, que mon train en étoit parti; mais il courut une telle fortune, que de 5. jours il ne pût arriver à Calais, & qu'il fallut jetter mes deux carrosses dans la mer, dans lesquels il y avoit par malheur pour plus de 40000. francs de hardes, que j'avois achetées en Angleterre, pour donner. J'y perdis de plus, vingt-neuf chevaux, qui moururent de soif durant ces cinq jours; parce que l'on n'avoit fait aucune provision d'eau douce, en ce passage, qui ne dure que trois heures en bon tems.

Il me fut impossible de m'embarquer avant le Vendredi dix-huitiéme, que par un grand vent je me mis sur mer, & vins dîner à Calais, où je demeurai le reste du jour, pour me remettre du mal de la Mer.

Le Samedi 19. j'en partis en poste, & vins à Montreüil. Le

Le Dimanche vingtiéme je vins à Amiens, où Monsieur de Chaunes me fit une reception magnifique, faisant tirer le canon de la citadelle, & me fit un festin avec vingt Dames; puis me logea superbement.

Il me retint encore le lendemain vingt-uniéme, que je ne vins au gîte qu'à Louvre, à cause des complimens qui me retarderent.

Le Mardi vingt-deuxiéme j'arrivai à Paris, là où je trouvai que la venuë du Duc de Boukinkam n'étoit pas agréable, & la Reine me commanda d'écrire, pour lui faire sçavoir que sa venuë ne lui seroit pas agréable, & qu'il s'en désistât. Je trouvai à mon arrivée le Duc d'Alüin & Liancourt bannis de la Cour, & Baradas non seulement défavorisé, mais chassé & ruïné, & que l'on avoit mis en sa place, proche du Roi, un jeune garçon, d'assez piétre mine, & pire esprit, nommé Saint Simon. Je fus employé avec Monsieur de Bellegarde & Monsieur de Mendes, pour traiter avec Baradas de ses charges de premier Ecuyer & autres qu'il avoit, dont il eut quelque récompense.

Les choses étoient en cet état lorsque nous entrâmes en l'année 1627. au com-

mencement de laquelle le Roi fit tenir une assemblée de notables, en laquelle il me fit l'honneur de me choisir, pour y être un des Presidens. Monsieur frere du Roi fut le chef & le premier, & ensuite Monsieur le Cardinal de la Vallette, le Maréchal de la Force & moi. L'assemblée étoit outre cela composée de premier & second Presidens de Paris, des premiers Presidens des huit autres Parlemens, des Procureurs generaux, des premiers & seconds Presidens des Chambres des Comptes de Paris, de Roüen & de Bourgogne, avec leurs Procureurs generaux, des mêmes des trois Cours des Aides & du Lieutenant Civil de Paris, de douze Seigneurs, sçavoir six Chevaliers de l'Ordre, six du Conseil du Roi, de douze Primats Archevêques ou Evêques, puis Monsieur, & les trois Presidens. L'assemblée tint plus de deux mois: ensuite de quoi nous vînmes donner les cahiers des avis sur les choses dont le Roi nous avoit fait faire les propositions, qui furent signées de Monsieur,& puis ensuite de Monsieur le Cardinal de la Vallette, de Monsieur le Maréchal de la Force & de moi. Il m'arriva peu d'occasions de parler, parce que j'étois le penultiéme à dire mon

avis,

avis & tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet, avoit déja été allegué par tant de grands personnages; hormis une fois, que nous étant proposé, si le Roi cesseroit ses bâtimens jusques en une meilleure saison, & que ses Finances fussent en meilleur état, Monsieur d'Ossembray fut d'avis, que l'on le devoit conseiller au Roi ; mais qu'il devoit être très-humblement supplié de faire faire la sepulture du feu Roi son pere, decedé & non inhumé depuis seize ans, & offrit son bien pour y employer, si ses Finances manquoient. Chacun suivit cet avis, & loüa grandement cette sainte pensée du President d'Ossembray, & l'opinion uniforme vint jusques à moi, qui parlai en cette sorte :

Il est bien difficile à un des derniers opinans d'une si celebre compagnie d'entreprendre aucune autre chose, que de fortifier de son suffrage, & de son approbation une des opinions débatuës & agitées par ceux qui ont déja dit leurs avis, lesquels n'ayant rien oublié ni laissé à dire sur le sujet qui a été mis en déliberation, lui ferment la bouche & interdisent la parole. Cette raison, jointe à mon incapacité, m'eût fait perpetuer le silence, que j'ai gardé depuis le

commencement de cette assemblée, si l'obligation que je lui ai, & mon devoir ne m'eusse forcé de le rompre, pour lui montrer peu de choses, mais bien essentielles, si elle me fait la faveur de m'entendre, comme je l'en supplie instamment.

Messieurs, Les propositions que le Roi nous a ci-devant envoyées, pour lui en donner nos avis, & les réponses que nous lui avons faites, ont une si grande conformité, qu'aucune n'a été encore contrariée. Sa Majesté nous a consultez s'il fera démolir les places qui sont dans le cœur du Royaume : s'il retranchera ses garnisons : s'il abolira les survivances, & ainsi de tout le reste. Ce qui m'a fait soupçonner, que cette derniere proposition, qu'elle nous a fait faire, sur le retranchement des dépenses, qu'il fait en ses bâtimens, n'a été faite à autre fin, que pour reconnoître si nous ne menons point d'autre ton, que celui qu'il chante, & si nous ferons sur cette demande la même réponse que nous avons faite à toutes les autres, comme je vois que nous nous y disposons. Car autrement il n'y a point d'apparence de nous consulter, s'il se retranchera de faire une chose, qu'il ne fait pas. Le feu

feu Roi nous eût pû demander cet avis, & nous eussions eu loisir de lui donner, car il a employé des sommes immenses à bâtir. Nous avons bien pû connoître en celui-ci la qualité de destructeur, mais non celle d'édificateur. Saint Jean d'Angely, Clerac, les Tonnains, Montheur, Negrepelisse, S. Antonin, & tant d'autres places rasées, & démolies, ou brûlées, me rendent preuve de l'un, & le lieu où nous sommes, auquel depuis le decès du feu Roi son Pere, il n'a pas ajoûté une seule pierre, & la suspension qu'il a faite depuis seize années au parachevement de ses autres bâtimens commencez, me font voir clairement, que son inclination n'est point portée à bâtir, & que les Finances de la France ne seront pas épuisées par ses somptueux édifices; si ce n'est qu'on lui veüille reprocher le chetif Château de Versailles, de la construction duquel un simple Gentil-homme ne voudroit pas prendre vanité.

Quant à ce qui est du second point, concernant la sepulture du feu Roi, je voudrois pouvoir encherir sur les loüanges que la compagnie a données à Mr le President d'Ossembray, personnage né pour le bien de la France, digne du

nom qu'il porte, & de la gloire & haute renommée de ses prédecesseurs. Il m'a semblé, quand il a si noblement offert ses biens, pour subvenir à la construction du tombeau du feu Roi, que son cœur & ses desirs accompagnoient sa bouche, tant il a montré de zele & de reconnoissance à la memoire de ce bon & grand Roi. Mais comme je suis de l'avis commun, en ce qui est du gré, que la compagnie lui sçait de ses bonnes intentions, je contrarie au sien, en la très-humble priere qu'il veut que nous fassions à Sa Majesté, de faire édifier la sepulture du feu Roi son Pere, & de le faire ressouvenir de ce devoir, à quoi la nature l'oblige. Plusieurs de cette compagnie, Messieurs, & principalement des Seigneurs du Conseil du Roi, rappelleront, s'il leur plaît, leur memoire pour vous témoigner comme moi, qu'après que la Reine Regente du Royaume eut essuyé ses premieres larmes, causées par la funeste mort de cet incomparable Roi, pour regarder & remedier aux urgentes affaires de cet Etat, un des principaux soins fut de construire sur les cendres de son Seigneur & Mari un Mausolée digne de cette grande Arthemise. Elle envoya en Italie, pour en

en tirer des desseins des plus fameux ouvriers, & même fit venir quelques Architectes en France pour ce sujet; mais aucun dessein que l'on lui eût presenté, ne pût égaler son desir, ni la dépense qu'elle y destinoit. Il est apparent, qu'elle n'y eût pas épargné quelque grande somme des Finances du Roi, dont elle disposoit comme Reine Regente, puisque de ses derniers propres elle a employé trente mille écus, pour ériger en bronze sur le pont neuf sa statuë à cheval.

Monseigneur, qui preside en cette assemblée*, & Monsieur le Cardinal de la Vallette, ont vû comme moi, les differens modelles de cette sepulture, faits par le commandement du Roi, qui n'ont jamais eu l'entiere approbation, & que l'esperance a fait rejetter: ce qui vous doit faire croire que Sa Majesté, ni la Reine sa mere n'ont manqué de soin, ni de volonté, ni de moyens pour faire cette œuvre, mais d'ouvriers & d'invention: mais que l'avis que sur ce sujet vous pensez lui donner, est un reproche indigne de la pieté de l'un, & de l'affection de l'autre, que des serviteurs ne doivent pas même penser de faire à leur Maître; ce qui infailliblement

ment & avec juste raison seroit mal reçu.

Mon avis est, que la grande retenuë & moderation du Roi, en ce qui regârde ses bâtimens, doit être approuvée, & loüée de cette Compagnie, laquelle le doit conseiller & exhorter de bien entretenir, & empêcher de ruïne ceux que ses prédecesseurs lui ont édifiez, & qu'il ne soit faite aucune mention de la sepulture du feu Roi son pere, de laquelle il a un soin très-particulier.

A peine eus-je achevé de donner mon avis, que plus de soixante notables, qui avoient donné le leur devant moi, revinrent au mien, qui fut approuvé & passé par toute l'assemblée, qui me remercia de ce que j'avois sagem nt prévu un inconvenient, auquel sans moi ils alloient tomber par inadvertance.

J'eus encore une autre fois lieu de parler contre un avis unanime, donné au Roi, de défendre à ses sujets de visiter aucun Ambassadeur, different seulement pour les Prélats, qui vouloient, que le Nonce du Pape ne fût compris en ce nombre; auquel je contrariai ouvertement; prouvant par vives raisons que l'on ne devoit point faire cette défense. Je ne mets point ici ce que je dis sur

ſur ce ſujet, parce que les Ambaſſadeurs le firent courre par pluſieurs copies, & en divers païs.

Cet hiver ſe paſſa à la Foire Saint Germain, & en deux grands ballets faits par le Roi & par la Reine, avec d'autres paſſe-tems, & ne ſe parloit que de joye en l'attente de l'accouchement de Madame, qui étoit fort groſſe. Bouteville en ce même-tems, & ſelon ſa coûtume, ſe batit contre la Frette, qui eut avantage ſur lui, ſon ſecond ayant tué Bachoyé, qui étoit le ſien, tôt après le renouvellement de l'Edit des duels; ce qui offenſa tellement le Roi, qu'il m'écrivit une nuit de ſa main, que j'envoyaſſe trois Compagnies de Suiſſes, avec ſon grand Prevôt, qui l'alloit inveſtir en ſa maiſon de Perſy, où l'on avoit dit au Roi, qu'il s'étoit retiré; mais il s'en étoit allé en Lorraine, d'où il revint un peu après Pâques, pour ſe battre au milieu de la place Royale contre le jeune Beuvron, & ſon ſecond le Comte des Chapelles tua Buſſy d'Amboiſe, qui en ſervoit à Beuvron. Ils s'en vinrent coucher à Vitry, dont Buſſy d'Amboiſe étoit Gouverneur, & la mere du mort, qui avoit envoyé après eux, un de ſes gens, les fit arrêter. Ils furent

menez par Monſieur de Gordes, Capitaine des Gardes du Corps, que le Roi y envoya avec quelques gens, pour les conduire dans la Baſtille : d'où peu après, condamnez par la Cour de Parlement, ils furent menez en Grêve, où ils eurent la tête trenchée. En ce tems Madame accoucha d'une fille, contre l'attente & le deſir de leurs Majeſtez, & de Monſieur ſon mari, qui euſſent plûtôt demandé un fils, & elle étant demeurée malade de ſa couche, mourut peu de tems après.

Cette mort changea la face de la Cour, fit concevoir de nouveaux deſſeins, & enfin a cauſé pluſieurs maux qui ſont arrivez depuis. On lui fit une pompe funebre Royale. Le Roi lui fut jetter de l'eau benite en ceremonie, & peu de jours après declara Monſieur, Lieutenant general de ſes armées, & nous fit Monſieur de Schomberg & moi, ſes Lieutenans generaux ſous lui, de l'armée qu'il mettoit ſur pied en Poitou; dont je dirai le ſujet, l'emploi & le progrès.

Par la paix que le Roi avoit accordée, au mois de Janvier de l'année paſſée, à ſes Sujets de la Religion, l'Iſle de Ré, qui dès long-tems avoit été te-

nuë

nuë par ceux de la Rochelle, dont ils furent dépossedez par Monsieur de Saint Luc, la Rochefoucault & Thoiras, peu après que Monsieur de Montmorency eut défait l'armée de mer Rochelloise, étoit demeurée entre les mains du Roi, qui en avoit donné le Gouvernement à Thoiras; & l'ordre d'y construire un grand Fort proche de Saint Martin, outre celui qui étoit déja parachevé, nommé le Fort de la Prée, auquel ledit Thoiras fit travailler puissamment, & sans intermission. Ce que voyant les Rochellois, & que le Fort-Loüis subsistoit sous leurs yeux, jugerent qu'ils étoient perdus sans ressource, si ce Fort de St Martin se mettoit en sa perfection. Ce fut pourquoi ils firent prier instamment le Roi de la Grande-Bretagne, par Mr de Soubise, de les assister, & ne souffrir leur entiere ruïne, qui étoit évidente.

Le Roi d'Angleterre, qui avoit toujours eu en singuliere recommandation les affaires de la Rochelle, comme le seul lieu, duquel il pouvoit secourir & assister les Huguenots de France, fit grande reflexion sur leurs instances, & animé par le Duc de Boukinkam, qui avoit été debouté de l'ardent desir qu'il avoit, de venir en France, parce que je lui

lui en avois mandé de la part du Roi ; piqué d'ailleurs sur certaines lettres, que Monsieur le Cardinal & lui s'étoient écrites reciproquement, pensa, en faisant le service, & suivant le sentiment du Roi son maître, satisfaire aux siens, & entreprendre une guerre, qu'il vouloit faire suivre d'une paix.

Pour cet effet il fit un grand armement, garni de tout ce qui étoit necessaire à une flotte, & vingt-huit mille Anglois dessus ; puis se mit en mer. Le Roi, qui étoit à toute heure averti des desseins des Anglois, & des pratiques des Rochellois, jugeant que cet apprêt se faisoit pour lui, fit munir ses côtes, & leva une armée pour se porter où besoin seroit, resolu d'y aller en personne, & Mr son frere avec lui. Il me commanda de l'accompagner en son Arsenal, où il fit l'état de son artillerie, & se preparant pour partir, alla en Parlement, pour leur dire adieu, & faire quand & quand verifier ce Code, que Monsieur de Marillac, Garde des sceaux, avoit compilé, & qui de son nom fut dit Code Michaud.

Le Roi partit de Paris, & sortant de son Parlement, pour s'acheminer en Poitou, il se trouva mal, comme il étoit. Je lui presentai la main, pour lui aider

aider à décendre de son lit de justice, & il me dit, Maréchal, j'ai la fiévre, & n'ai fait que trembler, tant que j'ai été en mon lit de justice. C'est neanmoins le lieu, lui répondis-je, d'où vous faites trembler les autres. Mais si cela est, Sire, pourquoi vous mettez-vous aux champs par la fiévre? arrêtez encore deux ou trois jours dans cette ville. Il me répondit : la foule de ceux qui sont venus prendre congé de moi me l'a donnée, & je la perdrai à la campagne, quand j'aurai pris l'air. Ne laissez pas d'envoyer à Maroles, où je vais coucher, votre Bearnois (c'étoit un valet que j'avois qu'il connoissoit) & je vous manderai par lui l'état de ma santé : cependant hâtez-vous de partir.

J'envoyai, selon son ordre, le lendemain matin pour sçavoir l'état de sa santé. Mon homme le vit comme il montoit en carosse, pour aller à Villeroi, auquel il dit, que je le vinsse voir le lendemain, & qu'il avoit eu une forte fiévre. Je m'y en allai, comme il m'avoit mandé; & Messieurs de Guise, de Joyeuse & de St. Luc voulurent que je les y menasse. Comme nous fûmes à Villeroi, Monsieur le Cardinal de Richelieu, avec qui j'étois un peu broüillé,

lé, sortit en la gallerie, salüa ces Princes; puis me dit : le Roi voudroit vous voir, mais il est en état, où la compagnie, qui est venuë avec vous, le pourroit incommoder. Il lui a pris une grande sueur:c'est pourquoi je vous conseille de ne le voir point : je lui dirai que vous êtes venu, & lui ferai le compliment de la part de ces Princes, lesquels ayant sçû l'état où étoit le Roi, se contenterent d'avoir fait leur devoir, sans desirer l'honneur de sa vûë.Sur nos mêmes pas nous revinmes à Paris. Je sçûs en partant de Villeroi, que Monsieur d'Angoulême étoit en la chambre du Roi; mais je ne m'avisai point de déviner pourquoi c'étoit : en voici la cause.

J'avois été nommé par le Roi son Lieutenant General, de son propre motif; ce qui n'avoit pas plû à ceux de son Conseil. J'avois de plus l'Evêque de Mendes pour ennemi, depuis mon retour d'Angleterre, sur ce qu'il disoit, que j'avois improuvé sa conduite, & plusieurs de ses actions, lors qu'il étoit grand Aumônier de la Reine. Cet Evêque me rendoit continuellement de mauvais offices auprès de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui avoit tout pouvoir, & le rendoit contraire en tout

ce qui me concernoit. Monsieur d'Angoulême lui proposa à Maroles, lors que le Roi y fut malade, que si on le vouloit envoyer en Poitou, avec une simple lettre de cachet, pour assembler l'armée, qui consistoit principalement en Cavalerie legere, dont il étoit Colonel, il la remettroit puis après entre les mains du Roi, en bon état à son arrivée, n'y pretendant aucun autre commandement. Sur cela on le fit venir à Villeroi, & Monsieur le Cardinal exposa la proposition de Monsieur d'Angoulême, lui disant de plus, qu'il trouvoit à propos de l'y envoyer.

Le Roi lui répondit: & Bassompierre que fera-t-il? n'est-il pas mon Lieutenant general? Oüi Sire, répondit Monsieur le Cardinal; mais comme il n'a jamais eu opinion que les Anglois soient pour faire descente en France, il ne sera pas si soigneux de mettre promptement votre armée sur pied, & Monsieur d'Angoulême ne pretend aucun commandement en l'armée, comme il vous dira lui-même; ains de se retirer, dès que votre Majesté viendra, sçachant bien que le commandement en appartient aux Maréchaux de France. Sur cela Monsieur d'Angoulême vint, & le Roi pressé, ac-

corda qu'il lui fût donnée une lettre de cachet pour commander.

Le lendemain, que j'eus été à Villeroi, je rencontrai le matin Monsieur d'Angoulême, lequel fit arrêter son carosse, & ensortit comme moi du mien, & m'embrassa; & me dit: je vous dis adieu; je parts dans deux heures, pour aller en Poitou. Et quoi faire? lui dis-je. Pour y commander l'armée du Roi, me répondit-il. Je pris congé de lui, bien étonné & surpris de cette nouvelle, qui me fut confirmée incontinent après par Descures. Je n'en dis aucune chose, mais je n'allai point aussi à Villeroi, où le Roi fut fort malade, me contentant d'y envoyer tous les jours apprendre des nouvelles de sa santé. La maladie du Roi augmenta de telle sorte, que l'on commença à apprehender sa mort. Il avoit de grands redoublemens de fiévre double-tierce, qui se fussent enfin tournez en continuë, s'ils eussent duré: ce qui fit acheminer la Reine à Villeroi, & être à toute heure près de lui. Monsieur de Guise, qui y alloit des deux jours l'un, fut appellé par le Roi, qui lui dit: Monsieur du Bois (ainsi me nommoit-il souvent) ne me vient pas voir: il me fait la mine, mais il a tort. Je vous prie de

de l'amener ici la premiere fois que vous viendrez, & lui dites de ma part. Ce qu'il fit, & moi je m'y en allai, mais je n'entray en sa chambre qu'avec Monsieur le Cardinal. La Reine mere y arriva peu après, & y ayant demeuré quelque tems, en sortit pour aller dîner, & moi après elle, sans avoir parlé au Roi, qui dit à Roger, son premier valet de garderobe, qu'il me vînt appeller. Il me dit, quand je fus arrivé, que je n'avois point de raison de me fâcher de ce qu'il avoit envoyé Monsieur d'Angoulême en Poitou, que l'on l'y avoit forcé, & qu'il ne lui avoit donné aucun pouvoir, & que dès qu'il seroit en état de s'acheminer en son armée, qu'il le contremanderoit, pour me la mettre en main. Et moi je lui répondis, que je ne m'en mettois pas en peine : que je ne songeois pour l'heure qu'à sa santé, pour laquelle je faisois de continuels vœux à Dieu, & qu'étant sa creature, j'approuvois tout ce qu'il faisoit, quand bien même ce seroit à mon prejudice.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la descente du Duc de Boukinkam en l'Isle de Ré, malgré l'opposition que Thoiras lui avoit voulu faire, & qu'au combat il y étoit mort plusieurs braves

hom-

hommes. Que Thoiras s'étoit retiré à St. Martin, tâchant de garder la Citadelle, qui n'étoit point encore pourvûë des choſes neceſſaires pour la maintenir, & qu'infailliblement le Duc de Boukinkam la prendroit. On fut quelque tems à celer cette nouvelle au Roi, de peur d'accroître ſon mal; puis enſuite on lui déguiſa, & ne lui fit-on pas ſi grande qu'elle étoit. Mais Monſieur ſon frere brûloit de déſir d'aller à l'armée, & ſe fâcha aigrement contre Monſieur le Cardinal, qui lui dit, qu'il ne conſeilloit point au Roi de le permettre, en l'état de maladie où il étoit lors: mais enfin le Roi jaloux de la gloire que ſon frere y pourroit acquerir, l'envoya revoquer, comme Monſieur fut arrivé à Saumur: mais enfin par l'interceſſion de la Reine ſa mere, le Rói le laiſſa aller.

Je dirai quelque choſe en ce lieu ſur le ſujet de ſon remariement, que la Reine mere affectionnoit fort, & déſiroit de telle ſorte que rien au monde ne lui étoit plus cher. Peu de jours après la mort de Madame, une après-dînée que la Reine ſe promenoit au Bois de Boulogne, elle me commanda de la mener d'un côté à la place d'un de ſes Ecuyers, & ſe mit à regretter la perte qu'elle

avoit faite de Madame ſa belle-fille, à laquelle elle ſçavoit que je prenois bonne part. Monſieur arriva ſur cela, que je n'avois point vû depuis qu'il étoit veuf, parce qu'alors j'étois malade. Sa venuë nous fit renouveller ce diſcours, & la Reine ſa mere lui dit, qu'il n'y avoit au monde que lui, qui fût capable d'alleger ou d'amoindrir le déplaiſir qu'elle avoit, en lui rendant une autre belle-fille. Il lui répondit, qu'il la ſupplioit ne lui point parler de cela, que ſa perte étoit trop grande. Elle lui répondit: mon fils, les choſes qui importent tant à l'État, à votre fortune, & au contentement de vos proches, ne ſe doivent jamais dilayer; & parler n'eſt pas conclure & effectuer. Nous contions tantôt, Baſſompierre & moi (ce qu'elle feignoit, pour entrer en diſcours, car nous n'en parlions point) les Princeſſes qui ſont maintenant en état de ſe marier, tant en France que dehors. Nous n'en trouvions que trois en France; à ſçavoir Mademoiſelle de Guiſe, qui eſt ſœur de feu Madame, il n'y faut pas penſer, ni à Mademoiſelle de Vendôme non plus, car elle eſt votre Niéce, & Mademoiſelle de Nevers qui eſt à mon avis bien belle & bien jolie, mais je crain-
drois

drois que ces drogues que lui a données Semini, pour la guerir de sa grande maladie, n'empêchassent qu'elle n'eût des enfans, & l'on me l'a fait apprehender. Et il répondit lors : il y a plus de six mois que l'on me l'a dit aussi. Il y a de plus la sœur du Duc de Lorraine, qui est Religieuse de Remiremont, poursuivit la Reine, mais je ne sçai que c'est. Je lui dis que je l'avois vûë l'année precedente en passant en Lorraine, que c'étoit une fille de treize à quatorze ans, bien belle. Je vis bien que je ne lui avois pas fait plaisir de dire cela, car ce n'étoit pas sa visée, & elle me coupa court sans repliquer. On dit aussi, dit-elle, que le Duc de Bavieres a une Niéce à marier ; mais je ne sçai aussi que c'est. L'Empereur a une fille mais il ne la voudra pas donner, si vous n'avez presentement une souveraineté. Il y a de plus deux Infantes de Savoye, qui approchent de quarante ans, & deux filles de Florence, dont l'une est bien belle, & se doit marier au Duc de Parme. Je ne pense pas que l'autre soit si belle, mais on m'a mandé qu'elle n'est pas mal agreable. Ha, Madame lui repliqua Monsieur, on dit que cette derniere est un monstre, tant elle est affreuse, mais

que

que l'autre eſt fort belle: & ſi j'avois envie de me marier, comme j'en ſuis bien éloigné, je deſirerois que ce fût plûtôt à une Princeſſe de votre maiſon qu'à pas une autre, & à celle particulierement, mais je n'y penſe pas. La Reine le remercia lors avec de belles paroles, & lui montra beaucoup d'affection; ſur quoi il partit: & la Reine dit enſuite, que c'étoit un bon commencement qu'elle avoit fait là, dont elle eſperoit bonne iſſuë, & qu'il falloit promptement envoyer dilayer le mariage de Parme, de peur de faillir celui-ci: & deux jours après elle envoya prier Monſieur, de lui venir parler à la Conciergerie du bois de Boulogne, ce qu'il fit; & elle le preſſa fort ſur ce mariage, & il ne répondit rien pour lors. Mr le Coigneux vint dire le lendemain à la Reine, que Monſieur s'y porteroit, & qu'elle pouvoit écrire à Florence. Et lors que Monſieur preſſoit pour aller commander l'armée à la Rochelle, la Reine lui ayant fait obtenir congé d'y aller, il lui dit, qu'il étoit reſolu d'épouſer la fille de Florence, & qu'elle pouvoit traitter ce mariage, & lors qu'enſuite le Roi l'ayant fait arrêter à Saumur, la Reine fit lever cet arrêt, Mr lui

lui manda qu'il la supplioit très-humblement, d'envoyer, comme elle fit, Luca de Liasini à Florence, pour empêcher que cette Princesse ne fût mariée au Duc de Parme.

Dieu enfin renvoya la santé au Roi, fit tenir bon aux assiegez de la Citadelle S. Martin de Ré contre le Duc de Boukinkam,&l'opinion de tout le monde: ce qui anima le Roi de telle sorte de les aller secourir, qu'à peine pouvoit-il monter à cheval, qu'il voulut partir pour y aller. Monsieur son frere ayant investi la Rochelle du côté de Coureilles, s'étant logé à Nette avec son armée & aux environs, jusques à Roussé, il m'envoya querir à St. Germain, où il s'étoit fait porter, & me dit, que je me preparasse pour aller à la Rochelle avec lui cinq jours après. Je lui demandai en quelle qualité il lui plaisoit que je le suivisse. Il me répondit: Vous mocquez-vous de me demander cela? en qualité de mon Lieutenant general. Je lui dis là-dessus, que Monsieur d'Angoulême occupoit déja cette qualité en son armée, laquelle en sa presence n'étoit jamais commandée que par les Maréchaux de France, quand il y en avoit. Que je le supplioiss très-humblement de ne me point mener là, pour faire

faire un affront à ma charge. Il se fâcha lors contre moi, & me dit, qu'il n'avoit garde de lui donner aucune charge, & qu'il lui envoyeroit commander de se retirer. Je le suppliai lors, qu'il me fît donner cette parole par Mr le Cardinal & que lors on le tiendroit pour assûré, parce que lui l'ayant fait aller à l'armée, il l'y voudroit conserver. Le Roi me le promit, & étant le jour même venu à Paris chez la Reine sa mere, il fit que Monsieur le Cardinal me dît la même chose dont il m'avoit assûré à St. Germain : & ce qui me le persuada davantage, fut le Maréchal de Schomberg, qui étoit mon compagnon en charge, & en cette commission, lequel m'en donna entiere assûrance. Sur cela le Roi s'achemina à petites journées jusques à Moulineau, auprès de Blois, où il fut quelque tems à se refaire, & à chasser. Je fis aller mon équipage quand & le Roi, demeurant à Paris jusques à ce qu'il me le mandât, comme il m'avoit fait l'honneur de me le promettre, & le fit aussi par courrier exprès ; ce qui me fit partir de Paris le Jeudi dernier jour de Septembre ; je vins coucher à Artenay.

Le Vendredi premier d'Octobre je passai par Orleans, allai oüir Messe à

Notre-Dame de Cleri, fus dîner à St. Laurent des Eaux, & de là à Moulineau, où je ne trouvai le Roi, mais je le fus chercher à Saumeri, où il étoit allé voir Monsieur le Cardinal, qui furent bien aises l'un & l'autre de mon arrivée: car je m'étois, peu de jours auparavant que Monsieur le Cardinal partît, fort bien raccommodé à Venures, où il étoit allé se tenir. Ils me dirent d'abord, comme ils venoient de depêcher Mr du Hallier, qui devoit servir de Maréchal de camp en l'armée, & que j'y avois aidé, pour s'en aller au Camp, en faire revenir Marillac, que le Roi envoyoit à Verdun, & commander à Monsieur d'Angoulême de se retirer de l'armée, & de venir trouver sa Majesté à Saumur, dont je demeurai fort satisfait. Et parce que mon train étoit à Blois, où le Roi devoit passer le lendemain, je lui demandai congé de m'y en aller coucher.

Le Samedi deuxiéme je me mis dans le batteau du Roi, comme il passoit devant Blois, & je vins coucher à Montloüis.

Le Dimanche troisiéme je vins passer devant Tours, & vins coucher à Langeis.

Le Lundi quatriéme le Roi reçût, par un

un Courrier que Monſieur ſon frere lui envoya, la nouvelle que le Fort de St Martin de Ré ne pouvoit plus tenir, que juſqu'au dixiéme ou au plus au douze du mois : ce qui le mit en grande peine : il vint deſcendre de ſon batteau à Notre-Dame des Ardilliers, où il pria Dieu, puis fut coucher à Saumur.

Le Mardi cinquiéme le Roi ſejourna à Saumur, pour faire ſes Pâques à Notre-Dame des Ardilliers, & vint le Mercredi coucher à Toüars.

Le Jeudi il vint à Partenay, où Monſieur le Cardinal de Richelieu le vint joindre, qui avoit paſſé par Richelieu, pour s'aboucher avec Mr le Prince.

Le Vendredi huitiéme le Roi fut coucher à Chandenier, & moi je m'en allai à Saint Maixant, pour voir Mr de Tours, mon bon ami, qui étoit en ſon Abbaye de l'Or de Poitiers.

Le Samedi neuviéme je rejoignis le Roi à Niort, où en arrivant il reçût la bonne nouvelle de vingt-ſept pinaſſes, ou autres barques chargées d'hommes & de vivres, qui étoient heureuſement, & malgré la flotte Angloiſe, entrées dans le Fort de Saint Martin de Ré ; ce qui fut cauſe de faire ſejourner le Roi à Niort tout le lendemain.

Le Lundi onziéme le Roi vint au gîte à Sugeres, où Monsieur frère du Roi, Messieurs d'Angoulême, de Bellegarde, Marillac & le President le Coigneux, qui avoit eu jusques alors l'Intendance de la Justice & des Finances de l'armée, le vinrent trouver. Monsieur parla au Roi en faveur de Monsieur d'Angoulême, & lui se recommanda aussi; mais le Roi dit, qu'il ne le pouvoit faire à notre préjudice, & qu'il m'avoit donné, & au Maréchal de Schomberg, la Lieutenance generale de son armée. On ne laissa pas pour cela de faire de grandes brigues en sa faveur.

Le Mardi dixiéme jour d'Octobre le Roi vint dîner à Moscy. La Cavalerie de l'armée le vint rencontrer entre Moscy & Estré, puis il arriva audit Estré, d'où Monsieur étoit délogé, pour lui laisser la place, & avoit pris pour sa demeure le Château de Dampierre, qui est veritablement un beau lieu, mais éloigné de plus de deux lieuës du quartier du Roi, & de l'armée; ce qui n'étoit guere propre pour un General d'armée: aussi le fit-il à la persuasion de Monsieur le Coigneux, qui prit une jolie maison là auprès pour y loger. Dès que le Roi fut arrivé à Estré, l'affaire de

de Mr d'Angoulême fut mise sur le tapis, en un Conseil qui se tint à cet effet, & je connus de la froideur au Roi, contre mon attente & ses promesses. Il fut appellé pour dire ses raisons; qui furent, que veritablement il avoit dit au Roi, qu'il ne prenoit aucune charge en son armée de Lieutenant General, lorsqu'il arriveroit, comme aussi il n'en avoit aucune patente ni commission; mais qu'à l'arrivée de Monsieur, qui avoit fait l'Etat de l'armée, il y avoit été couché comme Lieutenant General, & en avoit tiré les gages. Que l'on lui feroit maintenant un grand affront de l'en priver, & de le renvoyer, après y avoir servi le Roi durant trois mois, avec beaucoup de peine & de frais, pour la laisser à Monsieur de Schomberg & à moi, qui avions pendant ce tems-là passé notre tems à Paris. Qu'il n'y avoit autre contestation, que de l'inimitié que je lui portois, à cause de sa sœur: que je ne ferois pas difficulté d'être Lieutenant General en une armée où Monsieur de Guise commanderoit, & que lui il ne le voudroit pas seulement souffrir pour compagnon. Que d'autres Maréchaux de France avoient bien obéï à des Princes, comme Monsieur de Ma-
 tignon

tignon à feu Mr du Maine, & Messieurs de Brissac, de Bois-Dauphin & de Termes à Monsieur de Guise. Qu'il ne sçavoit quelle chose il y pouvoit avoir en lui, qui me causât tel mépris, que je le veüille refuser pour mon égal. Que Monsieur de Schomberg ne feroit point cette difficulté, s'il n'étoit animé & poussé par moi; & que si l'on nous donnoit à chacun un travail à faire, l'on jugeroit qui en viendroit le mieux à bout. Qu'il y avoit quarante ans qu'il portoit les armes, & qu'il avoit eu quantité de pouvoirs de General d'armée. Qu'il supplioit finalement le Roi, de ne lui vouloir faire un tel & si signalé affront.

Après avoir fini ses plaintes & ses Requêtes, le Roi envoya querir Monsieur de Schomberg & moi, qui étions pendant cela dans sa chambre, & après que nous fûmes assis, Monsieur le Cardinal prit la peine de redire en substance tout le discours de Mr d'Angoulême : à quoi je répondis : Sire, dès que je vis à ce Printems dernier, que Votre Majesté voulut envoyer Monsieur d'Angoulême commander son armée de Poitou, au préjudice de Mr de Schomberg & de moi, qu'elle y avoit nommez ses Lieutenans Generaux, je jugeai que l'on

le

le vouloit ſubtilement gliſſer dans ce commandement, ſans commiſſion, pour l'y maintenir puis après avec commiſſion, & remontrai à Votre Majeſté tout ce qu'elle voit maintenant. Cette même raiſon me fit inſiſter de demeurer à Paris, attendant quelque autre emploi, quand Votre Majeſté me commanda de la ſuivre en ce voyage, où elle ſe vouloit ſervir de moi en qualité de Lieutenant General de ſon armée, & n'en voulus accepter la charge, qu'après qu'elle m'eut aſsûré, & Mr le Cardinal enſuite, qu'elle feroit revoquer Mr d'Angoulême. Elle ſe ſouviendra, s'il lui plaît, des paroles qu'elle tint pour ce ſujet à Mr de Schomberg & à moi à Saumur, il y a huit jours, qu'elle ne ſouffriroit jamais, que Monſieur d'Angoulême eût autre commandement en cette armée, que celui de Colonel de la Cavalerie legere, s'il en vouloit faire la charge, & ne me ſçaurois aſſez étonner, comment Votre Majeſté a ſi-tôt changé de volonté en une choſe ſi juſte & raiſonnable, comme je lui ferai voir, s'il lui plaît de me permettre de lui repreſenter. Monſieur d'Angoulême eſt en cette armée ſans Patente, ni pouvoir. Il l'a commandée depuis qu'il y eſt, ſur

une simple Lettre de cachet. Il a protesté, en y venant, qu'il n'y prétendroit aucun commandement, dès qu'elle viendroit en sadite armée, & qu'il sçavoit bien qu'elle appartenoit de plein droit à ses Maréchaux de France. De quoi se plaint-il? de ce qu'on lui a donné mille francs par mois sur votre Etat, comme s'il étoit Lieutenant General? Je lui demande, s'il est nommé General. Il ne me le sçauroit montrer: & quand il y seroit nommé, Monsieur le Coigneux, qui l'a dressé, & Mr votre frere, qui l'a signé sans le voir, ne font point par ce seul acte des Lieutenans Generaux d'armée, que Votre Majesté soit obligée de maintenir & conserver. Il dit, qu'il y a servi trois mois: je le sçai bien: mais un service de trois mois le veut-il puis après perpetuer, & un service mendié, & stipulé precedemment, qu'il ne dureroit que jusques à votre arrivée? Quel affront prétend-il qu'il lui soit fait, si Votre Majesté lui tient ce qu'elle lui a promis, & s'il est traité en la forme qu'il a demandée, voir même extorquée? Il dit que nous avons passé, pendant le tems de son service, le tems à Paris: aussi sera-t-il à Paris, à passer le tems, pendant notre emploi.

Où

Où vouloit-il que nous fussions pendant votre maladie, & l'attente de votre convalescence, pour l'accompagner & servir en cette guerre ? & a très-grand tort de dire, que je lui veüille mal à cause de sa sœur. Ce seroit au contraire une cause de lui vouloir du bien. Je cherche avec trop de soin l'affection des prochains des personnes dont je suis amoureux. Je lui eusse pu vouloir mal, s'il eût fait à ma sœur ce que j'ai fait à la sienne. Il ne pratique pas la mêm: chose aux autres, de peur de s'attirer une trop grande quantité d'ennemis sur les bras. Il dit, que je ne ferois pas difficulté de servir de Lieutenant General en une armée où Monsieur de Guise seroit General, je l'avouë : aussi ne ferois-je pas peut-être en une où il seroit General : mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Je ne demeure pas seulement d'accord avec lui des Maréchaux de France qu'il a nommez, qui ont servi sous les Princes ; mais j'y ajoûterai encore le Maréchal de Strozzi, qui mourut au siege de Thionville, où il commandoit sous le Duc François de Guise : & depuis cinq ou six ans encore Monsieur le Maréchal de Thesmines, tantôt sous Monsieur du Maine, tantôt sous Mr d'Elbœuf : mais

il m'avoüera aussi, s'il lui plaît, qu'en aucune armée, où le Roi ait été, aucun Prince, ni autre n'ont commandé également avec les Maréchaux de France, à qui seuls cet honneur appartient ; & que tous les Princes, qui ont été esdites armées Royales, ont toûjours reçu l'ordre & le commandement des Maréchaux de France : & non pas seulement les Princes Étrangers ou bâtards, ce qui n'est pas grand merveille, mais les Princes du sang, à qui nous devons tant d'honneur, de respect & de service. A-t-il vû l'armée du feu Roi en sa presence commandée par aucun Prince? Monsieur le Prince de Conty, Mr le Comte de Soissons, Mr de Montpensier, quand il y sont venus avec des troupes, n'ont-ils pas reçu l'ordre, le mot & les commandemens des Maréchaux de Biron, pere & fils, d'Aumont & d'autres? l'ont-ils jamais donné? qu'il me marque une seule fois si un Prince du sang a été declaré Lieutenant General du Roi, comme l'est maintenant Monseigneur son frere, comme l'étoit en Savoye feu Monsieur le Comte de Soissons. Oüi mais, dira-t-il Monsieur de Nevers a souvent conduit & mené l'Armée du Roi. Je le confesse, en son absence, mais dès que le

Roi

Roi y étoit arrivé, son pouvoir cessoit: & s'il y demeuroit avec ses troupes, elles recevoient les ordres & les commandemens par Messieurs les Maréchaux de France, qui n'ont jamais eu de compagnons en charge és armées, où le Roi a été, que des autres Maréchaux de France. Je ne fais point de difficulté d'honorer les Princes, & leur porter beaucoup de respect & de déference, mais non point au prix & ravallement de ma charge, de laquelle il s'agit; car hors de là je me mets cent brassées aux dessous d'eux; mais en la fonction de ma Charge, je demeure en la hautesse où elle m'éleve. Je pense être quelque chose plus qu'un President du Parlement: cependant dans le Palais je ne suis pas seulement au dessous d'eux, mais tête nuë devant eux, qui l'ont couverte, & soûmis à leurs Sentences & jugemens. Aussi ne doivent point les Princes faire difficulté de déferer aux charges, bien que ceux qui les occupent soient moindres qu'eux, & ceux qui les possedent sont obligez de les perdre plûtôt, voir même de mourir, que de les laisser déperir, comme je m'assure de Monsieur le Maréchal de Schomberg, sans mon induction, comme Mr d'Angoulê-

me le veut persuader, ayant trop d'honneur, de courage & de ressentiment, pour y manquer. Et quant à ce que Mr d'Angoulême dit, que si nous avions tous deux une differente attaque à faire, que l'on verroit qui s'en acquitteroit le mieux, je réponds qu'assurément on le verroit qui s'en acquitteroit le mieux. Il se vante finalement qu'il y a quarante ans qu'il porte les armes. Le feu Comte de Fuentes venant en Flandre, prit une fois à témoin feu Monsieur le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, mon grand oncle, s'il n'y avoit pas quarante ans qu'il portoit les armes, lequel lui répondit que oüi, mais il y avoit trente-huit ans qu'il ne les portoit. Et je voudrois demander à ce vieux guerrier, comme l'on fait aux veneurs, qu'il nous montrât le pied de la bête qu'il a prise. Je finis, priant très-humblement Votre Majesté de se souvenir qu'elle m'a fait l'honneur de me donner la Charge de Lieutenant General de son armée, sans que je l'aye mendiée, pratiquée, escroquée, ni même recherchée: qu'elle m'a plusieurs fois réïteré à Paris, ou par les chemins, qu'elle me la conservoit dignement: qu'elle m'a fait trop noblement Maréchal de France, pour faire

maintenant commencer par moi un si grand ravallement à ma charge, & que je ne suis point ambitieux d'emploi, que je quitte très-volontiers celui qu'elle m'a donné, plûtôt que de le faire indignement, & que sans mécontentement ni plainte je m'en retournerois très-volontiers à Paris, y faire le bourgeois, & y prier Dieu qu'il continuë ses graces à Votre Majesté, par quantité de victoires sur ses ennemis; attendant que l'honneur de ses commandemens m'employe ailleurs.

Après que j'eus parlé comme dessus, Monsieur de Schomberg en fit autant, & déduisit éloquemment ses interêts, & ceux des Maréchaux de France; puis nous nous retirâmes, sans y penser plus avant. Puis nous allâmes voir le Fort d'Orleans commencé, qui étoit le seul travail, qu'en trois mois on avoit fait à la Rochelle. Et à mon retour étant venu chez le Roi, il me demanda ce qu'il m'en sembloit. Je lui dis, que c'étoit un inutile travail, placé au plus mauvais endroit que l'on eût sçû choisir en tout Coreille, plus de trois parts qu'il ne falloit, mal travaillé, de grande dépense, de peu de profit, construit non comme un Fort, & avec les regles

qu'il faut observer en une piece, qui est seulement pour servir à un siege, mais comme une piece à demeurer ; & enfin défectueuse en son tout & en toutes ses parties.

Il me dit lors, que j'en parlois par envie, & que si c'étoit moi qui l'eusse fait construire, je n'aurois pas moins de raisons pour le loüer, que j'en avois pour en médire. Je lui repliquai, que je n'étois si mal habile de décrier ce Fort à Sa Majesté, qui en sçauroit bien juger la verité, & dès le lendemain le reconnoître, & que je ne m'aidois pas de ces artifices contre Monsieur d'Angoulême, duquel je voyois bien qu'elle soûtenoit les interêts, ayant changé depuis le Conseil qu'elle avoit tenu, & que si elle avoit changé d'avis je n'avois pas changé de resolution, de ne servir avec compagnon, qui ne fût, comme moi, Maréchal de France. Elle me dit, qu'elle n'avoit point changé d'opinion, mais qu'elle seroit bien aise que je m'accommodasse à ce qui seroit du bien de son service, sans neanmoins me forcer à rien. Je vis bien alors, que les affaires alloient mal pour moi, qui me resolus au pis, & de m'en retourner à Paris, si je ne trouvois mon compte à la Rochelle :

le : & ainsi je me retirai en mon logis. Monsieur le Cardinal prit le sien au Pont la pierre, qui est un petit Château proche d'Angoulain. Tout le soir fut employé jusques en la nuit bien avant, en allées & venuës de Messieurs de Vignolles & de Marillac vers Mr de Schomberg, de la part de Monsieur d'Angoulême, au parti duquel ils étoient entierement attachez, pour tâcher de les accorder ensemble. Ils lui remontrerent, qu'étant le second Maréchal de France, j'aurois tout le pouvoir de l'armée, l'Intendance des Montres, & la Charge de Colonel des Suisses, qui me donnoient grand avantage sur lui. Outre cela mon activité à travailler, & qu'il ne pourroit pas faire comme moi, à cause de la goutte qui par fois le tourmentoit,& des affaires du Conseil étroit, auquel il étoit occupé:son inimitié avec le Marquis de Rhosny, Grand-Maître de l'Artillerie, avec qui j'étois en parfaite intelligence ; & finalement l'affection des gens de guerre, qui étoit grande vers moi, qui les avois quasi toûjours menez & commandez avec beaucoup de douceur, m'attireroient tout l'emploi à son exclusion. Que Monsieur d'Angoulême demeurant, & moi m'en

allant,

allant, il auroit toute l'entiere puissance, Monsieur d'Angoulême n'en voulant que le nom, & dépendre entierement de lui, avec qui il se vouloit joindre fraternellement. Ces persuasions, & autres qu'ils ajoûterent, firent tourner casaque au Maréchal de Schomberg, sans qu'il eût plus d'égard à son honneur, à l'interêt de sa Charge, ni à mon amitié, & ayant convenu de cette sorte avec Mr d'Angoulême, dès le lendemain matin Mercredi treiziéme, il dit au Roi, qu'il étoit prêt de recevoir Mr d'Angoulême pour son compagnon en la Lieutenance Generale de l'armée, puis qu'il le trouvoit déja en Charge; ce qu'il n'eût fait, s'il n'y eût été & que j'avois tort de lui contester. Ce fut assez dit au Roi, pour lui persuader ce à quoi il étoit porté, & à dire, qu'il n'y avoit que mon opiniâtreté qui retardât l'établissement de son armée. Sur cela Monsieur le Cardinal, Mr le Grand, Mr le Garde des Sceaux, & Messieurs les Maréchaux de Camp lui applaudirent de telle sorte, que comme je le vins trouver le matin pour l'accompagner au Plomb, où il s'acheminoit, pour de là voir la flotte Angloise, & le Fort Saint Martin, je le trouvai fort froid, & fuyant de me

parler. Il commanda même à Monsieur du Hallier de me persuader de m'accommoder avec Monsieur d'Angoulême. Mr le Cardinal me le dit aussi par les chemins, & Schomberg me vint accoster, me disant, qu'il voyoit bien que le Roi n'avoit pas bonne intention de nous obliger. Que cela le faisoit me conseiller de ceder au tems, comme bon courtisan, & que pour lui qui étoit du Conseil étroit, & qui avoit trop à perdre, ne s'y vouloit pas opiniâtrer. Je ne lui répondis autre chose, sinon que mon Roi & mon maître me pouvoit bien abandonner, mes amis me trahir, & mon frere & compagnon en Charge, unis, & joints en mêmes interêts, me quitter, mais que Bassompierre n'abandonneroit, trahiroit, ou quitteroit pas lui-même; qu'il demeurât avec infamie. Que pour moi je me retirerois avec honneur, & que je lui promettois, que je ne serois pas compagnon en même armée, le Roi y étant, avec Mr d'Angoulême, & que pour lui il fist comme il l'entendoit. Sur cela nous arrivâmes au Plomb, d'où nous vîmes la flotte Angloise à l'ancre devant St Martin de Ré, qui pouvoit être de cent cinquante vaisseaux.

Le Jeudi quatorziéme il fut avisé que

Monsieur

Monsieur qui étoit General de l'armée, nous diroit, que l'intention du Roi étoit, que Monsieur d'Angoulême servît conjointement avec nous : ce que je refusai absolument, & m'en allai l'après-dînée voir vers Coreille, où je trouvai le Roi, qui m'appella, & me dit : Je considere ce que vous me dites hier, & je trouve ce Fort bien grand. Et je lui dis, qu'il le seroit bien davantage, quand les fausses brayes, que l'on avoit dessein d'y faire, y seroient ajoûtées, & qu'il y faudroit encore outre cela faire quelques ouvrages, qui donnassent jusques sur le bord de la mer, dont il étoit éloigné; & qu'enfin un des Forts de la circonvallation de la Rochelle seroit plus grand que la Rochelle même. Je lui montrai de plus, comme il étoit commandé de tous côtez, & qu'en tout autre lieu où il eût été, il l'eût été moins. Je lui fis voir ensuite, comme on y travailloit la terre & les gazons, & lui fis avoüer, que tout cela ne valoit rien: mais je ne lui parlai ce jour-là d'aucune chose. Il envoya Monsieur de Mandes trouver Monsieur le Cardinal, le prier qu'il trouvât moyen de me contenter, & que je lui ferois faute si je me retirois, comme Mr du Hallier l'avoit assûré, que

je

je ferois le lendemain quinziéme, comme je ne manqnai pas, & le vins trouver du matin, & lui dis : Sire, pour ne faire rien indigne de moi, & qui fist tort à la charge de Maréchal de France, dont vous m'avez honoré, je suis forcé, avec un extrême regret, de me retirer de votre armée, & de supplier très-humblement votre Majesté de me permettre d'en sortir. Je m'en vais à Paris, attendre que l'honneur de vos commandemens m'appelle en quelque lieu, où je lui puisse continuer les mêmes humbles services, que j'ai fait par le passé ; lui demandant cependant en singuliere grace, de ne point ajoûter de foi aux mauvais offices que mes ennemis me feront, jusques à ce qu'elle les ait bien averez. Pour moi je l'assûrerai, que je serai à l'avenir ce que j'ai été par le passé, sçavoir votre très-humble & fidelle creature. Le Roi me persuadoit fort de demeurer, & me dit, que je ne l'avois jamais abandonné, que j'étois opiniâtre, & que tout le monde me donnoit le tort : que Monsieur le Maréchal de Schomberg qui avoit le même interêt que moi, me condamnoit : & que je sçavois bien que, quelques compagnons que j'eusse, il me donneroit les meilleurs

meilleurs emplois : enfin voyant qu'il ne me pouvoit vaincre, il me dit adieu, après m'avoir fait promettre que je l'irois dire à Monsieur le Cardinal ; auquel en même tems il envoya un de ses ordinaires, nommé Sanguin, pour le prier qu'il me fist demeurer, à quelque prix que ce fût. Je m'en allai le trouver, & il me donna tant d'asſûrances de sa bonne volonté, montra tant de tendresse, jusques à pleurer, & me presenta la carte blanche, pour mettre ce que je voudrois. Je lui dis enfin, que je ne demeurerois jamais compagnon de Monsieur d'Angoulême, le Roi étant en son armée, & qu'il ne seroit jamais dit que j'eusse fait ce tort à ma Charge : mais que s'il me vouloit donner une armée à part, toute distincte de celle du Roi, ayant mon artillerie, mes vivres, mes tresoriers, & tout l'état de l'armée à part, pour assieger la Rochelle de l'autre côté du canal, avec le commandement dans le Poitou, pour les choses dont j'aurois besoin, j'offrois de servir. Il m'embrassa alors, & me dit, qu'il me feroit accorder tout ce que je demandois, & que j'écrivisse mes pretentions: ce que je fis, & pris trois compagnies des Suisses, le Regiment de Navarre, celui

de

de Vaubecourt, de Beaumont, du Pleſſis-Praſlin, de Riberac, & de Chaſtellier Barlot, la compagnie des gendarmes de Monſieur, & ſix des chevaux legers, avec le reſte du Regiment de Champagne qui étoit au Fort-Louis : Meſſieurs du Hallier & Thoiras, pour Maréchaux de Camp ; la Courbe & Perſi pour Aides de camp, un nommé le Flamand & N. Ingenieurs : d'Aligey pour commander à l'artillerie : Desfourneaux pour Maréchal des logis de l'armée, & le Prevôt de la Connêtablie. Ce qui me fut accordé par le Roi, qui m'envoya querir, comme il étoit au Conſeil dans ſon cabinet. Je vins dans ſa chambre, où il vint auſſi-tôt avec Monſieur le Cardinal, & m'accorda & confirma ce que j'avois demandé, & me mena en ſon Conſeil avec joye.

Le lendemain Samedi ſeiziéme je fus remercier Monſieur le Cardinal. Ce ſoir-là le ſecours fut mis dans le fort de la Prée.

Le Dimanche dix-ſeptiéme je vins avec les officiers de l'armée, reconnoître mes quartiers. J'entrai dans le Fort-Loüis, où je fus ſalüé de force canonnades. De là j'allai conſiderer le Port neuf, pour y aller faire travailler, & puis je revins trouver le Roi.

Le

Le Mardi dix-neuviéme on tint Conseil, pour regler les vivres & l'artillerie des deux armées. Cette nuit la tempête commença bien furieuse par un Nord-est.

Le Mercredi vingtiéme trois chalouppes ennemies échoüerent au moulin de Laleu, & un vaisseau de trois cens tonneaux, à Broüage.

Le Jeudi vingt-uniéme je vins passer à Laleu, & à la rade de Chef de bois, pour voir la tempête, & le desordre qu'elle faisoit. De là je dînai à Lommeau chez Beaumont. Après dîner je fus au Fort-Loüis, faire tirer sur une barque ennemie, qui entra à la Rochelle; puis je fis tracer une redoute à l'embouchure du Port neuf, & m'en retournai à Netre.

Le Vendredi vingt-deuxiéme j'envoyai Monsieur du Hallier faire le quartier & le logement de mes troupes à Laleu, ou aux environs, où je les logeai.

Le Samedi vingt-troisiéme je quittai le quartier du Roi, & passant à Dampierre, pour voir Monsieur son frere, je vins loger à Laleu, qui fut durant le siege mon ordinaire sejour.

Le Dimanche vingt-quatriéme je fis commencer à travailler à l'ouverture du Port neuf.

Le Lundi vingt-cinquiéme je continuai cette œuvre, ou les travaux que j'avois commencez, & fis la nuit tirer du Fort-Loüis six canonnades dans la Rochelle, avec des balles à feu.

Le Mardi vingt-sixiéme treize barques sortirent du port de la Rochelle, pour aller en l'Isle de Ré, ausquelles je fis tirer force canonades du Fort-Loüis, sans effet. Je fis aussi ce jour-là faire la montre generale à l'armée. Ce matin même je m'en allai à Chef de bois, secourir trois barques des nôtres échoüées, poursuivies par les Anglois. Le Baron de Noilan étoit sur une, & des soldats du Plessis Praslin, embarquez pour descendre en Ré, sur les autres. Je fis mener les personnes & porter les munitions à Laleu: puis l'aprés-dînée je fis tirer en un canal lesdites barques, que les Roberges Angloises avoient poursuivies.

Le Mercredi vingt-septiéme j'eus ordre d'envoyer au secours de l'Isle de Ré, dont le Roi, à mon prejudice, avoit donné la commission à Schomberg, trois cens hommes du Regiment de Vaubecourt, deux cens de celui de Riberac, & la compagnie des chevaux legers, commandée par la Borde. Le soir le Roi m'écrivit, & Monsieur de Schomberg aussi,

pour

pour m'avertir, que ceux de la Rochelle devoient venir enlever un de nos quartiers, & que je fiſſe tenir toute mon armée alerte, pour y prévoir. Je me mocquai de cet avis, qui étoit contre toute raiſon & apparence, & ayant poſé mes gardes, comme je jugeai à propos, je m'en allai coucher entre deux draps; ce que je n'avois encore fait depuis que j'étois venu en mon quartier. Ces Meſſieurs, qui étoient près du Roi, prirent l'alarme ſi chaude, qu'ils firent tenir ſa Majeſté & Monſieur ſon frere toute la nuit à cheval.

Le Lundi vingt-huitiéme je fis partir les troupes ſuſdites, pour aller en Ré, auſquelles j'eus charge d'ajouter cinquante gendarmes de la compagnie de Monſieur, commandée par Monſieur de la Ferté Imbaut, Lieutenant.

Le Vendredi vingt-neuviéme il y eut une furieuſe pluye, qui fit ceſſer tous les travaux. Le Regiment des gardes vint pour s'embarquer au Plomb: je le logeai à Loſieres. Canaples, St. Simon, & pluſieurs autres du paſſage, vinrent loger & ſouper chez moi; leſquels y dînerent & ſouperent encore le lendemain Samedi trentiéme, que leur embarquement ſe fit. Je demeurai toute la journée au

Plomb,

Plomb, pour l'acheminer. Monsieur y vint, avec Mr de Bellegarde, qui le vit faire à l'entrée de la nuit, en la haute marée, & passerent heureusement au fort de la Prée, sans avoir couru autre fortune que de quelques coups de canons des roberges, qui ne desancrerent point. Ils furent reçus en descendant, par les ennemis, qui leur firent une furieuse charge, où ils tuerent Mansan, Capitaine aux gardes, & un Capitaine de Beaumont; mais ils ne la continuerent pas: ce qui fit qu'avec peu de perte ils se mirent dedans, & à l'entour du Fort. Monsieur vint du Plomb au moulin de Laleu, pour appercevoir les signaux de leur heureuse arrivée, qui furent justement d'autant de barques comme il en étoit parti. Monsieur demeura là le soir à souper, & coucher chez moi. Comme il dormoit, il parut un grand feu sur le village de St. Maurice, qui est contre le Fort-Loüis. Je pensai que les ennemis étoient venus brûler ce peu de maisons qui y restoient, & pour le respect de la personne de Monsieur je fis prendre les armes aux troupes Françoises & Suisses du quartier, pendant que j'accourus pour en sçavoir de plus sures nouvelles. Mais je fus bien tôt assûré de mon doute, & apperçûs que

c'étoient quelques maisons de la Rochelle, proche de la Tour de St. Barthelemi, où des espions que nous avions dedans avoient mis le feu. Je fis en même tems tirer force balles ardentes du Fort-Loüis, pour divertir les ennemis d'éteindre leur feu.

Le Dimanche 31. & dernier d'Octobre, Monsieur dîna chez moi : puis s'en alla au Fort-Loüis, où il fit tirer force canonnades. Les ennemis nous payerent en même monnoye, mais nous eûmes de plus d'un coup de canon, qui donna dans le Fort, dont le fils aîné de Monsieur de la Manassiere fut tué, & un soldat quand & lui.

Le Lundi jour de la Toussaints, & premier de Novembre, quatre barques des nôtres, chargées des gens du Regiment du Plessis-Praslin, relâcherent au Plomb, & deux autres au moulin de Laleu, qui furent suivies par deux robèrges Angloises, de si près, que la mer leur faillit, & toucherent terre. Je fis en diligence venir deux canons, pour tirer sur elles ; ce que je fis de telle sorte, que l'une des deux recût cinq coups dans le corps, & l'eusse coulée à fonds, si la mer revenant, huit chaloupes ne l'eussent remorquée. St.Hurin revint de l'Isle de Ré,

&

& le Roi m'envoya Sanguin avec de l'argent, pour faire que rien ne manquât à l'embarquement : à quoi je pourvus selon son desir.

Le lendemain Mardi deuxiéme le Roi me fit venir en son quartier, pour me proposer de passer en l'Isle, parce que Schomberg étoit encore en la Charante, où il avoit relâché. Je fus tout prêt de passer, selon son desir & le mien ; mais le Garde des Sceaux fit telle instance d'attendre encore ce jour-là des nouvelles de Schomberg, qu'il me retint. Je faillis à mon retour d'être pris par une embuscade, que les ennemis m'avoient dressée proche de Lagor.

Le Mercredi troisiéme je fis mes Pâques, dont j'avois été diverti les deux jours precedents. Monsieur de Schomberg m'envoya deux barques, pour reconnoître la descente, & les y conduire, que je lui renvoyai en même tems. Monsieur de Hallier alla au Plomb, faire mettre en mer les pinasses, pour passer en Ré, à la haute marée de la nuit.

Le Jeudi 4e je fis une embuscade par vingt gendarmes de Monsieur, & quelque Infanterie de Riberac, proche de la porte de Coigne, qui tuérent deux hommes de cheval des ennemis, & pri-

rent trois prisonniers. Sur mon dîner les Rochellois vinrent prendre des vaches tout contre Laleu, & les emmenerent à notre vûë. Nous montâmes à cheval, & les fûmes recouvrer, & quand les ennemis virent, qu'ils ne pouvoient emmener leur prise, ils tuerent les vaches & s'enfuïrent. Ce qui fut cause, que je fis venir la compagnie de la Roque Massebaut loger en mon quartier. Le Roi m'envoya ce jour-là Persi, pour venir servir avec moi, qu'il avoit retenu jusques alors.

Le Vendredi cinquiéme je vins dès la pointe du jour pourvoir aux embarquemens, qui Dieu merci furent tous si heureux, qu'il ne s'en perdit, échoüa, ou manqua pas un de tous ceux que je fis faire. Le Roi y arriva, qui me dit, que Monsieur de Schomberg lui avoit mandé, que Dieu aidant, il entreroit le soir dans l'Isle de Ré, en laquelle le vent contraire l'avoit empêché d'aborder. Sa Majesté voulut ensuite venir dîner chez moi, à laquelle, & à toute sa Cour, je fis très-bonne chere. Il s'en vint de là voir le Port neuf, & le Fort-Loüis, où je fis tirer quantité de canonades à son arrivée.

Le Samedi sixiéme je m'en vins au Plomb,

Plomb, où Monsieur arriva tôt après. Nous vîmes faire une grande salve de mousqueterie & de canonnades au Fort de St. Martin de Ré, qui fut continuée plus de deux heures. Nous sçûmes quelque tems après, que ç'avoit été l'assaut general, que les Anglois avoient donné au Fort, lequel avoit été vaillamment repoussé.

Le soir Marillac arriva, avec quelques vingt Gentilshommes, qui venoient de trouver le Roi de la part du Maréchal de Schomberg, qui étoit encore à la Charante, mais qui n'attendoit qu'une heure de bon tems pour aller en Ré: ils me prierent de les faire passer en Ré, dans quelques chaloupes qui me restoient encore: ce que je fis, après leur avoir donné à souper.

Le Dimanche Septiéme je m'en vins à Chef de Bois, pour voir ce qui aviendroit en l'Isle, & fus bien étonné, quand je vis revenir Marillac à moi, qui au lieu d'aborder l'Isle, avoit relâché au Port-neuf, & me dit, qu'ils avoient vû deux Roberges, & d'autres visions, dont je me mocquai, & leur en fis honte. Nous vîmes peu après, les Anglois attaquer, vers St. Blanceau, une barque des nôtres, qu'ils prirent. Ces mêmes vaisseaux

ennemis vinrent dans le canal de la Rochelle, tirer des coups de canon à deux galiottes, que j'avois fait apprêter, pour passer Marillac au Port neuf. Je fis venir deux canons sur la rive, qui les firent déloger bien vîte, & donnerent deux volées dans l'un desdits vaisseaux ennemis. Sur le soir Marillac se rembarqua, & passa sans rencontre, comme m'assûrerent mes galiottes, qui furent trois heures après de retour.

Le Lundi huitiéme le Roi vint de bon matin au Plomb, impatient de sçavoir des nouvelles. Je lui dis comme j'en avois eu de l'arrivée de Marillac en l'Isle, & lui fis voir plus de trente barques échoüées à S. Blanceau, qui nous fit juger, que Schomberg étoit passé la nuit precedente. Il me dit aussi la mort du Maréchal de Thémines, & quand & quand que j'avois bonne part au gouvernement de Bretagne, qui vacquoit par son decès. Je lui dis que je lui rendois très-humbles graces de l'estime qu'il faisoit de moi, en m'en jugeant digne; mais que pour moi je ne desirois point de ces grands Gouvernements, qui obligent à residence, parce qu'ils contrarient à mon humeur, & me dévoyent du cours de ma fortune. Que je ne laissois pas pour-
tant

tant de lui en être extrémement obligé. Nous fismes aussi-tôt embarquer les mousquetaires à cheval du Roi, & quelques autres soldats, & des vivres pour passer en Ré ; mais ils arriverent trop tard, car ce même jour les Anglois délogerent de St. Martin. Les ennemis se retirerent en très-bon ordre, jusques après qu'ils eurent passé le Bourg de la Coüarde: car alors à l'entrée de la chaussée, qui les menoit à leurs barques & roberges, comme ils commencerent à défiler, le desordre s'y mit, chacun voulant passer le premier. Sur cela nos gens les chargerent de sorte, qu'ils se noyerent, quantité aussi furent tuez, & les Anglois perdirent plus de douze cens hommes, morts ou prisonniers, entre lesquels fut le Milord Montjoye, & deux Colonels Anglois. Le soir mêmes il sortit vingt-six barques de la Rochelle, pour aller en Ré.

Le Mardi neuviéme j'eus nouvelles de la défaite, par Beringuen, qui en alloit rendre compte au Roi. Je passai en même tems en très-basse mer le canal de la Rochelle à cheval, & vins trouver le Roi, pour m'en réjoüir avec lui. Beringuen lui dit, que les ennemis avoient perdu, partie prises, partie jettées, trente-

quatre Enſeignes, & cinq pieces de canon. Il me renvoya tot après en mes quartiers où je fis faire des ſalves generales, tirer tous mes canons pluſieurs fois, & faire chanter le *Te Deum* à Laleu, & au Fort-Loüis. Je faillis ce jour-là d'être tué d'un canonade de la ville, qui paſſa à deux doigts de ma tête, & alla tuer un ſoldat qui marchoit devant moi.

Le Mercredi dixiéme Meſſieurs les Cardinaux de Richelieu & de la Vallette, les Ducs d'Angoulême & de Bellegarde, d'Effiat, d'Arbaut, Daucaires & autres, vinrent dîner chez moi, puis furent voir mes travaux. Le ſoir force gens revinrent de l'Iſle, mais avec peril, parce que les Rochellois, avec plus de trente barques, tenoient la mer.

Le Lundi onziéme Puilaurens & la Nobleſſe de Monſieur vinrent, & dînerent avec moi. Le ſoir Meſſieurs de Retz, de Guimené & d'autres, qui en revenoient auſſi, vinrent ſouper & coucher en mon logis. La nuit il y eut tourmente.

Le Vendredi 12. je les menai voir nos travaux, & deux vaiſſeaux ennemis échoüez, de la tourmente de la nuit paſſée, à la rade de Chef de Bois, dont ils avoient retiré les hommes dans leurs chaloupes. Puis leur ayant donné à dîner,

ner, je les renvoyai au quartier du Roi dans mon caroſſe.

Le Samedi treiziéme la tempête ayant fait retirer les barques Rochelloiſes, force gens eurent moyen de revenir de l'Iſle. Les chevaux legers du Roi repaſſerent de Ré en mon quartier. Monſieur vint à Plomb voir le debris de la tempête.

Le Dimanche quatorziéme Marillac & quantité d'autres revinrent de l'Iſle, coucher chez moi.

Le Lundi quinziéme je fus à Dampierre, prendre congé de Monſieur, qui ſe retira de l'armée, & s'en retourna à Paris. Je fus de là trouver le Roi. Tout le reſte des troupes, qui étoient ſous ma charge, & que j'avois envoyées en Ré, furent ce jour-là de retour en leurs quartiers. J'allai ce même ſoir reconnoître une nouvelle ouverture que Monſieur le Cardinal vouloit être faite au Port neuf, avec un marinier fort expérimenté, qu'il m'avoit envoyé, nommé Samſon.

Le Mardi ſeiziéme Monſieur, qui avoit été retenu le jour precedent par le Roi, s'en alla de l'armée.

Le Mercredi dix-ſeptiéme je fus au Plomb, faire partir force barques, pour aller requerir ceux qui y étoient encore. Le Comte de Burie, & force autres re-

vinrent chezmoi. Le Roi m'envoya querir, pour le venir trouver le lendemain matin, comme je fis.

Le Jeudi dix-huitiéme étant venu trouver le Roi, qui étoit au Conseil avec Monsieur le Cardinal & peu d'autres, il me dit, que Monsieur son frere s'en étant allé, qui avoit entrepris de faire un fort à la Fons, sans lequel la Rochelle n'étoit point assiegée, & qu'il s'étoit chargé d'assieger la ville, depuis le marais de la Fons, qui étoit la fin de mon departement, jusques à Ronsai, où commençoit celui de Monsieur de Schomberg & d'Angoulême, & duquel le Roi & Mr le Cardinal se chargeoient particulierement : & que l'ayant presenté à Monsieur d'Angoulême, pour s'y loger à la place de Mr, & construire les forts, redoutes, & lignes necessaires, il lui avoit demandé cinq cens chevaux & cinq mille hommes de pied, ne le voulant entreprendre avec moindres forces ; lesquelles sa Majesté ne lui pourroit maintenant fournir : que pour ce sujet il m'avoit envoyé querir, pour m'offrir d'ajouter tout ce département au mien, & sçavoir quelles troupes je demanderois d'augmentation à l'armée, que j'avois déja, & quel secours de charrettes, d'outils

d'outils & d'autres choses je demanderois de plus. Je lui répondis, que j'avois de toutes choses à suffisance, si le Roi me commandoit de l'entreprendre, & que je lui fortifierois & retrencherois l'avenuë de terre, qui étoit encore libre aux Rochellois, de telle sorte que dans quinze jours je l'aurois fermée. Le Roi crût que je me mocquois, en disant cela, & me repliqua, que je demandasse librement, & si je me voudrois contenter de trois Regiments de plus, & de trois Compagnies de chevaux legers. Moi je répondis, que s'il n'augmentoit mes troupes, je ne l'entreprendrois pas. Il m'enquit là-dessus quand je voudrois commencer. Je lui dis que le lendemain j'irois reconnoître & tracer le fort, que je me preparerois le Samedi, & que le Dimanche au matin je m'y irois loger. Il me dit qu'il ne pensoit pas que je le pûsse faire si-tôt, & puis me demanda avec combien de forces je m'y viendrois loger. Je dis quatre cens hommes de pied & quarante chevaux. Il me dit alors, que je me mocquois, & qu'il ne me le souffriroit pas. Je lui repartis qu'il le feroit donc faire par un autre: que je n'y voulois pas employer un homme davantage. Qu'il me laissât faire à ma fantaisie,

saisie, ou que je quitterois tout là. Ce que je faisois par dépit de Monsieur d'Angoulême, qui étoit là lors. Je pris congé du Roi, qui me recommanda de prendre mes sûretez, de telle sorte que lui, & moi ensuitte, ne reçûssions point d'affront.

Le Vendredi dix-neuviéme je pris cinquante chevaux & deux cens hommes de pied, & vins reconnoître le lieu où je ferois mon fort, que je ferois tracer par un Ingenieur nommé le Flamand : puis je m'en revins. Par les chemins les ennemis me vinrent chicaner ; je les fis pousser jusques dans leurs portes, par la compagnie de la Roque Massebaut, qui y perdit d'un coup de mousquet son Maréchal des logis, qui fut grand dommage.

Le Samedi 20. le Regiment des Gardes, & celui de la Meilleraye revinrent de Ré. Je logeai ce premier-là à Losiers, & l'autre à Luneau. Canaples amena le Milord Montjoye, son prisonnier, loger & coucher chez moi.

Le lendemain Dimanche 21. je m'acheminai à la Garenne de la Fons, avec deux cens hommes du Regiment de Vaubecourt, deux cens Suisses, & vingt chevaux de la compagnie de la Roque Massebaut.

Massebaut. J'emmenai aussi quatre de ces petites pieces que l'on nomme Courtaux, avec de la munition, fascines & outils necessaires pour travailler. Je trouvai la compagnie de Ruffec, qui étoit en garde proche de la Fons, que j'amenai aussi quand & moi. D'abord je fis deux fortes barricades aux deux chemins creux, qui sont à gauche & droitte de la garenne, qui se viennent joindre à trois cens pas de la porte de Coigne; & fis avancer 150. François, & autant de Suisses proche de l'enfourchure des deux chemins. Je mis les vingt chevaux de la Roque bien loin à ma droite, & mes gardes encore après, pour donner ombrage aux ennemis, au cas qu'ils voulussent sortir, que cette Cavallerie iroit couper entre la ville & eux. J'en fis de même à la Compagnie de Ruffec, & la fis suivre par un petit gros de vingt-cinq volontaires, qui m'avoient suivi. Je mis Monsieur du Hallier avec les François, la Courbe avec les Suisses, & moi j'allois par tout, pendant que nous travaillâmes à faire ce fort, que j'avois pris de quarante toises, dans œuvre, en quarré, sur les cinquante de la garenne, dont les deux fossez me servoient.

Les

Les ennemis, qui apperçûrent que l'on les venoit entierement fermer par ce fort, sortirent mille ou douze cens hommes, pour nous en venir empêcher; mais voyant ces quatre gros de Cavalerie, qu'ils pensoient destinez pour leur empêcher leur retraite, s'ils s'avançoient, intimidez par ces petits canonets, qui leur tirerent quelques coups, croyant aussi, que je n'avois pas mis trois cens hommes à mes enfans perdus, sans en avoir pour le moins quinze cens au gros, se continrent contre leurs murailles, sans nous venir incommoder, hormis de plus de quatre cens canonnades, qui tuërent douze ou quinze soldats ou travailleurs.

Cependant le bruit de ces canonnades fit venir à l'allarme quantité de Noblesse, du quartier du Roi, que je fis mettre encore en deux gros de Cavalerie, de sorte que les Rochellois me laisserent paisiblement travailler. La nuit je mis les Regimens de Chastellier Barlot & de Riberac dans ce fort, pensant qu'ils le viendroient mugueter, & cinquante chevaux sur les avenuës; mais ils ne firent aucun semblant de sortir. Messieurs de Canaples & de Montjoye passerent le matin, comme je commençois ce fort, & voyant que je n'avois quasi personne

ne pour me soutenir, Canaples voulut faire arrêter les huit cens hommes du Regiment des gardes, qu'ils ramenoient de Ré; mais je ne le voulus souffrir, & leur dis, qu'il dît au Roi, que je lui tenois promesse, & que je n'avois pas outrepassé le nombre que je lui avois dit, & que s'il m'envoyoit un seul homme de renfort, je quitterois tout. Je pensois y coucher, mais le Maréchal de Schomberg arriva de retour chez moi de l'Isle, ce qui fit que j'y laissai Monsieur du Hallier, & m'en allai faire bonne chere.

Le Lundi vingt-deuxiéme j'emmenai Schomberg voir ce que j'avois fait le jour precedent, puis m'en vins avec lui vers le Roi, qui lui fit fort bonne chere, comme certes son action le meritoit. Il me la fit ensuite de mon œuvre du jour precedent, & m'offrit encore renfort de troupes; dont je le remerciai: seulement lui dis-je, que s'il m'ôtoit le Regiment de Navarre, & celui de Beaumont, qu'il vouloit envoyer en Normandie, pour crainte des desseins des Anglois, qu'il me les remplaçât d'ailleurs, & m'envoya dès le jour même le Regiment de la Meilleraye, & celui de Puraliere. Je m'en revins au galop dîner chez moi, où je trouvai Monsieur de Mandes & la

Meilleraye, qui m'attendoient. De là je vins jusques à minuit dans le fort de la Fons, & ramenai Monsieur l'Evêque de Nîmes souper & coucher en mon quartier, pour y attendre son frere & Thoiras.

Le Mardi vingt-troisiéme il s'échoüa une barque, qui venoit de Ré, au moulin de Laleu, que des barques Rochelloises vinrent piller. Je m'y trouvai de bonne fortune avec vingt Suisses ramassez, & leur fis quitter. Puis je m'en retournai à la Fons.

Le Mercredi vingt-quatriéme Beaumont & son Regiment arriverent de l'Isle. Guyon me vint trouver, que je malmenai, pour n'avoir bien assisté des choses necessaires, qui dépendoient de Marans, l'embarquement de Ré.

Le Jeudi vingt-cinquiéme Thoiras arriva de l'Isle, & dîna avec moi : puis fut pour trouver le Roi, qui étoit le jour auparavant parti, pour aller à Surgeres : ce qui le fit venir souper & coucher chez moi. Une barque des Rochellois, en entrant dans leur port, fut coulée à fonds par les coups de canon, qui lui furent tirez du Fort-Loüis.

Le Vendredi vingt-sixiéme je vins dîner à Ampulains, avec les autres Chefs

de

de l'armée, pour resoudre des vivres, des prêts, & des autres choses necessaires. De là je m'en vins demeurer fort tard au fort de la Fons, qui s'avançoit d'heure en heure. Dubois le Gendarme, fut tué dans le canal par les ennemis.

Le Plessis arriva le Samedi vingt-septiéme. Deux maîtres maçons ou Architectes de Paris, l'un nommé Metesiau, l'autre Tiriot, vinrent proposer de faire une digue à pierre perduë, dans le canal de la Rochelle, pour le boucher. Monsieur le Cardinal me l'envoya, & j'approuvai leur dessein, qui avoit été déja proposé au Roi par Beaumont. Le soir Monsieur le Cardinal m'envoya Bussy Lamet & Beaulieu Barsac, ne mandant de les faire passer en Ré.

Le Dimanche vingt-huitiéme je fis commencer la digue de mon côté par ces entrepreneurs, qui n'y avancerent pas grand chose.

Le Lundi vingt-neuviéme je fus à Lommeau voir Beaumont, qui étoit très-malade. Les Rochellois firent une embuscade, pour me prendre au Colombier rouge; mais m'ayant été decouverte, nous leur tuâmes trois hommes & un cheval. Ces entrepreneurs visiterent notre côté, pour voir où ils pourroient trouver assez de

de pierre, pour fournir à la digue.

Le Mardi dernier jour de Novembre j'allai au Conseil chez le Roi; puis je vins à la Fons, où de la ville on tira une canonnade, qui tua quatre travailleurs.

Le Mercredi premier jour de Decembre le Commandeur de Valençai & Thoiras me vinrent voir. Je les menai l'après-dînée voir travailler au fort la Fons.

Le Jeudi deuxiéme je fus voir Beaumont, qui étoit à l'extremité. Le soir Mr du Hallier revint du quartier du Roi, qu'il me dit être en colere contre moi, & que je ne voulois rien faire de ce qu'il me commandoit. Le fait étoit, que ces Messieurs de son quartier, l'ignorance desquels j'avois publiée en la construction du fort d'Orleans, lui dirent, que bien qu'il m'eût ordonné de fortifier toute la garenne de la Fons, je n'en avois voulu fortifier que le quart; que neanmoins j'y ferois une prodigieuse dépense, parce que ce Fort étoit de bois; que les courtines avoient vingt pieds d'épaisseur que je ne faisois qu'un simple quarré, sans flancs aucuns, & que je les levois trop haut. La derniere fois que je vis le Roi, il me dit: il me semble, que quand vous ne feriez vos courtines si épaisses, que

que ce ne seroit que le meilleur. Je lui répondis: Sire, si votre Majesté avoit vû le fort, elle jugeroit elle-même que les courtines n'ont pas trop d'épaisseur. Obligez-moi de m'en laisser le soin, & si puis après il n'est à votre gré, ne me blâmez pas seulement, mais me châtiez. Sur cela je m'en allai, & on lui dit, que je ne voulois prendre que le quart de la garenne; sur cela il se mit en colere, & declama hautement contre moi.

Je m'en allai le trouver le lendemain Vendredi troisiéme, & en passant entre le Colombier rouge, & le lieu où depuis je fis faire le fort du St. Esprit, comme je parlois à Dom Augustin de Fiesque & à Cominges, qui étoient un peu plus avancez que moi, une canonnade de la ville donna par la tête du cheval de Dom Augustin & le tua. Je fis mes plaintes au Roi, qui me satisfit, & je le rendis satisfait, à tel point qu'il me dit, que ceux qui lui avoient parlé contre moi, étoient des ignorans. Car le fort que je faisois faire, étoit plus grand que le Fort-Loüis, & si je l'eusse fait à leur mode, je fis voir au Roi, que j'eusse fait une grande ville. En retournant à Laleu assez tard, la compagnie de la Roque Massebaut, qui demeuroit tout le jour de garde

de au Colombier rouge, pour la ſureté du paſſage, & étant retirée, trouva en arrivant au quartier, que je n'y étois pas encore revenu, & craignant que les ennemis ne troublaſſe mon retour, revinrent au galop, pour nous faire eſcorte: & moi, qui craignois que ce fuſſent des ennemis, allai à la charge à eux, de ſorte qu'avant ſe reconnoître, il y eut quelques coups de piſtolets tirez.

Le Samedi quatriéme j'eus le ſoir une allarme, qui me fut donnée par un ſignal du Fort-Loüis: j'y accourus, mais je ne trouvai rien.

Le Dimanche cinquiéme je fus malade, & ne ſortis point de chez moi: ni auſſi le Lundi ſixiéme.

Le Mardi ſeptiéme je vins voir la digue, que Maître Meteſiau faiſoit travailler de mon côté. Ce même jour il y eut un beau combat proche de la porte de Coigne, entre les Rochellois, qui étoient ſortis, & Monſieur du Hallier, avec Monſieur Delbene & ſa compagnie, & le Chaſtellier Barlot, qui étoit à garder le fort de la Fons commencé. Ils rembarrerent bravement les ennemis, & avec morts & priſonniers, qu'ils emmenerent. Le ſoir, un Ingenieur Allemand, nommé Clarver, fit tirer quelques

quelques bombes dans la ville; mais comme il n'étoit pas assez près, & que ses mortiers n'étoient pas assez gros, ce fut sans effet.

Le Mercredi huitiéme je fus mandé au Conseil. J'allai dîner chez Monsieur le Cardinal au Pont la pierre, puis nous vinmes trouver le Roi à Estré, & le Roi envoya Messieurs de Bligni & de Lesche le Jeudi neuviéme, pour lui rapporter l'état de mon armée; laquelle je leur fis voir par Regiments, afin qu'ils lui en fissent rapport; car c'étoit le jour de la montre.

Le Vendredi dixiéme Monsieur le Cardinal me renvoya encore Arnaud, pour juger de l'embouchure du Port neuf, & des écluses qu'il y falloit faire pour retenir l'eau douce; ce qu'il revisita encore tout le jour suivant.

Le Dimanche Messieurs le Cardinal de la Vallette, de Schomberg, de la Roche-Guyon vinrent dîner avec moi. Ils arriverent comme nous venions d'achever un combat avec la Cavalerie de la Rochelle, proche du Colombier rouge, où nous leur tuâmes deux hommes. Je les menai l'après-dînée à la Fons, où je courus fortune d'être tué de trois coups de canon consecutifs, qui tous trois me couvrirent de terre. Le

Le Lundi treiziéme je fus à la Fons, & fis ce que je pûs pour harceler les ennemis, afin de les faire sortir, pour donner ébatement à la Curée, du Selles & autres, qui m'y étoient venus voir.

Le Mardi quatorziéme les ennemis sortirent de la porte de Coigne, mais ce n'étoit qu'en intention de nous tirer force canonnades, pensant que nous ferions comme le jour precedent.

Le Mercredi quinziéme je me fis saigner & ne sortis pas de la maison; car je me trouvois mal.

Le Jeudi je fus trouver le Roi à Coreilles, voyant travailler à sa digue; il revint au Conseil, & ramenai de là les Tresoriers, qui avoient dilayé depuis la montre de faire le payement de l'armée, où je commandois.

Le Vendredi dix-septiéme je fis commencer un Espic à l'embouchure du Port neuf, qui étoit ouvert, pour empêcher que ladite embouchure ne fût remplie de sable au reflus de la mer. Thoiras arriva de Ré, qui vint servir de Maréchal de Camp à mon quartier.

Le Samedi dix-huitiéme j'allai trouver le Roi, auquel j'envoyai Monsieur de Mets, lui demander Mr de l'Isle de Roüet pour avoir soin de faire travailler notre

notre digue, & venir loger auprès de moi, afin d'en delivrer de soin les Maréchaux de Camp.

Le Dimanche dix-neuviéme j'allai trouver le Roi, comme il partoit pour aller à Surgeres, qui me donna l'Isle Roüet, & au Marquis de Nesle le Gouvernement de la Fere, vacant par la mort de Beaumont, de qui on donna toutes les Charges, reservant une certaine somme sur celle de premier Maître d'hôtel.

Le Lundi vingtiéme, comme j'étois au fort de la Fons, Messieurs d'Angoulême, Schomberg, Vignoles & Marillac m'y vinrent voir, & allâmes reconnoître le lieu où ils voulurent faire le fort de Beaulieu. Ce jour-là le Port neuf fut ouvert, & les galiottes y entrerent.

Le Mardi vingt-uniéme je fus dîner, & au Conseil chez Monsieur le Cardinal: après je m'en revins par le canal au Port neuf.

Le Mercredi & le Jeudi se passerent en mes divers travaux.

Le Vendredi vingt-quatriéme j'envoyai le Regiment de Beaumont: les Officiers me vinrent dire adieu, & je fis donner leur logement de Lommeau au Regiment du Plessis-Praslin.

Le

Le Samedi vingt-cinquiéme, jour de Noël, je fis mes Pâques.

Le Dimanche vingt-sixiéme je passai le canal, pour aller dîner chez Monsieur le Cardinal. Je fus voir Monsieur de Ramboüillet. Thoiras & le Hallier allerent à l'Isle de Ré, où ils demeurerent le lendemnin.

Le Mardi vingt-huitiéme ils en revinrent.

Le Mercredi vingt-neuviéme la Ferté m'envoya un espion, qui venoit de la Rochelle reconnoître nos quartiers : je le fis pendre.

Le Jeudi trentiéme je fus reconnoître les lieux propres, pour y faire des forts, & redoutes, pour la circonvallation de la Rochelle.

Le Vendredi trente-uniéme, & dernier jour de Decembre, Thoiras m'emmena des Roches Baritaux, que j'accordai avec la Tabarriere, gendre du Plessis-Mornai.

Le Samedi, premier jour de Janvier & de l'année mille six cens vingt-huit, je la commençai en faisant mes Pâques, selon que j'y suis obligé, comme Commandeur du St. Esprit. Il y eut allarme au fort de la Fons ; les ennemis firent feinte de sortir, mais ils se continrent : j'y accourus.

Le

Le Dimanche deuxiéme je fus à Estré voir le Roi, puis repassai par mer à notre digue.

Le Lundi troisiéme je passai le canal en barque, & vins dîner chez Monsieur le Cardinal : le Roi y vint tenir Conseil; puis je m'en vins passer à la digue.

Le Mardi quatriéme les ennemis firent une embuscade à notre garde à cheval, proche du Colombier rouge. J'y arrivai & les repoussai dans la ville. Je fis ce jour-là commencer la circonvallation de la Rochelle en mon département, qui étoit depuis le moulin de Beaulieu jusques au Fort-Loüis, d'où je tirai une ligne jusques à un lieu, où je dessinai une redoute, au devant de St. Maurice. Je fus dîner chez Monsieur de Mets au Fort-Loüis avec Messieurs de Tours & de la Roche-Guyon.

Le Mercredi cinquiéme je continuai cette ligne commencée : il y eut une forte tempête sur mer.

Le Jeudi sixiéme, jour des Rois, je fus voir le ravage, que la tempête de la nuit precedente avoit fait. Elle fit échoüer le vaisseau de Thoiras, nommé le petit Orq. Elle jetta contre la rive le brûlot de Monsieur le Cardinal, & un des Vaisseaux destinez à boucher le canal de la

Rochelle à plein ; la digue de notre côté rompit celle de Corcilles.

Le Vendredi septiéme la tempête jetta une telle quantité de pierres dans l'embouchure du port neuf, qu'elle le boucha. Je fis travailler à les ôter, & continuai puissamment mes travaux. Fontenai vint demeurer chez moi trois ou quatre jours.

Le Samedi huitiéme je fis une ligne, depuis le fort de la Fons jusques à celui de Beaulieu. Le soir j'eus une allarme au Colombier rouge, des ennemis qui étoient parus. Beauvilliers me vint trouver à Laleu.

Le Dimanche neuviéme la tempête fut très-grande. J'emmenai Messieurs de Tours & de Mets, la Roche-Guyon, Thoiras & Argencourt dîner chez moi.

Le Lundi dixiéme je fus à Estré voir le Roi, & retournai par le fort de Beaulieu, pour parler à Schomberg.

Le Mardi onziéme je fis commencer la redoute de St. Maurice.

Le Mercredi douziéme je fus tout le jour à visiter mes travaux.

Le Jeudi treiziéme je fus à tous mes travaux. La nuit les ennemis forcerent la redoute de la Bori, sur les onze heures du soir, vers Corcilles, & par mer pri-

rent

rent deux pinasses du Roi. J'avois ce jour-là dîné chez Monsieur de Schomberg, qui me dit, que la nuit precedente il étoit entré six-vingts bœufs dans la Rochelle; mais que l'on ne sçavoit pas, si c'etoit du côté que je gardois. Je l'assûrai que du mien rien n'y étoit passé.

Le Vendredi quatorziéme je fis ajouter à mes autres travaux la construction de la redoute du Colombier rouge. Je fis sonder le marais de la Fons, & doubler toutes mes gardes, pour empêcher que rien n'entrât dans la ville, & me fis fort que les bœufs n'y avoient point passé, au moins dans mon quartier.

Le Roi qui étoit allé passer quelques jours à Marans, où la Roche-Guion mourut, fut averti par Monsieur d'Angoulême dès le lendemain, que les six-vingt bœufs furent entrez dans la Rochelle; & lui manda, qu'ils étoient entrez par mes quartiers; dont le Roi fut fort encolere, & m'envoya le Marquis de Grimault le Samedi quinziéme de Janvier, par lequel il me fit témoigner le mécontentement qu'il avoit de ma negligence, & de mon peu de soin. Je fus tellement indigné de cette Ambassade, que je ne voulus répondre autre chose, sinon que j'étois bien d'accord que ces bœufs

étoient entrez, mais que je ne l'avois sçu empêcher; & verrois sa Majesté; à laquelle je rendrois compte de l'impossibilité de cette affaire: & que ce seroit quand il me commanderoit de l'aller trouver, & non autrement.

J'envoyai le Dimanche matin le Sieur de l'Isle Roüet trouver le Roi, qui avoit vû comme il n'y avoit aucune trace de bœufs entrez dans la Rochelle en tout mon departement; & le priant en s'en allant à Nestré, lui qui étoit chasseur & bon connoisseur, de revenir par le chemin, où ces bœufs pouvoient être entrez, lequel de bonne fortune en vit la piste entre Perigni & Nestré. Quand il fut arrivé auprès du Roi, & qu'il lui eut dit le juste ressentiment que j'avois d'être blâmé des fautes des autres, & que sans m'avoir oüi ny averé le fait, sur la relation de mon ennemi, le Roi ne m'eût pas seulement jugé, mais condamné: Comment, ce lui dit le Roi, le Maréchal de Bassompierre ne nie pas que ces bœufs ne soient entrez de son côté, il dit seulement qu'il ne l'a pas sçu empêcher; Pourquoi est-il donc là, si ce n'est pour empêcher que rien n'entre dans la Rochelle? Il lui répondit: Vrayement, Sire, il n'avoit garde de l'empêcher, puis qu'ils

qu'ils sont entrez du côté de Mr d'Angoulême,& de Monsieur de Schomberg. Car je puis répondre à votre Majesté, qu'il n'en est entré un seul par les quartiers qu'il garde,& ensuite assûrer qu'il en est entré six-vingts par le quartier de deçà, comme j'offre maintenant de montrer, si votre Majesté veut envoyer avec moi quelqu'un qui soit chasseur. Il envoya sur cela querir Monsieur d'Angoulême & Mr de Schomberg, à qui l'Isle Rouët maintint, que ces bœufs étoient entrez par leurs quartiers, & avec un nommé Corsilles, que le Roi envoya avec eux, ils monterent à cheval, & il leur montra la piste. Sur ces entrefaites, j'étois venu au fort de la Fons, qui étoit déja en deffence. Mr du Hallier, Marcheville, la Courbe,Dom Augustin Fiesque & d'autres étoient avec moi; nous vîmes sortir vingt-cinq Cavaliers armez de la porte Coigne. Je fis prendre cinquante mousquetaires à Monsieur du Hallier, & huit de mes gardes, avec quelques volontaires, pour les aller faire rentrer en leur taniere. Il partit donc, & moi je le suivis, comme les mousquetaires sortoient du fort, & voyant qu'il s'avançoit par trop dans la ruë du fauxbourg de la Fons, vers les enne-

mis, je courus à lui, pour le faire arrêter: mais comme nous y étions, nous rencontrâmes en un détour de ruë les ennemis à douze pas de nous ; ce qui nous fit faire ferme, parceque nous n'étions que dix chevaux, & ces huit gardes, & qu'ils étoient tous armez de toutes pieces. Eux aussi en même tems firent alte, & la Courbe leur cria: Messieurs, il y fait bon, vous n'aurez pas toûjours deux cordons bleus en si belle prise, & en même tems un de mes gardes tira de sa carabine, & eux croyans à notre contenance que nous étions suivis, se retirerent, & lors nous les poursuivîmes voyant leur épouvante, & les fimes jetter dans leur contr'escarpe, où ils furent soutenus de deux cens mousquetaires, sortis de la ville, qui commencerent à escarmoucher avec ces cinquante hommes sortis du fort, & j'en envoyai encore querir cent; lesquels arrivez, & notre garde à cheval, qui étoit venuë au bruit, comme d'autre côté la Borde, venu avec trente chevaux legers, qui étoient en garde devant le fort de Beaulieu, y étant accourus, les ennemis jugerent que la partie n'étoit pas tenable; mais voyant en retournant de Coigne Messieurs d'Angoulême & de Schomberg, occupez à remarquer l'en-

trée

trée des bœufs, allerent à eux; ce qui les mit en peine, & moi les voyant j'y vins au galop, les soûtenir avec la Compagnie de Marconet, que je fis suivre. Je trouvai Monsieur de Schomberg à la tête, l'épée à la main lui cinquiéme, & Monsieur d'Angoulême, qui alloit & venoit avec huit ou dix hommes, pour ne laisser pointer des canons sur lui, qui ne furent pas marris de mon arrivée, laquelle fit retirer les ennemis, qui se contenterent de nous tirer force canonnades.

Le Lundi dix-septiéme on m'amena sept prisonniers, qui avoient voulu se jetter dans la ville, gens de bonne mine, si on leur eût pû ôter l'extrême peur qu'ils avoient d'être pendus; mais je les traittai doucement. J'allai trouver le Roi, à qui je fis de grandes plaintes, & lui certes me satisfit par force paroles d'estime & d'affection de ma personne. Quelques espions, qu'il entretenoit dans la ville, lui donnerent avis que les Rochellois avoient une entreprise sur le Pont la pierre, qu'ils devoient cette nuit-là même petarder. Monsieur le Cardinal n'y étoit pas alors: il étoit allé par mer en Broüage, & le vent contraire retardoit son retour. Le Roi prit

l'allarme bien chaude, & me l'envoya donner, avec la même lettre, qu'il avoit reçûë, qui contenoit, que six cens hommes devoient sortir par mer dans des barques de la Rochelle, & venir en haute mer, aborder dans les platins d'Engoulains, mettre pied à terre, forcer à coups de petards le Pont la pierre, & puis se rembarquer dans leurs mêmes barques, & s'en revenir à la Rochelle. Quand j'eus fais reflexion sur cette lettre, je jugeai l'avis impertinent, & mandai au Roi que six cens hommes dans des barques se voyent venir dans le canal : qu'ils ne s'oseroient hazarder à se jetter dans les platins, car ils seroient perdus; qu'ils ne sçauroient se débarquer sans être défaits par les Regimens de Piedmont & de Rambures, logez à Engoulains, devant le quartier desquels ils devoient forcément passer. Que quand bien ils prendroient, sans resistance, le Pont la pierre, dont le Château est bon, bien fossoyé, & qui peut être défendu par vingt hommes, contre toute la puissance de la Rochelle, s'ils n'emmenoient du canon, ils ne se pourroient embarquer à cause de la mer, qui seroit en une heure retirée des platins : & que par consequent Sa Majesté pouvoit

pouvoit dormir en repos : l'assûrant, que si les ennemis l'entreprenoient, j'avertirois par trois coups de canon, tirez du Fort-Loüis, leur arrivée plus d'une heure avant qu'ils se pûssent débarquer, & que ce seroit une gorge chaude pour le Regiment de Piedmont & de Rambures. Nonobstant toutes ces raisons, ceux qui étoient près du Roi, le conseillerent de monter à cheval. Monsieur d'Angoulême dit qu'il seroit proche des platins, avec trois cens chevaux. Marillac supplia au Roi de lui permettre de garder le Pont la pierre avec deux cens hommes, & firent tout ce que l'on eût pû faire, s'il y eût eu trente mille hommes dans la Rochelle, faisant passer la nuit à cheval au Roi, sans raison ni sujet.

Le Mardi dix-huitiéme six grosses barques de la Rochelle sortirent la nuit du canal: les vaisseaux du Roi qui étoient en garde, quitterent leur poste : on nous donna une forte allarme, & le Roi fut encore toute la nuit sur pied, & moi aussi.

Le Mercredi dix-neuviéme je fus tout le jour à visiter mes travaux, tant du Fort de la Fons, que je faisois mettre en perfection, & des lignes de circonvalla-

tion, que de la digue & du Port neuf.

J'en fis de même le Jeudi vingtiéme.

Le Vendredi vingt-uniéme je fus prendre congé du Roi, qui s'alla remettre des fatigues inutiles que l'on lui faisoit prendre, à Surgeres. J'allai de là voir Monsieur le Cardinal, qui me mena chez Marillac au Fort de Coreilles, & l'après-dînée les vaisseaux murez par dedans lui étant arrivez, il en fit enfoncer sept devant lui, pour aider aux deux digues de fermer le canal. Huit galiotes des ennemis sortirent de leur Port, & vinrent fort avant contre les nôtres. Cependant les canonades de la Rochelle faisoient beau bruit, & Monsieur le Cardinal me fit passer le canal, pour aller en mon quartier, donner ordre de repousser ces galiotes à coups de canon. Ce jour même on eut nouvelles, que les flottes jointes ensemble, Françoise & Espagnole, étoient à l'ancre à Saint Martin de Ré, commandées par Mr de Guise, & sous lui Dom Fadrique de Tolede. Ce jour même la redoute de l'Isle St Martin fut achevée.

Le Samedi vingt-deuxiéme je vins trouver Mr le Cardinal sur la digue de Coreilles, qui attendoit Monsieur de Guise & Dom Fadrique, qui y arrive-

rent.

rent. Il me vint ce jour-là une belle galiotte, que Vassal m'avoit fait faire & équiper, dans laquelle, après avoir salué les deux Amiraux, je m'en revins en mon quartier.

Le Dimanche vingt-troisiéme je vins prendre congé, en passant, & allâmes ensemble dîner chez le Garde des Sceaux, qui nous avoit conviez, afin de tenir Conseil après-dîner, sur les affaires des Grisons. La nuit précedente les Rochellois étoient sortis en basse mer contre l'estacade des vaisseaux murez, où ils avoient tâché de mettre le feu. Ils y tuerent un brave Capitaine de Piedmont, qui étoit Bearnois, nommé Baurs.

Le Lundi vingt-quatriéme le Roi m'envoya commander, de faire mettre une compagnie de chevaux legers en garde, pendant la basse mer : ce que je fis le même soir, & y allai moi-même. Nous cessâmes nos travaux à cause du grand froid. Blainville arriva en mon quartier ce jour-là, que je logeai. On pensoit faire entrer seize boeufs dans la Rochelle, qui furent pris par les Gardes du Colombier rouge, du Regiment de Riberac.

Le Mardi vingt-cinquiéme le grand froid continua, & nos travaux cesserent. Monsieur de Guise vint loger en mon

quartier. Il y eut allarme dans la basse marée au canal; quelques ennemis ayant fait semblant de sortir. J'y allai avec mille hommes, Suisses ou François : Mr de Guise y voulut venir, & l'allarme cessée, me pria que je le menasse jusques à mes sentinelles plus avancées : ce que je fis si bien, que nous allâmes toucher une piece des ennemis, qu'ils ont sur le Port, pour couvrir une machine, qui leur fait retenir l'eau de la haute mer dans leurs fossez, que l'on nomme le Larron.

Le Mardi vingt-sixiéme Monsieur de Guise retourna au quartier du Roi, si enrhumé qu'il ne pouvoit parler, & le Roi lui ayant demandé d'où lui venoit cela, il lui dit, que c'étoit l'os d'un gigot de mouton, dont je lui avois fait tâter la nuit précedente. Cette piece qui couvroit ce larron s'appelloit le gigot de mouton.

Le Jeudi vingt-septiéme Janvier je passai en galiotte à Coreilles, où Mr le Cardinal vint, qui me mena chez le Roi. Dom Fadrique de Toledo eut audience, & le Marquis Spinola, & le Marquis de Leganez, son gendre, y arriverent.

Le Vendredi vingt-huitiéme la gelée continua

continua furieusement. Je demeurai en mon quartier avec Blainville. Feuquieres fut pris par les ennemis, & le Lieutenant des Gardes de Monsieur le Cardinal y fut tué, allant reconnoître le Pont de Salines.

Le Samedi vingt-neuviéme je passai à Coreilles, & fus à pied au quartier du Roi, pour visiter le Marquis de Spinola, & celui de Leganez, & dire adieu à Dom Fadrique qui s'en alloit. Je m'en allai visiter aussi le Marquis de Ramboüillet, nouvellement venu d'Espagne, qui s'étoit rompu un bras; à qui j'avois prêté mon Logis de Neltré, pour s'y faire guerir.

Le Dimanche trentiéme Monsieur de Nîmes vint dîner chez moi. Les ennemis firent une sortie par la porte neuve: nous les repoussâmes.

Le Lundi premier Février Messieurs de Guise & de Nîmes vinrent dîner avec moi, & dire à Blainville, qu'il ne pourroit voir le Roi comme il prétendoit. Je les ramenai à Coreilles, & en passant le canal une volée de canon de la Rochelle emporta un des avirons de ma galiotte.

Le Mardi je m'en vins à Coreilles, où je trouvai le Roi, qui m'emmena en son quartier,

quartier, & me fit donner à dîner dans la chambre de Mr le Premier. Les Marquis de Spinola & de Leganez prirent congé du Roi. Je leur fus dire adieu. Monsieur le Cardinal me ramena à Coreilles, & je les menai voir sur ma galiotte ces vaisseaux enfoncez.

Le Mercredi deuxiéme, jour de la Chandeleur, je fis mes Pâques. Le froid continua fort grand. Je posai des Gardes sur quelques vaisseaux murez & sur le petit Château, que Pompeo Targon enfonça au milieu du canal, qui subsista toûjours. J'allai le soir faire garde à cheval sur le canal de basse marée.

Le Jeudi troisiéme je fus trouver à Coreilles Monsieur le Cardinal, qui faisoit enfoncer dans le canal les vaisseaux murez. Il acheva cette estacade de vaisseaux, & y en employa trente & un.

Le Vendredi quatriéme je passai le canal, pour voir Monsieur le Cardinal. De-là nous allâmes, Mr de Guise & moi, voir Mr d'Effiat, qui avoit été malade à la mort; puis nous revînmes voir le Roi, & de-là je m'en revins par mer en mon quartier.

Le Samedi cinquiéme je fis tracer par le Plessis Bezançon, le Fort de Ste Marie, puis je m'en allai à la Fons, où les

ennemis

ennemis firent une sortie. Le soir j'allai avec la Garde à cheval en basse marée sur le bord du canal : il y eut tempête au montant de la mer.

Le Dimanche sixiéme Monsieur de Guise partit, ayant auparavant été dîner chez moi. Il emmena Blainville, qui n'avoit bougé de chez moi depuis son arrivée. Je leur prêtai mon carrosse, pour les mener à Saumur : puis je fus en chaloupe dans le canal, pour voir nos vaisseaux enfoncez, que la tempête avoit mis hors de leur lieu destiné.

Le Lundi septiéme les ennemis sortirent pour prendre en leur canal en basse mer le débris des vaisseaux, que la tempête avoit rompus, & nos gens les empêcherent : il y en eut de tuez de part & d'autre.

Le Mardi huitiéme Messieurs d'Angoulême & Schomberg eurent broüillerie. Je fus voir le matin le Roi, qui me fit apprêter à dîner à la chambre de Mr le Premier : puis il tint Conseil. Monsieur le Cardinal me ramena à la digue, d'où j'emmenai Monsieur de la Rochefoucault loger chez moi.

Le Mercredi neuviéme je passai chez le Roi, qui me fit traiter comme le jour auparavant. Après dîner Beautru le jeu-

ne me broüilla malicieusement avec le Roi, qui me maltraita. Je pris congé de lui ce soir-là, parce qu'il partoit le lendemain pour s'en aller à Paris, ayant donné un ample pouvoir à Monsieur le Cardinal, pour commander en son absence, dont nous nous en contentâmes.

Il partit donc le Jeudi dixiéme pour s'en aller à Paris.

Le Vendredi onziéme j'allai dîner à Engoulains chez Monsieur le Cardinal, qui tint Conseil l'après-dînée. On eut ce jour-là nouvelle de la mort du Cardinal de Sourdis.

Le Samedi douziéme je fis tracer le Fort de Sainte Marie.

Le Dimanche treiziéme je fus dîner & au Conseil au Pont la pierre, & je fis commencer le Fort de Sainte Marie.

Le Lundi quatorziéme je fus tout le jour à visiter tous les differens travaux.

Le Mardi quinziéme, comme je voyois travailler au Fort de Sainte Marie, j'apperçûs quelques vingt chevaux des ennemis sortir de la porte neuve, & passer le marais vers le Fort Saint Esprit. J'accourus à la redoute du Colombier rouge, où il y avoit de garde douze chevaux legers de la Compagnie de la Roque, à qui je fis mettre sallade en tête,

& ordonnai à un brave ſoldat, nommé Rives, qui les commandoit, que lors que je lui ferois ſigne du Fort du St Eſprit, & que j'irois à la charge, qu'il y vînt auſſi de ſon côté; & je m'en allai au galop au Fort Saint Eſprit, faiſant ſortir cinquante mouſquetaires ſur la contr'eſcarpe, pour me favoriſer. J'avois un Gentilhomme, deux de mes Gardes, & un Capitaine du Regiment de Vaubecourt, nommé Moleres, avec moi. Et comme je ſortis du Fort, pour voir leur contenance, j'ôtai mon chapeau, pour commander quelque choſe au Comte de Riberac, qui étoit de garde au Fort avec partie de ſon Regiment. Rives crût que je lui faiſois le ſigne que je lui avois dis. Il vint à la charge à toute bride. Comme je vis que l'affaire étoit embarquée, je pouſſai auſſi moi cinquiéme de telle ſorte que les ennemis ne ſoûtinrent pas notre charge, & voulurent repaſſer le marais, mais nous leur tuâmes deux chevaux, & je pris priſonnier, qui ſe rendit à moi, un jeune Gentilhomme, neveu de Monſieur de Courtaumer, bien monté & armé, qui faiſoit la retraite. Il ſe nommoit Bonneval, que Mr le Cardinal m'envoya demander, pour tâcher de l'échanger avec Feuquieres.

Le Mercredi seiziéme je continuai mes travaux, & eûmes l'allarme la nuit de deux barques, qui partirent de la Rochelle, sur lesquelles les vaisseaux, qui étoient à l'ancre, tirerent force canonades; car les vaisseaux ayant demandé à se retirer pour aller hiverner à Brest, ne pouvant tenir durant les tourmentes sur ces basses mers, le Commandeur de Valençay proposa de garder tout l'hiver de vaisseaux, qui étoient au dessus de 200. tonneaux de Port, qui étoient vingt-deux en nombre, avec lesquels il offroit de garder l'embouchure du canal, même contre une flotte Angloise, si elle venoit : ce qu'il executa comme il avoit promis, à cause du secours, qu'il avoit de deux côtez, du peu d'eau qu'il y avoit dans le canal, qui faisoit que les grands vaisseaux n'en pouvoient approcher, & de la crainte que les autres avoient de s'échoüer à une des deux rives, où leur ruïne étoit évidente.

Le Jeudi dix-septiéme je fus au Conseil chez Mr le Cardinal; puis je repassai par mes travaux.

Le Vendredi 18. nous fimes garde sur le bord du canal en basse marée.

Le Samedi dix-neuviéme les ennemis sortirent vers le Fort Beaulieu, où j'allai.

Le

Le Dimanche vingtiéme il y avoit quelques jours que Mr le Cardinal se trouvoit mal, mais ce jour-là il eut la fiévre très-fort : je le fus voir.

Le Jeudi vingt-uniéme les ennemis vinrent pour enlever la redoute de la Fons, qui n'étoit encore du tout parachevée ; mais ils y trouverent de la resistance, & la Cavalerie vint promptement au secours, avec deux cens hommes, qui sortirent du Fort la Fons.

Le Mardi vingt-deuxiéme je fus tout le jour occupé à mes travaux.

Le Mercredi vingt-troisiéme j'en fis de même.

Le Jeudi vingt-quatriéme je vins dîner au Pont la pierre, où le Conseil se tint, où Monsieur du Hallier partit pour aller à Paris. Je le fus dire à Mr de Rambouillet, & vins voir Beauvilliers qui se mouroit.

Le Vendredi vingt-cinquiéme le tems fut mauvais ; on ne travailla point.

Le Samedi vingt-sixiéme Jean Farine vint tirer un coup de pistolet à un Suisse, qui levoit des gazons pour la redoute de la Fons. J'étois là auprès, avec Mr de Thoiras, qui passa pour courre après & d'autres aussi, & moi de même. Nous allâmes jusques à la barriere de la porte

te de Coigne, qui étoit fermée, & Jean Farine se jetta contre la contr'escarpe. Il n'y avoit pas un homme sur le rempart pour nous tirer, hormis au retour, que l'on nous tira cinq canonnades, qui faillirent à nous tuer. Le soir un prisonnier, nommé Saint Siphorien, se sauva de mes prisons. La tempête commença par un sud-oüest, qui dura toute la nuit.

Le Dimanche vingt-septiéme la tempête continua qui fit cesser le travail de notre digue.

Le Lundi la pluye extrême fut cause que l'on ne pût travailler à aucune chose. La nuit une barque de la Rochelle sortit malgré nos armées de Mer.

Le Mardi vingt-neuviéme je fus dîner chez Mr de Schomberg : puis j'allai chez Mr le Cardinal au Conseil. De là j'allai visiter Monsieur de Beauvilliers, qui tiroit à la fin.

Le Mercredi premier jour de Mars j'eus nouvelle de sa mort.

Ce jour-là ma circonvallation fut achevée de fermer. Je m'en allai le soir promener sur la Mer.

Le Jeudi deuxiéme je fus tout le jour occupé à mes ouvrages.

Le Vendredi troisiéme je vins dîner à Estré chez Monsieur de Schomberg, qui

qui y étoit venu loger. Nous accordâmes Abbeville & Habrant. La Meilleraye se battit contre N. Rochellois, & fut blessé. Mr de Schomberg & moi le fûmes voir en son quartier de Moüil.

Le Samedi quatriéme je me fis saigner : force gens me vinrent voir.

Le Dimanche cinquiéme Monsieur le Cardinal m'envoya querir au Conseil, où nous jugeâmes la Meilleraye à bannissement, & perte de sa charge, pour s'être battu sans permission de Mr le Cardinal, ou de moi : mais ensuite Mr le Cardinal trouva bon, que j'écrivisse au Roi en sa faveur.

Le Lundi sixiéme je vins recevoir au commencement de mon département Messieurs d'Angoulême, Schomberg, la Curée, Marillac, Château-neuf & autres, qui me vinrent voir & dîner chez moi.

Le Mardi septiéme, jour de Carême-prenant, Monsieur de Schomberg nous festina, & moi le soir la compagnie. On ne travailla point ce jour-là.

Le Mercredi huitiéme de Mars, jour des Cendres, Thoiras alla decoupler ses chiens courans, pour courre un liévre entre nos lignes & la Rochelle, à la merci des canonnades de la Ville. Je m'en

m'en allai l'en tirer, & me fâcher contre lui; qui ne laissa pas de venir souper avec moi.

Le Jeudi neuviéme je fus au Conseil chez Mr le Cardinal.

Le Vendredi dixiéme Mr le Cardinal m'écrivit de l'aller trouver le lendemain.

Le Samedi onziéme je fus trouver Monsieur le Cardinal, & il me communiqua l'entreprise, qu'il avoit faite de petarder la Rochelle, par le canal qui y entre, & fait le Port; me convia d'y venir avec deux mille hommes de pied, & trois cens chevaux. Je fis le soir battre aux champs à la sourdine, & marchai droit à Ronsay, où étoit mon rendez-vous. Monsieur le Cardinal arriva peu après, avec pareil nombre de gens de guerre. Nous fimes notre ordre, prêt à soûtenir le petard & donner; mais Marillac & les porteurs de petard, avec cinq cens hommes, qui devoient donner devant moi, ne se trouverent de toute la nuit, qui se passa sans allarme dans la ville : où on ne sçût rien de notre entreprise que le lendemain au soir. Je m'en revins malade d'une apostume à la gorge, qui se perça le même soir, que l'on croyoit être une peste.

Nous

Nous revinmes de cette belle entreprise, qui fut si mal executée, le Dimanche douziéme; auquel j'eus une très-forte fiévre. Monsieur le Cardinal m'envoya Mr Citois son Medecin, qui demeura auprès de moi. Elle me continua encore.

Le Lundi treiziéme, auquel à cinq heures du matin Marillac fit une entreprise, pour reparer celle du pont de Salines, au Fort de Tadon, qui lui réüssit mal, & ceux qui la tenterent se retirerent en désordre, sur un mot, que dit Marillac, qui fut, tournez, au lieu de dire à droitte, pour se retirer : de sorte qu'il y eut une grande confusion, & quarante hommes, que tuez que blessez.

Le Mardi quatorziéme ma fiévre continua. La Meilleraye me vint dire adieu.

Le Mercredi quinziéme je fus saigné, force gens me vinrent voir.

Le Jeudi seiziéme je fus encore saigné, & ma fiévre diminua, par la grande quantité de matiere que ce charbon jetta.

Le Vendredi dix-septiéme ma fiévre me quitta, je me levai. Schomberg me vint voir & dîner avec moi.

Le

Le Samedi dix-huitiéme je demeurai encore à la chambre, de peur du froid.

Le Dimanche dix-neuviéme je pris medecine. Monsieur le Cardinal me donna au lieu de l'Isle Roüet, qui s'en étoit allé à son Gouvernement de Conquernan, Mr de Tavannes, & l'Abbé de Bauveau, pour m'aider à faire la digue, & à prendre le soin sous moi.

Le Lundi vingtiéme Mr le Cardinal me vint voir, & je sortis pour la premiere fois depuis ma maladie, & l'accompagnai à tous mes travaux, qu'il fut visiter, & les trouva excellens. Mr du Halliet revint ce jour-là de Paris.

Le Mardi vingt-uniéme je repris le soin de nos travaux, que je trouvai quasi parfaits, & je le fus mener les voir.

Le Mercredi vingt-deuxiéme le mauvais tems fit cesser tous nos ouvrages. Une barque entra la nuit dans la Rochelle, malgré deux chaloupes de garde, & deux autres échoüerent du côté de Coreilles; l'une desquelles commandoit un nommé Sacremore, qui se défendit si bien, que malgré la forte attaque qui lui fut faite par Marillac, elle entra encore dans le Port, dès que la marée revint. Un nommé David commandoit la premiere entrée, qui porterent en la ville

ville vingt-deux tonneaux de bled. Ce même jour mon neveu de Baſſompierre arriva au Siége de la Rochelle.

Le Jeudi vingt-troiſiéme je fis faire une batterie ſur le bord de la Mer, de quatre canons, entre le Pont neuf & la digue, qui fut achevée le Vendredi.

Samedi ving-cinquiéme je fis mes Pâques. L'aîné Rotelin, qui avoit la Lieutenance de l'artillerie, par la mort de ſon frere, arriva en mon quartier.

Le Dimanche vingt-ſixiéme Marillac me vint trouver, pour ſe raccommoder avec moi.

Je m'étois fâché contre lui quelques jours auparavant. Il dîna avec moi, & Fontenay Mareüil, & Mr le Cardinal de la Valette revint ce jour-là à Neſtré.

Le Lundi vingt-ſeptié ne la tempête vint du vent de Sud-Oüeſt : nous ne pûmes travailler.

Le Mardi vingt-huitiéme je fus voir à Perigny Monſieur de Schomberg malade, puis à Eſtré Mr le Cardinal de la Valette. Le mauvais tems fit ceſſer tous nos travaux.

Le Mercredi vingt-neuviéme un tambour de la Rochelle me vint trouver, pour me parler de quelques priſonniers; par lequel j'eus avis des neceſſitez qui

commençoient à devenir grandes à la Rochelle, de leur attente du ſecours Anglois, de la creance qu'il forceroit la digue, & mettroit des vivres dans leur ville; ce que manquant, ils ſe rendroient au Roi: comme auſſi des nouvelles qu'ils avoient de Mr de Rohan, dont je donnai avis à Mr le Cardinal.

Le Jeudi trentiéme Mr le Cardinal de la Valette & Schomberg me vinrent voir, dînerent avec moi, & viſiterent mes travaux, batteries & digues.

Le Vendredi trente-uniéme je m'occupai à les continuer.

Le Samedi premier jour d'Avril, j'allai dîner chez Mr le Cardinal; puis tenir Conſeil; où il fut reſolu, que Mr de Schomberg s'en iroit en Limouſin, pour empêcher que rien ne s'y remuât.

Le Dimanche, Lundi & Mardi, je fis perfectionner toute la circonvallation, qui étoit très-belle, & en creuſer les foſſez davantage. Un coup de canon de la tour de Saint Barthelemy donna entre les jambes de mon cheval, ſans me faire mal. Je fus ſept ſemaines ſujet à être canonné. Car le Mercredi cinquiéme, un autre coup de canon me couvrit de terre à la Fons, & tua trois ſoldats à qui je parlois.

Le

Le Jeudi sixiéme le tambour de la Rochelle me vint trouver, & m'apporta force lettres de ceux de la Rochelle, avec qui j'étois en intelligence. Je passai le canal avec Monsieur de Châteauneuf, qui étoit venu dîner avec moi, & les portai à Mr le Cardinal.

Le Vendredi septiéme, sur la réponse, que le Roi m'avoit faite en faveur de Monsieur de la Meilleraye, & de ce qu'il avoit écrit à Mr le Cardinal, il revint à l'armée faire sa charge. Il y eut tempête sur mer par un Sud-Oüest.

Le Samedi huitiéme Monsieur le Cardinal vint dîner chez moi, avec Mr le Cardinal de la Valette, & plusieurs autres. Je lui fis voir le projet des machines, que le Plessis avoit inventées, qu'il trouva fort à son gré, & me commanda d'y faire travailler. Je fis mettre quatre canons au Fort du St Esprit.

Le Dimanche neuviéme on ne travailla point, ni le Lundi aussi, pour le mauvais têms.

Le Mardi onziéme Monsieur le Cardinal nous envoya querir, pour dîner avec lui, & tenir le Conseil, auquel le Coudray Montpensier fut suspendu de sa charge de Capitaine des chevaux-legers. L'après-dînée, comme j'étois au

Fort de la Fons, quelque Cavalerie des ennemis ſortit au Champ de Mars, ainſi appelloit-on une vallée entre le Fort & la ville, où les canonnades de l'un & de l'autre ne pouvoient offenſer, & où tous les jours il y avoit quelque petite eſcarmouche. Celle-là ne le fut pas; car les ayant repouſſez avec ma garde à cheval, ils ſortirent deux cens hommes de pied de la ville. J'en fis ſortir autant, & mandai à Monſieur de la Meilleraye, qu'il fiſt avancer cinquante Mouſquetaires ſur le haut, à notre main gauche; mais les ennemis ſortirent encore deux cens hommes ſur lui, & lui ayant tué à ſes pieds celui qui menoit ces cinquante ſoldats, qui avoient tiré toute leur poudre, ils ſe retirerent bien vîte, & laiſſerent leur Meſtre de Camp. Sur quoi je pouſſai, avec quinze chevaux de mes gardes, l'épée à la main, droit à lui pendant que Monſieur du Hallier par le Fauxbourg, & Villemontée, Cornette des chevaux legers de Monſieur, avec vingt Maîtres par le Champ de Mars, firent pareille charge, & retirâmes Mr de la Meilleraye; qui ſans cela alloit être pris. Je fis venir deux cens hommes du Fort Sainte Marie, la compagnie de Cavalerie de Marconet, & autres

autres deux cens hommes du Fort de la Fons; avec quoi nous fûmes jusques à la nuit aux mains avec les Rochellois, favorisez de leurs courtines & contr'escarpe, qui enfin nous separa, avec perte de trente hommes du moins d'un côté ou d'autre.

Le Mercredi douziéme, jour de ma nativité, comme aussi les suivans, Jeudi & Vendredi, furent employez à nos occupations ordinaires.

Le Samedi quinziéme je fus voir Mr de Montbason, arrivé à Estré, que je ramenai par Saint Regratien, voir Mr le Comte d'Aletz malade, coucher en mon quartier. Ce jour nous débouchâmes les canaux des Fontaines allans à la Rochelle.

Le Dimanche seiziéme je fus dîner à Estré chez Mr le Cardinal, qui m'emmena avec lui à Surgeres au devant du Roi, qui revenoit de Paris en son armée.

Le Lundi dix-septiéme le Roi arriva à Surgeres, & le Mardi je m'en revins à Laleu.

Le Mercredi 19. je fis la nuit mettre le feu aux deux moulins à vent, qui étoient devant la porte de Coigne.

Le Jeudi Saint, le Vendredi & Samedi,

comme aussi le Dimanche de Pâques, auquel je fis mes Pâques, il ne se passa rien d'extraordinaire.

Le Lundi vingt-quatriéme je fus dîner avec Monsieur le Cardinal, puis avec lui au devant du Roi qui arriva à Estré. Le soir nous fismes salve dans tous les quartiers, pour réjoüissance de son arrivée, & fismes tirer force canonnades, tant sur mer que sur terre.

Le Mardi vingt-cinquiéme tous les nouveaux venus de Paris me vinrent voir, & dîner avec moi, admirans mes travaux. On fit sommer les Rochellois par un Heraut, qu'ils ne voulurent oüir. Je fis tirer la nuit dans la ville des balles à feu, qui le mirent en deux endroits, avec grande rumeur par la ville.

Le Mercredi vingt-sixiéme le Roi m'envoya commander que je le vinsse trouver à Coreilles, avec ma galiotte, qui étoit la plus belle & la mieux équipée qu'il étoit possible. Il se mit dessus, pour voir les deux digues : puis vint à son armée de Mer, de laquelle il fut salué de quantité de canonnades. Il monta dans le vaisseau Amiral : puis s'en revint par les platins d'Engoulains à Estré, où je dînai.

Le Jeudi vingt-septiéme je fis parachever

chever de couper les tuyaux des fontaines.

Le Vendredi vingt-huitiéme je fus dîner chez Monsieur le Cardinal, puis au Conseil chez le Roi ; où il fut traité des moyens de resister à la flotte Angloise, dont on avoit des nouvelles de la venuë.

Le Samedi vingt-neuviéme le Roi m'envoya donner avis, qu'il me manda pour certain, que les Rochellois devoient la nuit prochaine faire un effort sur le Fort de la Fons : dont je me mocquai. Je ne laissai pas d'y aller passer la nuit sans y renforcer les Gardes.

Le Dimanche trentiéme je fis commencer une grande batterie, sur la pointe de Chef de Bois, que je fis fermer & fortifier.

Le Lundi premier jour du mois de Mai le Roi vint visiter mes quartiers, mes Forts & mes lignes, dont il fut fort satisfait.

Le Mardi je fis continuer la batterie de Chef de Bois. Le soir il y eut allarme à la Fons, où je passai toute la nuit.

Le Mercredi troisiéme force gens me vinrent voir. La nuit il y eut une fausse allarme de l'arrivée de la flotte Angloise, qui devoit faire descente au Plomb : ce qui me tint encore à cheval toute la nuit.

Le Jeudi quatriéme il y eut un fort mauvais tems.

Le Vendredi cinquiéme je fus dîner chez Monsieur de Schomberg, & puis nous allâmes ensemble au Conseil.

Le Samedi sixiéme Monsieur le Cardinal de la Valette, Montbazon & autres vinrent dîner chez moi. Je les ramenai dans ma galiotte à Coreilles, où Mr le Cardinal & Schomberg arriverent, que je ramenai à Chef de Bois & au Port neuf.

Le Dimanche 7. le Pere Joseph vint loger en mon quartier, avec quelques Ingenieurs, qu'il amena, pour entreprendre quelque chose de nouveau aux canaux des fontaines de la Rochelle. Je le laissai faire. Ce jour fut très-mauvais, & gâta quelque chose à mes travaux, que je fis raccommoder.

Le lendemain Lundi huitiéme Saint Chaumont me vint voir, & dîner chez moi.

Le Mardi neuviéme je fis mettre douze canons à la batterie de Chef de Bois, & les munitions necessaires.

Le Mercredi dixiéme je fus dîner chez Mr le Cardinal, & puis je repassai par tous mes travaux, ausquels je mis l'ordre necessaire au cas de l'arrivée de la flotte,

flotte, dont nous avions eu nouvelles certaines du partement.

Le Jeudi onziéme Monsieur de Mallezais, nouveau Archevêque de Bourdeaux, & plusieurs autres étant venus dîner chez moi, je les menai après à la batterie de Chef de Bois, sur le midi; auquel tems la flotte Angloise parut aux Baleines, qui ayant été apperçûë par une sentinelle, qu'à cet effet on avoit posée sur le clocher d'Ars en l'Isle de Ré, Thoiras en ayant eu avis, envoya en toute diligence faire le signal, dont j'étois convenu avec lui sur le Fort de la Prée, qui étoit de trois coups de canon, & d'une épaisse fumée. Je l'apperçûs en même instant de la batterie de Chef de Bois, où j'étois avec ces Messieurs, & fis faire aussi le signal, pour avertir nos armées de terre & de mer, qui étoit de trois coups de canon de ladite batterie, & en envoyai donner avis à Monsieur le Cardinal, qui s'étoit venu loger de mon côté, en un Château nommé la Saussaye, à demi-lieuë de la Fons. Alors notre armée navale, commandée par le Commandeur de Valençay, se mit sur ses voiles, s'avançant vers la porte de Saint Blanzeau. Sur les deux heures l'avant-garde Angloise parut vers Saint

Martin de Ré. Le Roi en fut aussi-tôt averti par Monsieur le Cardinal, qui vint à Coreilles avec lui, pour voir venir l'armée navale des ennemis. Monsieur le Cardinal alla loger à Estré, afin de pourvoir à ce côté-là. Toute la flotte, qui marchoit en trois ordres, étoit composée de cinquante-deux vaisseaux, sçavoir de quatre grandes roberges du Roi, & autres vaisseaux de cinq cens tonneaux de Port, & quarante & un petits vaisseaux de cent tonneaux en bas, brûlots, & vaisseaux chargez de vivres, à ce que nous pouvions conjecturer. Ce qui nous donna une entiere assûrance, qu'ils ne pourroient faire aucun effet, & que notre flotte étoit sans comparaison plus forte que la leur, parce que les roberges, ni autres grands vaisseaux, ne trouvent pas assez d'eau pour entrer dans le canal. Sur les sept heures du soir la flotte Angloise s'approcha, pour rader à Chef de Bois; mais pour les empêcher, je fis tirer de la Batterie quelques cinquante canons sur les vaisseaux de l'avant-garde, dont trois coups porterent dans le corps des vaisseaux, & tuerent quelques hommes, & les autres dans les voiles, ce qui leur fit prendre au large vers le pertuis d'Antioche, vis-
à-

à-vis le canal de la Rochelle, où ils se mirent à l'ancre.

L'armée navale du Roi prit son camp dans le canal, entre les deux pointes, & on garnit l'estacade des vaisseaux enfoncez du Regiment de Chastellier Barloc de mon côté, & de celui d'Estissac du côté de Coreilles, & on mit aussi entre la ville & la digue trente-six galiottes, sur lesquelles on mit, outre l'ordinaire, vingt hommes sur chaque, pour empêcher les sorties que ceux de la ville pourroient faire dans le canal. Je fus la nuit visiter notre armée navale, que je trouvai en très-bon ordre, & bien animée au combat.

Le Vendredi douziéme de Mai le Roi qui étoit à Surgeres, arriva de bonne heure au bruit de la venuë des Anglois, lesquels demeurerent à l'ancre. Je fus trouver Mr le Cardinal dans le canal, qui visitoit les Estacades. La tourmente commença l'après-dînée, qui fut bien violente. Je fus la nuit visiter mes Forts, & ma batterie de Chef de Bois.

Le Samedi treiziéme je fus faire rembarquer nos gens, que la tempête & les vaisseaux échoüez avoient tirez de l'estacade. Monsieur le Cardinal m'envoya Mr de Bourdeaux, qui dîna avec moi.

Tous ces jours, que les ennemis furent devant nous en mer, je fus fort alerte, visitant continuellement mes lignes, mes Forts, la digue, les batteries & les estacades.

Le Dimanche quatorziéme je fus occupé à me pourvoir de tout ce qui étoit necessaire pour le combat, pour ce que les vaisseaux du Roi étoient resolus, si l'armée Angloise les venoit attaquer, de s'agraffer chacun au sien, & puis se venir échoüer sur ma rive, & lors j'eusse fait mon devoir à sauter dans les vaisseaux des ennemis, & les crever à coups de canon. Je fis tirer la nuit, pour donner avis aux chaloupes qui étoient en garde entre la digue & la ville, d'une chaloupe ennemie, qui s'étoit insensiblement glissée parmi notre armée de mer, & étoit passée, mais elle entra dans la ville malgré eux. Je fus toute la nuit à visiter nos gardes.

Le Lundi quinziéme le Roi m'envoya querir par Nogent. Je fus au Conseil, & de là dîner chez Mr le Cardinal. A mon retour je fus en allarme des Anglois, qui appareillerent; ce qui m'obligea de faire venir sur notre rive les Suisses & le Regiment de Vaubecourt. Monsieur le Cardinal passa de mon côté, lequel

lequel je ramenai au sien, parce que la tempête empêcha les Anglois de pouvoir rien entreprendre.

Le Mardi seiziéme la tempête continua. Les Anglois envoyerent un brûlot à notre armée de mer, lequel des chaloupes firent tourner à notre batterie de Chef de Bois : cela me mit en quelque allarme, & envoyai mettre en bataille les troupes sur le bord du canal : puis je passai à Coreilles, trouver Mr le Cardinal, qui m'envoya querir. A mon retour je trouvai les Mousquetaires du Roi, qu'il m'envoya, pour mettre sur nos vaisseaux. Puis peu après, Sa Majesté s'en vint loger chez moi. Je la fus recevoir à la redoute Sainte Anne, lui donnai à souper, & lui fis apprêter un bon lit. Puis je m'en allai à la visite de nos vaisseaux & de notre rade. Je ne trouvai à mon retour aucun lieu pour me reposer, que dedans mon carrosse.

Le Mercredi dix-septiéme le Roi dîna chez moi. Il alla puis après à Chef de Bois, considerer l'armée Angloise, & de là à la chasse. Les ennemis nous envoyerent la nuit des artifices à feu, qui se perdirent avant que de venir à nous. Cela ne laissa pas de me donner l'allarme, & de me faire passer la nuit à Chef de Bois.

Le Jeudi dix-huitiéme le Roi dîna, & tint le Conseil chez-moi : puis vint à Chef de Bois, & de là s'en retourna en son quartier de Nestré. Je le fus conduire jusques à la Fons ; d'où nous apperçûmes les Anglois appareiller : ce qui me fit retourner en diligence, avec Mr de Grammont, à Chef de Bois, d'où nous vîmes les Roberges & grands vaisseaux venir jusques à la portée du canon de Chef de Bois, tirer tout leur canon dans notre flotte, & puis s'en retournerent, & retirerent tout-à-fait. Nous les conduisimes de vûë, tant que nous pûmes ; puis retournâmes faire bonne chere, sans crainte des ennemis, & avec bonne esperance de la prompte reddition de la Rochelle.

Le Vendredi dix-neuviéme Monsieur de Grammont & moi allâmes trouver le Roi, qui delivré de la flotte Angloise alla passer son tems à Surgeres. Bethune s'en vint loger chez moi.

Le Samedi & Dimanche suivans je fis raccommoder mes travaux, que la tempête avoit gâtez ou éboulez: force gens me vinrent voir.

Le Lundi Mr le Cardinal s'en alla en Broüage : celui de la Valette vint loger chez moi.

Le

Le Mardi vingt-troisiéme Mr le Garde des Sceaux, de Schomberg, & force autres du Conseil vinrent voir mes quartiers, & dîner chez moi.

Le Jeudi vingt-cinquiéme vingt-deux vaisseaux Hollandois marchands parurent vers St. Martin de Ré, qui nous firent soupçonner que c'étoient les Anglois, qui revenoient à nous.

Le Vendredi vingt-sixiéme les Rochellois mirent leurs bouches inutiles hors de leur ville: je les rechassai dedans. Marillac vint dîner chez moi, & Monsieur le Cardinal de la Vallette y vint coucher.

Le Samedi vingt-septiéme il s'en retourna.

Le Dimanche vingt-huitiéme le Roi revint de Surgeres, Monsieur le Cardinal de Broüage. St. chaumont vint dîner à mon quartier.

Le Lundi vingt-neuviéme quelques Rochellois, qui tâchoient de sortir, furent pris. Je fus au Conseil chez le Roi.

Le Mardi trentiéme Messieurs le Cardinal de la Vallette, de Luxembourg, de Lude, de Liancourt & d'autres vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi dernier de Mai le tambour

de la ville me vint trouver, qui me fit sçavoir la necessité des ennemis, qui balançoient de se rendre. Sessy, qui étoit dans la ville, fit dire à Grançai, Lieutenant des chevaux legers du Prince de Marsillac, que l'on pourroit traiter, si je voulois envoyer quelqu'un à cet effet parler aux Rochellois. Je commandai audit Grançai d'y aller de ma part.

Le Jeudi premier jour de Juin Grançai alla à la Rochelle & moi à Nestré, en donner avis au Roi & à Monsieur le Cardinal, qui le trouverent très-bon. Les Rochellois élûrent pour Commissaires la Vigerie, Toupet, Alere & Sessigni, qui les renvoyerent querir l'après-dînée, & entrerent bien avant en conference. Je dis le soir la réponse à Grançai, pour leur porter.

Le Vendredi deuxiéme les Rochellois reçûrent une lettre du Roi d'Angleterre, par laquelle il leur promettoit de hazarder ses trois Royaumes pour leur salut, & que dans peu de jours il envoyeroit une telle flotte, qu'ils en seroient pleinement secourus. Ce qui les anima, & fit resoudre le peuple à souffrir toutes extremitez plûtôt que de se rendre ; ce qu'ils me firent sçavoir par Grançai, & m'envoyerent copie de la lettre.

Le Samedi troisiéme je fus prendre congé du Roi, qui s'en alloit à Talmont. Je dînai chez Monsieur le Cardinal, & fus visiter Schomberg malade.

Le Dimanche quatriéme Monsieur de Mirabel, Ambassadeur d'Espagne, & Dom Lorenzo Ramires de Prado, du Conseil des Indes, vinrent dîner chez moi. Je les menai voir tous nos forts, lignes, digues, ports & batteries.

Le Lundi cinquiéme Messieurs de Humieres, de la Vrillerie & Hardier vinrent dîner avec moi.

Le Mardi sixiéme Messieurs d'Harbaut, d'Ocaire, le Chastellet & Targon vinrent dîner chez moi, & de là furent menez en l'Isle de Ré par ma galiotte.

Le Mercredi septiéme j'allai à Nestré, pour voir Monsieur le Cardinal, mais je ne le pûs voir. Fontenai, Rambures & plusieurs & autres revinrent avec moi, & demeurerent quelques jours en mon quartier.

Le Jeudi huitiéme j'eus plusieurs tambours de la Rochelle, qui m'en dirent des nouvelles. Je fis sortir, à la recommandation de ceux de notre intelligence, une fille nommée Gabrielle, qui m'en apporta beaucoup d'eux.

Le Vendredi neuviéme je fus à Dam pierre

pierre, dire adieu à Grammont, puis à Nestré voir Monsieur le Cardinal: de là Schomberg revint passer le canal avec moi pour voir les machines du Plessis Besançon, qui étoient sur le bord de la mer.

Le Samedi dixiéme l'Ambassadeur de Mantouë, nommé le Comte de Canosse, fut amené dîner chez moi par Monsieur de St. Chaumont.

Le Dimanche onziéme, jour de la Pentecôte, je fis mes Paques, & le lendemain l'Ambassadeur d'Espagne & Dom Lorenzo Ramires de Prado vinrent dîner chez moi. Dom Augustin Fiesque les accompagna puis après en Ré dans ma galiotte, & le lendemain ils passerent & vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi quatorziéme je fus au Conseil chez le Roi, où il fut agité, si Rotelin, Lieutenant de l'artillerie, auroit seance, le Grand Maître ne faisant point la charge. Il fut jugé, qu'en l'absence du Grand Maître, il y pourroit entrer, & se tenir debout derriere nous, pour recevoir les ordres, & que quand le Grand Maître seroit à l'armée, il n'y auroit aucune entrée.

Le Jeudi quinziéme Marillac vint dîner chez moi. J'eus un tambour de la Rochelle,

Rochelle, qui m'apprit leurs necessitez.

Le Vendredi seiziéme Messieurs de Bourdeaux, Brosse, Bellin Villandri & autres me vinrent voir, & dîner chez moi, pour voir mettre les machines du Plessis en mer : ce qu'il fit beau voir.

Le Samedi dix-septiéme je fus voir de bon matin Monsieur le Cardinal à la Saussaye, qui se vint embarquer au Plomb, pour aller en Broüage. On posa neuf machines de du Plessis Besançon.

Le Dimanche dix-huitiéme le Comte de Fiesque & Piles arriverent. Fontenai vint loger chez moi.

Le Lundi dix-neuviéme le Roi fut dîner à Broüage, où Monsieur le Cardinal le reçut superbement. Il vint un bruit de Ré de la venuë des Anglois.

Le Mardi vingtiéme le Hallier revint de Broüage, qui nous l'ôta.

Le Mercredi vingt-uniéme Monsieur le Cardinal revint à la Saussaye, & vint le lendemain, jour de la Fête-Dieu, en mon quartier. Je le fus ramener jusques à la redoute de Ste. Anne, où il entra, & la trouva très-belle. Il me pria lors de fournir pour la digue le plus de charettes que je pourrois. Je lui dis, qu'il n'y en avoit que cinquante dans le parc

sur

fur l'Etat du Roi, & que je lui en avois déja donné trente-fept : que je lui en donnerois encore une douzaine, n'en refervant qu'une pour les neceffitez du parc, dont il me remercia fort.

Le Vendredi vingt-troifiéme St. Chaumont & d'autres vinrent dîner chez moi. Je fus enfuitte fur la mer vifiter les machines de du Pleffis. Le foir Monfieur le Cardinal envoya une Ordonnance à Rotelin, par laquelle il lui commandoit de prendre douze charrettes du parc de l'artillerie du quartier du Roi, & huit du mien, pour aller querir des munitions de guerre à Saumur. Rotelin m'envoya fon Ordonnance, par un nommé Beauregard, auquel je dis, qu'il n'y avoit point de charrettes au parc pour envoyer à Saumur; lequel Beauregard vint dire à Monfieur le Cardinal, que je n'avois point voulu faire donner de charrettes. Lors Monfieur le Cardinal, qui ne fe reffouvenoit plus de me les avoir fait toutes donner pour la digue, fe mit en grande colere, & m'envoya le lendemain Samedi vingt-quatriéme, fon Capitaine de gardes, Beauplain, avec une lettre fort picquante. Je le fus trouver à la Sauffaye; où il y eut encore de groffes paroles, & je dis mes raifons : puis nous.

nous tombâmes d'accord, & je demeurai à dîner chez lui, & Schomberg aussi; puis je revins en mon quartier.

Le Dimanche vingt-cinquiéme un matelot nous apporta des nouvelles certaines d'un nouvel apprêt des Anglois, pour venir secourir la Rochelle. Je fus voir le Comte de Riberac à Lagor, qui se mouroit.

Le Lundi vingt-sixieme Monsieur le Cardinal, d'Effiat, Bourdeaux, Châteauneuf & Marillac vinrent dîner chez moi; puis nous montâmes sur ma galiotte, & allâmes visiter en mer les machines de du Plessis. De là il alla voir les navires & monta sur l'Amiral, où Valençai & le Commandeur des Gouttes eurent querelle. Monsieur le Cardinal gourmanda fort le premier : nous les accordâmes. Je fis la nuit couper les bleds qui étoient entre nos lignes & la ville devers la porte de Coigne, où nous ne perdîmes qu'un soldat.

Le Mardi Mr de Bourdeaux, Marillac & Bresse vinrent dîner avec moi.

Le Mercredi vingt-huitiéme je fus trouver Monsieur le Cardinal à la Saussaye, où nous tinsmes Conseil de guerre.

Le Jeudi vingt-neuviéme la Fitte fut parler à Toupet à la porte de Coigne. Je fus

sur

ſur mer faire poſer une machine de du Pleſſis. Le tambour de la Rochelle me vint apporter des nouvelles de la ville.

Le Vendredi trentiéme je fus dîner chez le Marquis d'Effiat, puis nous allâmes enſemble au Conſeil chez le Roi.

Le Samedi premier jour de Juillet, je me reſolus de faire fortifier toute la rive, où il y a deſcente, depuis Chef de bois juſques à Plomb, & l'allai reconnoître. La Fitte retourna parler à Toupet, & ceux qui étoient en garde dans la redoutte de Ste. Marguerite, proche de la Fons, tuerent deux Anglois & prirent trois priſonniers, en une eſcalade que les ennemis voulurent faire pour les ſurprendre. Le ſoir, un homme à cheval ſortit de la Rochelle, que je menai parler à Monſieur le Cardinal, comme il me demanda; lequel il fit puis après rentrer dans la ville.

Le Dimanche deuxiéme ſaint Chaumont fut fait Maréchal de Camp de l'armée du Roi. Je fis ôter les canons du Fort de la Fons, & ceux du Fort St. Eſprit, pour les porter à Chef de Bois.

Le Lundi troiſiéme je fis faire montre generale en mon armée. Le Roi en fit de même en celle qui étoit du côté de Coreilles. Je fus de là au quartier du Roi, qui

qui dormoit lors. J'allai dire à Monsieur de Châteuneuf adieu.

Le Mardi quatriéme je fis commencer le retranchement de la rive de Chef de Bois. Je fus de là chez le Roi, & la nuit je fis achever de couper les bleds des ennemis entre les lignes.

Le Mercredi cinquiéme Monsieur de Bourdeaux me vint voir. Nous fûmes remettre la machine, qui s'étoit égarée le jour auparavant.

Le Jeudi Mr le Cardinal, qui avoit logé deux jours à Nestré, se fit porter malade à la Saussaye. Je fis continuer les retranchemens de la rive.

Le Vendredi septiéme Monsieur de Bayonne vint dîner chez moi. Le tambour de la Rochelle me vint parler. Je fus mettre des machines en mer, où un coup de canon donna si près de ma chaloupe, qu'elle en fut presque emplie d'eau.

Le Samedi huitiéme on avança le retranchement de la rive. On fit commencer une très-belle contr'escarpe, & un chemin couvert au Fort de la Fons. On redressa la machine qui s'étoit panchée, en la mettant le jour precedent.

Le Dimanche neuviéme je fus voir Monsieur le Cardinal malade à la Saussaye.

ſaye. De là j'allai voir le Roi. Puis je fus reconnoître la deſcente de Coude vache, pour l'empêcher aux Anglois.

Le Lundi dixiéme Monſieur de Bordeaux & d'Aix me vinrent voir, & dîner avec moi : nous allâmes enſemble à la Sauſſaye, où étoit Monſieur le Cardinal malade.

Le Mardi onziéme Monſieur de Caſtille vint dîner avec moi. Je le menai ſur la mer. Je fis commencer le Fort de la digue, & fus voir Marillac malade au Fort de Coreilles.

Le Mercredi douziéme je m'occupai tout le jour à mes travaux, comme auſſi le Jeudi treiziéme, & fus enſuitte chez Mr de Schomberg malade, où le Conſeil ſe tint.

Le Vendredi quatorziéme je fus auſſi à mes travaux : puis conſoler le jeune Comte de Riberac de la mort de ſon pere.

Le Samedi je continuai mes travaux. Le Dimanche ſeiziéme je fus voir Mr le Cardinal à la Sauſſaye.

Le Lundi dix-ſeptiéme Monſieur le Preſident le Coigneux vint dîner chez moi. Il étoit venu trouver le Roi de la part de Monſieur ſon frere, lequel étant parti mal-ſatisfait du ſiege de la Rochel-

le,

le ; parce que le Roi y étant venu, il n'y avoit plus le même emploi, qu'il y souloit avoir, qu'étant logé à Dampierre par le conseil des siens, qui regardoient plus à leur commodité, qu'à l'interêt de leur maître, il n'avoit plus aucune fonction à l'armée, il s'en retourna à Paris, & y faisant le mal-content, avoit dit à la Reine sa mere, qui lui rendoit compte de ce qu'elle avoit traitté pour son mariage avec la fille de Florence, à sa priere, qu'il n'avoit plus aucun dessein de se marier. Puis ensuite à quelques jours de là Monsieur de Breves ayant mis en avant une proposition de mariage entre lui & la Princesse Marie, fille du nouveau Duc de Mantouë, dès que la Reine montra de n'agréer ce parti, parce qu'elle avoit interêt à celui de Florence, plusieurs personnes, pour lui faire dépit, tâcherent d'y embarquer Monsieur, & devant elle-même, lors qu'ils étoient l'un & l'autre près d'elle au Cercle, faisoient des pratiques pour les faire parler. Madame de Verderonne, tante de Pui-Laurens, affectionnée à Madame de Longueville, Madame de Moret & Mademoiselle de Vitri montrerent si avant de piquer la Reine par cet embarquement, qu'elle écrivit à Monsieur de Mantouë,

pour faire venir sa fille près de lui, & il avoit lors tellement besoin des bonnes graces de la Reine, pour s'installer en son nouvel État, qu'il fit à l'heure-même venir querir sa fille, dont Monsieur fut piqué, & envoya Monsieur le Coigneux près du Roi, pour le supplier de la faire arrêter en France : ce qu'il obtint par le moyen de Monsieur le Cardinal; dont la Reine mere fut fort touchée.

Le Mardi dix-huitiéme je m'occupai à l'ordinaire à mes travaux.

Le Mercredi dix-neuviéme la Compagnie nouvelle, ajoutée au Regiment de a garde Suisse, en faveur du Colonel Salis, arriva, & le Roi la voulut voir. Je fus pour cet effet à Estré, après avoir été passer chez Monsieur le Cardinal, qui revenu en santé vint trouver ce jour-là le Roi.

Le Jeudi vingtiéme Monsieur le Cardinal vint dîner chez-moi : vit en passant mes lignes & mes forts, qu'il trouva très-beaux. Il passa de là à Chef de Bois; vit la batterie & les retranchemens de la rive, puis vint au Port neuf, & à la digue : de là il alla sur mer & à la flotte.

Le Vendredi vingt-uniéme je fus chez le Garde des Sceaux; puis au Conseil chez le Roi.

Le

Le Samedi vingt-deuxiéme je fis travailler au Fort de la digue, & fermer la batterie de Chef de Bois.

Le Dimanche vingt-troisiéme le President Daphis, deux Conseillers de Bourdeaux, Messieurs de Roüannois & de Cursol dînerent chez moi. Mr de Grammont y vint coucher.

Le Lundi vingt-quatriéme je menai Mr de Grammont par tous mes travaux; de là en mer voir Valençai. Je le conduisis peu après chez Monsieur de Schomberg; puis le ramenai chez lui. J'allai à la Saussaye trouver Monsieur le Cardinal : ramenai Marillac à la digue. Le Roi alla ce jour-là à Surgeres.

Le Mardi vingt-cinquiéme je m'amusai à visiter mes travaux.

Le Mercredi vingt sixiéme je fus dîner avec Mr le Cardinal.

Le Jeudi je me fis saigner. Schomberg & la Curée dînerent chez moi.

Le Vendredi le retranchement de la batterie fut achevé. Monsieur de Roüannois me vint dire adieu.

Le Samedi vingt-neuviéme je fus à la Saussaye, pour voir Monsieur le Cardinal malade, qui reposoit. Je m'en revins sur notre digue, où il y avoit par Sud-Oüest la plus furieuse tempête que nous eussions encore vûë.

Le Dimanche trentiéme je fus à la digue, où je trouvai Messieurs de Schomberg, Bourdeaux, St. Chaumont & le Hallier, que je menai dîner à la Saussaye, où Monsieur le Garde des Sceaux arriva: nous y tinmes Conseil.

Le Lundi trente-uniéme Monsieur le Nonce me vint voir, que je menai promener sur terre & sur mer.

Le Mardi premier jour d'Août quelques Huguenots du païs voulurent faire entrer en la ville dessus mes lignes trente sacs de farine;mais étant découverts ils s'enfuïrent, & laisserent leurs sacs. Messieurs les Archevêques d'Aix & de Bourdeaux vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi deuxiéme nous fûmes tenir Conseil à la Saussaye. Monsieur de Montbason vint à la rive de notre digue voir mettre en mer neuf machines de du Plessis.

Le Jeudi troisiéme on posa autres neuf machines. Le Roi revint à Surgeres.

Le Vendredi quatriéme le Roi tint un grand Conseil,sur celui que Schomberg donna, d'attaquer la Rochelle par force: ce qui fut rejetté. Le Roi parla très-bien en ce Conseil, & Monsieur le Cardinal aussi.

Le Samedi cinquiéme je fus, bien accompagné,

compagné, saluer Messieurs de la Chambre des Comptes de Paris, logez à Angoulains, & puis je fus dîner à la Saussaye chez Monsieur le Cardinal, que j'accompagnai à Nestré, où l'on tint Conseil: à la fin duquel Messieurs de la Chambre eurent audience, & ensuite les deputez de Provence, qui parlerent par la bouche de Monsieur l'Archevêque d'Aix. Le soir ce Capucin, fils de la feuë Reine Marguerite & de Chanvalon, nommé Pere Archange, me vint trouver & me dit force impertinences.

Le Dimanche sixiéme Monsieur le Cardinal vint dîner chez moi, puis s'en alla sur les vaisseaux.

Le Lundi septiéme je fis mes travaux ordinaires.

Le Mardi Messieurs de Bourdeaux & de Canaples vinrent dîner chez moi.

Le Mercredi neuviéme je fus à la Saussaye.

Le Jeudi dixiéme il parut des vaisseaux Hollandois, trente-cinq en nombre, vers St. Martin de Ré, qui nous donnerent l'alarme.

Le Vendredi onziéme j'allai dîner à la Saussaye, puis au Conseil à Nestré chez le Roi; on posa quelques machines le soir.

Le Samedi douziéme je fus à la Sausſaye, où le Roi vint tenir Conſeil.

Le Dimanche treiziéme le Roi alla à Surgeres.

Le Lundi quatorziéme cinquante ſoldats ſortirent vers le Fort de Ste Marie, & demanderent à me parler. Ils ſe vouloient rendre, & en amener encore deux cens autres, avec deux Capitaines: mais je les refuſai.

Le Mardi quinziéme, jour de la Notre-Dame je fis mes Pâques. On mit une machine à la digue. Quantité de ſoldats de la Rochelle me firent encore demander à ſortir, mais ce fut en vain.

Le Mercredi ſeiziéme on me commanda d'envoyer encore une fois un Heraut, pour ſommer les Rochellois de ſe rendre au Roi; mais on ne le voulut écouter.

Le Jeudi dix-ſeptiéme un habitant me fut envoyé de la part de ceux de la Rochelle, pour s'excuſer, de n'avoir pû oüir le Heraut. Je fus au Fort de Beaulieu, recevoir Meſſieurs des Comptes, qui venoient dîner chez moi. Je fis prendre les armes par tout où ils paſſerent, les menai à la digue, puis leur fis un beau feſtin. Après je les menai à Chef de Bois: fis faire ſalve de tous les canons, qui fut répondu̇ë

réponduë par la flotte ; puis je les menai au Port neuf, & dans le Fort, où mes carrosses les attendoient, pour les ramener. Je leur fis une belle collation.

Le Vendredi dix-huitiéme je fus malade, & demeurai en mon logis.

Le Samedi 19e Mr de Nemours & le Marquis de Nesle vinrent dîner chez moi. Messieurs du Parlement de Bourdeaux me vinrent saluer de la part du Parlement.

Le Dimanche vingtiéme je passai par la Saussaye: puis vins dîner chez Schomberg, qui festina la Chambre des Comptes. J'allai de là voir le Garde des Sceaux. A mon retour un soldat de la ville demanda à parler à moi en particulier. Je le fis foüiller auparavant, & on lui trouva un pistolet de poche bandé, caché sous son pourpoint. Je le renvoyai, sans lui vouloir faire mal.

Le Lundi vingt-uniéme, quelques soldats Rochellois voulurent s'efforcer de passer par nos lignes, pour s'enfuir & tuer une de nos sentinelles ; mais nous eûmes bien notre revanche. On mit une machine de du Plessis en Mer.

Le Mardi vingt-deuxiéme j'allai voir Monsieur le Cardinal, qui partit de l'armée, pour aller au Chastellier Barlot. Ceux de la ville me firent faire chama-

de par un trompette, mais je fis tirer dessus selon l'ordre que j'en avois.

Le Mercredi vingt-troisiéme Canaples, Fontenai, Rambures & d'autres Chefs du côté du Roi, vinrent dîner chez moi.

Le Jeudi vingt-quatriéme nous mîmes de bon matin une machine en mer : puis je passai le canal, & vins dîner chez St. Chaumont. J'allai de là à Jarme, voir Monsieur le Garde des Sceaux ; puis à la Jarrie visiter Messieurs les deputez des Parlemens de Toulouse & de Bourdeaux.

Le Vendredi vingt-cinquiéme Mr le Comte, qui étoit arrivé le jour auparavant à l'armée, m'envoya dire qu'il venoit dîner avec moi. Je le fus trouver à la digue de Coreilles, & après lui avoir fait la reverence, je le menai à Chef de Bois, puis m'ayant fait l'honneur de dîner chez moi, je le ramenai jusques hors de mes quartiers. Messieurs du Parlement de Toulouse me vinrent voir le soir. Nous fismes salve generale pour la fête de St. Loüis.

Le Samedi vingt-sixiéme on mit une machine à la digue.

Le Dimanche vingt septiéme je m'en allai au bord du Commandeur de Valençai.

Le

Le Lundi 28e je fis festin à Messieurs de Schomberg, Vignole, Marillac, Castille, Marion Castelbayard &d'autres.

Le Mardi Mr de Château-neuf me vint voir.

Le Mercredi trentiéme Mr le President de Flexelles, trois autr.s Messieurs des Comptes vinrent dîner chez moi. Il y eut ce jour-là de la broüillerie entre le Marquis d'Effiat & Château-neuf.

Le Jeudi dernier jour d'Août, je fis hâter tant que je pûs notre digue.

Le Vendredi premier jour de Septembre, il y eut une forte tempête sur mer du vent d'oüest qui tourna en sud-oüest.

Le Samedi deuxiéme la tempête continua toûjours, & ne cessa que sur le soir. Courbeville fut prié par ceux de la Rochelle de leur parler.

Le Dimanche troisiéme je fus à Angoulains, dire adieu à Messieurs des Comptes. De là j'allai voir le Garde des Sceaux, puis Château-neuf, & dîner chez Mr de Schomberg avec Mr d'Effiat, avec qui je me racommodai. Nous joüâmes à la prime tout le jour.

Nous en fismes de même le Lundi quatriéme chez Mr de Castille, où la compagnie dîna. Je passai precedemment chez Mr de Château-neuf.

Le Mardi cinquiéme Mr le Comte passa en Ré dans ma galiotte. Arnault sortit de la Rochelle, & alla trouver Mr le Cardinal. Je pris un espion de la Rochelle, qui portoit des lettres à ceux de Montauban, que je fis pendre. Je fis ce jour faire la montre generale à l'armée.

Le Mercredi sixiéme je visitai tous mes travaux.

Le Jeudi septiéme j'allai trouver Mr le Cardinal à Marans : puis le ramenai à la Saussaye.

Le Vendredi huitiéme, jour de Notre-Dame, Arnault amena deux deputez de la Rochelle à Mr le Cardinal: l'un nommé Rifaut, & l'autre Journaut.

Le Samedi neuviéme Messieurs de Castille, de Dreux & sa femme passerent en Ré, ayant dîné chez moi.

Le Dimanche dixiéme le Roi revint de Surgeres : je fus à Nestré le trouver

Le Lundi onziéme j'allai trouver Mr le Cardinal à la Saussaye, qui m'amena au Conseil à Nestré. Je versai en retournant.

Le Mardi douziéme je fus encore mandé par le Roi, pour venir au Conseil.

Le Mercredi treiziéme, la nouvelle de la mort de Boukinkam arriva. Je fus encore

core à Neſtré prendre congé du Roi, qui alloit à Surgeres. J'allai de là à Groleau, voir Monſieur le Comte ; puis trouver Mr le Cardinal.

Le Jeudi quatorziéme Mr de Seneterre me vint voir. Je le menai à tous nos travaux.

Le Vendredi quinziéme je fis faire la montre aux Suiſſes entre le quartier d'Eſtré & le mien. Meſſieurs d'Angoulême, d'Alais, de Schomberg, Vignoles, St. Chaumont & Thoiras y vinrent. Je fis faire diverſes évolutions & ordres qu'ils trouverent fort beaux. Le Colonel Greder prêta ſon premier ſerment ; comme pareillement les Capitaines Heſſy, Reding & Salis. J'allai de là dîner chez Mr de Schomberg.

Le Samedi ſeiziéme Mr de Nemours vînt dîner chez moi : puis paſſa avec Thoiras en Ré, ſur ma galiotte.

Le Dimanche dix-ſeptiéme je fus à la Sauſſaye. Mr de Nemours vint coucher chez moi.

Le Lundi dix-huitiéme Meſſieurs d'Angoulême, d'Alais, d'Effiat, de Marillac, de Bautru, de la Vrilliere, & autres, furent en feſtin chez moi, & de là paſſerent en Ré.

Le Mardi dix-neuviéme je fus à la Sauſſaye.

Le Mercredi vingtiéme je fis commencer le travail de la ligne de la mer, devers la Rochelle.

Le Jeudi vingt-uniéme Monsieur le Cardinal m'envoya querir au Conseil.

Le Vendredi vingt-deuxiéme grand monde me vint voir. Je fis hâter mes travaux, sur la nouvelle que nous eûmes du grand apprêt des Anglois.

Le Samedi vingt troisiéme Monsieur de St. Chaumont eut une mousquetade proche du fort de Tadon: le soir je le fus visiter; on prit un Prêtre renié, qui sortoit de la Rochelle. Je le fis rendre, & de là j'allai dîner chez Mr de Châteauneuf.

Le Dimanche vingt-quatriéme je fus dîner, & joüer à la prime chez Mr le Cardinal. On posa deux machines de du Plessis dans la digue.

Le Lundi on fit encore mettre en mer deux autres machines. Je fis pendre un espion, & tirer au sort trois autres, dont l'un le fut aussi.

Le Mardi vingt-sixiéme je fus dîner à la Saussaye, avec mes deux Maréchaux de Camp, puis joüer à la prime.

Le Mercredi vingt-septiéme sur les nouvelles venuës d'Angleterre, Mr le Cardinal nous appella au Conseil, sur

le

le bord de la digue de Coreilles, chez Marillac.

Le Jeudi vingt-huitiéme les Anglois parûrent à la vûë de l'Isle de Ré, dont nous fûmes avertis par les signaux, & le soir nous pûmes discerner leurs voiles, en la fosse de l'Oye, qui pouvoient être en tout de soixante-dix vaisseaux. Je passai la nuit à Chef de Bois.

Le Vendredi vingt-neuviéme les Anglois mirent à la voile, bien qu'avec peu de vent, de l'anse de Conde-vache & du Plomb on avoit pris les armes; mais comme le vent n'étoit pas pour leur faire faire grand exploit, je fis retourner au travail de la digue : puis je fus au-devant de Mr le Cardinal, qui vint dîner chez moi, & me mit dans son carrosse; un coup de canon de la ville emplit son carrosse de terre. Après dîner le Roi me manda, qu'il venoit loger en mon quartier; mais qu'il n'y envoyoit point de Maréchaux de logis; me mandant que je logeasse à ma fantaisie : ce que je fis, & si bien, qu'outre ses sept offices. sa Chambre, sa Garde-robbe, ses gardes du corps & autres personnes necessaires, je logeai encore ses Mousquetaires à cheval, ses Chevaux-legers & Gendarmes, & plus de douze

cens Gentilshommes, sans les Princes & Grands, dans mon quartier de Laleu. Outre cela je donnai couvert à six compagnies des Gardes, & à trois des Suisses, outre les trois qui y étoient déja : & j'y reçûs & fêtoyai la compagnie de telle sorte, & sans embarras, que chacun s'en émerveilla. Aussi dépensai-je huit cens écus par jour, tant que le Roi y séjourna, qui furent 5. semaines. Les ennemis s'approcherent vers le Plomb : le Roi les alla reconnoître. Il leur arriva encore quelques quinze vaisseaux depuis. Je fis donner à tous mes quartiers le meilleur ordre que je pûs : je renforçai mes Gardes, & ne bougeai de toute la nuit de battre l'estrade, sur la rive de Plomb.

Le Samedi, dernier jour de Septembre, le Roi fut voir sur la rive la contenance des Anglois, qui ne bougeoient de leur poste, attendant la marée. Il fut de-là conduit par moi à la batterie de Chef de Bois, où je trouvai trente canons en bon état de faire du bruit. Je jugeai à propos de faire tenir encore deux batteries toutes prêtes, pour faire mettre les canons entre Chef de Bois, & le Port neuf, où il alla ensuite. Puis fut jusques sur le bord de ma digue, qu'il

qu'il trouva en si bon ordre, & tant de machines, vaisseaux enfoncez, & autres empechêmens dans le canal, qu'il jugea impossible aux Anglois de pouvoir faire aucun effet. Aprés dîner il parut vers le pertuis d'Antioche seize grands vaisseaux, & quinze encore, qui se vinrent joindre à la flotte ce jour-là, de sorte qu'il y avoit près de six-vingts voiles, & tous ceux de la flotte se mirent à la voile sur les deux heures, & vinrent passer entre Chef de Bois & St Blansay. Ils virent toute cette rive fortifiée & garnie de gens de guerre, où ils tirerent, sans aucun effet, plusieurs coups de canon. Aussi furent-ils bien saluez de plus de deux cens canonnades, en passant proche de Chef de Bois : ce qui les fit tenir le plus proche de Ré qu'ils pûrent. Ils s'allerent ancrer dans le pertuis d'Antioche, avec ces seize grands vaisseaux, au même endroit qu'avoit fait la flotte qui vint au mois de Mai. Je fus toute la nuit à cheval, pour donner ordre partout. Messieurs le Comte, de Nemours, de Harcourt, de la Valette & plusieurs autres vinrent encore loger chez moi à Laleu, & leur trouvai du couvert. La Rochefoucault arriva le même jour, avec trente Gentilshommes, que je logeai aussi.

Le

Le Dimanche premier jour d'Octobre, il arriva encore sept ou huit vaisseaux à la flotte Angloise. Ils appareillerent, attendant la marée après dîner, pour venir à nous; mais le vent leur manqua. On mit notre armée de terre en bataille. Messieurs d'Angoulême & de Schomberg en firent de même du côté de Coreilles, où ils avoient vingt canons logez. Je la fis retirer, voyant qu'il étoit impossible aux ennemis d'approcher. Un nombre infini de noblesse arriva au quartier du Roi; quelques-uns y trouverent couvert, les autres le prirent à Mieul, Lagor, Lumeau, Losieres, Saint Sandre & dans mes Forts & redoutes, le mieux qu'ils pûrent.

Le Lundi deuxiéme je fus à trois heures du matin à Chef de Bois, mais le vent de la marée du matin fut contraire. Les ennemis envoyerent certains artifices quand & la marée, pour brûler nos vaisseaux; mais ils ne firent aucun effet, bien qu'ils en eussent jetté jusques à dix. Je fus toute la nuit sur pied.

Le Mardi troisiéme Octobre, à cinq heures du matin, comme le jour commençoit à poindre, nous apperçûmes les Anglois s'appareiller pour venir à nous, dont je m'étois douté plus de deux

deux heures devant, par les lanternes des barques allans & venans aux vaisseaux. J'étois à Chef de Bois, & envoyai en diligence Lisle Roüet en donner avis au Roi, & mon neveu de Bassompierre à Monsieur le Cardinal, qui étoit venu se loger en mon quartier le soir auparavant. Je fus sur la rive au plus proche de notre flotte, voir l'ordre qu'ils tenoient, & sçavoir si je les pouvois aider de quelques choses, où d'hommes. Valençay m'envoya son cousin de Lisle, pour m'asSûrer, que bien que le vent, qui leur étoit contraire, les broüillât un peu, il m'asSûroit qu'il ne craignoit point la flotte Angloise, & que je regardasse aussi de faire tirer en sorte, que les canonnades n'incommodassent point leurs vaisseaux. Je fis qu'ils prirent un peu plus en arriere leur poste, afin de faire plus beau jeu à mes batteries. Mr de la Rochefoucault demeura toûjours avec moi, qui jugea très-bien des intentions des ennemis & m'assista fort bien & utilement. J'envoyai en mêmetems faire battre aux champs à nos troupes, & laissai le Hallier pour les commander, & mener sur la rive à Monsieur le Duc de la Valette, Colonel de l'Infanterie, qui les tint en très-bon ordre, attendant

attendant qu'il y eût lieu de mener les mains. Le Roi & Monsieur le Cardinal arriverent incontinent après, & l'armée Angloise mise en trois ordres.

L'avant-garde ayant fait plusieurs bordées, pour prendre le vent, vint enfin sur les sept heures & demie à la portée du canon de notre flotte, & des deux pointes : puis tournant le bord tirerent tous les canons de la bande : puis ayant tourné, en firent de même de l'autre bande : ce que chacun vaisseau ayant fait, il montroit la poupe, & viroit en arriere, dont il étoit parti. Et ensuite, après que l'avant-garde eut fait son salve, leur bataille & leur arriere-garde en firent de même, & retournerent trois fois en cette même sorte. Nous ne nous endormions pas cependant de notre côté; car outre que notre armée navale les canonnoit incessamment, j'avois quarante pieces de canon sur Chef de Bois, qui faisoient une belle musique, lesquels furent fort bien executez. Du côté de Coreilles il y en avoit vingt-cinq, qui firent aussi très-bien leur devoir, pendant deux heures & demie, que cette Fête dura : en laquelle il fut tiré de part & d'autre, pour le moins cinq mille coups de canon. Le Roi étoit à la batterie

batterie de Chef de Bois, où passerent par dessus sa tête plus de trois cens canonnades, qui alloient encore plus de trois cens pas de là. Comme la mer se retira, aussi firent les ennemis, qui fut environ les dix heures, & nous puis après avec certaine assûrance, que les Anglois ne nous feroient point de mal, ni à notre flotte, qui étoit fort animée à les bien recevoir. Les ennemis jetterent encore de ces artifices, qui vont nageants dans l'eau, qu'ils appellent mines volantes, sans aucun fruit, non plus que d'un vaisseau plein de feux d'artifice, qu'ils croyoient devoir faire merveille, qui se consuma avant que d'arriver près de notre flotte.

Les ennemis, au rapport d'eux-mêmes, en cette escarmouche perdirent près de deux cens hommes dans leurs vaisseaux, plusieurs desquels demeurerent fort froissez des canonnades de terre. Nous n'en perdîmes que vingt-sept des nôtres. Nous gagnâmes aussi deux chaloupes des ennemis, & une qu'une canonnade enfonça, & un de leurs meilleurs Capitaines de mer y fut aussi tué. De nos vingt-sept hommes morts il y en eut quatre de tuez à Coreilles d'un coup de canon, qui fut tiré de la

ville,

ville, qui vint mourir jusques-là : ce que l'on tenoit à merveille, car jamais canonnade de la ville n'avoit tiré si loin. Ceux de la ville firent aussi bien le devoir de tirer sur nous, mais avec petit fruit, si ce ne fut ce coup, qui tua Frisches & trois autres, sçavoir Berlise, Pierre du Lac, Commissaire de l'artillerie, & le frere bâtard de Monsieur de Vignoles. L'après-dînée il y eut encore allarme des Anglois, qui firent semblant d'appareiller, mais ils ne vinrent pas. Je dépêchai par ordre du Roi, un de mes gens, nommé Cazemajor, aux Reines, ausquelles il écrivit sur ce qui s'étoit passé le matin. La nuit fut paisible de part & d'autre.

Le mercredi quatriéme d'Octobre les ennemis appareillerent encore à la pointe du jour, & en la même forme que le jour précedent, hormis que les roberges Amirale & Vice-amirale ne bougerent, pour n'avoir pas assez d'eau à s'approcher, & demeurerent avec les vaisseaux chargez de vivres. Ils firent mêmes bordées jusques à ce qu'ils fussent à demi portée du canon, & puis escarmoucherent en la même sorte que le jour précedent; mais non pas si vivement, à mon avis, & craignoient fort notre canon de terre. Cepen-

Cependant le vent avoit permis à notre flotte un poste plus avantageux, que celui du jour précedent. Les ennemis nous envoyerent neuf brûlots & un vaisseaux de mine; mais nos chaloupes, à la merci des canonnades, venoient devant, & les faisoient deriver contre la falaise de Chef de Bois, sans qu'ils pûssent faire aucun dommage : après quoi ils se retirerent comme le jour précedent, & le soir appareillerent, & firent la même mine de retourner au combat qu'ils avoient commencé ; mais ils se raviserent.

Les Rochellois, qui étoient en l'armée navale des Anglois, demanderent à nous parler. Lisle les fut querir dans ma galiotte. Ils étoient deux Députez des autres, qui se nommoient Friquellet & Lestreille. Je les pris dans mon carrosse. au débarquer, & les menai chez Mr le Cardinal, qui les renvoya peu après; parce qu'ils ne parloient d'autre chose, sinon d'entrer dans la Rochelle, & voir l'état où elle étoit, pour le venir redire aux leurs : ce qui étoit une demande incivile. Je passai la nuit à Chef de Bois. Nous prîmes cet espion Travart, qui avoit été déja deux fois entre nos mains, & s'en étoit échappé, dont le grand

Prevôt de la Trouſſe étoit tombé en diſgrace ; & de peur qu'il ne s'échapât la troiſiéme, je le fis pendre.

Le lendemain Jeudi cinquiéme je fus rendre compte au Roi de ce qui s'étoit paſſé la nuit, & que du vent qui tiroit, les Anglois ne pouvoient venir à nous. Il tint Conſeil l'après-dînée. Le ſoir Monſieur ſon frere arriva avec trente Gentilshommes, qu'il me fallut loger, coucher & défrayer. Je fus la nuit battre l'eſtrade.

Le Vendredi la mer fut agitée, & le vent demeura contraire aux Anglois, qui furent toute la nuit battus de la tempête. Elle s'appaiſa.

Le Samedi ſeptiéme il plut tout le jour, & le vent fut pour nous. Monſieur dîna & ſoupa toûjours chez moi.

Le Dimanche huitiéme le vent fut de même, qui fit demeurer les Anglois à l'ancre. Nous paſsâmes encore deux machines à la digue, où l'on travailloit inceſſamment.

Launai Raſilly mit auſſi une eſtacade de mâts de navires au conſtant de la digue. Monſieur de Chevreuſe arriva, que je logeai.

Le Lundi neuviéme je menai Monſieur à la digue le matin, lequel me pria de

de lui dire ce que le Roi ſentoit de ſon mariage avec la Princeſſe Marie, & ce qu'il m'en diſoit. Je lui dis, qu'il ne m'en avoit jamais parlé. Il me repliqua: eſt-il poſſible que vous parlant inceſſamment comme il fait, il ne vous en dit rien? Je lui dis, qu'il avoit tant de choſes à me dire en ce tems-là, à cauſe de ma charge, qu'il en laiſſoit encore beaucoup au bout de la plume; & que maintenant, que le Roi avoit les Anglois en tête, & les Rochellois derriere lui, que la moindre de ſes penſées étoit celle de ſon mariage. Ce que Monſieur dit à Mr de Bellegarde & à Mr le Preſident le Coigneux; leſquels me voulant mal, dirent à la Reine mere, que j'avois dit à Monſieur, que le moindre ſouci du Roi étoit ſon mariage, & qu'il lui étoit indifferent: dont la Reine mere prit un tel dépit contre moi, qu'elle fut un an ſans me parler. Les Anglois n'eurent le vent propre pour venir à nous. Le Roi alla courre le liévre. Le Maréchal d'Eſtrée arriva, que je logeai.

Le Mardi dixiéme le vent fut encore contraire aux Anglois. Mr le Cardinal de la Valette arriva, & le Maréchal de Saint Geran.

Le

Le Mercredi onziéme il fut pris une barque Angloise en Oleron : on en mena les hommes au Roi.

Le Jeudi douziéme le vent continua de même. Messieurs de Montbazon & Prince de Guimené arriverent, que je logeai. Les Anglois envoyerent une chaloupe, pour leur demander leurs prisonniers, & avoir sauf-conduit pour Montaigu, de venir trouver Mr le Cardinal : ce qui lui fut accordé. Monsieur tomba malade ce jour-là.

Le Vendredi treiziéme on renvoya d'accord les prisonniers de part & d'autre. On tint le Conseil. La maladie de Monsieur continua : le Roi le fut voir.

Le Samedi quatorziéme Montaigu vint parler à Mr le Cardinal. Le vent fut Anglois, mais ils ne desancrerent point. Monsieur fut saigné. Le Roi fut se promener au Port neuf, & on lui tira deux coups de canon de la Rochelle, qui en approcherent bien près.

Le Dimanche quinziéme Montaigu retourna dîner chez Mr le Cardinal.

Le Lundi seiziéme Monsieur le Cardinal & moi vînmes au bord du Commandeur de Valençay, où Montaigu arriva. Monsieur le Cardinal monta avec lui sur ma galiotte, & lui fismes voir la digue,

digue, & toutes les machines qui traversoient le canal. Il s'étonna de notre travail, & nous témoigna qu'il étoit impossible de pouvoir forcer le canal, Mr continua en son mal, & prit medecine. Mr le Cardinal s'en alla à la Saussaye.

Le Mardi il revint de la Saussaye. On m'envoya un tambour de la Rochelle, pour me demander qu'un Rochellois pût aller à l'armée Angloise; puis, qu'ils parleroient de se rendre, Mais l'on ne voulut accepter ce parti. Mr se guerit.

Le Mercredi dix-huitiéme, la mer étant au decours, & le vent contraire, toutes choses bien ordonnées en l'armée du Roi, tant deçà que delà le canal, il partit pour s'aller rafraîchir quelques jours à Surgeres. Je le fus conduire jusques à Perigny : puis j'allai voir Monsieur de Beaucler, & de là Monsieur d'Herbaut, qui avoit perdu sa femme, puis Saint Chaumont blessé. De là je revins en mon quartier, où j'avois encore plus de cinq cens Gentilshommes & force Princes. Beaulieu Barsac passa à travers de la flotte Angloise avec un petit vaisseau; ce qui leur donna l'allarme, & les fit appareiller, & eux à nous, & nous mettre sur nos armes. Les ennemis prirent une de nos barques à Coudevache.

Le Jeudi dix-neuviéme Monſieur s'en alla à Niort. Je le fus conduire; puis je m'en vins à la Sauſſaye, où Monſieur le Cardinal nous fit feſtin, à Mr le Cardinal de la Valette, Mr de Chevreuſe, Mr d'Angoulême, Mr d'Alais, Bellegarde, Montbaſon & moi. Cette nuit-là l'on mit quelques ſacs de poudre dans le logis du Maire de la Rochelle, nommé Guiton. Les ennemis prirent encore une barque à Coudevache.

Le Vendredi vingtiéme les chaloupes des Anglois & les nôtres furent tout le jour à s'eſcarmoucher.

Le Samedi 21 au retour de la nuit, nous envoyâmes quatre brûlots dans l'armée Angloiſe, mais on leur donna ſi-tôt feu qu'ils ne firent aucun effet.

Le Dimanche vingt-deuxiéme Mr le Cardinal nous feſtina encore, les mêmes qu'il avoit traitez trois jours auparavant. Les François de l'armée Angloiſe m'envoyerent un tambour, pour me demander ſaufconduit pour des Députez qu'ils vouloient envoyer à Mr le Cardinal.

Je le leur envoyai ſeulement le lendemain vingt-troiſiéme. Les Anglois mirent à la voile ſur les neuf heures du matin; puis vinrent prendre le vent au deſſus de notre armée, qui demeura ſur ſon ancre, mais ne manqua pas de ti-

-rer

rer force coups de canons, comme nous aussi de dessus nos pointes de Chef de Bois & de Coreilles. Il fut tiré de part & d'autre, en deux heures, plus de deux mille coups de canon, & envoyerent encore cinq brûlots. Monsieur le Cardinal arriva sur la fin, qui y trouva Mr le Cardinal de la Valette & le Duc de Chevreuse. Le soir les Députez des Rochellois, qui étoient avec la flotte Angloise, furent amenez dans ma galiotte par Lisle & par Treillebois, & je leur envoyai mon carrosse, pour les envoyer à la Sauffaye, tandis que je fus au galop à la Fons, parler aux Députez de la Rochelle, au nombre de six, qui demanderent de parlementer. Ce qu'ayant envoyé dire à Monsieur le Cardinal, il me commanda de les lui amener, comme je fis à l'heure même, & quasi en même-tems, que mon carrosse amenoit ceux de la mer. Mr le Cardinal les fit mettre dans une chambre où logeoit Monsieur de Bourdeaux; & peu après il fit mettre dans sa galerie les Députez de l'armée navale: puis Monsieur de Schomberg, de Boutiller & moi étant avec lui, il fit entrer ceux qui venoient de la mer, & leur donna audience. Ils lui dirent en substance, qu'ils le supplioient de leur permettre de voir ceux de la Ro-

chelle, & qu'ils s'assûroient, qu'après qu'ils leur auroient parlé, ils se remettroient en leur devoir.

Ceux de la Rochelle furent ensuite admis; qui demanderent qu'il leur fût permis d'envoyer aux leurs, qui étoient sur l'armée Angloise, & puis, qu'ils remettroient la ville entre les mains du Roi, suppliant très-humblement Monsieur le Cardinal de leur moyenner quelques tolerables conditions. Sur quoi Mr le Cardinal leur répondit, que s'ils lui vouloient promettre, de ne point parler à eux, qu'il leur montreroit des Députez de la flotte; ce qu'ayant promis, Monsieur le Cardinal alla à sa galerie, & dit à ces Députez des vaisseaux, que s'ils l'assuroient qu'ils ne parleroient point aux Rochellois, qu'il les leur feroit voir à l'heure même: dont étant convenus il les mena en la chambre, où ils étoient avec nous. Ils s'entre-saluerent de loin, avec tant d'étonnement, que c'étoit belle chose à voir: puis je les fis rentrer dans la galerie. Alors ils offrirent de se remettre en l'obéïssance du Roi, suppliant Monsieur le Cardinal de leur moyenner leur grace; ce qu'il leur promit, & leur dit que le Roi s'étoit allé promener pour huit jours; & qu'à son retour il lui en parleroit. Sur quoi un

un des Députez s'écria: Comment Monseigneur, huit jours! il n'y a pas dans la Rochelle dequoi en vivre trois. Lors Monsieur le Cardinal leur parla gravement, & leur fit voir l'état auquel ils étoient reduits: que neanmoins il porteroit le Roi à leur faire quelque misericorde, & dès l'heure même leur fit des articles pour rapporter à la Rochelle; lesquels ils dirent qu'assurément ils accepteroient. Ainsi ils partirent pour s'en retourner, & ceux des vaisseaux aussi, lesquels eurent permission de parler à leurs confreres, & de les prier de les comprendre avec eux: ce que Mr le Cardinal accorda, sous le bon plaisir du Roi; puis fut voir à Groleau Mr de la Tremoille malade.

Le Mardi 24. le Cardinal envoya donner avis à Sa Majesté de ce qui s'étoit passé avec les Députez, & le convier de revenir à Laleu; ce qu'il fit.

Le Mercredi 25 le Roi vint de bonne heure, & Monsieur son frere revint de Niort à Laleu, une heure après lui.

Le Jeudi vingt-sixiéme les Députez des Rochellois, qui étoient en mer, revinrent rendre graces à Monsieur le Cardinal de celle qu'il leur avoit accordée au nom du Roi, & ceux de la Rochelle accepterent aussi les conditions, qu'on

 leur

leur avoit proposées ; le Roi s'alla promener en mer vers sa flotte.

Le Vendredi vingt-septiéme tout fut d'accord pour la reddition de la Rochelle. Le Roi se fut promener vers le Plomb.

Le Samedi vingt-huitiéme Messieurs de Marillac & du Hallier eurent ordre de signer les articles pour le Roi, qui ne voulut point les signer avec ses Sujets, & nous ensuite ne le voulumes faire. Le Roi s'alla la nuit promener à Chef de Bois, pour voir la flotte Angloise par un très-beau tems, & une lune très-claire.

Le Dimanche vingt-neuviéme Monsieur prit congé du Roi, pour s'en retourner à Paris. Je le fus accompagner: puis Thoiras me vint prier de trouver bon, que comme Gouverneur d'Aunix, il amenât les Députez de la Rochelle faire les soûmissions au Roi. Je lui dis que tous Gouvernemens cessoient où les Generaux étoient; que comme Maréchal de Camp, il les pourroit aller prendre avec le Hallier, & me les amener, qui les presenterois à Monsieur le Cardinal, & lui au Roi; dont il fut bien marri, mais il prit raison en payement. Je les allai donc prendre à l'entrée des lignes, les Maréchaux de Camp, Marillac & le Hallier les étant allé querir de ma part à la porte neuve. Je les fis mettre

mettre pied à terre environ trois cens pas proche du logis du Roi, & moi demeurant à cheval les menai à Laleu, & à l'entrée de la chambre Monsieur le Cardinal les vint prendre, pour les presenter au Roi, aux genoux duquel s'étant jettez, ils firent de très-humbles soûmissions. Le Roi ensuite leur dit peu de paroles, & le Garde des Sceaux amplement, & enfin leur pardonna.

Le Lundi 30. le Roi vint au fort de Beaulieu, voir passer les troupes, qui entroient dans la Rochelle ; à sçavoir ses gardes Françoises & Suisses, puis revenu à Laleu dîner, il s'alla puis après promener à l'entour de la ville, depuis la porte neuve jusques à Cadon, & de là revint par les digues, où il y eut en celle de Coreille, une solive qui fondit sous lui, & s'il n'eût été leste de se jetter en avant, il alloit au fond.

Le Mardi 31. il fit fort mauvais tems. Le Roi ne bougea de Laleu. Monsieur le Cardinal de la Valette s'en alla à Paris.

Le Mercredi premier jour de Novembre & de la Toussaints, le Roi fit ses Pâques à Laleu. Je le servis, puis il toucha les malades. Je fis aussi mes Pâques. Après dîner il vint au fort de la Fons, & de là à la porte de Coigne, où Monsieur le Cardinal lui presenta les clefs de la

ville,

ville, puis ensuite le peuple, qui lui cria misericorde. Puis il entra dans la ville, ayant immediatement devant lui Monsieur le Cardinal seul, & devant Messieurs d'Angoulême & Schomberg & moi en un rang. Puis les Maréchaux de Camp, la Curée & d'Effiat, deux à deux. Ainsi marcha cet ordre jusques à Sainte Marguerite; où le Pere Souffrant fit un Sermon, puis Vêpres ensuite: puis les canons de la ville des pointes & de la mer tirerent: puis le Roi s'en retourna à Laleu. Monsieur de Chevreuse partit.

Le Jeudi 2. le Roi entra le matin par la porte neuve, alla faire le tour sur les remparts, puis vint en son logis. On tint Conseil après dîner.

Le Vendredi 3. le Roi fit faire une Procession generale, & l'on porta le St. Sacrement. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, moi & Schomberg portâmes le poële. Mr de Luxembourg demanda de le porter devant nous, comme Duc & Pair; mais il le perdit; bien qu'il alleguât, que ce ne fût point une action de guerre, & que la guerre fût finie, & qu'en tems de paix ils sont logez devant nous, à quoi on n'eut point d'égard. Le soir Montaigu revint d'Angleterre.

Le Samedi 4. Monsieur le Cardinal m'envoya prier à dîner, & après me fit

la

la propoſition de continuer à commander l'armée,& de la mener en Piémont, pour le ſecours de Cazal; dont je m'excuſai, lui diſant que j'irois bien pour la commander à l'occaſion; mais que ſix-vingts mille écus, que j'avois dépenſez en ce ſiege, me forçoient d'aller auparavant à Paris, pour raccommoder mes affaires. Il alla parler à Montaigu à la hutte de Marillac à Coreille. Mr le Comte & Mr de la Valette partirent. Je joüai à la paume avec le Roi, à qui la goutte prit à un pied.

Le Dimanche 5. le Regiment de Chappes, Pleſſis Praſlin & Caſtel Bayart entrerent en garniſon dans la ville, à qui les gardes firent place. Le Roi ſe fit ſaigner pour ſa goutte.

Le Lundi 6. le Roi continua d'avoir la goutte, & tint le lit.

Le Mardi 7. la tourmente fut en mer par un ſud-oüeſt,ſi violente,qu'elle rompit quelques choſes aux digues. Le Roi tint Conſeil, puis fut encore ſaigné, tant pour ſa goutte que pour une ébulition de ſang, qui ſe prit par tout le corps. On fit marcher des canons à Foras avec les Regimens de Piémont & de Rambures.

Le Mercredi 8. nouvelle vinrent comme ſept vaiſſeaux de la flotte d'Angleterre étoient échoüez au-deſſous de Foras,

ras,

ras, qui s'étoient rendus à ceux de Broüage; sur lesquels on avoit mis des soldats & des paysans, pour les garder. Mr le Cardinal partit pour aller en Broüage. J'eus querelle avec Schomberg & Mr d'Angoulême, pour lesquels le Roi fut; mais on nous accorda, & je fus souper chez Schomberg.

Le Jeudi 9. les Anglois firent semblant d'appareiller, pour partir, mais le vent leur fut contraire. La goutte continua au Roi. Je fus encore joüer & souper chez Schomberg, & y eut musique.

Le Vendredi 10. les Anglois mirent le feu à cinq de leurs vaisseaux, & voulurent partir, mais le peu de vent les arrêta.

Le Samedi 11. la flotte Angloise partit devant le jour, moindre de 22 vaisseaux qu'elle n'étoit venuë, à cause des brûlots, vaisseaux échouëz, ou ceux où ils avoient mis le feu.

Le Dimanche 12. le Roi continua de se trouver mal: on fit joüer deux mines à Ladon.

Le Lundi 13. je me fis saigner. Mr le Cardinal revint. Le Roi se leva, & laissa l'ordre necessaire à la ville: on avoit mis tous les canons de la ville à la place du Château, en nombre de 76, de toutes sortes.

Le Mardi 14. le Roi devoit donner l'ordre que devoit tenir la garnison, & vint voir

voir la parade à la place du Château.

Le Mercredi 15. on tint Conseil après dîner, pour les licentiemens & les routes de nos troupes. J'eus encore querelle avec le Roi pour les gens de guerre. Je fus souper chez d'Effiat.

Le Jeudi 16. le Roi m'envoya querir dans son Conseil étroit, où il me dit, que pour le bien de son service, il convenoit qu'il fist razer plusieurs places de son Royaume, comme Xainctes, Niort, Fontenai & d'autres: puis aboutit à la Citadelle de Ré, qu'il dit être si forte, que si un des deux Rois ses voisins l'avoit occupée, il lui seroit presque impossible de la reprendre; & qu'il suffisoit en cette Isle de Ré le fort de la Prée, pour la garder. Qu'à cet effet étant du departement que j'avois, il m'en avoit voulu parler, afin de le proposer & faire agréer à Thoiras, à qui il vouloit donner bonne recompense. J'approuvai les desseins du Roi, mais je lui dis, que c'étoit une chose qui devoit partir de la bouche propre de sa Majesté, & que si elle l'envoyoit querir, & le lui disoit, que je m'assurois qu'il le prendroit de bonne part. Lors on le fit venir, & le Roi lui parla. Il eut promesse de deux cens mille livres, d'être payé de ce qui lui étoit dû, d'être recompensé des armes & munitions

tions qui se trouveroient dans la place, & que le Roi lui payeroit le vaisseau que les Hollandois lui avoient retenu. Il demanda quelque emploi, & je proposai de lui donner l'armée à conduire jusques en Italie.

Le Vendredi 17. le Roi tint Conseil, & se fut promener à la tour de la Chaîne. Je fus prendre congé de Monsieur le Cardinal. Le Roi ne m'ayant voulu laisser aller devant lui à Paris, me disant qu'il me vouloit presenter aux Reines. Mr le Cardinal partit ce jour-là pour aller à Richelieu.

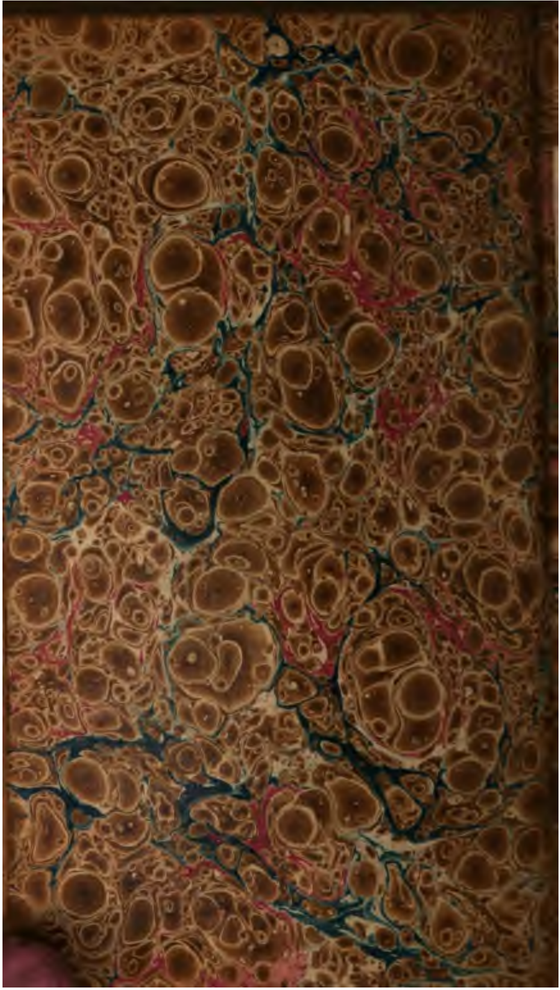
Le Samedi 18. le Roi partit de la Rochelle, & vint coucher à Surgeres: le Dimanche à Niort: le Lundi à Partenai: le Mardi à Toüars: le Mercredi à Saumur.

Le Jeudi 23. nous fismes nos Pâques à Notre-Dame des Ardilliers, puis coucher à Langeays.

Le Vendredi dîner à Tours, coucher à Amboise. Le Samedi à Marchenoir. Le Dimanche à N. Le Lundi à Dourdan, où il demeura le Mardi;& vint le Mercredi à Limours, où Mr & les Reines le vinrent trouver. Il me presenta à elles: Et le Jeudi 30. Novembre j'arrivai à Paris, ayant été justement quatorze mois, depuis mon departement, jusques à mon retour.

Fin du Tome troisiéme.






CERTUM PETE FINEM
W. W. Rockhill.

